جامعة سيدي محمد بن عبد الله بفاس
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵙⵉⴷⵉ ⵎⵓⵃⵎⴷ ⴱⵏ ⵄⴱⴷⵍⵍⴰⵀ ⴱⴼⴰⵙ
UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES
كلية الاداب و العلوم الإنسانية–ظهر المهراز
ⵜⴰⵖⵡⵉⵍⵜ ⵏ ⵜⵓⵔⵔⵉⵡⵉⵏ ⴰ ⵜⵎⴰⵡⴰⵙⵉⵏ ⵜⵉⵏⵣⵔⴰⵡⵉⵏ -ⴸⵙⵕ ⵎⵎⵙⵓⵣ
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Dhar El Mahraz

CEDoc : Esthétiques et Sciences de l'Homme
Formation Doctorale : Langages et Formes Symboliques : Approches et Modes de Fonctionnement
Spécialité : Langue et Littérature Françaises

Les expressions de politesse marocaines

Approche sémantico-pragmatique

Thèse pour l'obtention du Doctorat

Option : Linguistique

Réalisée par :

Hicham DAKAK

CNE : 9795217583

Sous la direction des Professeures :

Souad El AYACHI

Rahma BARBARA

Année universitaire : 2020/2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE 1

CHAPITRE I PRÉLIMINAIRES THÉORIQUES 10

I. LA NOTION D'INTERACTION 12

1. DÉFINITIONS 13

2. LES COURANTS INTERACTIONNISTES 16

II. LA POLITESSE LINGUISTIQUE 24

1. LA POLITESSE 24

2. LA POLITESSE LINGUISTIQUE : ASSISES THÉORIQUES 31

CHAPITRE II MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE 73

I. LES FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE 74

1. L'ÉTUDE DU LANGAGE EN CONTEXTE 74

2. LES DONNÉES AUTHENTIQUES 75

3. LA PRIMAUTÉ AUX DONNÉES ORALES 75

4. L'ASPECT DIALOGAL DES ÉCHANGES 77

II. PRÉSENTATION DU TERRAIN D'ÉTUDE 78

1. L'ARABE MAROCAIN 78

2. LE CHOIX DU TERRAIN D'ÉTUDE 79

3. LE CADRE PHYSIQUE DE L'ÉTUDE 80

4. LA POPULATION D'ÉTUDE 81

III. LA CONSTITUTION DU CORPUS 82

1. LA COLLECTE DES DONNÉES 85

2. LE TRAITEMENT DES DONNÉES 93

3. LA TRADUCTION DES FORMULES DE POLITESSE 98

4. L'ANALYSE DES INTERACTIONS 103

CHAPITRE III ANALYSE THÉMATIQUE 110

I. LES TERMES D'ADRESSE 111

1. LA RELATION HORIZONTALE 113

2. LA RELATION VERTICALE 115

II. LES SALUTATIONS 122

1. LES SÉQUENCES ENCADRANTES 123

2. LES SALUTATIONS D'OUVERTURE 128

3. LES SALUTATIONS COMPLÉMENTAIRES 132

4. LES SALUTATIONS DE CLÔTURE 139

III. LE VŒU 144

1. ESSAI DE DÉFINITION 144

2. LA SÉMANTIQUE DU VŒU 155
IV. LES REMERCIEMENTS 169
1. LES REMERCIEMENTS : ESSAI DE DÉFINITION 170
2. LES FORMULATIONS DES REMERCIEMENTS 174
V. L'EXCUSE 178
1. IDENTIFICATION DE L'EXCUSE 179
2. LES RÉALISATIONS DE L'EXCUSE 182
3. LA DOUBLE CONTRAINTE DE L'EXCUSE 186
CHAPITRE IV ANALYSE PRAGMATIQUE 188
I. LES SALUTATIONS 190
1. LES SALUTATIONS D'OUVERTURE 190
2. LES SALUTATIONS COMPLÉMENTAIRES 207
3. LES SALUTATIONS DE CLÔTURE 217
II. LE VŒU 228
1. LES VŒUX SITUATIONNELS 229
2. LES VŒUX INTERACTIONNELS 265
3. COMMENTAIRE 269
III. LES REMERCIEMENTS 271
1. LES REMERCIEMENTS CHEZ LES ADULTES 272
2. LES REMERCIEMENTS CHEZ LES JEUNES 289
3. COMMENTAIRE 291
IV. L'EXCUSE 303
1. LA RÉALISATION LINGUISTIQUE DE L'EXCUSE 304
2. LES RÉALISATIONS DE L'EXCUSE DANS L'ARABE MAROCAIN 307
CONCLUSION GÉNÉRALE 316
BIBLIOGRAPHIE 324
ANNEXE 333

À mes parents, à ma femme et à mes enfants

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de thèse, Mme la Professeure Souad El Ayachi, qui m'a accueilli au sein du laboratoire des Sciences du Langage, Littérature, Arts, Communication et Histoire et mis sa confiance en mes capacités, en acceptant de diriger cette thèse. Ses conseils et ses recommandations pendant ces années de recherche m'ont été d'une aide inestimable et m'ont permis de mener à bien ce travail.

Toute ma profonde gratitude va à Mme la Professeure Rahma Barbara. Son encouragement, son engagement ainsi que son suivi continuel m'ont permis de surmonter les moments de difficultés. Nos discussions scientifiques m'ont facilité l'approfondissement de ce travail de thèse, particulièrement au niveau de la linguistique de l'arabe marocain. Je la remercie également pour ses lectures, ses relectures et ses corrections minutieuses de mes documents.

Je remercie vivement les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer mon travail. Leur lecture attentive de ma thèse ainsi que leurs remarques et suggestions sont un apport pour la suite de ma carrière de chercheur.

Je n'oublie pas de remercier également mes chers amis pour leur encouragement, leurs conseils et leur bienveillance. Qu'ils trouvent ici l'expression de toute ma gratitude et de ma reconnaissance.

Un merci spécifique à ma femme, qui a été présente en tout temps et a su me faire avancer. Sa présence à mes côtés a été essentielle pour l'aboutissement de ce travail de thèse.

Résumé de thèse

La politesse traduit nos émotions, nos traditions et notre culture. En effet, la langue est d'emblée un moyen facilitant le tissage des liens interpersonnels à partir d'une convention socioculturelle. Dans ce cadre, la politesse linguistique permet de décrire et d'interpréter le processus de l'interaction en portant l'intérêt sur le fonctionnement des expressions de courtoisie. Ces dernières assurent l'harmonie conversationnelle auquel doivent répondre les locuteurs d'une communauté linguistique.

Notre objectif est de voir comment les expressions de politesse sont formulées et amenées dans l'interaction et comment elles agissent sur la face des interlocuteurs. Pour ce faire, nous nous sommes appuyé sur un corpus composé d'un ensemble d'actes de courtoisie. Ces derniers sont saisis sur le vif dans des conversations authentiques entre des interactants s'exprimant en arabe marocain.

À travers notre analyse, nous avons saisi l'importance d'étudier le sens des comportements langagiers en les insérant dans leurs contextes socioculturels et situationnels. Cette démarche nous a interpelé à chercher les mécanismes linguistiques et pragmatiques qui permettent la production et l'interprétation de la politesse en arabe marocain.

Mots-clés : *Politesse linguistique - Pragmatique - Interaction - Salutation - Vœu -Remerciements - Excuse.*

Abstract

Politeness translates our emotions, our traditions and our culture. Indeed, the language is straightaway a means which facilitates the creation of interpersonal relationships on the basis of a socio-cultural convention. Within this context, linguistic politeness makes it possible to describe and interpret the process of interaction by focusing on the functioning of expressions of courtesy.

Such expressions ensure the conversational harmony that speakers of a linguistic community must meet.

Our goal is to see how expressions of politeness are formulated and brought into interaction and how they act on the interlocutors' face. In this regard, we made use of a corpus that is composed of a range of courtesy's acts. These are taken while engaging authentic conversations between Moroccan Arabic speaking interactants.

Through our analysis, we have grasped the importance of studying the meaning of language behaviors by inserting them into their social, cultural and situational contexts. This approach has challenged us to look for linguistic and pragmatic mechanisms that allow the production and interpretation of politeness in Moroccan Arabic.

Keywords: *Linguistic Politeness - Pragmatic - Interaction - Greeting - Vow - Thanking - Excuse.*

ملخص

يعكس التأدب عواطفنا وتقاليدنا وثقافتنا. في الواقع إن اللغة هي وسيلة لنسج الروابط الشخصية انطلاقا من اتفاقية سوسيو ثقافية. في هذا السياق يسمح التأدب اللغوي بوصف وتفسير عملية التفاعل من خلال التركيز على وظيفة عبارات المجاملة في الحفاظ على النسق التحاوري الذي يجب أن يستجيب له أفراد المجتمع.

إن هدفنا هو معرفة كيفية صياغة أساليب التأدب وكيفية تأثيرها على وجه المتحاورين. للقيام بذلك اعتمدنا على معطيات مكونة من عبارات المجاملة. هذه المعطيات تم جمعها انطلاقا من محادثات حقيقية بين متحاورين باللغة العامية المغربية.

من خلال تحليلنا أدركنا أهمية دراسة معنى السلوكيات اللغوية عن طريق إدخالها في سياقاتها الاجتماعية والثقافية. سمح لنا هذا النهج بالبحث عن الاليات اللغوية والتداولية التي تتيح إنتاج وتأويل التأدب في اللغة العامية المغربية.

الكلمات المفاتيح: التأدب اللغوي - التداولية - التفاعل - التحية - الأمنية – الشكر - الاعتذار.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L’acte énonciatif n’est pas nécessairement réductible au fonctionnement d’un code linguistique donné. Il sert, en effet, à la construction des identités sociales, à la mise en place d’un ordre relationnel et à la régulation des échanges interpersonnels. Dans ce sens, les expressions de politesse sont une manifestation spontanée du comportement humain régie par un code éthique fortement ritualisé. Au demeurant, elles forment un système fondé sur des valeurs stables assurant des fonctions bien spécifiques et répondant à des enjeux et des finalités profondes. Il s’agit notamment des règles de *savoir-être* dirigeant le bon fonctionnement des relations sociales.

En fait, les conflits communicationnels sont souvent dus à l’usage des expressions directes et à la mauvaise interprétation des messages. Cet aspect de la communication peut s’avérer plus négatif, surtout lorsque les énoncés sont implicites et ne comportent pas d’indices linguistiques facilitant la compréhension du sens prétendu par le locuteur. Les formules de politesse incorporées dans l’interaction permettent de rendre acceptable ce qui est dit de façon directe. Elles correspondent en effet aux attentes sociales en termes de comportement et de bonnes manières. Ainsi, elles facilitent l’intercompréhension et contribuent à éviter tout type de mésentente communicationnelle.

L’origine de cette thèse vient de notre attachement personnel qui rejoint l’intérêt scientifique afin de tenter d’appréhender le fonctionnement des expressions de politesse au sein de la communauté marocaine. En effet, à l’intérieur d’une réalité énonciative complexe et insaisissable, nous avons choisi de travailler sur certains aspects conversationnels des rituels verbaux. Nous partons de la conviction selon laquelle la connaissance des mécanismes linguistiques et extralinguistiques permet de mieux comprendre le vouloir dire du locuteur et l’interprétation de l’interlocuteur.

Depuis son apparition aux États-Unis d’Amérique durant les années soixante-dix, la politesse linguistique s’est établie comme un champ de recherche

florissant de l'analyse du discours. Dans cette perspective, de nombreux travaux empiriques et théories [1] ont été conduits. Ils ont contribué à faire de cette thématique, jadis restreinte aux normes de savoir-vivre et aux belles manières, une problématique pertinente dans l'analyse de l'interaction verbale.

À l'instar de la politesse, la relation interpersonnelle est une composante indispensable à l'échange social vu qu'elle constitue un facteur dirigeant les conduites des interactants. Dans ce sens, les stratégies de politesse sont d'ailleurs motivées par ce type de relation ; tout comme elle influe sur le bien-être et l'équilibre psychique des participants. Ce lien interpersonnel a fait l'objet de plusieurs études d'orientation sociologique (Goffman 1973, 1974), psychologique (Marc 1989, Picard 1989, 2007, 2014 et Myers 2002), et même linguistique (Kerbrat-Orecchioni 1990, 1992, 1994, 1996 et Traverso 1996, 1999). Notre approche est essentiellement sémantico-pragmatique. Elle consiste à décrire et à interpréter la construction de la relation sociale chez les Marocains dans les différentes situations de la vie quotidienne.

Notre thèse s'inscrit dans la perspective de la pragmatique et plus particulièrement la pragmatique du discours en interaction, définie comme l'étude du discours en situation. En proposant d'analyser les expressions de politesse marocaines suivantes : la salutation, le vœu, les remerciements et l'excuse, nous nous sommes basé sur les apports récents de la pragmatique interactionnelle. Cette discipline a modifié la vision du concept d'acte de langage, l'enrichissant et le compliquant à la fois. Dans ce contexte, nous nous appuierons également sur le modèle de la politesse linguistique, élaboré par Brown et Levinson (1987) et réaménagé par Kerbrat-Orecchioni (2005), dont l'intérêt est d'envisager la notion d'actes de discours sous l'angle du concept goffmanien de « face », révélant ainsi ses applications socio-relationnelles.

[1] Nous citons à titre d'exemple les travaux de Lakoff, Leech, Brown et Levinson et Kerbrat-Orecchioni.

Le recours à la pragmatique permet de ne pas traiter le discours comme un acte indépendant, mais de le rattacher à l'ensemble des situations de communication dans lesquelles il s'inscrit. En effet, nous comptons arriver aux indices linguistiques qui régissent la réalisation des expressions de politesse et ceux qui contribuent à sa réception dans la société marocaine. Pour ce faire, il nous a fallu mettre en relief des composantes de la linguistique au profit d'une approche pragmatique. Ceci est justifié par le fait qu'il est difficile de dissocier le discours comme étant un dispositif verbal de son contexte social, culturel et interactionnel.

Bien avant de passer à la problématique de notre sujet, il nous semble nécessaire de motiver cette recherche. Pourquoi la politesse en milieu social marocain ? Le concept de la politesse linguistique a été étudié à travers la classification et les méthodes relevant d'abord de la philosophie du langage et par la suite de la pragmatique. Pourtant, sa manifestation en arabe marocain semblerait encore un domaine peu exploité.

Les recherches en sciences du langage se focalisent souvent sur les composantes linguistiques (phonologique, syntaxique et sémantique) des langues écrites comme l'anglais, le français et l'arabe classique. Actuellement, les linguistes s'intéressent de plus en plus aux dialectes locaux qui offrent des perspectives de recherche plus riches et diversifiées. Cela est dû à d'autres facteurs culturels, sociologiques et psychologiques qui interviennent et se joignent aux données linguistiques. L'arabe marocain, comme étant une langue à tradition orale, se présente comme un champ d'études qui attire la curiosité des chercheurs, et auquel ils attribuent plus d'intérêt compte tenu des richesses linguistiques qu'il présente.

Dans cette perspective, nous avons choisi d'approcher les expressions de politesse en arabe marocain pour deux motivations majeures que nous mentionnons ci-dessous.

La première motivation découle des travaux réalisés sur la politesse linguistique. En fait, les recherches sur les interactions verbales, à l'exception de quelques thèses, monographies, articles et ouvrages[2], montrent que la politesse a fait l'objet d'une investigation timide dans notre communauté. Cela laisse penser que l'étude de ce phénomène en interaction sociale est futile parce que la société est considérée comme le lieu par excellence d'initiation aux règles de savoirs, de savoir-faire et de savoir-vivre.

En ce qui concerne la politesse dans la société marocaine, rares sont les études faites dans ce domaine, ce qui tend à susciter un sentiment de vide. Au demeurant, la plupart des recherches privilégient le classement thématique des formules d'atténuation ou des analyses généralement centrées autour du phénomène de contact des langues. Loin de dénier leurs intérêts, ces recherches ont contribué à mettre en relief le style communicationnel du locuteur marocain. Cependant, il nous semble pertinent d'aborder la politesse linguistique de manière plus précise. Ce travail sera donc un ajout aux études sur l'arabe marocain.

La seconde motivation tient de notre objet d'étude. En fait, la majorité des travaux théoriques et empiriques[3] réalisés dans ce champ ancrent la politesse dans un bonheur conversationnel. Ce constat témoigne de la primauté de sa place dans la relation interpersonnelle.

Tout en nous inscrivant dans la continuité des études mentionnées ci-dessus, l'originalité dont se réclame notre recherche est d'essayer de sortir de la

[2] Nous citons comme exemple les références suivantes :
ABIL, A., *Les Stratégies linguistiques de politesse et la transaction commerciale sur la place d'un souk d'Agadir : une approche en ethnographie de la communication, exemples d'échanges en arabe marocain*, Thèse de doctorat, sous la direction de Georges Daniel Véronique, soutenue en 1996 à Aix-Marseille 1 , en partenariat avec l'université de Provence.
BARBARA, R., « Les formules de politesse en arabe marocain : de la représentation à l'interprétation », *Cortesia : olhares e (re) invenções*, Chiado Editora, Lisbonne, Portugal, 2014, pp. 535-548.
MESSAOUDI, L., « Expressions idiomatiques et formules de politesse », *Études sociolinguistiques*, Rabat, éd. Okad, 2003, p. 209-232.
[3] Nous signalons notamment les traveaux de Goffman, Kerbrat-Orecchioni, Vion et Traverso.

perspective du contact des langues pour traiter la problématique de la politesse dans le contexte marocain. En remettant en question les rapports entre les enjeux de la face, c'est-à-dire les différentes images valorisantes que toute personne tente de faire respecter dans ses liens interpersonnels, cette recherche vise à explorer un aspect non négligeable de l'acte social, à savoir la relation entre les interactants.

La présente étude qui répond essentiellement à un objectif de nature descriptive et interprétative se situe dans le domaine de la pragmatique interactionnelle. La recherche proposée permet de saisir les interactions sociales dans une typologie plus large et c'est pourquoi il est crucial d'insister sur le caractère scientifique de l'analyse des conversations. L'intérêt des travaux portant sur les interactions verbales tient énormément à cette exigence méthodologique (description et interprétation) qui procède de manière principalement inductive. Parmi les courants disciplinaires qui ont influencé l'interactionnisme, celui de l'analyse conversationnelle inspirée par Sacks et Schegloff (1973, 1974) est déterminant. Leurs recherches en ethnométhodologie mettent en exergue le besoin de la description d'interactions saisies sur le vif. Ladite description aboutissant à la mise en évidence des divers procédés langagiers employés dans l'interaction. Par ailleurs, les travaux de Goffman (1973, 1974) constituent un point de référence fondamental parce que les notions qu'il traite sont celles qui ont fondé les outils théoriques permettant l'analyse de la relation interpersonnelle.

Notre travail de recherche traite de la problématique de la politesse linguistique dans la communauté marocaine. À cet effet, trois principales questions constituent le point de départ de notre recherche :

– Comment se manifestent les formules de politesse en arabe marocain et comment fonctionnent-elles d'une part, chez les adultes et les jeunes et d'autre part, chez les hommes et les femmes ?

– Comment le locuteur se comporte-t-il vis-à-vis de sa face et vis-à-vis de la face de son (ses) interlocuteur (s) ?

– Quels sont les mécanismes ou les stratégies pragmatiques mis au service du locuteur pour produire des formules de politesse ?

Ces questions de recherche s'inscrivent dans la perspective de l'étude des attitudes symboliques des interactants dans leurs rapports avec les autres. Elles s'intéressent particulièrement aux procédés discursifs de la mise en scène de la face. Par ailleurs, elles se fondent sur le lien de causalité entre l'environnement et les stratégies communicationnelles. De cette problématique découlent les hypothèses suivantes : premièrement, les adultes restent attachés aux valeurs sociales tandis que les jeunes s'appliquent à transgresser les rituels de politesse. Deuxièmement, les femmes font appel à un emploi massif et riche d'expressions de courtoisie. Troisièmement, le locuteur marocain vise, à travers l'emploi de la politesse, à garder sa face et à « polir » celle de son interlocuteur. Finalement, la réalisation des formules de politesse marocaines pourrait s'effectuer par le respect de certaines stratégies pragmatiques ayant une signification socio-relationnelle et une valeur conversationnelle.

Notre thèse portera sur un corpus de 860 interactions enregistrées, transcrites et traduites. Ce corpus que nous pouvons qualifier de général est soumis à un filtrage afin d'écarter les conversations trop bruyantes ainsi que celles qui se ressemblent. Nous avons ainsi gardé 160 interactions que nous analyserons. Il est à signaler que les statistiques porteront sur l'ensemble du corpus général.

Les enregistrements ont été faits par quatre collecteurs et nous-même dans les villes de Fès, Meknès, Casablanca et Béni-Mellal et dans différents lieux comme les habitations, les salles de fêtes, les cafés, les restaurants, les lycées et les rues. Cette diversification du contexte d'enregistrement s'explique par la recherche de la diversité, du naturel et de la spontanéité.

Dans le corps de notre texte, le corpus sera présenté en trois niveaux : le premier présente l'interaction transcrite, le second comporte sa traduction littérale, et en troisième lieu, sa traduction intelligible visant à donner le sens pragmatique des énoncés.

Notre approche se veut sémantico-pragmatique et plus précisément interactionnelle. Pour ce faire, l'intérêt sera porté sur des modèles culturels et des rituels conversationnels. À travers ladite approche, nous entamerons une analyse du discours qui vise la description et l'interprétation des productions langagières réalisées dans des situations où l'emploi des formules de politesse s'avère nécessaire.

Notre thèse s'organisera autour de quatre chapitres entretenant une certaine complémentarité et une succession logique.

Le premier chapitre est un exposé des préliminaires théoriques de l'étude. Il sera articulé autour de deux sections. La première décrira la notion d'interaction à partir de quatre angles d'attaque. Tout d'abord, nous présenterons les différentes définitions de ce concept. Ensuite, nous rappellerons les courants d'analyse de l'interaction sociale. La seconde section sera consacrée à la politesse linguistique. En effet, nous commencerons par l'identification de la notion de politesse et les conceptions qui s'y réfèrent comme le savoir-vivre, le rituel et la compétence sociale. Par ailleurs, seront explorés successivement les fondements théoriques de la politesse linguistique et de la relation interpersonnelle. L'intérêt de cette partie est de fixer les préalables théoriques sur l'objet de notre étude.

Le deuxième chapitre portera sur les cadres contextuel et méthodologique. Il sera structuré en deux sections. La première traitera les fondements méthodologiques de la recherche ayant sous-tendu notre démarche. Ces principes, relevant de la linguistique interactionnelle, se basent sur une approche empirique. La deuxième section sera focalisée sur une approche exploratoire du

contexte social de l'étude. Dans la dernière section, nous présenterons le corpus, sa méthode de constitution, et nous discuterons les choix méthodologiques opérés.

Le troisième chapitre est dit d'analyse thématique. il décrira les faits sémantiques observés dans le corpus et sera structuré en cinq sections. La première portera sur les termes d'adresse incorporés dans les interventions des interactants qui seront abordés selon une étude sémantico-pragmatique. Les quatre sections restant se focaliseront sur les expressions de politesse. En effet, nous traiterons respectivement les salutations, les vœux, les remerciements et l'excuse. Pour ce faire, nous commencerons par l'identification de chaque catégorie suivie d'une analyse thématique.

Dans le quatrième chapitre, nous aborderons les formules de politesse dans les échanges sociaux. Nous soumettrons notre corpus à une analyse pragmatique pour déterminer la réalisation de l'acte de politesse. Dans la première section, nous envisagerons d'abord le fonctionnement du rituel de salutation dans l'interaction. Puis, nous traiterons certaines caractéristiques de cet acte de discours en relation avec sa réalisation séquentielle. Ensuite, nous appuierons notre recherche sur l'analyse détaillée de deux séquences représentatives, à savoir les salutations d'ouverture et celles de clôture de l'échange verbal.

Dans la deuxième section, nous étudierons les expressions votives. Pour ce faire, nous nous baserons sur les deux types d'énoncés votifs à savoir, les vœux situationnels, liés à des situations sociales spécifiques (mariage, fiançailles, décès, grossesse, naissance, voyage, fêtes et maladie), et les vœux interactionnels, destinés à clore l'interaction de façon positive.

Les deux dernières sections seront respectivement consacrées aux formules de remerciements et d'excuse. Nous soulignons que pour les salutations et les remerciements nous étudierons les diversités d'usage entre les adultes et les jeunes. En ce qui concerne les vœux de mariage, de condoléances et de

naissance, nous analyserons les différences de réalisation entre les hommes et les femmes. Ce parcours devrait nous permettre de juger si les dissemblances observées relèvent uniquement de l'utilisation des moyens linguistiques différents ou si au contraire elles relèvent de manières distinctes de concevoir l'aspect culturel des interactions.

Dans la partie conclusive, en rappelant notre problématique, nous ferons une présentation des résultats de la recherche. Nous y aborderons, par ailleurs, les limites de cette étude et ses perspectives.

CHAPITRE I

PRÉLIMINAIRES THÉORIQUES

La langue et la culture englobent un certain nombre de formes, de modalités et de contenus de communication propres à une société donnée. Dans cette optique, les interactions verbales contribuent d'une part à la construction d'un sens s'inscrivant dans la sphère informationnel et d'autre part, au fondement de relations sociales et d'images identitaires. La politesse, qui est un véritable rouage de toute communauté discursive, est loin d'être désuète. Cette forme sociale, qui malgré son apparence insignifiante, est chargée de signification. Elle est, en effet, un acte de discours omniprésent dans les interactions quotidiennes permettant de tisser des liens entre les individus, d'atténuer des tensions et d'assurer des échanges agréables et bienveillants. Ainsi, elle dépasse le contenu informationnel en vue d'atteindre une valeur relationnelle.

Notre recherche relève de la pragmatique linguistique et se focalise sur la notion de politesse qui constitue le socle de l'harmonie conversationnelle. Dans le présent chapitre, nous entamerons les différents outils nécessaires quant à l'analyse de notre objet d'étude et nous ferons appel aux divers concepts liés à la politesse linguistique et aux théories qui l'ont abordée.

De prime abord, nous commencerons par les essais de définition de la notion d'interaction selon Kerbrat-Orecchioni (1990, 2005), Goffman (1973) et Baylon (1996). Puis, nous présenterons les différentes approches traitant ce concept. Pour ce faire, nous évoquerons respectivement les approches suivantes : psychologique, ethno-sociologiques et linguistique.

La deuxième section sera consacrée à la politesse linguistique. En effet, nous exposerons la définition de la notion de *politesse* et nous discuterons quelques conceptions qui s'y réfèrent comme le savoir-vivre, le rituel et la compétence sociale.

Nous nous intéresserons, en dernier lieu, aux principales théories qui ont traité la politesse linguistique. Il s'agira notamment des recherches de Grice (1979), de Goffman (1987, 1974), de Lakoff (1972, 1973), de Leech (1983), de

Brown et Levinson (1987), et l'aménagement par Kerbrat-Orecchioni (2005) de la théorie de Brown et Levinson. Ces théories relatives à notre objet d'étude nous permettront de mieux cerner le mécanisme de la politesse. En d'autres termes, l'assise théorique nous aidera à comprendre les principes régissant la formulation des expressions de courtoisie. De plus, elle nous sera aussi utile dans la mesure où elle nous fournira les outils d'analyse des différentes réalisations de la politesse produites dans des situations discursives variées.

I. La notion d'interaction

Le concept *interaction* se situe au carrefour de plusieurs sciences comme la linguistique et particulièrement la pragmatique, la sociolinguistique, la psycholinguistique et bien d'autres disciplines étudiant de la relation entre l'homme et la société. Cette multitude d'orientations traitant la notion d'interaction rend difficile toute tentative définitionnelle ou identificatoire de ce mot. Avant son intégration dans la linguistique, l'interaction faisait partie du domaine des sciences exactes. En effet, Einstein pense que le monde physique tout comme le monde social est régi par la loi de l'interactivité stipulant que toute action appelle une réaction.

La linguistique interactionnelle s'intéresse à la nature interactive de la communication. En fait, « *parler, c'est interagir* »[4] (C'est nous qui traduisons) comme le dit Gumperz. Dans cette même optique, Kerbrat-Orecchioni affirme que « *parler, c'est communiquer, et communiquer, c'est inter-agir* »[5]. De ces deux citations, il faut comprendre qu'il s'agit d'une action mettant en contact deux ou plusieurs personnes dans des situations de la vie quotidienne. Cette action peut être de nature « *Conjointe, conflictuelle et/ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. À ce titre, le concept recouvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux que les matchs de boxe* »[6].L'interaction est traitée ainsi comme une action réciproque et constitue une forme de relation sociale. C'est une séquence dynamique d'actes mutuels ou antagoniques entre des individus qui changent leurs actions et réactions en fonction du contexte. L'autre aspect de l'interaction, selon Vion (2000), est qu'elle peut se réaliser par des moyens verbaux (c'est le cas des échanges conversationnels) aussi bien que non verbaux comme les transactions financières et les jeux.

[4] « *speaking is interacting* ». GUMPERZ, J., *Discourse strategies*, Cambridge, CUP, 1982, p. 29.
[5]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales*, tome I, Paris, A. Colin, 1990, p. 12.
[6]VION, R., *La Communication verbale, Analyse des interactions*, Paris, Hachette Supérieur, 2000, p. 17.

1. **Définitions**

La notion d'interaction est définie selon le type d'échange communicationnel entre les personnes. Qu'il s'agisse d'une conversation à proximité ou à distance, ce concept a été l'objet de plusieurs définitions et chaque chercheur l'a abordé en fonction de son champ d'études et de ses objectifs de recherche.

Dans le domaine des sciences du langage, l'interaction constitue la notion centrale de la communication. Elle représente en fait cette mise en scène entre des participants où les différentes attitudes des uns agissent sur celles des autres. Ainsi, à travers cette relation coordonnée entre le locuteur et l'interlocuteur que le sujet parlant met en œuvre une stratégie interactionnelle bien déterminée par des règles et des convenances sociales. Cette question d'agir sur le destinataire est traitée par Kerbrat-Orecchioni qui précise que :

> *« Tout au long du déroulement de l'échange, les différents partenaires en présence exercent les uns sur les autres des influences, ils doivent en permanence ajuster leurs comportements respectifs grâce à des mécanismes de régulation et de synchronisation interactionnelle »*[7].

Il paraît que l'interaction ne désigne pas seulement des individus échangeant des propos, mais elle signifie essentiellement un réseau d'influences mutuelles que les uns exercent sur les autres. Autrement dit, il ne suffit pas d'adresser la parole à quelqu'un pour parler d'une communication réussie, mais il faut prendre en considération certaines règles comme les rituels relationnels, les conventions sociales et les normes linguistiques. Dans cette perspective, Goffman développe une réflexion sur l'interaction orientée vers l'analyse des conversations quotidiennes obéissant aux principes d'influences et du respect de la face. Il affirme que *« Par interaction (c'est-à-dire l'interaction de face à face) on entend à peu près l'influence réciproque que les participants exercent sur*

[7]KERBRAT-ORECCHIONI, C., op.cit, p. 17.

leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres »[8].

De cette identification, nous retenons deux éléments essentiels : *l'influence réciproque* et l'échange en *face à face*. Le premier élément consiste à changer un état par les idées de force. Autrement dit, tout acte de discours exerce une influence sur l'interlocuteur et par conséquent, il contribue à changer un comportement ou une réalité donnée. Le second facteur sur lequel insiste Goffman est l'échange en *face à face*. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une rencontre physique présentielle constituant le modèle basique de l'interaction. Bien que la définition de Goffman apparaisse intelligible, les linguistes lui reprochent le fait d'écarter les autres formes d'interaction sociale comme les conversations téléphoniques, les échanges sur internet et la communication différée.

Kerbrat-Orecchioni reprend, elle aussi, la question d'influence réciproque et insiste sur l'interactivité et la rétroactivité. Elle pense que « *La notion d'interaction implique que le destinataire soit en mesure d'influencer et d'infléchir le comportement du locuteur de manière imprévisible alors même qu'il est engagé dans la construction du discours* »[9].

Il est clair qu'il faudrait voir dans l'échange un ensemble de principes et de régulateurs permettant l'implication des interactants. En d'autres termes, le sourire, le hochement de tête, le regard et les différents éléments paralinguistiques témoignent notamment de l'engagement des participants dans le processus interactionnel.

Si les définitions de Kerbrat-Orecchioni et de Goffman insistent sur la dimension interlocutive de l'interaction, celle de Baylon souligne beaucoup plus

[8] GOFFMAN, E., *La Mise en scène de la vie quotidienne : La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 1973, p. 23.
[9]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 17.

le fait que cette notion constitue une structure répondant à des règles culturelles spécifiques. L'auteur précise que

> *« Ce sont des échanges codés, voire ritualisés, dont toutes les composantes sont régies par des règles, qui pour être souples (et variables selon les cultures et les situations de communication) n'en existent pas moins. Ces règles jouent aux différents niveaux de fonctionnement des conversations »*[10].

En fait, les différents échanges verbaux sont déterminés par des codes éthiques et déontologiques précis. Ainsi, toute transgression des règles rituelles vouera la conversation à l'échec. Nous concluons donc par dire que l'interaction est amorcée d'un point de vue de son fonctionnement interne. Il s'agit notamment d'un réseau d'influences entre les participants, mais qui doit obéir à certaines règles et convenances culturelles.

Cette approche interactionnelle s'oppose à la conception monologale de la communication, particulièrement celle de l'analyse du discours où il s'agit d'accorder la priorité au destinateur de l'énoncé. Cela veut dire que cette approche concerne l'étude des formes dialogales de la production discursive où l'interaction est constituée par les propos de l'émetteur et ceux du destinataire ; contrairement au discours monologal où l'accent est mis sur le locuteur.

L'approche interactionnelle met en évidence le concept d'interaction et rejette la conception classique de la communication considérée comme étant un phénomène à sens unique[11]. Elle envisage la conversation comme une influence réciproque visant à agir sur l'autre et à changer, en conséquence, certaines données du réel. Dans le même sens, Kerbrat-Orecchioni distingue trois types de pragmatique : la pragmatique de l'énonciation définissant l'énonciation comme

---

[10] BAYLON, C., *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan, 1996, p. 209.

[11] « *C'est également pour cette raison que nous avons dû limiter nos références aux nombreux ouvrages qui ont été consacrés à la théorie de la communication humaine, surtout lorsque ces ouvrages se bornent à étudier la communication comme un phénomène à sens unique (de l'émetteur au récepteur) sans parvenir à la concevoir comme un processus d'interaction* ». Watzlawick, P, Helmick, J et Jackson, D., *Une Logique de la communication*, traduit de l'américain par Morche, J, Paris, Seuil, Coll. Points Essais, 1972, p. 8.

l'ensemble des traces de l'activité de l'interactant dans l'énoncé (la subjectivité dans le langage). La pragmatique du deuxième type qui considère le langage comme un moyen d'agir sur le contexte interlocutif et permettant d'accomplir un ensemble d'actes de discours. Finalement, la pragmatique interactionniste [12] traitant le langage comme un système d'échange et d'évolution.

De ce qui précède, nous affirmons que l'interactionnisme s'oppose à l'individualisme qui négligerait la dimension relationnelle dans les comportements sociaux des individus. En effet, l'interaction consiste à situer le discours vis-à-vis de celui des autres, et le sens des énoncés dépend des positions respectives des interlocuteurs à l'intérieur d'un échange conversationnel. Une communauté donnée se définit non seulement par une compétence linguistique parfaite, mais aussi par une compétence communicative associant les ressources verbales et les règles d'interaction et de communication.

2. Les courants interactionnistes

Conscients de son aspect insaisissable, les chercheurs étudient le phénomène de l'interaction afin de décrire et d'interpréter le fonctionnement des échanges humains. Dans ce sens, nous croyons utile de faire un tour d'horizon de quelques courants interactionnistes afin de mieux cerner notre sujet.

2.1. L'approche psychologique

Le courant d'inspiration psychologique était le précurseur en matière d'interactionnisme. Des chercheurs appartenant à l'École de Palo Alto ont étudié la communication humaine sous un angle thérapeutique. Les travaux de cette École se fondent sur un certain nombre de principes sous-tendant l'échange

[12] « *Il faudra attendre le début des années 70 aux U.S.A., et en France, les années 80, pour que se constitue petit à petit cette linguistique, que l'on peut considérer comme une "pragmatique du troisième type", apte à rendre compte de l'usage communicationnel du langage […], et qui tout à la fois :1- récupérer certains acquis de l'analyse de discours, et des deux formes de pragmatique précédemment mentionnées […] ;2- aménage ces acquis pour les intégrer dans un appareil descriptif propre à rendre compte de cette donnée première : parler, c'est communiqué, et communiquer, c'est inter-agir* ». KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales*, T.1, op. cit, p. 12.

interpersonnel et dont nous pouvons citer quatre : d'abord, l'être humain est communicatif par instinct, ce qui veut dire qu'« *on ne peut ne pas communiquer* »[13]. Ensuite, la communication ne se limite pas seulement à la transmission d'un message du locuteur à l'interlocuteur ; elle est aussi l'expression d'une relation. Puis, les chercheurs de l'École de Palo Alto affirment que la communication relève à la fois du digital et de l'analogique, c'est-à-dire du verbal et du non verbal. Enfin, ils considèrent la métacommunication[14] comme l'essence même du langage.

2.2. Les approches ethno-sociologiques

Ces approches regroupent l'ethnométhodologie, l'ethnographie de la communication, la sociolinguistique interactionnelle et la microsociologie.

2.2.1. L'ethnométhodologie

L'approche interactionnelle s'est également fondée sur l'ethnométhodologie, un courant de la sociologie postulant que la réalité peut être décrite et saisie à travers les pratiques habituelles de la vie quotidienne. Garfinkel (2007), le fondateur de cette approche, suppose que les membres d'une société sont dotés d'un savoir de sens commun et d'un ensemble de stratégies discursives leur permettant de résoudre les divers problèmes rencontrés au moment de la conversation. L'ethnométhodologie se réclame d'une méthode inductive, basée sur de nombreuses constatations empiriques comme l'étude de cas et l'analyse de données qui ne sont pas jugées intéressantes en elles-mêmes, mais dans la mesure où elles peuvent servir de base au travail de théorisation. Elles permettent aussi la découverte des régularités dans le fonctionnement des interactions sociales, en particulier, l'analyse conversationnelle.

[13]Watzlawick, P., et al, op. cit, p. 46.
[14] La métacommunication consiste à prendre le code linguistique utilisé comme objet de description. C'est le cas de la clarification d'une intention ou d'une ambiguïté.

En ethnométhodologie, les travaux de Sacks et Schegloff reposent sur l'analyse conversationnelle s'intéressant à l'étude du déroulement des échanges quotidiens en situations authentiques. Cette discipline constitue l'aspect linguistique de l'ethnométhodologie comme l'affirme Brassac : « *l'analyse conversationnelle (désormais AC) et le versant linguistique de l'ethnométhodologie et est donc de la tradition sociologique* »[15]. L'analyse conversationnelle contribue au progrès d'une approche empirique fondée sur l'observation des pratiques verbales et non verbales en s'appuyant sur des enregistrements et des interactions en situation réelle. L'objet de cette discipline est de rendre compte des procédés à travers lesquels les personnes gèrent de façon routinière les échanges verbaux. Sous cet angle, les interactionnistes étudient les techniques employées pour assurer la gestion des tâches interactionnelles. Dans cette perspective, Traverso explique que « *la question centrale est ici celle de la séquentialisation, c'est-à-dire de l'ordre co-élaboré par les participants à une rencontre pour l'accomplissement de leurs actes* »[16]. Il va de soi donc que le linguiste devra analyser un corpus préalablement enregistré et transcrit. Cette étape lui permettra d'une part de rendre compte de la structure globale de l'interaction, c'est-à-dire la façon dont elle est introduite, développée et clôturée. D'autre part, elle l'aidera à expliquer l'organisation locale de l'échange verbal (l'alternance des tours de parole entre les participants et les règles qui les régissent). De façon générale, nous pouvons dire que ce qui intéresse les tenants de l'analyse conversationnelle, ce sont donc les régularités de l'interaction, telles qu'elles peuvent être saisies à partir de l'observation minutieuse des échantillons enregistrés.

2.2.2. **L'ethnographie de la communication**

Influencée par l'anthropologie fonctionnaliste, l'ethno-sémantique et la sociolinguistique, l'ethnographie de la communication se base sur le concept de

[15] BRASSAC, C., « Analyse de conversations et théorie des actes de langage », *Cahiers de linguistique française*, N° 13, pp. 62-75, p. 63.
[16] TRAVERSO, V., *L'Analyse des conversations*, Paris, Nathan, 1999, p. 9.

compétence de communication du sujet parlant introduit par Dell Hymes. Cette discipline désigne la capacité d'un locuteur à produire des énoncés corrects dans les différents contextes sociaux. Il s'agit aussi de la maîtrise des normes conversationnelles et des rites propres à sa communauté linguistique. Ce courant accorde une importance capitale au contexte dans lequel se réalise l'interaction. Dans ce sens, les pratiques discursives et les règles communicatives sont envisagées dans leur relation au cadre et au site dans lesquels elles s'inscrivent. L'ethnographie de la communication porte un intérêt aux phénomènes de variation codique relevant de l'existence des systèmes linguistiques différents. Elle se revendique également comme une approche empirique du langage dans la sphère sociale.

Dans cette perspective, les travaux de Gumperz (1989) attribuent une extension à l'ethnographie de la communication. Il fonde la sociolinguistique interactionnelle qui a pour objectif l'étude des comportements langagiers des locuteurs et des données contextuelles et culturelles dans lesquelles ils interagissent. L'auteur affirme que « *l'identité sociale et l'ethnicité sont produites et reproduites par le langage* »[17]. Cela veut dire que le comportement langagier d'un locuteur véhicule une signification identitaire dans la mesure où il traduit ses attitudes, ses pensées et son statut social. Gumperz ajoute que dans toute interaction, des éléments autres que les connaissances grammaticales ou lexicales influencent forcément le sens des échanges. Il explique que les recherches récentes portant sur la conversation, qu'elles soient psychologiques, sociologiques ou linguistiques, ont insisté sur un ensemble de problèmes majeurs concernant l'étude de l'inférence conversationnelle[18]. De ce fait, le savoir grammatical et le savoir lexical ne constituent que deux facteurs

[17] GUMPERZ, J. et JOSEPH, I., *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Éditions de Minuit, Coll, Sens Commun, 1989, p. 14.

[18] « *L'inférence conversationnelle fait partie intégrante de l'acte même de converser. Tout locuteur indique, de façon directe ou implicite, la manière dont un énoncé doit être interprété et montre par ses réponses, verbales et non verbales, comment il a interprété l'énoncé d'un autre locuteur : c'est la nature de ces réponses plutôt que le sens en tant que tel ou la valeur de vérité des énoncés particuliers qui oriente l'évaluation de l'intention* ». *Ibid*., p. 56.

parmi d'autres du processus d'interprétation. Gumperz précise que « *Le cadre, le savoir d'arrière-plan propre à chaque participant, ses attitudes avec les autres participants, les postulats socioculturels concernant les rôles et les statuts, les valeurs sociales associées à diverses composantes du message jouent également un rôle décisif* »[19].

Le contexte constitue donc un élément clé de l'ethnographie de la communication dans la mesure où il explique comment le langage se réalise concrètement dans des contextes particuliers. L'ethnographie de la communication a pour finalité l'analyse de la compétence communicative, c'est-à-dire la connaissance des règles psychologiques, culturelles et sociales qui régissent l'emploi de la parole dans un cadre social.

De la sorte, l'ethnographie de la communication vise à montrer la manière dont les données spatio-temporelles, dans lesquels est défini l'acte de parole, interagissent avec le système de la langue et comment le sens prend naissance dans un contexte situationnel précis. Elle adopte donc une démarche empirique et naturaliste. En d'autres termes, il s'agit d'un travail de terrain permettant l'observation des éléments de communication dans leur milieu naturel.

2.2.3. **La microsociologie**[20]

Le sociologue russe Goffman cherche à mettre en lumière les normes comportementales des interactants en société. « *Sa tentative [la microsociologie] consiste à décrire les attitudes de ses compatriotes dans tous les détails de la vie quotidienne en vue de dégager les règles de leur comportement* »[21]. Pour cet auteur, l'interaction sociale est une mise en scène de soi qui est régie par un certain nombre de contraintes qui guident les conduites

[19] *Ibid*., p. 55.
[20] Nous expliquerons en détail cette approche dans les bases théoriques de la politesse linguistique.
[21] BAYLON, C et MIGNOT, X., *La Communication*, Tours, Nathan, 1994, p. 243.

des personnes. Goffman fonde une lecture théâtrale de la présentation de soi basée sur les notions de « face »[22] et de « territoire »[23].

2.3. L'approche linguistique

En Europe et notamment dans les Écoles franco-suisses, il s'agit de développer une réflexion sur l'analyse des interactions d'un point de vue linguistique. Cependant, les démarches sont différentes. En effet, l'École de Genève, sous la direction de Roulet, envisage l'interaction d'un angle de vue hiérarchique et fonctionnel. En ce qui concerne l'analyse hiérarchique, il s'agit notamment de décrire la structure interne de l'interaction et de porter l'intérêt sur un ensemble de lois du discours régissant l'enchaînement des énoncés par l'échange conversationnel. Cette structure repose sur cinq rangs : l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage.

1. *L'interaction* est l'unité de rang supérieur qui est décrite par un certain nombre de critères. Le premier est le schéma participationnel (l'interaction est déterminée par la rencontre et par la séparation des participants). Le second rassemble les unités de lieu et de temps. Le troisième constitue le critère thématique et le dernier concerne les séquences d'ouverture et de clôture, permettant la délimitation de l'interaction.
2. *La séquence* est formée d'un ensemble d'échanges assemblés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique. Elle est composée d'une ouverture, d'un corps de l'interaction et de sa clôture.

[22] D'après Goffman, tout contact avec autrui peut être une source de conflit potentiel. Pour protéger la face des interlocuteurs, des contraintes rituelles et des règles de politesse sont donc mises en œuvre. Goffman définit ainsi la notion de face : « *La valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une des images du moi déclinée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageables. Puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi* ». GOFFMAN, E., *Les Rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, p. 9.

[23] Goffman développe la notion de territoire qui englobe l'ensemble des biens et des droits dont tout individu possède et utilise sans gêne et sans embarras. Tout envahissement de ce territoire serait considéré comme une menace.

3. *L'échange* est la plus petite unité dialogale ; il contient au moins deux interventions : initiative et réactive ; mais les échanges à structure ternaire sont aussi fréquents (question/réponse/évaluation).
4. *L'intervention* est définie comme étant la contribution d'un locuteur à un échange particulier. Elle est produite par un seul locuteur et peut être constituée d'un seul ou de plusieurs actes de langage comme le cas de l'enchaînement d'une requête sur une salutation.
5. *L'acte de langage* est l'unité verbale minimale effectuée par un destinateur. Il sert à agir sur la réalité en cherchant à informer, inciter, demander ou convaincre l'interlocuteur. Austin (1970) désigne trois types d'actes de langage : les actes locutoires, illocutoires et perlocutoires.

- L'acte locutoire indique la production de la parole.
- L'acte illocutoire implique l'accomplissement d'une action en disant quelque chose.
- L'acte perlocutoire correspond à l'effet produit sur l'interlocuteur dans la situation de communication.

Les relations entre ces différents éléments font l'objet d'une analyse fonctionnelle. En fait, elle met en évidence la fonction illocutoire de chaque élément d'un échange.

Les travaux de l'École de Lyon, sous la houlette de Kerbrat-Orecchioni, s'articulent autour de « *L'analyse du discours-en-interaction (ADI)* »[24]. Cette approche éclectique recourt aux domaines de la linguistique et de la sociologie comme l'analyse du discours, l'analyse conversationnelle, la théorie des actes de langage et la théorie de face. Contrairement à l'École de Genève, l'équipe lyonnaise devance le cadre de l'analyse intrinsèque des unités linguistiques afin d'intégrer comme paramètres d'étude les aspects paralinguistiques. Il s'agit notamment de la prise en considération des facteurs acoustiques et mimo-

[24]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, op. cit, p. 14.

gestuels dans l'étude de la conduite des interactants durant la conversation. Les chercheurs de cette École partent de l'hypothèse selon laquelle le déroulement du flux conversationnel est régi, bien évidemment, par des régulateurs sonores et visuels comme le regard, le sourire et les murmures. Ces régulateurs, ponctuant toute production verbale, constituent un point de repère pour l'interlocuteur. En d'autres termes, dans une conversation, le locuteur peut solliciter l'autorisation du récepteur de continuer la parole et de vérifier s'il s'intéresse au déroulement de l'échange verbal.

L'objectif de l'École de Lyon est de décrire le fonctionnement des interactions verbales dans les différentes situations de la vie sociale. Pour ce faire, les tenants de cette approche accordent une importance aux notions de négociations conversationnelles et de politesse linguistique. En effet, l'activité de la parole se déroule au sein d'un dispositif généralement dialogal et implique la prise en compte d'un destinataire réel doté de la possibilité de prendre la parole à son tour. Ainsi, le discours est pris dans un circuit d'échange. De plus, la notion d'interaction suppose que le locuteur est en mesure d'influencer le comportement du destinataire de façon inattendue alors même qu'il est engagé dans la construction de son discours. Autrement dit, pour qu'il y ait interaction, il faut que nous observions certains phénomènes de rétroaction immédiate. L'aspect relationnel occupe aussi une place majeure dans les conversations. Cela stipule que la parole ne se limite pas seulement au cadre de la transmission d'un message, mais le dépasse au tissage des liens en mettant en œuvre des règles de politesse.

L'École d'Aix-en-Provence se fixe comme champ d'études la dimension relationnelle dans les interactions. Pour Vion, le milieu social constitue un lieu où s'entretient un rapport de place. En d'autres termes, il existe des positionnements des participants sur deux axes : vertical (relation patron/employé) et horizontal (relation ami/ami). Ceci donne lieu à des relations conflictuelles et/ou coopératives.

Bien que les approches en interaction soient différentes, elles sont complémentaires et constituent un cadre référentiel pour l'étude de l'échange verbal. Nous les évoquons pour un double objectif : d'une part, elles nous permettent de comprendre le mécanisme de l'interaction. D'autre part, il s'avère essentiel d'appliquer les divers apports issus des approches susmentionnées sur notre corpus et de situer l'analyse conversationnelle au sein de la société marocaine.

II. La politesse linguistique

Après avoir esquissé le parcours des courants qui ont traité l'interaction, nous proposerons par la suite d'aborder les différentes notions liées à la politesse et plus particulièrement à la politesse linguistique. D'abord, nous commencerons par amorcer notre objet d'étude en rapport avec quelques concepts comme le savoir-vivre, le rituel et la compétence sociale[25]. Ensuite, nous présenterons les fondements théoriques de la politesse linguistique et il nous paraît judicieux de développer les rapports entre la communication, le lien interpersonnel et les règles conversationnelles. Enfin, nous aborderons quelques modèles de la politesse linguistique. Pour ce faire, nous exposerons les théories de Grice, Goffman, Lakoff, Leech, le modèle de Brown et Levinson et celui de Kerbrat-Orecchioni.

1. La politesse

1.1. La politesse, le savoir-vivre et la courtoisie

Traditionnellement, la politesse est souvent réduite au savoir-vivre, au respect et à la civilité. Cela désigne particulièrement des règles de conduite spécifiques à une situation déterminée. Cependant, il y a un écart sémantique

[25]Il est à signaler que ces notions font partie du statut ordinaire de la politesse véhiculée à travers les interactions sociales.

entre les deux concepts. C'est précisément le propos de l'approche historique de la politesse.

Le savoir-vivre était privilégié par la classe bourgeoise européenne. Il désignait la maîtrise des normes relatives à la façon de parler, de sourire, de saluer son interlocuteur puis de le complimenter. Autant de gestes et de formules, relevant des belles manières, ont rythmé voire codifié la vie des bourgeois. D'après son étymologie latine *politus* renvoie à la fois à la cité *polis* c'est-à-dire un groupe social et du verbe *polir*. La politesse serait donc la façon de polir, d'orner et de rendre plus fluides les rapports interpersonnels. Ainsi, il s'avère difficile de la dissocier de la compétence sociale liée à l'image de soi et sa présentation dans les relations humaines. Pour Picard (2014), la politesse et le savoir-vivre font partie de la même catégorie puisqu'ils sont essentiellement liés au respect des règles de conduite. Elle la définit comme un système de lois prescrivant des modèles comportementaux adaptés aux différentes situations de la vie sociale.

Le Petit Robert marque une distinction entre politesse et savoir-vivre. La première notion indique « *l'ensemble des usages, des règles qui régissent le comportement, le langage, considérés comme les meilleurs dans une société* »[26]. L'expression du *savoir-vivre*, quant à elle, désigne « *la qualité d'une personne qui connaît et sait appliquer les règles de la politesse* »[27]. Selon cette distinction, la politesse relève davantage d'un idéal de conduite alors que le savoir-vivre constitue une façon de faire et d'être, une mise en œuvre des règles de politesse par les individus.

De ce qui précède, nous pouvons déduire que la politesse constitue un ensemble de conduites traduisant une vision des relations sociales portée sur le savoir-vivre en société.

[26] *Le Petit Robert*, 2013, p. 1954.
[27] *Ibid*., p. 2320.

Le deuxième concept proche de la politesse est celui de la *courtoisie*. Il est issu du latin *curteisie* signifiant art de vivre et élégance morale. Cependant, à partir du XX^{e} il se rapporte à la disposition intérieure, d'une « politesse raffinée »[28] caractérisant la civilité de l'individu qui l'emploie.

Cette définition montre bel et bien que la courtoisie désigne plutôt la façon d'être, la manière de se comporter vis-à-vis des autres personnes avec élégance, délicatesse et esprit. Il paraît donc clair que ce concept est principalement lié au choix du locuteur. C'est une attitude d'ordre individuel contrairement à la politesse qui est plutôt conventionnelle et sociale.

1.2. La politesse et le rituel

L'utilisation quotidienne de la politesse avec un caractère mécanique nous permet de la concevoir comme un rituel. Mais qu'est-ce que nous entendons par le mot rituel ? Pour répondre à cette question, nous allons distinguer entre rituel et rite qui sont deux notions connexes.

La notion de rite, du latin *ritus* qui désigne un ordre prescrit, indique l'idée de codification et de répétition. Selon Benveniste (1969), le terme latin est associé à des formes grecques comme *artus* (ordonnance), *ararisko* (harmoniser, adapter), *arthmos* (lien, jonction)[29]. L'étymologie du terme conçoit donc le rite comme une stratégie communicative, une pratique mystique ou religieuse.

Il paraît difficile d'établir une définition unique du concept de rite, car il semble transdisciplinaire. En effet, cette notion est cernée par plusieurs disciplines comme la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, l'ethnologie et la linguistique. De la sorte, chaque discipline en fait ses théories et ses applications selon ses besoins.

[28] *Le Petit Robert*, 2013, p. 569.
[29] BENVENISTE, E., *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes T 1*, Paris, Minuit, 1969, p. 100.

En anthropologie, les chercheurs traitent les rites religieux ou encore magiques dans diverses communautés : rites de sacrifice, de deuil, de purification, mais c'est dans le domaine de la sociologie que l'analyse des rites trouve sa richesse. En effet, des sociologues comme Rivière (1995) et Goffman (1974) ont traité les aspects ordinaires de la vie quotidienne des sociétés. Rivière s'est intéressé à la question des *rites profanes* et Goffman s'est orienté vers les *rites d'interaction* qui concernent principalement les rites de la politesse.

En bénéficiant de ces approches, la linguistique a pu cerner ensuite la notion de rite dans les interactions verbales et explique comment il contribue à une communication efficace. La définition du terme *rituel* qui est proche du concept *rite* pose aussi problème. Certains sociologues rattachent le rite à tout ce qui relève du religieux et du sacré, et le rituel serait lié au profane. Cependant, parfois la nuance entre les deux n'étant pas toujours claire dans la mesure où certains rites deviennent profanisés.

Le courant sociologique, inspiré de la théorie goffmanienne sur la face, défend l'idée selon laquelle le rituel est un moyen de préservation du caractère sacré de la face. Autrement dit, les rituels comme les salutations et les remerciements constituent un ordre transculturel observable dans les conversations interpersonnelles et ils permettent d'exprimer le respect et la considération aux uns et aux autres. « *Il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation est un ordre rituel* »[30]. La politesse apparaît dès lors comme une manière de montrer qu'autrui est digne d'intérêt. Goffman (1974) pense que le rituel est un acte formel et conventionnel à travers lequel se manifeste la considération qu'un individu exprime envers une entité valorisée. Il distingue, en fait, deux types de rituels :

- Les rituels confirmatifs, focalisés sur le renforcement du lien interpersonnel. Il s'agit de certaines manifestations discursives comme les salutations et les

[30]GOFFMAN, E., op.cit, p.21.

remerciements. Ce type de rituel vise à montrer que les interlocuteurs se respectent mutuellement et confirme qu'une interaction sociale se déroule dans un climat de détente. Ainsi, deux personnes qui se rencontrent se lanceront dans des échanges tels :

Exemple 1 : Deux personnes se rencontrant dans la rue.

L1. *s-salām*	L1. La paix.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.
L1. *la bās* ?	L1. Pas de mal ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh bāṛaka llāhu fī-k*	L2. Louange à Dieu, que Dieu te bénisse.	L2. Ça va bien, merci.[31]

Cet échange peut s'achever ici parce qu'il est en lui-même complet, ou bien il peut être allongé par un autre cycle de paroles. De la sorte, les participants se confirment qu'ils se respectent réciproquement comme des gens civilisés et ayant de la considération l'un envers l'autre.

- Les rituels réparateurs, quant à eux, sont axés sur l'activité réparatrice. Ils ont pour but d'atténuer les violences et les offenses territoriales ou faciales quand une règle de civilité a été violée. Pour illustrer ce type de rituel, nous présentons l'échange suivant.

Exemple 2 : Un passant a bousculé un autre passant.

L1. *smeḥ li-yya ma šeft-k š*	L1. Excuse-moi, je ne t'ai pas vu.	L1. Excusez-moi.
L2. *maši muškil*	L2. Ce n'est pas un problème.	L2. Ce n'est rien.

[31] Les trois colonnes présentent respectivement les propos en arabe marocain, la traduction littérale et la traduction intelligible. Nous reviendrons sur ce choix dans le deuxième chapitre.

Dans cet échange, l'offenseur L1 tente de réparer le dommage causé en procédant à la demande de l'excuse. De son côté, l'offensé L2 accepte le pardon et l'équilibre rituel est ainsi restauré.

Si le courant sociologique voit dans le rituel une sacralité de la face, la psychologie le considérera comme un moyen qui servira principalement à atténuer les heurts et à limiter les conflits. Pour Picard (1996), rite et rituel apparaissent comme « *des stratégies de défense et de protection* »[32]. Ils se ramènent à la fonction de la politesse dans la mesure où nous parlons de l'entretien des relations sociales afin de limiter les conflits.

1.3. **Les rituels de politesse et le lien social**

Les rituels de politesse se fixent comme fonction principale l'entretien du lien social dans la mesure où l'utilisation des expressions de courtoisie dans de différentes circonstances a pour but d'affirmer à l'autre que nous souhaitons garder le rapport qui nous unit. Ce dernier peut être social, professionnel ou affectif, c'est l'exemple d'un cadeau, d'un appel téléphonique ou d'une invitation. De ce fait, les rituels de politesse marquent le degré d'harmonie entre les interactants, leur degré d'intimité et leur lien hiérarchique. Dans ce cadre, Maisonneuve (1988) souligne que : « *les rites jouent un rôle sans doute irremplaçable dans le maintien et le renforcement du lien social* »[33]. Ils désignent également l'appartenance d'un individu à un groupe social. C'est ce que signale Rivière (1996) en disant que « *la fonction la plus englobante de tous les rites est l'intégration sociale et culturelle de l'individu dans le groupe* »[34]. En effet, respecter les règles communément admises permet de se sentir comme appartenant et intégré au sein d'un groupe. En outre, le partage du rituel de politesse constitue un signe identitaire et une forme de reconnaissance, c'est le cas par exemple du terme *l-ɛār* (la honte) dans notre société. Il s'agit

[32] PICARD, D., « Les règles du savoir-vivre », *Sciences Humaines*, N°58, 1996, p.29.
[33] MAISONNEUVE, J., *Les Conduites rituelles*, Paris, PUF, 1988, p. 121.
[34] RIVIÈRE, C., « Pour une théorie du quotidien ritualisé », *Ethnologie française, La ritualisation du quotidien*, T. 26, No, 2, 1996, pp, 229-238, p. 233.

notamment d'une pratique très répondue chez les femmes consistant que si **A** visite **B** pour lui exprimer des vœux de naissance, de réussite, de mariage ou d'autre circonstance, **B** à son tour devra rendre visite à **A** dans des événements pareils. De la sorte, les rituels permettent de consolider la cohésion du groupe et toute violation des normes sociales conduit la personne au risque d'être désocialisée. Ainsi, dans toutes les sociétés, les règles servent de ligne de conduite et font partie d'une compétence sociale.

1.4. La politesse et la compétence sociale

Selon Filisetti (2009), la compétence sociale est définie comme un répertoire de comportement qui sous-tend l'action socialement correcte d'un individu. Cela veut dire que pour être compétent socialement il faut avoir un ensemble de capacités qui peuvent servir dans les domaines de la vie quotidienne comme le fait de créer, d'entretenir des liens et de participer à des événements à caractère social.

La compétence sociale se manifeste aussi dans les relations interpersonnelles dans la mesure où l'individu doit faire preuve d'une efficacité dans le maintien de ses relations. Autrement dit, la personne doit être reconnue et acceptée par autrui comme l'affirme Filisetti « *Pour être jugé comme socialement compétent, nous devons être reconnu, accepté par les autres* »[35]. La reconnaissance et l'acceptation d'un comportement témoignent d'une satisfaction mutuelle et pour celui qui fait l'acte et pour celui qui en est le bénéficiaire. Donc, selon le point de vue de cette auteure, la politesse est une compétence sociale :

> *« La politesse correspond à l'un des ingrédients (à l'une des compétences sociales) qui nous permettent de réussir nos relations avec les autres. Elle peut permettre d'"atteindre des buts sociaux pertinents", comme être apprécié par les autres ; elle s'applique "à un contexte social donné", "grâce à l'utilisation des moyens*

[35] FILISETTI, L., *La Politesse à l'école : une compétence sociale pour réussir ?,* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, p. 60.

appropriés" comme des comportements verbaux et non verbaux, et "donne lieu à des résultats développementaux positifs" »[36].

Nous pouvons lire à travers cette identification que la compétence sociale est le résultat d'un ensemble d'attitudes : la maîtrise des règles de production et d'interprétation des énoncés, le contrôle des règles conversationnelles, le bon usage des ressources sémiotiques servant à la communication et à la manipulation des procédés de mise en scène discursive.

En résumé, cet aperçu sur la politesse montre que cette notion regroupe un ensemble de représentations (un savoir-vivre, un rituel, une compétence sociale). Sous toutes ses facettes, elle est liée aux règles de conduite qu'un individu adopte vis-à-vis d'une multitude de normes prescrites dans un contexte donné.

2. La politesse linguistique : assises théoriques

La politesse linguistique est devenue « *un objet scientifique pertinent* »[37] dans l'analyse du discours. Elle constitue, en conséquence, un champ de recherche fertile dans les interactions verbales. De même, l'approche interactionnelle des actes de langage lui confère une place maîtresse en tant que pratique discursive et sociale permettant de gérer harmonieusement les relations entre les humains. De ce fait, la politesse linguistique trouve son entité dans deux domaines différents, mais complémentaires à savoir : la communication et les rapports sociaux. Communiquer ne sert pas seulement à transmettre des informations d'un émetteur à un récepteur, mais aussi à tisser des relations interpersonnelles. De plus, pour que l'interaction soit harmonieuse il faut respecter un ensemble de règles de conduite relatives à la fois au contenu du message et à la relation avec autrui.

[36] *Ibid*., p. 63.
[37] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, op.cit. p. 50.

2.1. La communication et le rapport interpersonnel

Ce sont les chercheurs de l'École de Palo Alto qui ont défendu la thèse selon laquelle la communication humaine constitue un rapport interpersonnel. Ils la traitent alors sous deux aspects : le contenu et la relation.

2.1.1. Le contenu et la relation

La communication humaine, en tant que transmission de messages, met en relation un émetteur et un récepteur. Dans ce contexte, pour reprendre le schéma de Jakobson (1963), un locuteur **A** qui a un message à transmettre à un allocutaire **B**, l'encode et l'envoie vers **B**. Ce dernier reçoit le message et le décode ; de sa part, il encode la réponse et l'envoie vers **A**. Le modèle de Jakobson, bien qu'il soit intelligible et logique, a été l'objet de plusieurs reproches et critiques. En effet, les tenants des courants psychologique et anthropologique l'accusent de ne pas prendre en considération des facteurs psychologiques jugés importants dans le processus de production et d'interprétation des messages.

Kerbrat-Orecchioni (2009) se situe dans le parcours de l'École de Palo Alto, elle-même dérivée de l'essor des recherches de la psychologie et de la sociologie dans le domaine de la linguistique. Elle redéfinit les enjeux de la communication en mettant la lumière sur les termes de *contenu* et de *relation* et pas seulement sur le message comme le faisaient les théories de l'information. En ce qui concerne le contenu, il s'agit de l'aspect informationnel et sémantique d'un énoncé indépendamment du contexte de sa réalisation. La relation, quant à elle, désigne les enjeux identitaires et de la face. Il s'agit de la façon dont nous nous adressons l'un à l'autre, le niveau de langue que nous choisissons et la manière dont les actes de langage sont formulés. En outre, l'analyse des interactions montre que certains messages fixent pour objectif principal le maintien d'une relation harmonieuse. Il va de soi donc, d'envisager tout acte de discours en termes de *contenu* et de *relation*. Dans les rapports quotidiens, nous

pouvons remarquer des interactants qui sont d'accord sur le contenu informationnel, mais qui s'opposent au niveau de la relation.

Soit l'exemple suivant.

Exemple 3 : Un étudiant s'informe du lieu où se trouve la faculté.

L1. *ɛafā-k 'a xu-ya fin žāt la fak* ?	L1. S'il te plaît, ô mon frère, où se situe la faculté ?	L1. S'il vous plaît, où se trouve la faculté ?
L2. *fin žāt la fak* ?	L2. Où se situe la faculté ?	L2. Où se trouve la faculté ?

Ces deux énoncés ont le même contenu informationnel (la localisation de la faculté), mais la relation n'est pas identique dans la mesure où L1 pose la question de façon polie (relation saine) tandis que L2 procède à une demande directe dépourvue de toute formule de politesse (relation perturbée).

Sur le plan de l'analyse des actes de discours, la contribution des chercheurs de Palo Alto permet désormais de comprendre des énoncés du type : *toi d'abord* (deux amis entrant dans un restaurant) ou encore pourquoi un acte tel que *Jésus-Christ n'était qu'un homme* peut susciter des protestations. Pour le premier, le fait que l'émetteur laisse passer d'abord l'allocutaire traduit la considération qu'il a pour lui. Pour le second acte, il peut être envisagé comme une action profanatrice qui délie le rapport avec les chrétiens pour qui Jésus-Christ est le fils de Dieu. Il convient donc de dire que le premier énoncé implique un maintien du lien social alors que le second marque une rupture de cette relation.

De ce qui précède, nous constatons que les nouveaux enjeux de la communication, désignés par les termes *contenu* et *relation* impliquent une approche interactionnelle basée sur le concept d'interlocution. Il s'agit par conséquent d'un rapport énonciatif mettant en relief deux interlocuteurs de façon réciproque et à travers lequel se fondent des relations identitaires et sociales.

Kerbrat-Orecchioni rappelle que toute réflexion sur la communication humaine est envisagée selon la théorie Jakobsonienne. Or, il est impossible de dissocier ce qui est linguistique de ce qui est paralinguistique, que ce soit prosodie ou mimo-gestualité, car toute communication orale est « *multi-canal* »[38]. Il s'avère donc qu'elle est plus complexe et englobe plusieurs paramètres que l'auteure présente dans son schéma de communication.

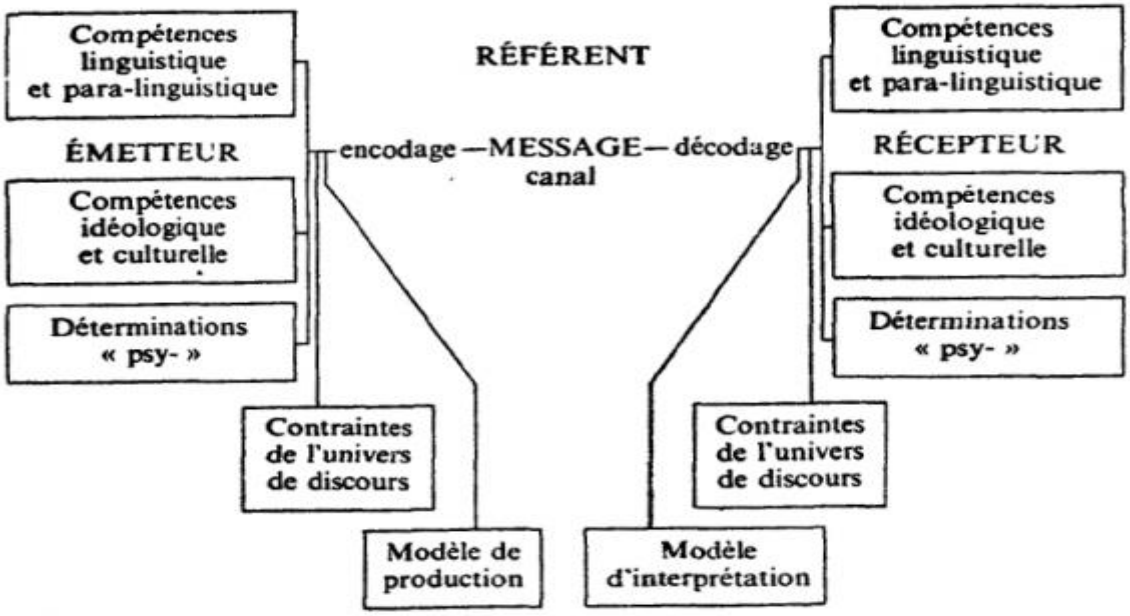

Figure 1 : Le schéma de communication de Kerbrat-Orecchioni[39]

D'après le schéma de communication cité supra, il paraît que l'acte de produire et d'interpréter les messages est régi par une diversité de paramètres (compétences linguistiques et paralinguistiques, identités culturelles et idéologiques, déterminations psychologiques, contraintes de l'univers de l'échange conversationnel). Le point de vue de Kerbrat-Orecchioni permet d'enrichir l'interprétation du discours social qui a été restreinte à une étude informationnelle et formelle. Désormais, les nouvelles contraintes ajoutées par

[38]TRAVERSO, V., *L'Analyse des conversations*, op.cit, p. 6.
[39]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 22.

l'auteur permettent d'analyser l'au-delà de ce qui est dit. Nous pouvons parler ainsi d'une lecture plurielle de l'acte énonciatif prenant en charge les entraves discursives, idéologiques et socio-pragmatiques.

Bien que cette approche ait contribué à l'essor de l'analyse conversationnelle, nous pouvons lui reprocher la transgression de certains énoncés quant à cette distinction contenu/relation. En effet, il existe des énoncés ayant une fonction référentielle ou relationnelle, par exemple, les termes d'adresse qui servent à désigner l'interlocuteur sont dépourvus de contenu propositionnel.

Soit les énoncés suivants.

Exemple 4

šḥāl f s-sāɛa 'a l-ɛšīr?	Quelle heure est-il ô le compagnon ?	Quelle heure est-il ?
šḥāl f s-sāɛa 'a s-si muḥammed?	Quelle heure est-il ô Monsieur Mohamed[40] ?	Quelle heure est-il Monsieur ?

Dire *l-ɛšīr* (compagnon) ou *s-si* (Monsieur) n'est qu'une forme pour exprimer l'amitié ou la déférence et ne véhiculent aucun contenu propositionnel identifiable. Ces énoncés constituent en soi ce que Goffman appelle les actes confirmatifs.

La dichotomie contenu/relation développée par Kerbrat-Orecchioni donne lieu à une lecture nouvelle des actes de discours. Cela concerne particulièrement le niveau des relations interpersonnelles et des éléments y afférents (représentations identitaires, sociales et idéologiques). Elle met aussi en exergue le double objectif du langage : transmettre des messages et établir des rapports. En effet, le contenu informationnel n'a pas uniquement pour but la transmission

[40] Ce nom est attribué à tout homme inconnu à qui on s'adresse dans la rue ou ailleurs pour demander un service, un renseignement ou autre. C'est une pratique fréquente au Maroc.

d'une idée, mais il met aussi en relief les divers types de relations interpersonnelles. De la sorte, il traduit un code éthique régissant les liens sociaux.

2.2. La communication et le respect des règles

Le deuxième pilier sur lequel se base la politesse linguistique est celui de respect des règles. Cette thèse est analysée entre autres par Searle (1972), Grice (1979) et Goffman (1973). Ces deux derniers sont considérés comme les précurseurs de la politesse linguistique.

2.2.1. Les maximes de Grice

Grice (1979) a introduit dans la théorie pragmatique un ensemble de règles qui régissent l'activité interlocutoire. Ces règles sont appelées « maximes conversationnelles » ou « lois du discours ». Le respect de ces lois assure la réussite de l'acte de communication si les interlocuteurs les acceptent et les suivent ce qui stipule qu'il y a un accord tacite entre les interactants. L'auteur pense que l'échange verbal est régi par un principe fondamental dit *principe de coopération* constituant la base de toute conversation. En effet, il postule que les participants à l'interaction doivent s'efforcer de collaborer de manière rationnelle et associative dans le but de faciliter l'interprétation des énoncés. Grice résume ainsi le principe de coopération : « *Que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptée de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé. Ce qu'on pourrait appeler principe de coopération* »[41].

L'auteur s'applique à démontrer que l'interaction représente un processus foncièrement coopératif. Elle vise la fondation d'un contrat conversationnel, d'un accord, voire une complémentarité entre les interactants. Chacun cherche à

[41]GRICE, P., « Logique et conversation », *Communications*, numéro spécial, Paris, Seuil, 1979, p. 61.

apporter sa contribution à l'édifice construit en commun, dès lors, accepter de s'engager dans une communication, c'est être plus ou moins coopératif.

Les partenaires de l'échange sont donc invités à contribuer à la réussite de cette activité. Ceci se réalise en acceptant la règle de coopération et les autres lois qui en découlent : loi de pertinence, loi de sincérité, loi d'informativité, loi d'exhaustivité et loi de modalité. L'idée de coopération peut être exprimée par quatre catégories liées à la quantité d'information fournie, à sa pertinence, à son caractère véridique et à la manière dont elle est formulée. Grice développe le principe de coopération en maximes conversationnelles qu'il classe en quatre catégories :

1. **Maxime de quantité** : est relative à la quantité d'informations à fournir par le locuteur sans ajout et sans suppression. Elle est explicitée par le biais de deux règles symétriques formulées comme suit : « *que votre contribution contienne autant d'informations qu'il est requis ; que votre contribution ne contienne pas plus d'informations qu'il n'est requis* »[42]. Cela veut dire que chaque participant doit donner autant d'informations que nécessaire et pas plus. Un manque d'informations nuit à la conversation, mais aussi l'exhaustivité peut avoir un effet négatif sur le bon déroulement de l'échange verbal. En effet, l'interaction peut dévier vers des détails dérisoires où les participants peuvent être conduits à tirer des conclusions erronées.
2. **Maxime de qualité** : repose sur la véridicité des informations. Autrement dit, les informations doivent être vraies ou paraître comme telles. Grice précise à ce propos « *que votre contribution soit véridique : n'affirmez pas ce que vous croyez être faux ; n'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves* »[43]. Cela suppose que l'interactant doit être sincère et parle à bon escient, c'est-à-dire d'avoir de bonnes raisons d'affirmer ce qu'il dit et de présenter des preuves pour soutenir ses dires.

[42] *Ibid.*, p. 61.
[43] *Ibid.*, p. 61.

3. **Maxime de relation :** se réfère à la pertinence, c'est-à-dire que ce que dit le locuteur doit correspondre à l'orientation argumentative et au contexte de la conversation. Grice résume la maxime de relation comme suit : « *Parlez à propos* »[44]. Par exemple, si une personne est inquiétée il faudrait la rassurer et l'apaiser et non pas lui demander des explications de son effroi. Le participant à la conversation doit donc adapter son discours à la situation.
4. **Maxime de manière** : comme son nom l'indique, elle ne porte pas sur ce qui est dit, mais sur la façon de le dire. Elle accorde une importance à la forme « *soyez clair : évitez de vous exprimer avec obscurité ; évitez d'être ambigu ; soyez bref, ne soyez pas plus prolixe qu'il n'est nécessaire ; soyez méthodique* »[45]. Notre discours doit être donc clair, bien ordonné et produit de la meilleure manière qui soit.

Selon Grice, le respect de ces règles assure une efficacité parfaite de l'échange d'informations. De là, les maximes conversationnelles se focalisent non seulement sur l'interprétation des énoncés, mais aussi sur le respect des normes de l'interaction qui garantissent une communication active au niveau du contenu et du rapport qui lie les interlocuteurs.

2.2.2. **La microsociologie de Goffman**

La microsociologie de Goffman constitue la pierre angulaire de l'analyse pragmatique des interactions verbales. D'une part, nous y trouvons un courant idéologique très innovant, et d'autre part, elle occupe une place importante parmi les sources théoriques les plus influentes. Le théoricien se concentre sur la vie quotidienne ordinaire des individus. À cet effet, il étudie l'interaction, détermine les aspects sous-jacents et le processus des rituels impliqués dans la vie sociale. Il a conclu, par la suite, que toute personne vit dans un monde de rencontres sociales et participe aux différentes formes de communication. Goffman développe ainsi une conception théâtrale des faits sociaux et fait l'hypothèse

[44] *Ibid.*, p. 61.
[45] *Ibid.*, p. 61,62.

selon laquelle la vie quotidienne est une mise en scène. Autrement dit, les interactants tiennent des rôles spécifiques et s'efforcent de faire bonne figure mutuellement. L'auteur fait observer à ce sujet que :

> *« Chaque individu possède une certaine image de lui-même qu'il s'efforce de faire accepter lors de toute rencontre. La vie sociale ressemble à un répertoire de situations types et les interlocuteurs cherchent avant tout à représenter "un rôle" »*[46].

Dans *Les Rites d'interaction*, Goffman (1974) développe l'hypothèse suivante : pour mieux comprendre le bon fonctionnement des rapports sociaux il s'avère nécessaire de s'intéresser non pas aux personnes ou à leur psychologie, mais aux différents liens qui les unissent en co-présence c'est-à-dire, des relations en face à face. Cette expression de *face à face* peut être perçue, d'un côté, comme des échanges réalisés en situation de co-présence physique ; de l'autre côté, il s'agit d'une allusion à une opposition des faces.

En focalisant son intérêt sociologique sur les interactions face à face, Goffman illustre de manière précise l'organisation de ces interactions autour des rituels communicationnels. Lesdits rituels sont ancrés dans le mode de vie d'une société donnée et favorisent généralement un déroulement harmonieux d'une conversation quotidienne. Pour lui, les gens appliquent des règles sociales présupposant en même temps une compréhension et une vigilance mutuelles pour que personne ne perde la face aux yeux de l'autre. À cet effet, Goffman élabore une théorie des relations sociales basée sur la notion de « face » et de « territoire du moi ».

A. La notion de face

La face constitue un élément ineffaçable de l'identité sociale. Il s'agit de différentes images valorisantes que toute personne cherche à faire respecter dans ses rapports à la société. Chez Goffman la notion de « face » désigne :

[46] GOFFMAN, E., *Façons de parler*, Paris, Minuit, 1987, p. 207.

> *« La valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une des images du moi déclinée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageables »*[47].

La face se diffuse à travers les multiples rencontres, elle prend son ampleur dans les interactions quotidiennes. C'est pourquoi elle compte tellement pour la personne se voyant engager dans la conversation de la protéger des risques qui la menacent comme les reproches et l'excuse.

La théorie de la face se fonde sur deux éléments complémentaires : sauver sa face et ne pas la faire perdre à autrui. Cette notion permet à Goffman de construire un ensemble de lignes de conduite identifiables dans les interactions :

Garder la face : il s'agit de donner à l'interlocuteur une image positive de soi.

Exemple 5 : Un professeur demande à un volontaire de passer au tableau pour résoudre une équation.

L1. *škūn ynoḍ l ṣ-ṣabboṛa ?*	L1. Qui passe au tableau ?	L1. Qui passe au tableau ?
L2. *'anā 'a ustād*	L2. Moi ô professeur.	L2. Moi Monsieur.

Dans cet exemple, le professeur demande aux apprenants si un volontaire veut passer au tableau pour corriger un exercice. Cette demande reflète une intention par laquelle l'enseignant se propose délibérément le but de résoudre l'équation sans obliger l'apprenant à passer au tableau. En conséquence, l'élève qui accepte la proposition garde sa face en donnant à son maître une image positive qu'il attend de lui.

Sauver la face : cette expression se rapporte à une attitude par laquelle une personne réussit à donner à son interlocuteur l'impression qu'elle n'a pas perdu

[47] GOFFMAN, E., *Les Rites d'interaction*, op.cit, p. 9.

sa face. Dans ce sens, l'acte réparateur permet de sauver la face en cas de menace.

Exemple 6 : Dans une salle d'attente, un homme rappelle à une femme que c'est son tour.

L1. *xt-i ṛa ʾanā l-lawwel*	L1. Ma sœur, je suis le premier.	L1. C'est mon tour.
L2. *smeḥ li-yya w llāh ma ṛḍḍit l-bāl*	L2. Excuse-moi, je jure par Dieu que je n'ai pas fait attention.	L2. Excusez-moi.

Cet exemple illustre la stratégie de sauver la face. En effet, dans une salle d'attente, L2 pense que c'est son tour pour passer au bureau de l'administrateur, mais L1 lui rappelle qu'il est le premier. La remarque faite par le locuteur constitue une menace de la face de l'interlocutrice dans la mesure où son acte représente un délit. Ceci pousse L2 à demander le pardon pour sauver sa face et rétablir la relation interpersonnelle.

Donner la face : c'est une stratégie visant à valoriser l'image personnelle de l'autre par des félicitations, des éloges et des encouragements.

Exemple 7 : Une femme félicite la réussite à son neveu.

L1. *mebṛūk n-nažāḥ*	L1. Que la réussite soit bénie.	L1. Félicitations !
L2. *llāh ybār-k fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

À travers les félicitations, L1 donne la face à son interlocuteur. C'est faire en sorte que L2 ait une image personnelle positive.

Perdre la face : c'est une ligne de conduite consistant à faire mauvaise figure, voire ternir son image.

Exemple 8 : Une femme demande à son fils aîné de ne pas se mêler des affaires des enfants.

L1. *nta ṛāžel w ma zāl dāyer ṛāse-k f d-drāri ṣ-ṣġāṛ* L2. Il reste silencieux.	L1. Tu es un homme et tu te mêles des affaires des petits enfants.	L1. Tu es assez grand.

L1 fait remarquer à son interlocuteur (un adolescent) qu'il ne doit pas se mêler des affaires des petits enfants. Face à cette remarque, le destinataire reste silencieux. Il s'agit notamment d'un reproche engendrant une perte de la face qui est synonyme de l'humiliation et de la défaite symbolique puisque L2 n'a pas demandé le pardon pour sauver son image personnelle.

Les lignes de conduite citées supra n'ont pas seulement des influences sur les rapports sociaux, mais ils ont des impacts sur les états mentaux des sujets parlants. Dans cette perspective, Goffman fait le constat suivant :

> *« L'individu a généralement une réponse émotionnelle immédiate à la face que lui fait porter un contact avec les autres : il la soigne ; il s'y "attache". Si la rencontre confirme une image de lui-même qu'il tient pour assurée, cela la laisse assez indifférente. Si les évènements lui font porter une face plus favorable qu'il ne l'espérait, il "se sent bien". Si ses vœux habituels ne sont pas comblés, on s'attend à ce qu'il se sente "mal" ou "blessé". L'attachement à une certaine face, ainsi que le risque de se trahir ou d'être démasqué, expliquent en partie pourquoi tout contact avec les autres est ressenti comme un engagement »*[48].

Il est bien évident que l'enjeu principal de la face est l'identité sociale. Cependant, cette notion se rapporte avant tout à l'état psychique de l'individu. Il s'agit d'un engagement relationnel dans lequel la personne gardant sa face peut ressentir de la fierté et de l'orgueil. Par contre, si quelqu'un la perd, il éprouvera de l'humiliation et de la honte.

[48] *Ibid*., p.10.

B. La notion de territoire du moi

En s'inspirant du monde animal, Goffman fonde une théorie de l'éthologie des relations humaines en se basant sur la notion de « territoire du moi ». Tout comme les êtres vivants qui défendent leurs propriétés privées contre toute intrusion, l'homme aussi possède également son propre domaine. Cette notion de *territoire du moi* trouve son entité dans le concept juridique de *droit* c'est-à-dire, la réserve est revendiquée par une personne comme faisant partie intégrante de sa possession et par conséquent il peut y exercer un droit sans gêne et sans embarras[49]. Tout empiètement ou envahissement de ce territoire serait considéré comme un empêchement et une menace[50].

L'auteur distingue trois formes de territoires : les territoires fixes qui sont géographiquement jalonnés et dépendants d'un seul individu ayant droit comme les champs, les cours et les maisons. Les territoires situationnels faisant partie de l'équipement matériel fixe d'un lieu. Ils sont mis à la disposition des gens en tant que biens d'usage comme les tables de restaurant et les bancs publics. Les réserves égocentriques qui sont les objets entourant l'ayant droit. À ce titre, Goffman cite : l'espace personnel, la place, l'endroit utile, le tour (l'ordre pour recevoir un bien), l'enveloppe (les attributs physiques et les habits), les territoires de possession et les réserves d'information.

- L'espace personnel correspond à la portion d'espace qui nous entoure et constitue une bulle privée, à l'intérieur de laquelle toute pénétration ou tout empiètement sans préavis peut provoquer une manifestation de déplaisir et parfois un retrait. C'est le cas, par exemple, d'être debout ou assis à côté d'un inconnu dans un lieu vide.

---

[49] « *Au centre de l'organisation sociale se trouve le concept de droit et, autour de ce centre, les vicissitudes de la défense de ces droits. On ne peut étudier précisément cette question sans un ensemble de termes reliés. Nous avons le "bien", l'objet ou l'état désiré dont il s'agit ; le "droit", c'est-à-dire le titre de possession, de contrôle, d'usage ou de libre disposition du bien ; "l'ayant droit", c'est-à-dire la partie au nom de laquelle le droit est revendiqué* ». GOFFMAN, E., *La Mise en scène de la vie quotidienne 2, Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973, p. 43.

[50] « *L'empêchement, qui désigne ici l'acte, la substance, les moyens ou les agents par lesquels le droit est menacé* ». *Ibid*., p. 43.

- La place représente un lieu délimité auquel nous avons temporairement droit comme le siège, la cabine téléphonique ou la chaise.
- L'espace utile désigne « *le territoire situé immédiatement autour ou devant un individu et auquel il a droit en raison de besoins matériels évidents* »[51]. C'est le cas où lorsque vous allez au cinéma, il y a plutôt intérêt à ce que personne ne se mette entre vous et l'écran.
- Le tour constitue l'ordre dans lequel l'ayant droit a un intérêt, par rapport aux autres placés dans la même situation. Par exemple, pour bénéficier d'un service dans une administration, nous suivons le principe de tour de rôle, c'est-à-dire que le premier à arriver est le premier à être servi. (excepté les personnes âgées, les femmes enceintes, les malades et les enfants).
- L'enveloppe désigne le corps de l'individu qui constitue la plus petite unité de son territoire. Il indique également l'ensemble des vêtements et d'ornements qui le recouvrent. Chaque partie du corps se voit attribuer une valeur différente de préoccupation selon le contexte. Par exemple, il y a des personnes qui préfèrent voiler les cheveux et d'autres non.
- Les territoires de possession désignent les objets identifiables à un individu et qui sont placés dans son entourage (sac à main, paquet ou autres objets que nous possédons).
- Les réserves d'information englobent les faits qui concernent une personne et qu'elle ne souhaite pas divulguer sans contrôle. Il y a des choses que les individus préfèrent garder pour eux et ils tâchent de se garder de répondre aux gens. Le contenu des sacs, des poches, des courriels, des téléphones et des messages textes peuvent aussi être des réserves d'informations.
- Les domaines réservés de la conversation réfèrent au droit que possède un sujet parlant d'exercer un contrôle sur tout individu pouvant lui adresser la parole. Il en va de même pour un groupe d'individus en conversation. Ces

[51] *Ibid*., p.49.

derniers peuvent protéger leurs discussions de l'intrusion et de l'indiscrétion de personnes extérieures au groupe.

Les territoires présentés par Goffman désignent un ensemble de réserves liées à un individu qu'il doit défendre contre les violations extérieures telles que le coup d'œil, les interférences sonores, les adresses verbales, les heurts corporels, les empiètements, les souillures et les transgressions. Pour ce faire, chacun est appelé à développer des stratégies de marquage de son propre territoire.

En effet, un marqueur signifie qu'un possesseur marque son territoire. Les marqueurs peuvent être sectionnés en deux groupes dont chacun joue un rôle bien déterminé : un rôle d'attribution et un autre de séparation. Suivant cette distinction, Goffman regroupe les différents types de marqueurs comme suit :

- Les marqueurs « centraux », qui concernent la revendication d'objets placés au centre d'un territoire et annoncent sa possession. C'est le cas des drapeaux qui flottent sur un territoire.
- Les marqueurs « de relation » expriment des repères délimitant la nature d'une relation interpersonnelle. Il s'agit, par exemple, d'un contact corporel tel qu'un pied ou une main en contact avec une personne.
- Les marqueurs « d'ensembles » désignent que la personne est en compagnie avec une autre. C'est le cas d'un couple qui va à tel endroit ou fait quelque chose.
- Les marqueurs « de frontières », délimitant la ligne de démarcation de deux territoires adjacents, peuvent entrer dans la catégorie des marqueurs de séparation tels l'accoudoir de théâtre, la ligne de séparation des banques et tous les guichets : douanes, polices, administrations et autres.

La revendication et le marquage d'un territoire ne signifient pas qu'il est assuré. Il est souvent l'objet de menace et de violation comme l'intrusion dans un domaine revendiqué par quelqu'un sans son autorisation (les coups d'œil, le regard, les interférences sonores et les adresses verbales).

C. La théorie des faces

L'auteur forge la théorie des faces sur un engagement mutuel des participants à travers une coopération interactionnelle. C'est le fait de sauver la face du locuteur et préserver celle de l'allocutaire. Il nomme cette coopération « face-work » ou figuration et qu'il définit ainsi :

> *« Par figuration (Face-Work) j'entends désigner tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même). La figuration sert à parier aux "incidents", c'est-à-dire aux évènements dont les implications symboliques sont effectivement un danger pour la face »*[52].

Le « face-work » est considéré notamment comme une condition *sine qua non* à une meilleure relation interactionnelle. Le principe de la figuration se présente comme une norme sociale propre à chaque culture et qui peut être de nature verbale ou non-verbale. Goffman distingue deux types de figuration à savoir l'évitement et la réparation.

C.1. L'évitement

Cette stratégie consiste à s'écarter des *situations* délicates qui peuvent porter atteinte à la face de l'allocutaire. Autrement dit, l'évitement repose sur la prévention et la protection : il s'agit d'éviter de ternir l'image du destinataire en s'abstenant de poser un acte frustrant susceptible d'entraîner une perte de la face. Cette stratégie préventive se concrétise à travers plusieurs procédés que l'auteur présente comme suit :

> *« On écarte les sujets et les activités qui pourraient révéler des éléments contradictoires […] on change d'activité ou de sujets de conversation […] On ne réclame qu'humblement, avec une grande prudence, ou un ton plaisant […] On manifeste du respect et politesse, et on s'assure de bien adresser aux autres les cérémonies qui pourraient leur convenir, on fait preuve de discrétions […] on formule ses réponses avec une prudence*

[52]GOFFMAN, E., *Les Rites d'interaction*, op.cit, p.15.

ambiguë, de façon à préserver la face des autres, sinon leurs intérêts »[53].

La stratégie d'évitement peut être vouée à l'échec dans la mesure où la face de celui qui l'utilise est mise à mal, ceci veut dire qu'il peut la sauver ou la perdre en subissant une défaite symbolique.

Soit l'exemple suivant.

Exemple 9 : Une mère demande à son fils s'il a vu son portefeuille.

L1. *ma bān š li-k bezṭām-i?*	L1. Tu n'as pas vu mon portefeuille ?	L1. Où est mon portefeuille ?
L2. *bḥāl ila ta yḍoq ši ḥed*	L2. C'est comme si quelqu'un frappe à la porte.	L2. Je crois que quelqu'un frappe à la porte.
L1. *wa fīn l-bezṭām ?*	L1. Où est le portefeuille ?	L1. Réponds à ma question.

Dans cet exemple, L1 demande à L2 s'il a vu son portefeuille. L'interlocuteur choisit d'éviter la réponse et de faire la sourde oreille. Or, cette stratégie d'évitement échoue du moment où L1 répète sa demande avec un air soupçonneux. En conséquence, L2 subit une perte de sa face.

C.2. La réparation

L'acte de réparation intervient dans un incident qui risque de perturber la relation entre les interactants. Il vise à faire perdre le caractère offensant d'une action et de lui donner une forme acceptable. Goffman précise que : « *La fonction de l'activité réparatrice est de changer la signification attribuable à un acte, de transformer ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qui peut tenir*

[53] *Ibid*., pp. 18,19.

pour acceptable »[54]. Le procédé de réparation se réalise à travers l'un des trois actes suivants : la justification, l'excuse et la prière.

- **La justification** : c'est un procédé basé sur la stratégie défensive ou le plaidoyer. Il s'agit d'une atténuation voire une annulation des délits.

Exemple 10 : Un professeur reproche à un élève de venir en retard.

L1. *šḥāl hādi f s-sāɛā?*	L1. Quelle heure est-il ?	L1. Quelle heure est-il ?
L2. *ṛa ṭ-ṭobis lli tɛeṭṭel 'a ustād*	L2. C'est l'autobus qui a mis du retard ô professeur.	L2. Excusez-moi d'être en retard, c'est à cause de l'autobus.
L1. *ya llāh zīd*	L1. Allez, entre.	L1. D'accord, entre.

Dans cette séquence, L1 qui est un professeur fait remarquer à l'élève qu'il est en retard au cours. La réaction d'excuse de L2 se manifeste sous forme d'une justification de l'offense, c'est-à-dire que l'offenseur essaie de présenter les raisons qui le font commettre un tel acte *ṛa ṭ-ṭobis lli tɛeṭṭel 'a ustād* (c'est l'autobus qui a mis du retard). Nous remarquons que la stratégie de justification a eu un effet sur la réaction du professeur dans la mesure où il a accepté la raison de l'apprenant et le laisse entrer *ya llāh zīd* (allez, entre).

- **L'excuse** : constitue le moyen le plus répandu pour pallier une erreur interactionnelle. Le locuteur admet la responsabilité et reconnaît le caractère offensant, contrairement à la justification qui considère généralement l'offense comme n'allant pas de soi.

Exemple 11 : Un passant bouscule un autre.

L1. *smeḥ li-yya*	L1. Excuse-moi.	L1. Excusez-moi.

[54] GOFFMAN, E., *La Mise en scène de la vie quotidienne*, op cit, p.113.

L2. *maši muškil*	L2. Ce n'est pas un problème.	L2. Ce n'est rien.

L1, qui a bousculé involontairement L2, lui demande le pardon. L'offensé fait savoir à l'offenseur que le dommage qu'il vient de subir est considéré comme effectivement réparé, c'est-à-dire qu'il accepte la réparation et octroie l'excuse.

- **La prière** : cette stratégie « *consiste à demander à l'offensé potentiel la permission de se livrer à ce qu'il pourrait considérer comme violation de ses droits* »[55]. De cette explication, nous affirmons que le but de la prière est de susciter la tolérance de la personne offensée.

Exemple 12 : Un homme demande un stylo pour remplir un formulaire.

L1. *ɛṭi-ni s-stilu ɛafā-k*	L1. Donne-moi le stylo s'il te plaît ?	L1. Pourriez-vous me prêter le stylo s'il vous plaît ?
L2. *hā-k*	L2. Tiens.	L2. Tenez.
L1. *llāh yeṛḥem l-walidin*	L1. Que Dieu bénisse les parents.	L1. Merci.
L2. *b la žmīl*	L2. Sans reconnaissance.	L2. Pas de quoi.

La demande du stylo constitue une offense du territoire de L2. Pour pallier ce délit, L1 remercie L2 de son acte généreux en priant pour ses parents *llāh yeṛḥem l-walidin* (que Dieu bénisse les parents).

En somme, dans la réalité, les liens entre les interactants ne sont pas souvent ceux de coopération, et que les conflits relationnels peuvent aussi être produits. Cela stipule que la perte de la face entraîne des effets néfastes et engendre une vision négative des conflits relationnels. Ces derniers doivent être perçus, en effet, d'un angle positif, c'est-à-dire qu'ils participent aussi à la

[55] *Ibid*., p.117.

dynamique des relations interpersonnelles. Le point de vue de Goffman, à ce sujet, reste principalement normatif. Pour lui, interagir, c'est respecter les lignes de conduite et les contraintes interactionnelles.

L'acte de communiquer consiste à établir des liens, les maintenir ou les rompre. C'est aussi garder sa face, son territoire et respecter les règles conversationnelles. Ces principes forment, entre autres, les bases de la politesse linguistique. En ce qui concerne les règles de la communication sociale, il faut retenir qu'elles sont diverses. Elles peuvent concerner le contenu des énoncés comme nous l'avons déjà vu chez Grice ; mais elles s'articulent également sur la relation interpersonnelle entre les interactants. C'est le cas des règles de figuration chez Goffman. Ces lignes de conduite, auxquelles doivent obéir les échanges quotidiens, ont été réinvesties par Lakoff.

2.2.3. **Les règles de politesse chez Lakoff (1973)**

Lakoff est considérée comme l'un des premiers chercheurs à aborder la notion de politesse dans la linguistique moderne. En effet, ce domaine scientifique a été dominé par la théorie chomskyenne et la pragmatique était encore à ses débuts en tant que discipline. Lakoff, venant de la tradition de la grammaire transformationnelle, a étudié la notion de l'acceptabilité de la phrase en utilisant seulement une analyse syntaxique, mais elle pense qu'il ne s'agit pas du seul facteur décisif et affirme que :

> *« Nous avons besoin de nous soucier du contexte dans lequel les énoncés ont été produits, à la fois linguistique et non-linguistique ; seulement par appel au contexte nous pourrions tenir compte de l'inacceptabilité des phrases sous certaines conditions, qui dans d'autres conditions étaient irrécusables »*[56]. (C'est nous qui traduisons)

[56] « *we need to worry about the context in which utterances were uttered, both linguistic and non-linguistic; only by appeal to context could we account for the unacceptability under some conditions of sentences, which under other conditions were unexceptionable* ». LAKOFF, R., « The logic of politeness: Or, minding your p's and q's », *Papers from the 9th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago Linguistic Society, 1973, pp, 292-305, p. 292.

Même si elle n'a pas encore établi une théorie de la politesse linguistique, Lakoff a exposé ses idées antérieures sur cette notion dans son article *Language in context*[57]. Elle a reconnu que les dispositifs linguistiques pour exprimer la politesse varient d'une langue à une autre. Toutefois, nous pouvons rencontrer des formes de civilité communes apparaissant dans toutes les cultures.

L'intérêt de Lakoff pour la politesse est donc basé sur le fait qu'elle ne croit pas à la pertinence de l'approche syntaxique chomskyenne. En effet, nous ne pouvons pas décrire ou expliquer de larges segments d'une langue donnée en n'ayant recours qu'à des facteurs syntaxiques. Donc, il est essentiel de prendre en compte le contexte extralinguistique comme le statut des interactants et le type de situation sociale dans laquelle ils se retrouvent. Lakoff a discuté la politesse linguistique dans plusieurs de ses écrits entre 1972 et 1990. En effet, l'auteure a proposé ses règles dans *La logique de la politesse* et les a entamées à nouveau, avec de légères modifications, dans *La Langue et la place de la Femme* [58] où elle a traité la question de l'inégalité entre les sexes dans l'utilisation de la langue. Elle se demande pourquoi les femmes sont censées être plus *polies* que les hommes, et pourquoi il est jugé nécessaire pour les hommes d'être plus *polis* en présence des femmes.

Dans la perspective des travaux de recherche entamée par l'École de Palo Alto sur la communication humaine, Lakoff voit que l'acte communicatif remplit deux fonctions majeures. D'une part, il s'agit de transmettre des informations et d'autre part, il sert à établir et à maintenir la relation interpersonnelle. La double fonction analysée par Lakoff suppose que toute énonciation est régie par deux règles : (soyez clair) et (soyez poli). La première règle (celle de la clarté) est relative à la fonction informative du langage. Quant à la seconde (celle de la politesse), elle porte sur la relation que le locuteur souhaite établir et entretenir

[57] LAKOFF, R., « Language in Context », *Language*, Vol. 48, No. 4, publié par Linguistic Society of America (Dec., 1972), pp. 907-927.
[58] LAKOFF, R., *Language and Woman's place.* New York, London, Harper & Row, 1973.

avec son partenaire. Dans ce cadre, Lakoff approuve les règles de conversation de Grice (principe de coopération) (voir les maximes de Grice).

Lakoff affirme que lorsqu'il y a conflit entre clarté et politesse, dans la plupart des cas, c'est la politesse qui l'emporte, car éviter l'offense est plus prioritaire que de parvenir à la clarté. Dans la plupart des conversations informelles, la transmission des idées importantes est secondaire puisque ce qui compte c'est le renforcement des relations. À contrario, dans les situations formelles telles que des interactions d'affaires, ou des conférences académiques, les règles de conversation ont tendance à être en vigueur. L'auteur suggère ainsi que certains discours sont plus axés sur la politesse et d'autres sont plus basés sur l'information.

Si l'objectif de la communication est de transmettre une information ou une pensée du locuteur, celui-ci se contentera de la première règle (soyez clair) plutôt que sur la seconde (soyez poli). Si ce but est, au contraire, d'établir et de renforcer la relation interpersonnelle, le destinateur s'appuiera sur l'expression de la politesse. Lakoff fonde alors l'hypothèse d'un *continuum* entre les deux règles. Pourtant, l'une peut prendre nettement le pas sur l'autre dans certaines situations.

En plus de la distinction entre la règle de clarté et celle de politesse, Lakoff divise le discours en deux types : un discours informationnel et un discours relationnel. Le premier a explicitement pour but de transmettre un message, une information ; et obéit ainsi à la norme de la clarté. Le second est orienté vers l'interaction elle-même et il est régi par trois règles de politesse : la règle de *ne point imposer*, celle de *laisser le choix à l'allocutaire* ou *l'optionalité* et celle de mettre *l'allocutaire à l'aise, être amical*.

La philosophie du langage considère la première règle comme un acte directif. Il s'agit du bannissement de tout acte consistant à imposer un point de vue parce que l'imposition est une atteinte à la face d'autrui. Quant à la

deuxième, elle est considérée comme le résultat logique de la première. Elle consiste à donner le libre choix à l'interlocuteur. La troisième règle porte sur l'aspect relationnel en situation du discours, c'est-à-dire, il faut être aimable avec l'allocutaire et faire bonne image auprès de lui.

Lakoff pense que les règles de politesse sont universelles, mais elle reconnaît que les coutumes varient d'un pays à l'autre et qu'elles suivent les divers ordres de priorité dans les différentes cultures. L'objectif des règles de Lakoff est de rendre la relation en interaction plus harmonieuse.

2.2.4. **Les principes de politesse de Leech (1983)**

Le modèle de la politesse de Leech est basé sur ce qu'il nomme « la rhétorique interpersonnelle ». L'auteur explique que : « *le terme rhétorique, dans ce contexte, est focalisé sur une situation de parole axée sur un objectif, dans laquelle le locuteur utilise le langage pour produire un effet particulier chez l'interlocuteur* »[59] (C'est nous qui traduisons). Cette approche pragmatique est considérée comme un cadre référentiel pour la rhétorique conversationnelle. Elle concerne les principes orientant le comportement interactionnel en vue de certains objectifs. Selon les buts visés, la rhétorique peut englober deux niveaux d'analyse : la rhétorique de l'illocutoire et celle de l'interpersonnel. La première est fondée sur l'usage des actes de langage en interaction. Quant à la seconde, elle relève d'une nature sociale et porte essentiellement sur les maximes de politesse.

La pragmatique du discours chez Leech se rapporte à deux principes : le principe de coopération et celui de politesse. Le premier, emprunté à Grice, porte sur ce que dit le locuteur, c'est-à-dire sur le contenu de l'énoncé. Quant au second, il vise la préservation de l'harmonie dans l'échange entre les interactants.

[59] « *The point about the term rhetoric, in this context, is the focus it places on a goal-oriented speech situation, in which s uses language in order to produce a particular effect in the mind of h*». LEECH, G., *Principles of pragmatics*. London, England: Longman, 1983, p. 15.

Dans le cadre de la pragmatique de l'interpersonnel, Leech opte pour les notions de *coût* et de *bénéfice*. Le coût renvoie à ce que perd un individu dans une transaction ; et le bénéfice est équivalent à ce qu'il gagne. L'auteur formule le principe général de la politesse comme suit :

> *« Sous sa forme négative "Minimiser (autre chose étant égale) l'expression des croyances impolies", et il y a une version positive correspondante "Maximiser (autre chose étant égale) l'expression des croyances polies" qui est un peu moins importante »*[60]. (C'est nous qui traduisons)

Le principe de politesse mentionné ci-dessus donne lieu à six maximes que Leech représente dans la figure suivante.

Figure 2 : Maximes de politesse de Leech[61]

Maximes	**Politesse négative**	**Politesse positive**
	Minimiser	Maximiser
Tact	Les coûts pour autrui	Les bénéfices pour autrui
Générosité	Les bénéfices pour soi	Les bénéfices pour autrui
Approbation	La critique de l'autre	L'éloge de l'autre
Modestie	L'éloge de soi	L'autocritique
Accord	Le désaccord avec l'autre	L'accord avec l'autre
Sympathie	L'antipathie	La sympathie

[60] « *In its negative form "Minimize (other thing being equal) the expression of impolite beliefs", and there is a corresponding positive version "Maximize (other thing being equal) the expression of polite beliefs" which is some what less important* ». *Ibid.,* p. 81.
[61] *Ibid.,* p. 132.

Le tableau présente deux stratégies de politesse : les stratégies allocentrées ou qui se focalisent sur l'allocutaire et celles qui sont orientées vers le locuteur (auto-centrées). L'auteur fait constater que les maximes n'influencent pas les comportements interactionnels de la même façon de sorte que les maximes les plus contraignantes sont celles qui régissent les comportements allo-centrés.

Le théoricien introduit par ailleurs une autre dichotomie : la politesse absolue et la politesse relative. La première se base sur l'existence universelle d'un ensemble d'actes considérés comme polis ou impolis. Ce type, à son tour, possède deux versants : la politesse négative et la politesse positive. La première consiste à minimiser l'expression de l'impolitesse et la deuxième sert à maximiser la manifestation de la politesse. La politesse relative, quant à elle, correspond à la nature et au type de relation unissant les participants à l'interaction.

Si Leech adopte les maximes conversationnelles de Grice comme un cadre référentiel de son approche de la politesse, cette notion sera revisitée postérieurement par les travaux de Brown et Levinson.

2.2.5. **Le modèle de Brown et Levinson (1987)**

La théorie de la politesse de Brown et Levinson a été abordée pour la première fois en 1978 dans *Questions and Politeness : Strategies in Social Interaction.* En 1987 elle a été rééditée dans *Politeness : Some universals in language usage*. Malgré les critiques adressées à leur théorie, elle reste une base de référence incontournable pour plusieurs linguistes.

L'approche de Brown et Levinson est différente de celles de Leech et de Lakoff. Avant de discuter cette théorie, nous allons mettre en évidence les dissemblances qui la différencient de celles qui la précèdent.

De prime abord, les chercheurs ont adopté les maximes de Grice dans leurs théories de la politesse. De même, Lakoff et Leech ont accepté le principe de

coopération et ont proposé les principes de la politesse comme une extension des maximes de Grice. Brown et Levinson ont également reconnu ces maximes comme étant des règles rationnelles et efficaces dans la conversation, et ils les ont utilisées comme un tremplin pour le développement de leur nouvelle approche.

Ensuite, il y avait un passage des normes de « l'usage de la langue » vers les principes de « l'interaction sociale ». Lakoff et Leech, en se basant essentiellement sur la pragmatique, restent axés sur l'élucidation des règles régissant l'usage de la langue. Ils étaient tous les deux concernés par les facteurs contextuels, mais le début de la pragmatique a été caractérisé par l'approche « logico-philosophique » ayant tendance à négliger le fait que tous les actes de communication doivent inévitablement être d'ordre social. Par conséquent, elle ne parvient pas à tenir compte, de manière satisfaisante, des facteurs tels que le contexte de la situation, la relation sociale des interlocuteurs et de l'identité culturelle qui sont des bases indispensables à une communication réussie. En revanche, Brown et Levinson sont bien conscients que l'usage de la langue et les relations sociales sont inséparables et affirment que

> *« Les principes d'usage de la langue peuvent coïncider en grande partie avec la découverte des principes à partir desquels les relations sociales, dans leur aspect interactionnel, sont construites : dimensions par lesquelles les individus parviennent à se joindre aux autres de façons particulières »*[62]. (C'est nous qui traduisons)

Brown et Levinson visent à établir une théorie de la politesse qui fournira une explication non seulement aux principes d'usage de la langue, mais également aux normes de la relation sociale en interaction. Par conséquent, la politesse dans la théorie de Brown et Levinson est très discutée dans l'arène de la pragmatique.

[62] « *The principles of language usage may be largely coincident with discovering the principles out of which social relationships, in their interactional aspect, are constructed: dimensions by which individuals manage to relate to others in particular ways* ». BROWN, P & LEVINSON, S., *Politeness: Some Universals in Language Usage*. Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 55.

Les deux auteurs se sont engagés, en outre, à établir des principes pragmatiques universels de la politesse et ont indiqué expressément que leurs objectifs étaient de découvrir « *quelques principes d'un système universel du "type" social* » [63] (C'est nous qui traduisons). Lakoff et Leech avaient également le même but, mais ils n'avaient pas exprimé explicitement que leurs principes étaient universels même si leur théorie avait traité des éléments spécifiques à la culture.

Enfin, Lakoff et Leech ont amorcé la politesse dans le cadre de règles ou de principes pragmatiques tandis que Brown et Levinson ont visé la motivation des interlocuteurs sur l'usage de la politesse. De ce fait, ils ont introduit la notion de « face » empruntée à l'anthropologie et à la sociologie (Durkheim, Goffman) et l'ont utilisée comme l'un des concepts clés pour expliquer cette motivation et chercher à définir la politesse comme des *stratégies pour sauver la face*. Brown et Levinson ont mis ainsi en place une approche basée sur la pragmatique.

A. La théorie de la politesse de Brown et Levinson (1987)

Brown et Levinson ont divisé leur travail en deux parties : la première est consacrée à la théorie de la politesse, son concept fondamental, sa définition et l'utilisation de l'interaction dans la pratique langagière. La deuxième partie consiste à employer les stratégies de politesse avec des exemples en trois langues qui sont socialement et culturellement distinctes.

Dans la partie théorique, les deux auteurs commencent par présenter leur conception de la politesse qui se fonde sur *la personne modèle* (Model Person) consistant en fait que le locuteur natif d'une langue naturelle possède deux caractéristiques principales : la rationalité et la face. D'un côté, en tant que sujet rationnel, le locuteur choisit un moyen spécifique pour atteindre des objectifs précis dans l'interaction sociale. De l'autre côté, le destinateur a une face composée de deux versants : positif et négatif, constituant deux aspects différents

[63] « *some principles of a universal yet a social "sort"* ». *Ibid*., p. 56.

d'une même entité. Les recherches de Brown et Levinson sont ainsi une référence centrale en matière de la politesse linguistique. Ils s'inspirent directement des travaux de Goffman surtout en ce qui concerne les concepts de territoire et de face. Ce modèle peut être résumé en deux notions principales : la dichotomie face positive/négative et les actes menaçants pour la face (Face Threatening Acts).

La face positive : il s'agit de l'équivalent de la face chez Goffman et correspond à « *l'image de soi ou la "personnalité" positive (incluant crucialement le désir que cette image de soi soit appréciée et approuvée) revendiquée par les interactants* »[64] (C'est nous qui traduisons). Cela stipule que la face positive représente l'image publique de soi et dépend essentiellement des autres interactants. Elle renvoie à la personnalité et aux qualités que chacun possède, et qu'il estime être apprécié et reconnu, voire approuvé. Kerbrat-Orecchioni précise que la face positive « *correspond en gros au narcissisme, et à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction* »[65].

La face négative : équivaut aux « territoires du moi » envisagés par Goffman. Elle désigne « *la revendication basique des territoires, des réserves personnelles, des droits à la non-distraction - c'est-à-dire, à la liberté d'action et à la liberté de l'imposition* »[66] (C'est nous qui traduisons). Autrement dit, la face négative renvoie au choix dont jouit l'individu, à son territoire personnel, qu'il soit corporel, spatial ou temporel.

Pour illustrer ces deux notions, nous présentons l'exemple suivant : dans un café A se rend compte qu'il n'a pas de quoi payer les boissons. Il a le choix entre

---

[64] « *The positive consistent self-image or "personality" (crucially including the desire that this self-image be appreciated and approved of) claimed by interactants* ». *Ibid*., p. 61.
[65]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales,* Tome II, Paris, Armand colin, 1992, p. 168.
[66] « *The basic claim to territories, personal preserves, rights to non-distraction — i.e. to freedom of action and freedom from imposition*». BROWN, P & LEVINSON, P., *Politeness: SomeUniversals in Language Usage,* op.cit, p. 61.

deux stratégies relatives à la face. Pour la face positive, il peut imaginer une expression du type « ce serait gentil que tu m'offres la boisson ». Dans ce cas A valorise B par l'emploi du terme (gentil), c'est-à-dire qu'il présente une bonne image de son allocutaire. Pour la face négative, il pourrait dire « Je suis désolé, mais tu pourrais payer les boissons, je n'ai pas d'argent sur moi ». Le fait que le locuteur demande à son interlocuteur de se charger du paiement constitue un empiètement du territoire de ce dernier.

À ces deux *faces* est associé ce que nomment Brown & Levinson un *désir* « *want* »[67].

- **Le désir associé à la face positive** de l'individu correspond à son souhait que ses qualités personnelles soient reconnues et enviées, par quelques personnes.
- **Le désir associé à la face négative** de l'individu convient au souhait de ne pas voir sa liberté d'action restreinte, que son territoire reste intact et ne subisse pas de violation.

La face positive et la face négative, spécifiques à chacun de nous, sont protégées par la personne, car pour l'une comme pour l'autre, il existe continuellement des menaces potentielles. Brown et Levinson les appellent *Face Threatening Acts* ou actes menaçants pour la face ; expression popularisée sous la forme abrégée de FTA(s) qui sont définis comme « *Actes qui, de par leur nature, vont à l'encontre des désirs de la face du destinataire et/ou du locuteur* » [68](C'est nous qui traduisons). Selon la face menacée de chacun des interactants, les actes de discours se répartissent en quatre classes :

- Actes menaçants pour la face négative du locuteur : émettre des promesses, remercier, accepter des offres ou même offrir à contrecœur.

[67] *Ibid*., p. 62.
[68] « *Acts that by their nature run contrary to the face wants of the addressee and/or of the speaker*». *Ibid*., p. 65.

Exemple 13 : Un apprenant promet de faire correctement l'exercice.

L1. *l-meṛṛā ž-žāyyā ġādi nṣawweb-o*	L1. La prochaine fois, je le ferai correctement.	L1. La prochaine fois, ce sera juste.
L2. *mezyān*	L2. Bien.	L2. Bien.

Cet échange illustre la promesse par laquelle un apprenant propose d'effectuer un acte susceptible de ne pas léser son propre territoire dans la mesure où il promet de résoudre correctement l'exercice.

- Actes menaçants pour la face positive du locuteur : c'est le cas des comportements auto-dégradants comme l'aveu, l'excuse, accepter un compliment, avouer sa culpabilité, le manque de contrôle sur ses émotions et ses manifestations physiques.

Exemple 14 : Un homme avoue sa responsabilité d'un acte négatif.

L1. *'anā lli dert-hā b yedd-i*	L1. C'est moi qui l'ai fait de mes mains.	L1. J'en suis le responsable.

L'acte de l'aveu de sa culpabilité menace la face positive du destinateur dans la mesure où il éprouve du regret.

- Actes menaçants pour la face négative de l'allocutaire : il s'agit par exemple de questions indiscrètes, d'actes directifs comme l'ordre, la requête et l'interdiction.

Exemple 15 : Une mère demande à son fils d'ouvrir la porte.

L1. *sīr ḥel l-bāb*	L1. Va ouvrir la porte.	L1. Ouvre la porte.

L'ordre donné par la mère à son fils constitue un acte menaçant pour la face négative du destinataire. En effet, il constitue une tentative de la part de la locutrice de faire agir le locuteur en exprimant un degré de contrainte. Ainsi, la mère met son fils dans l'obligation de réaliser une action (l'ouverture de la

porte). L'acte de l'ordre est considéré comme un empiètement sur le territoire du destinataire qui peut l'interpréter comme une démonstration d'un exercice de pouvoir ou de contrôle.

- Actes menaçants pour la face positive de l'allocutaire : ce sont les actes qui risquent de mettre en péril le narcissisme d'autrui comme la critique, le reproche, l'insulte et le sarcasme qui sont considérés plus ou moins comme des agressions.

Exemple 16 : Une femme reproche à son mari de commettre un geste inapproprié.

L1. *ma kān š ɛli-k ddir hakka*	L1. Tu n'aurais pas dû faire ça.	L1. Ton geste était inapproprié.

Le reproche de la femme à son mari va certainement toucher son narcissisme et créer en lui un ressenti négatif, celui du regret.

La théorie de politesse élaborée par Brown et Levinson repose sur l'idée que tout individu est poussé par le désir de préserver son territoire et sa face. Or, ce désir est souvent contrarié dans la vie quotidienne dans la mesure où la majorité des actes de discours que nous sommes amenés à accomplir sont éventuellement menaçants pour telle ou telle des faces en présence. Ainsi, l'ordre menace la face négative de son destinataire (son territoire), le reproche sa face positive (son narcissisme) et la promesse menace la face négative de son auteur et l'aveu sa face positive. Actes qui sont à ce titre des FTAs. Dans ce contexte, nous pouvons nous demander comment les sujets parviendront à concilier les exigences de leur face alors que, la plupart des actes de discours sont susceptibles de menacer l'une ou l'autre. Goffman répond à cette question et propose que les sujets parlants doivent effectuer un incessant travail de face.

Brown et Levinson considèrent la figuration comme une forme de la politesse. Dans ce cadre, elle apparaît comme un outil efficace pour concilier le besoin mutuel de préservation de la face menacée au cours de l'interaction.

B. Les stratégies de politesse

Brown et Levinson proposent une taxinomie de cinq macro-stratégies pour une conduite essentiellement centrée sur la préservation de la face.

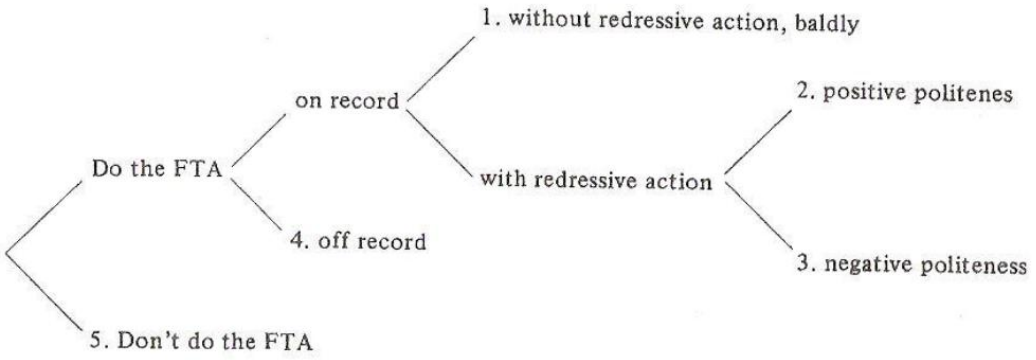

Figure 3 : Les stratégies de politesse de Brown et Levinson[69]

Le schéma ci-dessus représente un ensemble de cinq stratégies hiérarchisées. Les auteurs estiment que le choix de ces stratégies est déterminé par le contexte de l'interaction.

1. Accomplir le FTA sans action réparatrice. Le locuteur peut choisir cette stratégie s'il s'agit d'une urgence, par exemple dans le cas où un passant bouscule un autre, l'offensé peut dire *šuf geddāme-k* (regarde devant toi) ou s'il veut porter atteinte à la face de son allocutaire comme dans le cas où il détient beaucoup de pouvoir par rapport à son destinataire. Il maximise la menace par l'absence de réparation.

Exemple 17 : Un patron reproche un ouvrier.

L1. *wāš hādi xedmā* ?	L1. Est-ce un travail ?	L1. Ce n'est pas un bon travail.

2. La politesse positive est orientée vers la satisfaction de la face positive de l'allocutaire et désigne la production d'actes intrinsèquement polis. Elle vise à lui

[69] BROWN, P & LEVINSON, S., *Politeness: Some Universals in Language Usage*, op. cit, p. 69.

manifester de l'attention, de la prévenance et de l'approbation. En conséquence, les actes relevant de la politesse positive peuvent avoir pour fonction de chercher l'accord et d'éviter d'inclure le désaccord dans l'activité et de tenir compte des désirs de l'autre. Kerbrat-Orecchioni considère qu'elle est alors « *productionniste* »[70]. Brown et Levinson précisent que :

> *« La politesse positive est adressée directement à la face positive du destinataire, son souhait perpétuel que ses désirs (ou les actions/acquisitions/valeurs qui s'y rapportent) doivent être considérés comme souhaitables. La réparation consiste en partie à satisfaire ce souhait en exprimant que ses propres désirs (ou certains d'entre eux) sont à certains égards semblables aux désirs du destinataire »*[71] (C'est nous qui traduisons).

Nous pouvons mentionner dans cette catégorie le compliment, le vœu et les remerciements qui traduisent une sorte d'intérêt envers le destinataire.

Exemple 18 : Un jeune homme complimente la nouvelle tenue de son ami.

L1. *žāte-k zwīna hād l-qamiža*	L1. Ça te va bien cette chemise.	L1. Cette chemise est jolie.
L2. *tbāṛek llāh ɛli-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

Dans cet extrait, L1 complimente la nouvelle chemise de L2. En fait, l'expression *žāte-k zwīna* (ça te va bien) vise à satisfaire la face positive du destinataire. De son côté, L2 accepte ce compliment et remercie L1 de son acte flatteur *tbāṛek llāh ɛli-k* (que Dieu te bénisse).

3. La politesse négative est constituée de stratégies réparatrices orientées vers la face négative de l'interlocuteur et exprime le respect envers autrui. C'est le cas notamment de l'excuse (*smeḥ li-yya* / excusez-moi).

---

[70] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, op.cit, p. 198.

[71] « *Positive politeness is dressed directly to addressee's positive face, his perennial desire that his wants (or the actions / acquisitions / values relating from them) should be thought of as desirable. Redress consists partially satisfying that desire by communicating that one's own wants (or some of them) are in some respects similar to the addressee's wants* ». BROWN, P & LEVINSON, S., *Politeness: Some Universals in Language Usage*, op.cit, p. 101.

4. La réalisation indirecte du FTA se manifeste quand un locuteur cherche à l'accomplir sans assumer la responsabilité de cet acte. Par conséquent, il s'exprime de manière vague, ambiguë, voire contradictoire, vu que nous nous retrouvons devant une pluralité d'interprétations possibles de l'énoncé. Les présuppositions et les questions rhétoriques sont également des exemples de stratégies qui permettent de réaliser le FTA de façon indirecte. Pour illustrer cette catégorie, nous présentons l'exemple suivant.

Exemple 19

1. kāyen l-berd bezzāf	Il y a trop de froid.	Il fait très froid.
2. sedd š-šeṛžem	Ferme la fenêtre.	Ferme la fenêtre.

Le premier énoncé, qui est une assertion, semble moins contraignant que le second qui se présente sous la forme d'une injonction. Cette sorte d'atténuation qu'est la formulation indirecte permet d'adoucir le caractère offensant de ce FTA.

5. Ne pas accomplir le FTA. Il arrive que la menace du FTA soit si gênante que le locuteur choisit de ne pas l'accomplir du tout. Cette stratégie se ramène aux procédés d'évitement de Goffman dont le but est de s'abstenir de réaliser un acte menaçant.

Bien que le modèle de politesse de Brown et Levinson soit plus complet, il a fait l'objet de plusieurs critiques qui lui reprochent de développer essentiellement les notions d'acte menaçant des deux faces : positive et négative.

C. Critiques du modèle de Brown et Levinson

Parmi les critiques adressées au modèle de Brown et Levinson, nous citons celle d'Alberdi Urquizu (2009) qui qualifie l'approche d'« *ethnocentrique* »[72]

[72] URQUIZU, A., « Politesse, impolitesse, auto-politesse : Janus revisité », *Çédille revista de estudios franceses*, No 5, 24-55. 2009. p. 31.

dans la mesure où le modèle est adapté à l'identité anglo-saxonne. Or, la politesse se caractérise par son aspect universel et ses manifestations sont principalement culturelles.

Une autre critique touche la notion de face avec ses deux versants : positive et négative, posant ainsi le problème de confusion avec le point de vue de Goffman. En outre, les deux auteurs s'intéressent uniquement aux comportements verbaux ; or la communication humaine a un caractère multicanal et multimodal.

Plusieurs linguistes comme Locher (2004) et Fraser (1990) ont reproché la considération selon laquelle une forme langagière ou un énoncé serait intrinsèquement impoli comme le prétendent Brown & Levinson. C'est plutôt le contexte qui est nécessaire de prendre en compte lorsqu'il s'agit d'évaluer la nature d'un FTA. De plus, la classification des stratégies proposées par Brown & Levinson serait insatisfaisante dans la mesure où elle paraît « *anarchique et arbitraire* »[73]. En effet, nous remarquons une certaine opacité et un manque de cohérence, ainsi que la répétition des stratégies dans les différentes catégories.

De son côté, Locher (2004) voit que la faiblesse du modèle de Brown et Levinson est due au fait d'avoir considéré les actes de langage indirects comme étant l'expression de la politesse. Or, ils peuvent paradoxalement exprimer l'impolitesse même s'ils visent à atténuer les énoncés directifs.

Malgré ces critiques, le modèle développé par Brown & Levinson demeure le système descriptif du phénomène de la politesse le plus fonctionnel et le plus complet. Il a le mérite d'avoir souligné l'importance de la notion d'acte menaçant. Kerbrat-Orecchioni rappelle que

> *« L'originalité du travail de Brown et Levinson consiste finalement surtout à croiser Searle et Goffman, c'est-à-dire à "recycler" la notion classique d'acte de langage en envisageant*

[73] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales* Tome II, op.cit, p. 177.

ces actes par rapport aux effets qu'ils peuvent avoir sur les faces des parties en présence, rendant du même coup cette notion apte à servir de base à une théorie nouvelle de la politesse »[74].

L'autre contribution de Brown et Levinson consiste à mettre en relation les notions de face et de territoire du moi que Goffman considérait comme des entités indépendantes. Rappelons que ce modèle a envisagé les actes de langage sous l'aspect négatif seulement, d'où l'expression d'une vision pessimiste de la communication. Cela a permis à des chercheurs de se baser sur ce cadre de référence pour élaborer d'autres modèles plus pertinents comme celui de Kerbrat-Orecchioni.

2.2.6. **L'aménagement de la théorie de politesse de Brown et Levinson**

Kerbrat-Orecchioni revisite le modèle de politesse de Leech et de Brown et Levinson en tirant profit des travaux antérieurs. Elle constate alors qu'il y a un déséquilibre et que les actes « non-menaçants » pour la face et le territoire ne sont pas traités. Certes, la communication n'est pas toujours positive, elle peut avoir aussi un caractère négatif qui paraît se dégager de cette conception de la politesse selon laquelle les intéractants seraient « *Susceptibles d'être à tout instant assaillis par des FTAs en tous genres, donc proprement obsédés par toutes ces menaces qui planent sur leurs têtes et montant sans désemparer la garde autour de leur territoire et de leur face* »[75].

Il est certes vrai que certains de nos actes sont parfois susceptibles de froisser la face de notre interlocuteur, mais nous ne pouvons pas considérer toujours le contenu d'une conversation comme une menace, même dans le cas de l'absence totale des FTAs. Souvent, le locuteur a l'intention de « polir » la face sans qu'il y ait des périls à réparer. Ces actes flatteurs et valorisants constituent

[74]KERBRAT-ORECCHIONI, C., « Politesse en deçà des Pyrénées, impolitesse au-delà : retour sur la question de l'universalité de la (théorie de la) politesse », *Marges Linguistiques*, Mai 2002, p. 3, numéro. En ligne : http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/documents/MargesKerbrat.pdf. Consulté le 11-07-2017

[75]KERBRAT-ORECCHIONI, C., « La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue », *Cahier de linguistique française*, No 16, pp, 69-88, 1995, p, 75.

ce que Kerbrat-Orecchioni appelle des anti-FTAs ou plus exactement des *Face Flattering Acts (FFAs)*, une mention très importante qu'elle pose à la base de sa distinction entre politesse positive et politesse négative.

A. La notion de FFA

Le modèle de politesse de Brown et Levinson est fondé essentiellement sur la notion d'acte menaçant, ce qui engendre une vision pessimiste de l'interaction. Pour Kerbrat-Orecchioni, les actes de discours ne peuvent pas être considérés uniquement comme potentiellement menaçants. Il y en a d'autres qui ont pour objectif de valoriser la face du locuteur ou de l'interlocuteur. Ces actes sont dits actes flatteurs (FFAs). Dans ce sens, Kerbrat-Orecchioni précise que :

> *« Or si de nombreux actes de langage sont en effet potentiellement menaçants pour les faces des interlocuteurs, il en est qui sont plutôt valorisants pour ces mêmes faces, comme le compliment ou la congratulation, le remerciement ou le vœu. Pour en rendre compte, il semble indispensable d'introduire dans le modèle théorique un terme supplémentaire pour désigner ces actes qui sont en quelque sorte le pendant positif des FTAs, et qui sont plutôt valorisants pour les faces. Nous avons proposé celui de Face Flattering Acts (FFAs), actes "flatteurs pour les faces", "flatteurs" devrait être pris au sens de "valorisant" »*[76].

Cette précision du linguiste française permet d'envisager tout acte de langage selon l'effet produit. Ainsi, le FTA désigne une action susceptible de produire un effet négatif, alors que le FFA signifie un acte valorisant pour la face. La notion de FFA possède deux apports essentiels : elle permet d'un côté de fonder une vision normale et équilibrée des actes de discours, désormais considéré comme des rapports coopératifs et/ou conflictuels. De l'autre côté, elle débouche sur la redéfinition des notions de politesse positive et de politesse négative conceptualisée par Brown et Levinson.

[76]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, op.cit, p. 196.

B. La politesse positive et la politesse négative

La notion de politesse positive et négative de Brown et Levinson se fonde principalement sur les concepts de FTA et de faces positive et négative. Kerbrat-Orecchioni les redéfinit selon l'angle de la nature de l'effet produit et non pas sur le type de face :

> *« La politesse négative peut être de nature abstentionniste ou compensatoire : elle consiste à éviter de produire un FTA, ou d'en adoucir par quelque procédé la réalisation ; ce qui revient à dire à son partenaire d'interaction (en dépit de certaines apparences) "je ne veux pas te faire de mal". La politesse positive est de nature productionniste au contraire : elle consiste à accomplir quelque FFA, éventuellement renforcé ; ce qui revient à dire à son partenaire : "je te veux du bien" »*[77].

Kerbrat-Orecchioni fait la distinction entre les deux versants de la politesse. La politesse négative équivaut aux rites d'évitement et à l'activité réparatrice chez Goffman. Elle se concrétise soit par l'abstention, soit par la réparation en cas de FTAs. Quant à la politesse positive, elle consiste à accomplir un FFA sans recourir à la fonction réparatrice. Cette redéfinition ouvre la voie à un ensemble de procédés par lesquels les participants atténuent leurs actes ou renforcent leurs FFAs.

C. Les principes A-orientés et L-orientés

L'autre élément du modèle de Brown et Levinson revisité est l'actualisation des principes A-orientés et L-orientés où **A** signifie l'allocutaire et **L** le locuteur. C'est l'ensemble des comportements que le locuteur **L** doit adopter envers son allocutaire **A** et envers lui-même. Pour Kerbrat-Orecchioni, les principes A-orientés sont propices à la face du destinataire parce qu'ils font partie de la politesse avec ses deux aspects : négatif et positif.

La politesse négative consiste à éviter ou à atténuer les menaces FTAs envers le destinataire (éviter de donner les ordres, de réfuter d'une manière

[77] *Ibid.*, p. 198.

radicale ou de faire des remarques agressives). Quant à la politesse positive, elle traite des anti-menaces FFA envers les deux faces : négative et positive de l'allocutaire (complimenter et manifester l'accord).

En revanche, les principes L-orientés se présentent comme étant défavorables pour le destinateur en dévalorisant sa propre face et en entravant son auto-déférence. Ils consistent à éviter ou atténuer les menaces envers la face du locuteur et aussi à sauvegarder autant que possible son territoire des intrusions. L'approche de Kerbrat-Orecchioni, à l'opposé du modèle Brown et Levinson, prend en considération les deux instances de l'activité interlocutive à savoir le locuteur et l'allocutaire ; mais elle privilégie les conduites centrées sur autrui. En d'autres termes, il faut se montrer poli et valoriser la face de l'interlocuteur afin de conserver l'harmonie de la relation interpersonnelle.

Cette identification de la politesse se base sur une conception individualiste de la face. Cependant, la face ne présente-t-elle pas aussi l'image de la société ? La préservation de sa face personnelle peut être vue aussi comme un devoir, car, tout individu est le reflet de l'image collective de sa société. En effet, chacun possède une face personnelle et une autre collective, construite par le biais des relations qu'il entretient avec certaines instances sociales. Dans ce contexte, certaines études postérieures, en particulier celle de Zheng (1998) montrent que les conduites auto-centrées occupent une part importante dans les relations de faces. Autrement dit, la protection de la face personnelle apparaît, pour toute personne, comme une nécessité puisqu'elle est intimement liée à l'estime de soi.

En somme, les contenus théoriques présentés rendent le modèle de Brown et Levinson fondamental dans l'analyse des interactions sociales. Il met en relief un ensemble de procédés discursifs, analysables linguistiquement surtout aux niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique (termes d'adresse, les minimisateurs, les amadoueurs, les désarmeurs, les durcisseurs, les atténuations et la modalisation). Le modèle revisité permet aussi de cerner la description des faits de la politesse. Pourtant, il ne prend pas en charge l'aspect conflictuel des

rapports interpersonnels. Il envisage principalement la communication comme un acte dont le but est de préserver l'harmonie sociale.

À l'instar de ce qui précède, nous concluons que la politesse linguistique se rapporte à deux notions fondamentales : la *face* et la *relation*. Par face, nous entendons les images valorisantes qu'un individu se construit de lui-même et qu'il estime faire valoir quand il se met en rapport social. Et par relation, nous définissons la nature du lien unissant deux personnes. Il paraît donc clair qu'à travers l'interaction verbale, les enjeux de la face et de la relation sont mis à l'épreuve. En abordant les diverses conceptions de la politesse linguistique, nous affirmons ceci : d'abord, la politesse est principalement une attitude tournée vers le destinataire. Elle consiste soit à produire un acte valorisant envers l'allocutaire (politesse positive), soit à éviter de réaliser un acte menaçant (politesse négative). Pourtant, cela n'empêche pas que le travail de la figuration soit également tourné vers le locuteur lui-même. Ensuite, la politesse linguistique constitue une conduite rationalisée c'est-à-dire que malgré la spontanéité des actes de civilité, ils répondent à un objectif préalablement défini. En effet, le sujet parlant est un être raisonnable, doté d'une faculté de raisonnement et de compréhension des enjeux d'une situation de communication. Les actes de politesse sont donc considérés comme finalisés et orientés puisque les lignes de conduite envers la face de l'interlocuteur ont pour but d'agir et de modifier une réalité préétablie. Enfin, nous confirmons que la politesse est un « *phénomène trans-sémiotique* »[78]. En fait, elle renvoie aux comportements relevant du verbal (actes, tours de parole et système d'adresse) et du non-verbal (regard, mimiques et gestualité). Cependant, nous nous limitons plus ou moins à la politesse linguistique réalisée aux moyens de productions discursives.

Ce chapitre s'est donné pour ambition de présenter les assises théoriques se rapportant à l'objet de notre étude : la politesse linguistique. Pour ce faire, il nous a semblé nécessaire de définir la notion d'*interaction*. Notre objectif a été d'esquisser les approches préalables qui sous-tendent cette notion. Pour cette raison, nous avons convoqué quelques définitions portant sur l'interaction

[78] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales*, Tome II, op.cit, p. 162.

(Goffman, Kerbrat-Orecchioni et Baylon). Dans une deuxième étape, nous avons passé en revue quelques approches autour de ce concept. Nous avons présenté ainsi les approches : psychologique, ethno-sociologiques et linguistique.

Poursuivant notre exploration de la thématique choisie, nous avons cerné par la suite la politesse linguistique et quelques théories y relatives. Pour cela, nous avons commencé par aborder quelques conceptions de la politesse en débutons par la plus classique considérant cet acte comme un savoir-vivre. Puis, nous avons discuté la conception envisageant la politesse comme un rituel qui se base sur l'aspect conventionnel des pratiques sociales. Ensuite, il s'est avéré indispensable, dans le contexte des bases théoriques, de discuter de la conception qui fait de la politesse une compétence sociale. L'objectif de ce tour d'horizon de ces conceptions est de montrer la complexité de cette notion. Dans un dernier lieu, nous avons présenté les différentes théories de la politesse linguistique en abordant respectivement les recherches de Grice, de Goffman, de Lakoff, de Leech, de Brown et Levinson, et l'aménagement de la théorie de Brown et Levinson par Kerbrat-Orecchioni.

En définitive, à travers ce chapitre, nous avons voulu définir quelques présupposés théoriques à nos analyses. Certes, nous n'avons pas tracé une esquisse de théories exhaustive véhiculant tous les contours de la politesse, mais, nous avons privilégié des conceptions jugées en rapport direct avec l'orientation de notre pensée.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Après l'exposé général sur les fondements théoriques de la politesse, ce chapitre se fixe pour objectif de décrire la méthodologie ayant régi notre recherche qui traite de la politesse dans la société marocaine. En effet, l'analyse des interactions en milieu social ne peut être appréhendée que si nous prenons en considération le contexte socioculturel dans lequel lesdits échanges se réalisent. Cette démarche contextuelle implique un parcours socio-historique de l'arabe marocain ; mais également de la conception des relations sociales. Une telle approche a pour intérêt de fixer quelques phénomènes sociolinguistiques susceptibles de mieux cerner les faits interactionnels et discursifs observés et décrits dans les analyses à venir.

Pour ce faire, nous commencerons par la présentation des fondements méthodologiques qui ont sous-tendu notre démarche. Ces principes, relevant de la linguistique interactionnelle, se fondent sur une approche empirique. Puis, nous présenterons le terrain d'étude en nous focalisant sur le choix du site et sur une approche exploratoire de la population choisie comme échantillon. Ensuite, nous procéderons à une présentation du processus de constitution du corpus. Enfin, nous exposerons la méthode de traitement des données collectées. Dans cette phase, nous aborderons le type de transcription sélectionnée et le choix des traductions adoptées. Au-delà des éléments théoriques et méthodologiques ancrés dans la finalité de notre projet d'étude, nous entamerons certaines questions que posent la collecte et l'utilisation de données authentiques (questions techniques et éthiques).

I. Les fondements méthodologiques de la recherche

La linguistique interactionnelle ou l'analyse linguistique des interactions se fonde sur des principes méthodologiques dont nous nous sommes inspirés. Lesdits principes se basent sur une approche empirique focalisée sur l'observation des interactions dans leur milieu naturel de réalisation. Dans cette section, nous présenterons et discuterons les fondements qui ont été pris en compte dans notre recherche.

1. L'étude du langage en contexte

L'étude des interactions dans leur contexte de réalisation constitue une véritable innovation méthodologique apportée par la pragmatique interactionnelle. Il s'agit notamment d'observer les actes de discours *in situ*. Le linguiste possède désormais un outil très efficace à savoir, le corpus authentique. Dans ce sens, Traverso (1999) précise que :

> *« L'analyse des interactions repose sur une méthode inductive : elle part des données en cherchant à identifier des comportements interactionnels récurrents, pour en proposer des catégorisations et formuler des généralisations. La démarche est résolument descriptive. Elle se fonde sur l'observation, l'enregistrement et la transcription minutieuse d'interactions authentiques »*[1].

Il paraît donc difficile d'écarter le contexte, facteur fondamental dans cette procédure méthodologique. Il convient également de ne plus traiter les actes de discours comme des énoncés autonomes et isolés, mais comme des moments unanimement intégrés dans le cadre interactionnel et déterminé aussi par des éléments situationnels.

[1] TRAVERSO, V., *L'Analyse des conversations,* op. cit, p. 22.

2. Les données authentiques

Le deuxième principe méthodologique porte sur la prise en compte des données authentiques. En effet, il requiert la définition de ce que nous entendons par données naturelles ou conversations naturelles. Moeschler et Reboul (1994) les définissent comme « *Toute interaction verbale en face à face ou à distance (téléphone, visiophone, courrier électronique interactif, etc.), dans laquelle les facteurs situationnels, contextuels, gestuels, intonationnels jouent un rôle important* »[2].

Il ressort de cette identification que le terme « authentique » s'oppose à tout ce qui est fictionnel (théâtre, cinéma et roman). Pour reprendre Kerbrat-Orecchioni[3], les données authentiques existent de manière habituelle pour une probable exploitation pour la recherche. La démarche des données naturelles s'effectue à travers la voie d'enregistrement audio ou vidéo et ainsi elles sont transcrites en vertu de leur analyse.

À ces caractéristiques des conversations naturelles, nous ajoutons deux autres que nous pouvons résumer ainsi : d'une part, elles sont énoncées par des personnes qui ne s'efforcent pas de jouer des rôles au sens théâtral du mot, c'est-à-dire qu'elles parlent de façon spontanée. D'autre part, les données authentiques sont produites dans des circonstances réelles de la vie quotidienne.

3. La primauté aux données orales

Nous sommes conscient que l'acte de communication englobe en plus du verbal des ressources sémiotiques mobilisées lors de l'interaction. Toutefois, nous focalisons notre intérêt sur la tradition orale dans la société marocaine.

[2] MOESCHLER, J et REBOUL, A., *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994, p. 471.
[3] Voir KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, op. cit.

L'analyse linguistique s'est orientée vers les données orales pour deux raisons essentielles : la découverte du magnétophone et le rapport entre l'oral et l'écrit.

L'acte de discours peut prendre deux formes différentes : l'oral ou l'écrit. Ces deux manières d'expression humaine se caractérisent par les particularités suivantes : l'oral revêt de l'interactivité et de la spontanéité dans l'énonciation, ce qui explique l'existence des phénomènes tels que les lapsus, les ratés et les reformulations. À cette spontanéité énonciative, se rapporte le contact direct entre les interlocuteurs c'est-à-dire que la présence ou l'éloignement physique des sujets parlants établit un certain climat dans l'échange et instaure l'emploi des tours de parole. Le discours oral est aussi pluricodique puisque nous ne communiquons pas seulement avec les mots, mais également avec les gestes, le regard et la mimique. Ces éléments de la communication non verbale sont fortement usés à l'oral et constituent des mécanismes d'encodage et de décodage. Au contraire, l'écrit est le fruit d'un apprentissage. Il est plus linéaire, plus travaillé et mis à un affinement stylistique.

Notre choix porté sur les données verbales s'explique par la nature de notre objet d'étude. En effet, en choisissant de travailler sur la politesse linguistique en arabe dialectal marocain, nous avons favorisé l'oral. Une approche pluridisciplinaire de la politesse, notamment à travers ses manifestations verbales et non verbales, aurait entraîné une analyse plus complexe. En revanche, le recours aux données orales et leur traitement demeurent parfois problématiques. Selon Blanche-Benveniste (1987)

> *« Transcrire de la langue parlée tient un peu du paradoxe : garder dans une représentation écrite certaines caractéristiques de l'"oralité" ; faire le "rendu" de la chose orale tout en restant dans ses habitudes de lecture établies depuis longtemps pour la chose écrite… On va se trouver tiraillé entre deux exigences : la fidélité à la chose parlée et la lisibilité de son rendu par écrit »*[4].

[4]BLANCHE-BENVENISTE, C et JEANJEAN, C., *Le Français parlé*, Paris, CNRS, 1987, p. 115.

Il s'avère que la matérialisation de l'oral est l'une des difficultés principales que rencontre l'analyste d'un corpus. En d'autres termes, le fait de passer du phonème au graphème est une tâche difficile parce qu'elle nécessite une attention particulière. Toutefois, le recours à la transcription n'est pas une méthode pour reproduire l'oral de façon précise parce qu'il ne se laisse pas entièrement représenter malgré les conventions de transcription.

4. L'aspect dialogal des échanges

Tout acte de discours se définit par la nature interlocutive dialogale, c'est-à-dire la possibilité de toute prise de parole de référer à un autre tour de parole. Levinson (1983) postule que le dialogue est l'entité fondamentale du langage : « *La conversation est clairement le prototype de l'usage de la langue, la forme sous laquelle nous sommes tous d'abord exposés au langage - la matrice pour l'acquisition du langage* »[5]. (C'est nous qui traduisons)

L'aspect dialogal des actes de discours permet de considérer la communication interpersonnelle comme un réseau d'« *influences réciproques* »[6]. Autrement dit, il s'agit d'une part, d'une activité co-construite mettant en scène des conflits et des enjeux divers dont l'intérêt est d'exprimer le pouvoir et l'identité. D'autre part, la conversation apparaît comme une négociation entre les participants, une histoire interactionnelle et discursive en construction.

En nous basant sur la mise des actes de discours dans une perspective dialogale, nous situons notre analyse dans une dimension praxéologique. En d'autres termes, les interactants réagissent ou souhaitent faire agir leur(s) interlocuteur(s) à travers leurs actions et leurs prises de parole. Cette approche nous permet de saisir le mode de construction de la relation interpersonnelle.

---

[5] « *Conversation is clearly the prototypical kind of language usage, the form in which we are all first exposed to language - the matrix for language acquisition* ». LEVINSON, S., *Pragmatics*, London, New-York, Melbourne, Cambridge University Press, 1983, p. 284.

[6] GOFFMAN, E., *La Mise en scène de la vie quotidienne : La présentation de soi*, op. cit, p, 23.

En somme, les principes définis et qui vont structurer cette étude s'inspirent fondamentalement de la linguistique interactionnelle. Le choix de ces principes est justifié, comme précisé antérieurement, par les conditions sociales ayant sous-tendu la collecte du corpus d'une part ; d'autre part par l'orientation de notre problématique, qui est basée sur une lecture interlocutive des relations interpersonnelles.

II. Présentation du terrain d'étude

Après avoir rappelé les principes ayant régi notre recherche dans la section précédente, nous présenterons et décrirons, dans cette section, le terrain d'étude. Par la suite, nous justifierons le choix porté sur le site et exposerons le cadre physique des lieux dans lesquels les données ont été collectées, ainsi que la population d'étude.

1. L'arabe marocain

L'arabe marocain, désormais (AM), est une langue faisant partie de la famille chamito-sémitique ou afro-asiatique. Il s'agit de l'un des dialectes arabes parlés dans toute l'Afrique du Nord, y compris l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie. L'AM est la langue maternelle des Marocains qui ne sont pas des amazighophones. Elle est employée dans l'échange quotidien et servant à la communication informelle. Ce dialecte dérive de l'arabe classique, désormais (AC), avec lequel il partage de nombreuses propriétés, mais il a subi des transformations lui assurant une certaine autonomie. Dans ce contexte, Moatassime (1974) confirme que : « *Apparenté de l'arabe classique, l'arabe dialectal — comme son nom l'indique — est un dialecte au vrai sens du mot. Mais, comme le berbère, il reste la langue de "l'authenticité" pour beaucoup de Marocains* »[7]. Il ressort de cette identification que malgré l'appartenance de l'AM à l'AC, les deux langues se diffèrent sur plusieurs points phonétiques,

[7] MOATTASSIME, A., « Le bilinguisme sauvage, l'exemple maghrébin », Revue Tiers Monde, N° 59, 1974, p. 642.

phonologiques, syntaxiques et lexicaux. Toutefois, les divergences ne sont pas vraiment saillantes. Dans ce sens, Chami (1987) affirme qu'

> *« Un analphabète écoutant un discours prononcé en arabe dit classique en comprendrait globalement le message. Il n'y a pas de divorce total entre l'arabe marocain et l'arabe dit classique comme c'est le cas entre ces deux dernières langues et le tamazight »*[8].

L'AM se présente sous forme de variétés régionales (le parler citadin, le parler montagnard, le parler bédouin et le parler hassani). Malgré ses variétés, ce code linguistique assure l'intercompréhension entre les différents membres de la communauté marocaine. L'AM est une langue vernaculaire non standardisée appartenant exclusivement à l'oralité. Quant à l'AC, c'est une langue qui possède un statut constitutionnel. Par ailleurs, en dépit de son absence totale de la vie quotidienne, elle demeure la langue officielle du pays.

2. Le choix du terrain d'étude

Les données exploitées dans cette étude ont été collectées dans les villes de Béni-Mellal, Casablanca, Fès et Meknès. Le choix porté sur ces villes comme lieu de collecte de nos données se justifie par les raisons ci-après. D'une part, les quatre régions se situent au centre du Maroc, et à ce titre, elles constituent des villes carrefours reliant le Nord au Sud du royaume. Leur population actuelle est estimée, selon le dernier recensement de 2014, à 5 millions 561 mille habitants. D'autre part, nos collecteurs se trouvent de façon permanente dans ces villes, ce qui facilite la procédure d'enregistrement, et ce en assistant à des événements familiaux et /ou amicaux.

[8] CHAMI, M., *L'Enseignement du français au Maroc*, Casablanca, Imprimerie Najah-El-Jadida 1987. P. 16.

3. Le cadre physique de l'étude

Le terrain d'étude est composé d'habitations, salles de fêtes, cafés, restaurants, lycées, rues, gares routières et cabinets médicaux situés dans les quatre villes citées supra. Nous présentons dans le tableau suivant les différents sites dans lesquels nous avons procédé à des enregistrements audio ainsi que les circonstances ciblées.

Tableau 1 : Répartition des actes de politesse selon le terrain d'étude.

Villes	**Sites**	**Circonstances/Actes de politesse**
Casablanca	Habitation	Décès
		Grossesse
		Fiançailles
		Salutations
Béni-Mellal	Habitation	Décès
		Naissance
		Salutations
		Mariage
	Lycée	Salutations
	Café	Remerciements
	Cabinet médical	
	Gare routière	Voyage
Fès	Habitation	Fiançailles
		Remerciements

		Maladie
		Vœux interactionnels
Meknès	Salle de fêtes	Mariage
	Café/restaurant	Salutations
	Rue	Vœux interactionnels

4. La population d'étude

En statistique descriptive, la population d'étude peut être définie comme un « *ensemble d'éléments d'une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments sur lesquels porte l'investigation* »[9]. Il ressort de cette identification que la population constitue un ensemble fini d'objets ou d'individus sur lesquels porte une étude et dont les éléments répondent à une ou plusieurs caractéristiques communes**.**

4.1. Le sexe

Dans le cadre de notre recherche**,** nous avons choisi une population mixte**.** Il s'agit des deux sexes : hommes et femmes. La majorité des participants font partie de la classe sociale moyenne. Ils sont presque en égalité, puisque sur 2224 individus, 1120 sont des femmes, soit 50,35 % de la population d'étude.

Tableau 2 : Répartition des interactants en fonction du sexe (homme-femme)

Sexe	**Nombre des locuteurs**
Hommes	1104
Femmes	1120
Total	2224

[9] ANGERS, M., *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, CASBAH, Alger, 1997, page 226.

4.2. L’âge

L’âge de la population concernée par notre étude est compris entre 15 et 90 ans. Nous la regroupons en deux tranches d’âges : les adolescents et les adultes.

Tableau 3 : Répartition des interactants en fonction des tranches d’âge.

Âge	Nombre de locuteurs
15-20 ans	435
21-90 ans	1789

III. La constitution du corpus

La constitution du corpus est une étape fondamentale et délicate du travail du linguiste parce qu’elle requiert une attention singulière. En effet, elle ne s’effectue pas de façon arbitraire et indéterminée puisqu’elle se base sur les hypothèses du chercheur et s’appuie sur un certain nombre d’attentes scientifiques. Si les objectifs de recherche sont l’élément clé de la constitution du corpus, cette dernière dépendra par ailleurs des critères et des contraintes (comparabilité des données recueillies, leur représentativité et leur traitement).

La réalisation d’une étude à partir des données de terrain nécessite des choix méthodologiques pertinents parmi lesquels celui du corpus. La caractéristique principale du nôtre est certainement la richesse et la diversité des données collectées, du point de vue de leur nature et de leur provenance. Dans ce sens, il est important de distinguer entre les « formules de politesse » et leurs « occurrences » recouvrant souvent les mêmes expressions. La répétition de la même formule dans les données n’est pas toujours considérée comme redondante, car elle révèle sa spécificité pragmatique en relation avec les diverses situations. En d’autres termes, la même formule figurant dans plusieurs occurrences apporte de nouvelles indications sur le fonctionnement de l’acte de politesse en rapport avec les données contextuelles. Ainsi, les expressions de civilité témoignent d’une créativité vivante provenant de la relation dynamique

que constituent le locuteur, l'allocutaire et le contexte. Nous décrivons ici quelques choix réalisés en fonction des données recueillies.

Le corpus sur lequel nous travaillons se caractérise, tout d'abord, par son authenticité, par sa richesse et par sa diversité. Puis, sa collecte a duré deux ans. Il fallait attendre parfois des circonstances précises pour procéder aux enregistrements (mariage, fiançailles, grossesse, naissance, décès, maladie et fête). Ensuite, chaque enregistrement marque une tranche de la rencontre des participants dont la durée est variable selon le type de relation unissant les interactants. Tous les enregistrements ne correspondent pas toujours à une rencontre entière. Parfois, ils portent uniquement sur le début ou sur la fin d'une conversation. Enfin, les données collectées concernent les conversations qui se sont déroulées dans les habitations, les rues, les cafés et les administrations. L'objectif visé par cette diversité consiste en la présentation d'un échantillon aussi représentatif que possible de l'aspect linguistique et culturel des expressions de politesse dans la communauté marocaine.

Par ailleurs, le corpus utilisé dans le cadre de cette recherche est caractérisé, comme il a été indiqué plus haut, par la diversité des données recueillies. Cette hétérogénéité soulève un problème de la représentativité, c'est-à-dire jusqu'à quel point les données collectées peuvent représenter toute une réalité énonciative et rituelle. Ladite réalité est tellement riche et variée même à l'intérieur d'une seule société. Dans ce contexte, Béal (2000) précise que :

> *« Un problème commun à toutes les analyses relevant d'une démarche inductive à partir d'un échantillonnage d'individus étroit est celui de sa représentativité. Il est bien évident que l'idéal serait un échantillon large dans lequel se fonderaient toutes les micro-cultures qui peuvent être liées à l'âge, au sexe ou à la classe sociale des participants »*[10].

[10]BÉAL, C., « Les interactions verbales interculturelles : quel corpus ? Quelle méthodologie ? », in Traverso Véronique (dir.), *Perspectives culturelles sur l'interaction*, Lyon, PUL, 2000, pp. 13-32, p. 20.

Béal rejoint les chercheurs[11] qui se sont intéressés à la question de la représentativité des données s'inscrivant dans le cadre de la linguistique du corpus. Dans son ouvrage *English corpus linguistics*[12], Meyer (2002) analyse la problématique du type d'échantillon devant être recueilli et fait un tour d'horizon sur les différentes méthodes d'échantillonnage dans les sciences sociales. Le chercheur propose schématiquement deux approches méthodologiques totalement opposées : échantillonnage probabiliste et échantillonnage non probabiliste.

Le type d'échantillonnage dit probabiliste consiste à définir les paramètres sociaux, économiques et démographiques permettant de sélectionner des sujets représentatifs d'une population donnée de manière très stricte. Cette forme d'échantillonnage se fonde sur des statistiques établies pour chaque paramètre afin de définir le pourcentage de telle ou telle catégorie ou classe sociale qui doit figurer dans les données. Nous nous attendons donc à retrouver une correspondance directe entre la composition du groupe social étudié, du point de vue des critères retenus, et le corpus.

Dans le second type d'échantillonnage (non probabiliste), la collecte des données ne repose pas sur des statistiques dans la mesure où le chercheur procède en utilisant son jugement et son intuition. Nous notons cependant que l'intuition du chercheur dans le processus de sélection des données recueillies ne signifie pas qu'elles manquent de représentativité. Cette méthode est très utile quand l'analyste n'a pas des moyens logistiques lui facilitant la réalisation de cette étape initiale, mais aussi lorsque le chercheur se concentre sur un paramètre en particulier. De façon générale, l'échantillonnage de type probabiliste est utilisé dans des études adoptant une approche quantitative. À l'inverse, la méthode de type non probabiliste est employée dans des recherches à visée qualitative. Du point de vue de la pragmatique, ces deux méthodes sont utiles. Il est nécessaire

[11] Nous citons à titre d'exemple : Biber, Meyer et Sinclair.
[12] MEYER, C., *English corpus linguistics*, Cambridge University Press, 2002, p. 40.

pour identifier les différences pragmalinguistiques et sociopragmatiques dans une culture de se focaliser d'abord sur les diversités statistiques quant à la réalisation d'un acte de langage que nous y relevons (fréquence de l'acte en question dans une situation déterminée).

Toutefois, la question de la représentativité, à laquelle se confronte inévitablement toute analyse, semble incontestablement très difficile à résoudre, à l'exception d'assumer la relativité des données disponibles dans la représentation d'un phénomène linguistique. La représentativité est liée à un souci de scientificité du corpus, c'est-à-dire que les résultats doivent être fiables et peuvent être généralisés et exploités à l'ensemble du langage. Toutefois, le corpus ne doit pas être exhaustif de peur qu'il aboutisse à des conclusions erronées. Pour pallier ce problème, nous avons procédé à un échantillonnage catégorisé selon un critère interne (thématique) et un critère externe concernant des informations métalinguistiques comme l'âge et le sexe.

1. La collecte des données

À l'instar du développement technologique, la linguistique a connu un grand progrès permettant aux chercheurs de tirer profit des ressources digitales. En effet, la linguistique de corpus apparaît vers la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Cette nouvelle discipline, même si elle se démarque de toute théorie qu'elle soit structurale ou cognitive, attire l'attention de tout linguiste. Elle lui facilite en conséquence les moyens de collecter les données, de vérifier les hypothèses émises et d'appuyer les résultats obtenus à la fin de son enquête.

1.1. Les enregistrements

Dans le contexte des principes de recherche définis dans la première section de ce chapitre, nous avons opté pour la méthode d'enregistrements audio d'interactions. L'idéal pour ce type d'enquête sera sans doute les enregistrements vidéo parce qu'ils offrent des perspectives d'analyse plus enrichissantes. Notre

corpus a été enregistré à l'aide des enregistreurs et des téléphones portables lors de diverses situations dans notre entourage et celui de nos informateurs.

Procéder à l'enregistrement audio des interactions verbales n'a pas été une tâche facile. Plusieurs problèmes ont surgi dès le début de la collecte du corpus. Nous signalons, tout d'abord, le problème de la discrétion. Nous avons procédé avec prudence pour que les participants ne se méfient pas et pour préserver toute la spontanéité dans les conduites des interactants. Pourtant, ce choix a entraîné parfois des enregistrements inaudibles. Il a fallu donc manier l'instrument avec adresse tout en gardant toute la discrétion possible.

Le deuxième problème, qui s'est posé, relève de l'accès aux données non-verbales. En effet, l'enregistrement audio nous n'a pas permis d'observer les actes accompagnant la parole. Lesdits actes jouent un rôle crucial dans la compréhension du vouloir-dire du locuteur. Pour combler ce manque, nous avons noté quelques actes non-verbaux et paraverbaux importants que nous avons pu observer.

Le troisième problème rencontré relève de notre présence et de notre participation aux enregistrements. En fait, pour des raisons évidentes et pratiques, nous avons demandé à des informateurs de procéder à l'enregistrement des séquences auxquelles nous n'avons pas pu participer. C'est le cas notamment des événements concernant l'entourage des femmes comme la grossesse, les fiançailles et le mariage. Par ailleurs, notre participation a posé le problème de notre propre spontanéité et les conséquences qu'elle a pu avoir sur le déroulement de l'interaction. Pour tenter de pallier ce problème, nous avons commencé les enregistrements avant le contact avec l'interlocuteur afin d'oublier la présence de l'enregistreur. De plus, nous croyons que la spontanéité est gardée par le fait que ces interactions forment une partie de notre vie sociale et familiale. Il est certain que nous avons confectionné un corpus, mais nous avons aussi vécu les moments de l'échange avec nos proches, nos collègues et nos amis.

Le dernier problème, qui s'est posé, concerne le niveau d'analyse. En effet, l'étude de notre discours s'avère particulière et personnelle vu la présence du risque d'interprétation subjective des interactions auxquelles nous avons assisté. En revanche, l'analyse de notre discours a aussi un avantage que Traverso (1996) résume ainsi :

> *« Analyser des conversations auxquelles on a participé présente le gros avantage de réduire la part de reconstitution des données manquantes. Le fait d'avoir accès à certains éléments de l'histoire des interlocuteurs permet de ne pas recourir à des hypothèses pour reconstituer les implicites »*[13].

Bien que le problème d'une étude subjective se pose avec acuité, l'analyse d'une conversation dont nous avons fait partie permet d'avoir une vision détaillée de l'échange. De plus, les résultats sont plus fiables et crédibles.

Pour remédier aux inconvénients de notre participation aux interactions, nous avons fait appel à des informateurs pour effectuer le même type d'enregistrement. Ceci nous a permis de varier les ressources sociales et linguistiques, et surtout de garantir la représentativité de notre corpus. Nous signalons que par respect de la vie personnelle des participants, nous avons jugé utile de masquer leurs données personnelles comme leurs noms, prénoms et autres.

1.2. **Les données**

Notre corpus se compose de 860 interactions dont 524 proviennent d'enregistrements réalisés par des informateurs. Il comporte plus de 675 formules de politesse. Ce corpus que nous pouvons qualifier de général est soumis à un filtrage afin d'écarter les conversations trop bruyantes et celles qui présentent des similitudes. Par conséquent, au final, nous n'avons gardé que 160 interactions qui

[13]TRAVERSO, V., *La Conversation familière : analyse pragmatique des interactions*, Lyon, Presses Universitaires Lyon, 1996, p. 3.

seront sujettes à notre analyse. Cependant, il importe de signaler que les statistiques portent sur l'ensemble du corpus général.

1.2.1. **Le classement selon les thèmes**

Il s'agit d'un inventaire consistant à dénombrer les interactions qui apparaissent dans chaque thème. Ceci nous a permis de former quatre classes de politesse à savoir les salutations, les vœux, les remerciements et l'excuse.

Classe 1

Cette classe est formée d'interactions contenant les salutations d'usage. Elle comporte 160 conversations réparties en trois sous-classes à savoir les salutations d'ouverture, les salutations complémentaires et celles de clôture.

Classe 2

La deuxième classe représente un regroupement des vœux énoncés dans 9 circonstances (mariage, fiançailles, grossesse, décès, voyage, fêtes, naissance, maladie et vœux interactionnels). Cette classe est composée de 598 échanges.

Classe 3

Cette catégorie est constituée de 95 interactions concernant l'acte de remerciements. Elle est répartie en deux sous-classes : les remerciements explicites et les remerciements implicites.

Classe 4

Cette dernière classe contient 47 conversations se rapportant à l'acte de l'excuse.

Nous présentons dans le tableau ci-dessous la classification thématique.

Tableau 4 : Répartition des classes thématiques

Classes	**Nombre d'interactions**	**Pourcentage**
Salutations	160	18,60 %
Vœu	558	64,88 %
Remerciements	95	11,04 %
Excuse	47	5,46 %
Total	860	100 %

Les valeurs obtenues dans le tableau ci-dessus montrent que la catégorie des vœux réalise le pourcentage le plus élevé 64,88 %. Puis, le second niveau est réservé à la classe des salutations 18,60 %. Les deux dernières classes sont occupées de façon décroissante par les remerciements 11,04 % et l'excuse 5,46 %. Cette différence de nombre d'interaction de chaque catégorie est expliquée par le fait que la classe des vœux contient neuf sous-catégories. Quant aux salutations, elles en comportent trois.

Pour mettre en évidence la répartition des formules de politesse en fonction du nombre d'interactions et du nombre des expressions de courtoisie, nous les avons présentées sous forme de tableau que voici :

Tableau 5 : Répartition des formules de salutation

Types de salutations	**Nombre d'interactions**	**Nombre de formules de politesse**
Salutations d'ouverture	75	18
Salutations complémentaires	45	50

Salutations de clôture	40	41

À travers ce tableau, nous illustrons le nombre d'interactions concernant le thème des salutations. En effet, nous comptons 75 échanges se rapportant aux salutations d'ouverture dans lesquelles figurent 18 formules de politesse. En ce qui concerne les salutations complémentaires (échanges s'intercalant entre les salutations proprement dites et le reste de la séquence), nous avons 45 interactions contenant 50 expressions de politesse. Quant aux salutations de clôture, nous dénombrons 40 conversations contenant 41 formules de congé servant à la séparation des interactants.

Tableau 6 : Répartition des formules votives

Types de vœux	**Nombre d'interactions**	**Nombre de formules de politesse**
Mariage	125	74
Fiançailles	62	52
Grossesse	47	37
Décès	62	76
Voyage	47	25
Fêtes	47	39
Naissance	47	44
Maladie	59	55
Vœux interactionnels	62	51
Total	558	453

Nous observons que la classe des vœux comporte neuf sous-classes selon la typologie thématique des formules de politesse. En effet, la première place est réservée au thème de mariage avec 125 conversations. La seconde place est occupée par les thèmes des fiançailles, décès et vœux interactionnels avec 62 échanges. Le thème de la maladie tient le troisième rang avec 59 conversations. La dernière place est consacrée à quatre thèmes : grossesse, fêtes, voyage et naissance avec 47 interactions.

Tableau 7 : Répartition des formules de remerciements

Types de remerciements	**Nombre d'interactions**	**Nombre de formules de politesse**
Remerciements explicites	25	1
Remerciements implicites	70	83

Le tableau ci-dessus présente les deux types de remerciements : explicite et implicite. Ce dernier arrive en premier lieu avec 70 interactions contenant 83 formules de politesse. Quant aux remerciements explicites, ils ne comptent qu'une seule expression dans 25 conversations.

Tableau 8 : Répartition des formules d'excuse

Types d'excuse	**Nombre d'interactions**	**Nombre de formules de politesse**
Excuse explicite	11	2
Excuse implicite	36	27

Ce tableau expose les deux types de l'acte d'excuse. En effet, l'excuse explicite figure dans 11 échanges avec seulement deux formules. Les expressions, dans lesquelles paraît l'excuse implicite, occupent une place importante dans notre corpus (36 interactions contenant 27 formules).

1.2.2. **Quelques difficultés**

Il est évident que l'enquête sur le terrain est un choix délicat et difficile. En plus des hésitations et des inquiétudes qui traversent l'esprit du chercheur, le travail sur terrain forme une variable importante dans la concrétisation de l'enquête. Parmi les contraintes qu'elle pose, Beaud et Weber (2010) rappellent les qualités intellectuelles et relationnelles.

> *« Elle suppose la mise en œuvre d'un certain nombre de qualités personnelles, celles dont on a besoin dans toute relation sociale un peu imprévue, comme, par exemple, la capacité à entrer en relation avec des personnes inconnues appartenant à d'autres milieux sociaux que le mien, à gagner la confiance des enquêtés, à négocier une place sur le terrain, à y rester, quitte parfois à "embêter les gens". En même temps, tout n'est pas, heureusement, affaire d'entregent sur le terrain ; d'autres qualités sociales, presque opposées, sont mobilisables en situation d'enquête, notamment la prudence, la circonspection, la capacité à écouter, à rester en retrait, à ne pas juger : la timidité peut être un atout »*[14].

Il paraît que la variable des relations sociales constitue l'un des problèmes majeurs auquel nous avons fait face. Entreprendre une étude sociolinguistique dans le contexte sociologique marocain est généralement vu comme une forme inhabituelle. Cette démarche s'est traduite par la réticence des participants. Il a fallu donc passer sous silence et procéder à des enregistrements discrets.

Un autre problème concerne la qualité des enregistrements. En effet, les différentes circonstances mentionnées ci-haut ont pour corollaires le bavardage et le désordre, c'est-à-dire que tous les enregistrements n'ont pas été de bonne qualité audio, à cause de l'excès de nuisances sonores. Pour résoudre cette défaillance, nous avons opté pour une collecte massive d'interactions puis nous avons procédé à une sélection de celles qui sont les plus audibles.

[14] BEAUD, S & WEBER, F., *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser les données ethnographiques*, Paris, Collection Repères, 2010, pp. 21-22.

2. Le traitement des données

Après la présentation du travail de terrain et les difficultés y afférentes, nous exposerons dans cette section les procédures et les choix qui ont régi le traitement des données. À ce sujet, dans un premier temps, nous analyserons la transcription du corpus, ensuite, nous expliquerons le choix des traductions adoptées et en dernier lieu, nous décrirons la démarche de l'analyse.

2.1. La transcription

Comme nous l'avons signalé antérieurement, la collecte du corpus s'est effectuée par le biais de l'enregistrement. Afin de traiter des données orales brutes à partir d'un support écrit, il est nécessaire de passer par un travail préalable de transcription et de segmentation. Mais cette tâche n'est pas anodine. En fait, ce processus appelle un certain nombre d'enjeux théoriques et méthodologiques.

La transcription d'une langue à tradition orale pose des problèmes particuliers. En effet, l'arabe marocain présente plusieurs alphabets et donc plusieurs types orthographiques. Nous rencontrons également des problèmes liés à la fois au système graphique, au mode et aux conventions de transcription à adopter.

Il convient de signaler que la transcription et les enregistrements ne représentent qu'une image sélective de la situation originelle. Comme le souligne en effet Kerbrat-Orecchioni, l'enregistrement constitue « *une image appauvrie de l'interaction* »[15]. Cela dit, il s'avère difficile de rendre totalement compte de la richesse de l'événement que l'enregistrement tente de circonscrire et il serait illusoire de vouloir recréer une image parfaitement fidèle à la situation telle que les participants l'ont vécue. Comme le souligne Duranti (2001), seule une

[15] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, op. cit, p.28.

machine à remonter le temps qui pourrait nous permettre de recréer la situation en question de façon absolument fidèle :

> « *Quel que soit notre niveau en tant qu'écrivains, nous savons que si notre but est d'avoir l'enregistrement le plus précis d'une interaction donnée, l'écriture est une technologie très médiocre pour décrire la richesse de l'expérience d'être dans un événement ou d'en être témoin ou un observateur* »[16]. (C'est nous qui traduisons)

Certes, cette mise en garde établie ne veut pas dire de renoncer à toute tentative de saisie de l'objet interactionnel, mais seulement d'avoir à l'esprit les limites de ce processus. En fait, il faut reconnaître, d'une part, que les données sur lesquelles nous travaillons ne nous présentent qu'une image partielle de l'événement que l'on tente de saisir. D'autre part, les données portent en elles-mêmes les germes de l'analyse et aussi un certain nombre d'hypothèses interprétatives. En d'autres termes, ce sont les données qui nous permettent de relever les phénomènes linguistiques saillants.

Bien que la saisie de l'objet d'étude semble donc une entreprise vouée à une certaine partialité, et pour que les transcriptions puissent être plus ou moins fidèles à l'objet originel, elles demeurent toutefois un artefact nécessaire à la conduite de l'analyse. Dans ce contexte, Kerbrat-Orecchioni précise qu'« *on ne peut, c'est vrai, travailler commodément que sur du scriptural (et c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles la linguistique a si longtemps préféré l'écrit à l'oral)* »[17].

D'après la citation, il est impératif de passer par la médiation de la représentation graphique pour pouvoir traiter les données orales. Dans ce sens, Blanche-Benveniste ajoute qu'« *on ne peut pas étudier l'oral par oral, en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le secours de la*

[16]« *Regardless of how good we are as writers, we know that if our goal is to have the most accurate record of a given interaction, writing is a very poor technology for describing the richness of the experience of either being in an event or witnessing it as an observer* ». (Italique original). DURANTI, A., *Linguistic anthropology*, Wiley-Blackwell, 2001, p. 113.
[17]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales*, tome I, op. cit, p. 70.

représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer des morceaux »[18].

Il paraît que le passage de la phonie à la graphie que constitue la transcription met en évidence les différences inhérentes entre l'oral et l'écrit : « *la notation de l'oral par écrit constitue une contradiction irréductible : l'écrit ne présentera jamais qu'une image approximative de la réalité linguistique orale* »[19]. Néanmoins, cette notation reste obligatoire puisque nous avons affaire à des éléments aux propriétés différentes : la graphie et la phonie. L'outil de la transcription nous mène donc à la relation entre le code oral et celui de l'écrit. Une relation s'avère loin d'être claire parce que l'écrit ne correspond pas à une simple représentation de l'oral « *l'écriture dépasse le simple instrument de transposition de l'oral qu'une approche naïve voudrait y voir* »[20].

2.1.1. **La transcription adoptée**

La démarche de transcription désigne un compromis entre le besoin de rester fidèle à la source sonore et la compréhensibilité et la lisibilité de la transcription elle-même. Dans ce cadre, si nous voulons tout simplement être rigoureux et transcrire les données orales de façon très précise, nous devrons donc passer par une transcription phonétique de notre corpus. Cependant, ce type de transcription rendrait difficile la lecture des données. De plus, il ne serait que de peu d'intérêt dans la perspective interactionnelle qui est la nôtre.

Notre étude s'inscrit dans le domaine de l'interaction, c'est pour cette raison que nous avons opté pour une transcription morphophonologique. Il s'agit notamment d'une notation phonologiquement et morphologiquement fondée. Cette démarche prévoit une analyse et une décomposition de tous les constituants

[18]BLANCHE-BENVENISTE, C., *Approches de la langue parlée en français*, Paris/Gap, Ophrys, 1997, p. 24.
[19]GADET, F., *Le Français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 43.
[20]BLANCHE-BENVENISTE, C., *Approches de la langue parlée en français*, op. cit, p. 25.

de l'énoncé. Le choix de cette transcription se justifie par notre besoin de rendre compréhensible le corpus en question. En outre, il nous a semblé que la transcription morphophonologique est plus appropriée à l'analyse des actes et à l'organisation des échanges. Cependant, bien qu'elle soit intéressante au niveau du décodage, ce type de transcription semble difficile pour ce qui est de l'encodage dans la mesure où l'écriture suppose une formation linguistique préalable bien fondée surtout au niveau morphosyntaxique et sémantique.

2.1.2. **Le système graphique**

Les graphèmes qui composent l'alphabet choisi sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 9 : Tableau de transcription de l'alphabet arabe

Lettres arabes	**Transcription adoptée**	**Lettres arabes**	**Transcription adoptée**
ء	’	ض	ḍ
ب	b	ط	ṭ
ت	t	ظ	ẓ
ث	t̲	ع	ɛ
ج	ǯ	غ	ġ
ح	ḥ	ف	f
خ	x	ق	q
د	d	ک	k
ذ	d̲	ل	l
ر	r	م	m
	ṛ (emphatique)		

ز	z	ن	n
س	s	و	w
ش	š	ه	h
ص	ṣ	ى	y

Voyelles courtes		**Voyelles longues**		**Gémination**	
ـَ	a	ا	ā	وّ	ww
ـِ	i	ـِى	ī	ـيّـ	yy
ـُ	u	ـُو	ū	La gémination est indiquée par le redoublement de la consonne.	
Le schwa est transcrit /e/					

Par ailleurs, pour reproduire autant que possible la structure interne du mot en AM, nous avons jugé nécessaire de prendre en considération les phénomènes suivants :

- La gémination

Nous appelons gémination des phonèmes consonantiques qui se distinguent par une durée de leur articulation très supérieure, au niveau acoustique, à celle de la consonne simple correspondante. La gémination est très pertinente en arabe marocain, car elle peut affecter toutes les consonnes et les semi-consonnes. Elle est désignée par le redoublement du graphème correspondant au phonème géminé : *sedd* (ferme).

- La segmentation en unités grammaticales

Pour saisir les unités de sens de l'arabe marocain[21], il faut délimiter les morphèmes. Pour ce faire, nous avons retenu deux types de séparateurs : le tiret et le blanc. Le tiret découpe les morphèmes en soulignant les liens entre eux comme le nom avec son article : *l-yedd* (la main). Le blanc permet de mieux séparer certaines particules telles les préverbes *ka* et *ta*, ou les particules de négation, *ma* et *š*. Exemple : *ka yeqra* (il lit).

3. La traduction des formules de politesse

Il est évident que la traduction pose un énorme problème, car il ne s'agit pas seulement du simple transfert d'un énoncé ou d'un texte d'une langue dans une autre, mais de la mise en lumière de toute une charge culturelle, historique, sociale et idéologique. Ces facteurs déterminent le mode de réception de l'énoncé et, par conséquent, le décodage du sens symbolique caché par les structures linguistiques apparemment faciles à traduire.

Parler de la traduction des formules de politesse c'est d'abord envisager la question de la traduisibilité, c'est-à-dire de la possibilité de transposer un ensemble de significations dans une autre langue. Cette question se pose de façon décisive dans le domaine des actes rituels qui sont spécialement difficiles, voire inaccessibles à la traduction puisqu'ils font partie de la tradition orale :

> *« Les expressions fonctionnent comme des ensembles, comme un moyen pratique de signaler des connaissances déjà partagées. Dans la tradition orale, il n'est pas supposé que les expressions contiennent un sens en soi, d'une manière qui peut être analysée.*

[21] Pour l'arabe marocain, Benjelloun (2002) propose d'utiliser le tiret pour séparer les articles, les prépositions et les pronoms affixes des noms/verbes. Le blanc est utilisé pour séparer les préverbes et les particules de négation des éléments sur lesquels ils portent. BENJELLOUN, S.,« Une double graphie, latine et arabe, pour enseigner l'arabe marocain », in CAUBET, D et al, *Codification des langues de France*, pp. 331-340, L'Harmattan, Paris, 2002.

Au contraire, les mots sont un outil pratique pour signaler le sens social déjà partagé »[22]. (C'est nous qui traduisons)

D'abord, les formules de politesse sont employées et comprises dans un contexte déterminé dont il semble difficile de les extraire. Ensuite, elles font partie des actes rituels se réalisant le plus souvent par le biais de routines conversationnelles typiques, c'est-à-dire des formules figées. Or ce qui est figé pose problème de traduction. Leur authentique signification étant avant tout pragmatique et ne correspond pas à leur sens littéral :

« Bien qu'il soit probable que notre compréhension de tout énoncé dans une conversation soit d'abord contextuelle et ensuite littérale, il y a beaucoup de phrases qui sont plus "stéréotypées" que d'autres [...] combinaisons de mots qui se font associées dans l'esprit de chacun et qui sont souvent répétées en séquence »[23]. (C'est nous qui traduisons)

Au-delà de l'écart entre leur sens littéral et la fonction pragmatique qu'elles conçoivent, les expressions de politesse diffèrent d'une langue à l'autre. Dans ce sens, supposons que lorsque la même fonction pragmatico-interactionnelle, existe dans deux langues distinctes, il est certain que les systèmes morpho-syntaxiques et sémantiques ne sont pas forcément pareils. En revanche, si une correspondance morpho-syntaxique et sémantique apparaît dans les deux langues, elle ne constituera pas forcément une ressemblance pragmatique parfaite. Donc, il est évident que chaque langue dispose d'un arsenal de formules spécifiques qui lui est propre.

Ces deux caractéristiques des routines conversationnelles à savoir le sens littéral et le sens pragmatique à travers les langues rendent leur traduction

[22]« *Formulaic expressions function as wholes, as a convenient way to signal knowledge that is already shared. In oral tradition, it is not assumed that the expressions contain meaning in themselves, in a way that can be analysed. Rather, words are a convenient tool to signal already shared social meaning* ». TANNEN, D., *Spoken and Written Language. Exploring Orality and Literacy*, Norwood, ABLEX Publishing Corporation, 1982, pp. 1-2.

[23] « *While it is likely that our understanding of any utterance in conversation is firstly contextual and only secondarily literal, there are many phrases which are more "formulaic" than others [...] combinations of words which have become associated in everyone's mind and are often repeated in sequence* ». TANNEN, D et ÖZTEK, P., « Health to Our Mouths – Formulaïc Expressions in Turkish and Greek », in COULMAS, F., (éd.), *Conversational Routine*, La Haye/ Paris/ New York, Mouton, 1981, 37-54, p. 37.

particulièrement difficile. Face à cette difficulté de transposer les expressions rituelles dans une autre langue, certains traducteurs, comme dans le cas des films, adoptent généralement l'une de ces deux stratégies suivantes : soit l'adaptation totale à la langue cible, à travers le recours à des expressions pragmatiquement correspondantes, mais sémantiquement divergentes, soit l'évitement de traduction. Ces deux stratégies visent essentiellement d'esquiver une traduction littérale des routines et de risquer de produire des calques sémantiques agrammaticaux qui entraveraient la compréhension du récepteur.

Dans le but de rendre compréhensible leur traduction, des traducteurs choisissent de s'adapter à la réalité pragmatique de la langue cible. Cela se fait au détriment des spécificités de la langue d'origine qu'ils préfèrent camoufler ou passer sous silence. En revanche, d'autres traducteurs se soucient de rester fidèles à la langue source. Il s'agit donc de deux approches différentes, la première consistant à effacer les dissemblances et les spécificités de la langue de destination, et la seconde, au contraire, à les mettre en relief. Cette différence est liée principalement aux objectifs opposés qui y sont visés, comme le note Eco (1994) à propos de la traduction littéraire :

> *« [Le traducteur doit] savoir si, en traduisant, il faut amener le lecteur à comprendre l'univers culturel de l'auteur, ou bien s'il faut transformer le texte original en l'adaptant à l'univers culturel du lecteur — comme si, disons, l'auteur était prêt à récrire son propre livre dans la langue de l'autre, comme s'il l'avait écrit selon le génie de la langue de destination et non de la langue d'origine. Dans la traductologie contemporaine, on se demande si la traduction doit être source ou target oriented[24], si elle doit viser à sa source ou à ses destinataires. Une traduction orientée vers la source doit faire tout ce qu'elle peut pour permettre au lecteur de saisir la façon de penser et l'univers spirituel de l'auteur original »*[25].

[24] L'expression anglaise « target oriented » veut dire « orientée [la traduction] vers la cible ».
[25] ECO, U., « Traduction en langue parfaite », *Actes des dixièmes assises de la traduction littéraire* (ATLAS), Arles, Actes Sud, 1994, pp, 191-207, p 193.

Dans le cas de l'étude d'un rituel dans une autre langue, le linguiste doit le décrire, l'analyser et l'interpréter. Il a besoin donc de savoir exactement ce qui est dit. Il semble ainsi difficile de négliger la traduction littérale, et de résister à la tentation illusoire de décrypter l'aspect pragmatique par une maîtrise de la sémantique. Toutefois, il est évident de passer du sens littéral des formules rituelles, lorsque nous étudions leur emploi en contexte, où la traduction du mot à mot s'avère inutile. Dans ce cadre, Salins (1988) montre que :

> *« Spécifique à chaque communauté linguistique, le rituel verbalisé se laisse difficilement traduire. Seules des opérations d'équivalences ou de modulations permettent de le faire passer dans une autre langue. […]. Les modulations sont considérées comme des opérations de traduction les plus éloignées des signes linguistiques mis en parallèle. Aucun traducteur ne traduirait par exemple le "bless you" des anglophones par autre chose que son équivalent social ritualisé "à vos souhaits" ; un transcodage du type "soyez béni" serait incompris ou passerait du moins comme saugrenu dans une situation de sternutation »*[26].

En ce qui concerne la traduction d'un corpus, le problème réside au niveau de la présence d'un milieu entre une traduction littérale et une autre pragmatique. En d'autres termes, il faut réussir à garder le sens plus ou moins littéral d'une expression sans entraver l'aspect pragmatique ou le rendre agrammatical comme le remarque Kerbrat-Orecchioni :

> *« Il est vrai que la traduction mot à mot fausse l'énoncé, en réactivant un sens littéral considérablement anesthésié par la ritualisation de la formule ; mais la "francisation" totale de ce même énoncé lui ôte toute sa spécificité culturelle... Dans un cas, il n'y a que des différences, et dans l'autre, il n'y a plus que des équivalences. [...] La vérité, bien sûr, est entre les deux »*[27].

Cette difficulté spécifique de la traduction n'est pourtant pas si facile à résoudre dans la mesure où le traducteur se trouve devant un dilemme insoluble, coincé entre le risque de banaliser les caractéristiques de la langue d'origine ou à l'inverse de les respecter.

---

[26] SALINS, G D., *Une Approche ethnographique de la communication. Rencontres en milieu parisien*, Paris, Hatier- Crédif, 1988, p. 17.

[27] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales*, tome III, Paris, Armand Colin, p. 120.

Lorsque nous décrivons un rituel verbal comme la politesse marocaine à un étranger, nous sommes déjà au stade de la traduction. En fait, le rituel est partagé entre deux tendances contradictoires : soit nous n'explicitons pas assez les caractéristiques de la langue en question, car les destinataires ne partagent pas les implicites culturels leur permettant de comprendre le phénomène observé. Soit nous les explicitons excessivement en déformant leur sens social, parce que, à force de vouloir les rendre compréhensibles, nous surinterprétons leur sens culturel et en s'éloignant ainsi de leur logique interne. Devant cette impasse, il semble raisonnable de reconnaître que nous ne pouvons pas comprendre l'autre culture par le biais seulement de la traduction sans rétablir le cadre socio-culturel dans lequel se produisent les énoncés rituels en question. Dans ce sens, Moerman (1996) affirme que :

> *« J'écris "revendications à traduire" parce que je reconnais, et nous devons tous reconnaître, que ce n'est jamais comme une vérité certifiée, inchangeable que l'analyste présente un énoncé dans une langue comme l'équivalent d'un énoncé dans une autre langue. Les énonciations sont des actions sociales […]. Connaître une langue étrangère pour traduire ses conversations est un produit de la théorie, de l'art, de l'analyse sociale, de l'empathie et de l'ethnographie »*[28]. (C'est nous qui traduisons)

Dans le cadre de notre recherche, réalisée en français, la traduction des occurrences arabes marocaines a été indispensable pour la description de la politesse. En effet, elle rend possible l'accès à l'univers de la courtoisie marocaine pour les lecteurs non arabophones. La traduction des formules de politesse pourrait en elle-même constituer un champ d'études fertile nécessitant sûrement un autre espace de réflexion réservé exclusivement à ce sujet. Pourtant, il a semblé judicieux et matériellement inévitable de diminuer l'ampleur que peut légitimement prendre le problème de la traduisibilité des expressions de

[28] *« I write "daims to translate" because I acknowledge, and we all must recognize, that it is never as a certified! unchanging truth that the analyst presents an utterance in one language as the equivalent of an utterance in another language. Utterances are social actions. [...]. Knowing a foreign language so as to translate its conversations is a product of theory, of art, of social analysis, of empathy and ethnography* ». MOERMAN, M., « The field of analysing foreign language conversations », in *Journal of Pragmatics* 26, August 1996, 147-158, p. 150.

politesse, et de l'adapter ainsi aux objectifs visés. Certes, la traduction est un élément clé de la description du fonctionnement de la politesse en arabe marocain, mais elle n'occupe pas une place prépondérante au sein de notre recherche. Elle est réalisée spécialement pour faciliter l'accès à l'étude socio-pragmatique du rituel de la politesse, qui constitue ici l'enjeu principal.

En ce qui concerne les formules de civilité, une traduction plus ou moins littérale nous a paru nécessaire, du moins d'un point de vue sémantique. Ce choix a été particulièrement motivé par la fonction que joue le sens de la politesse dans sa formulation. En effet, comme nous le verrons par la suite, même si la signification des formules de courtoisie est avant tout pragmatique, elles possèdent un contenu sémantique très varié. Cette richesse donne lieu à plusieurs expressions de civilité et traduit tout un univers de valeurs culturelles qu'il serait regrettable de dissimuler derrière une traduction strictement pragmatique.

Outre cette littéralité recherchée au niveau des énoncés de politesse, nous avons pensé à une traduction intelligible plus contextuelle et pragmatique, s'appuyant sur des correspondances disponibles en français. Le but étant de rendre accessible l'univers de la politesse marocaine, tout en opérant certaines adaptations au profit de la lisibilité des expressions de courtoisie.

4. L'analyse des interactions

Notre étude se situe dans le champ de l'analyse des interactions. Ce domaine de recherche se trouve au carrefour de quatre grands types d'approches : psychologique, ethnosociologique, philosophique et linguistique. Nous considérons avec le courant interactionniste que les échanges verbaux constituent une co-construction dans la mesure où chacun des participants influence l'autre.

Dans notre corpus, chacune des interactions sera prise comme formant un « tout » délimité par la mise en contact et la séparation physique des interactants,

c'est-à-dire par le début et la fin de la rencontre. L'étude des échanges portera plus précisément sur l'organisation séquentielle des interactions verbales.

La séquentialisation des conversations, mise en évidence par les recherches de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974)[29], permet de distinguer trois moments principaux qui sont l'ouverture, le corps et la clôture. Ce sont aussi ces études en analyse conversationnelle qui organisent l'interaction sous forme d'unités interactives appelées *paire adjacente*. En effet, cette unité minimale met en évidence la spécificité de dépendance d'actions interactionnelles qui se manifestent comme une sorte d'enchaînement caractérisé entre autres par sa grande fréquence.

En arabe marocain, la formule *la bās ?* Littéralement (pas de mal ?) est l'enchaînement favori à *ki dāyer ?* (comment vas-tu ?) parce qu'il est le plus récurrent, mais aussi parce qu'il ne nécessite ni explications ni développements de séquences thématiques particuliers comme le serait l'enchaînement réactif *šwiya* (un peu) qui déclenche quasi ordinairement un *ɛlaš ?* (pourquoi ?) ou *mal-k ?* (qu'est-ce qu'il y a ?) ou encore *yak la bās ?* (y'a pas de mal ?). Nous essayons, grâce à ces outils de description, de dégager le fonctionnement des interactions contenant des expressions de politesse. La structure séquentielle permet notamment de mettre en évidence le scénario général de la conversation. Les études portant sur l'organisation globale des interactions en français seront notre point de référence primordial à la description des différentes séquences.

À un niveau plus particulier, l'analyse portera sur les actes de discours produits dans les interventions. En effet, le concept d'acte, traité déjà dans l'approche philosophique d'Austin (1970) et de Searle (1972) est bien utile à l'analyse interactionnelle. Ce sont notamment les travaux de Kerbrat-Orecchioni

[29] SACKS, H et al, « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language* 50, 1974, 696-735.

(2008)[30] qui ont surtout mis la lumière sur l'intérêt de la prise en compte des actes de langage dans le discours. De plus, notre étude s'attachera non seulement aux différentes formulations (explicites et implicites) des actes, mais elle les considérera aussi du point de vue de l'aspect particulier de la politesse. Sous cet angle, les principales théories de la politesse se basent sur la notion de « face » introduite par Goffman (1973) et reprise par Brown & Levinson (1987) dans le modèle qu'ils ont proposé. Nous considérerons avec Kerbrat-Orecchioni (2005) que la notion de FFA, signifiant les actes valorisants pour la face, vient rééquilibrer le modèle initial de Brown & Levinson qui traite seulement les actes menaçants.

Notre analyse s'articulera en premier lieu autour de l'organisation globale des interactions pour mieux rendre compte des séquences constitutives de la conversation dans notre corpus. Tournée essentiellement vers un but relationnel, la spécificité de ces interactions laisse supposer qu'elles ont pour objectif de consolider et renforcer le rapport interpersonnel. En d'autres termes, ce qui caractérise les conversations de notre corpus c'est qu'elles visent, à travers l'emploi des formules de politesse, à maintenir les liens sociaux entre les interactants. Dans un deuxième lieu, les analyses se focaliseront sur l'organisation locale des interactions en ciblant l'identification de leurs composantes (actes et routines conversationnelles) ainsi que leur fonctionnement. Autrement dit, il s'agit de préciser la nature des actes (salutation, vœu, remerciements ou excuse) et par la suite, d'analyser leurs modes de fonctionnement à l'intérieur des interactions. Notre étude se veut à la fois longitudinale et transversale dans la mesure où elle vise à rendre compte de l'échange verbal dans son déroulement tout en nous concentrant sur des phénomènes langagiers particuliers. En outre, elle est avant tout de nature descriptive et interprétative. En revanche, nous soulignons que tous les éléments constitutifs de l'interaction ne font pas l'objet d'une description détaillée et

[30] Voir KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2008.

rigoureuse parce que notre but se limite au fonctionnement des formules de politesse.

Il est à signaler que la dimension descriptive de cette étude prend une orientation particulière dans le cas des analyses de corpus en langue arabe marocain. À ce jour, la littérature s'intéressant aux interactions verbales dans cette langue en question semble restreinte et offre peu de références. Sur ce point, notre recherche se fondera donc essentiellement sur les études de Kerbrat-Orecchioni (1990, 1992, 1994, 2005, 2008) et de Traverso (1996, 1999). Les travaux de Ferguson (1997) et Goffman (1973, 1974) sont pour leur part des références intéressantes dans le champ de l'étude des interactions. En ce qui concerne les données, elles sont principalement verbales, par conséquent le non-verbal ne fait pas partie de l'analyse. Nous sommes conscient que ce choix appauvrit la description, mais les données orales présentent une richesse inépuisable. D'autant plus, l'observation et les prises de notes décrivant les situations enregistrées permettent une interprétation fiable des données.

4.1. **La démarche**

L'analyse du corpus s'appuiera simultanément sur l'enregistrement oral et sur le texte transcrit. En effet, nous procédons à des va-et-vient récurrents entre le texte transcrit et l'audio afin de combler les lacunes que pourrait revêtir la transcription.

Il importe de rappeler que nous avons porté notre attention sur l'interaction contenant la politesse à l'intérieur de laquelle se construisent des rapports sociaux qui s'établissent entre les interactants. Nous avons par ailleurs postulé qu'il existe, au moins dans cette relation interpersonnelle, deux types d'enjeux : les enjeux symboliques et les enjeux relationnels. Les premiers se rapportent à tout ce qui valorise l'image de soi ; quant aux seconds, ils indiquent le fait de créer ou de consolider une relation. La mise en œuvre de ces enjeux est effective par un ensemble d'actes, de comportements et d'attitudes interactionnels. C'est

pour cette raison que l'objectif visé ici n'est pas de définir les règles qui régissent les échanges entre les participants, mais plutôt de décrire le comportement du locuteur envers sa face et celle de son interlocuteur.

Pour mener à bien une telle étude, nous opterons pour une analyse linguistique se basant sur deux approches : thématique et pragmatique. Dans le volet thématique, nous examinerons l'aspect sémantique des formules de politesse dans l'ensemble du corpus. Quant à l'approche pragmatique, elle sera focalisée sur le fonctionnement de ces expressions à l'intérieur du corpus. Cette analyse intervient dans la description des tours de parole. Elle vise à mettre en valeur la dynamique des faits discursifs et interactionnels observables. Autrement dit, il s'agit d'examiner quand, pourquoi et à l'intention de qui le locuteur marocain formule les énoncés de politesse dans le cadre des rituels verbaux concernant des circonstances assez variées telles que les salutations, le vœu, les remerciements et l'excuse.

4.2. **Les critères d'analyse**

La problématique générale de notre recherche déclenche de nombreuses difficultés dont la plus importante consiste dans le choix des critères et du type d'analyse.

La sélection des faits interactionnels à étudier s'est faite sur la base du type d'analyse esquissé ci-dessus. Nous avons retenu trois critères pour la sélection finale des faits à étudier et à interpréter : leur nature sémiotique, leur pertinence et leur fréquence dans le corpus. En ce qui concerne le premier critère, notre recherche porte sur la politesse linguistique, c'est-à-dire celle qui est exprimée au moyen des unités lexicales comme *s-salām* (littéralement la paix), *'ahlan* (bienvenue), *ɛafā-k* (s'il te plaît). L'analyse se veut donc prioritairement interprétative basée sur le repérage des unités linguistiques produites par les participants. Le deuxième critère qui est celui de la pertinence est lié aux faits langagiers et à notre objet de recherche. Il s'agit des expressions de politesse

employées dans des actes de salutation, de vœu, des remerciements et d'excuse. Le troisième critère est associé à la nature récurrente de certaines formules de politesse dans le corpus. C'est le cas de la formule de salutation *s-salām* (la paix) et de la question sur la santé *ki dāyer ?* (comment vas-tu ?).

En fonction des trois facteurs présentés supra, l'étude de l'échantillon nous a permis de retenir deux marqueurs de relation qui sont les tours de parole et les actes de discours directifs. Ces derniers sont présents dans tout le corpus, mais le choix de cette classe reste cependant problématique au niveau de la complexité que revêt cette notion.

Pour les fondateurs de la théorie des actes de langage Austin (1970) et Searle (1972), tous les énoncés sont des actes. Cela stipule qu'ils produisent un effet sur l'interlocuteur vu qu'ils sont dotés d'une force illocutoire. Par exemple, l'expression *sedd lbāb* (ferme la porte) traduit une force illocutoire d'ordre poussant l'interlocuteur à réagir en acceptant ou en refusant l'acte. Pour l'approche interactionnelle, les actes de discours sont abordés dans une dimension interactive et contextuelle. Nous situerons notre analyse du point de vue interactionniste en envisageant les actes de discours produits en situation de politesse comme moyen d'agir sur le lien interpersonnel.

Le deuxième fait à étudier est l'organisation des tours de paroles qui font partie du mécanisme de l'interaction. C'est grâce à eux que la conversation est initiée et se construit. Pourtant, ils n'ont pas uniquement ce rôle fonctionnel d'initiation et de construction de l'interaction, ils forment aussi des marqueurs de relation. En d'autres termes, quand nous respectons les tours de paroles cela fait preuve de civilité et de considération de l'interlocuteur.

Dans ce chapitre, nous avions pour objectif de décrire la démarche méthodologique ayant régi cette recherche. Il s'agit d'une démarche essentiellement inspirée de la linguistique interactionnelle et ajustée en fonction de la réalité du contexte d'étude.

D'abord, nous avons passé en revue un certain nombre de fondements méthodologiques. En effet, quatre principes sont retenus, à savoir l'étude contextuelle des faits de discours, la priorité aux données authentiques, l'importance attribuée à l'aspect oral du langage verbal et la prise en compte de la dimension dialogale des échanges. Ensuite, nous avons abordé le terrain d'étude. Un terrain, certes restreint, mais qui semble refléter la diversité culturelle et linguistique du contexte social marocain. Enfin, nous avons présenté la constitution du corpus. En effet, sa collecte s'est réalisée par des enregistrements audio. Nous avons également fait mention des difficultés techniques que posent l'enregistrement des données, la transcription et la traduction. Quant à l'analyse, elle se veut descriptive et interprétative. La composante descriptive se fonde sur les faits observés et l'approche interprétative prend en compte les implicites culturels.

CHAPITRE III

ANALYSE THÉMATIQUE

Les cultures n'ont pas toujours les mêmes façons de concevoir et de décrire la réalité de notre monde. En effet, les différences culturelles sont multiples et peuvent apparaître dans les diverses manières de penser, de parler et de réagir. Dans le premier chapitre, nous avons entamé la question de la politesse linguistique. Toutefois, son aspect bien qu'il soit universel, reste relatif dans la mesure où les variations socioculturelles sont disparates, et ce qui nous semble poli ne l'est pas forcément dans une autre culture. Ces variations pourront être relevées d'une part, au niveau de l'interaction verbale comme l'organisation séquentielle ou encore au niveau des tours de parole. D'autre part, elles peuvent tout aussi bien relever du non verbal comme la gestuelle et la proxémique qui constituent, elles aussi, des terrains extrêmement instructifs quant aux divergences de conceptions de la communication.

À travers cette étude, il est nécessaire de procéder à une présentation thématique des expressions de politesse marocaines. Pour ce faire, nous essayerons d'entamer les propriétés identificatrices de ces faits linguistiques et culturels. Cette tâche aura pour objectif de faciliter la compréhension de certaines notions qui nous serviront de socle pour l'analyse pragmatique.

À cet égard, nous allons dans un premier temps nous pencher sur un bref aperçu concernant les termes d'adresse qui sont particulièrement intéressants du point de vue interculturel. Ce choix n'est pas anodin, car le corpus que nous avons collecté est riche en ces termes. De plus, ils ne sont pas faciles à appréhender sans une explication de leur sens. Nous présenterons ensuite quatre sections réservées respectivement aux thématiques suivantes : les salutations, le vœu, les remerciements et l'excuse qui sont les plus fréquentes dans les interactions verbales des Marocains. Pour mener à bien notre étude, seront effectuées successivement la définition de chaque phénomène et son analyse thématique.

I. Les termes d'adresse

L'étude de la politesse linguistique en contexte s'avère être un terrain fertile pour la pragmatique dans la mesure où elle permet d'approcher les mécanismes de contact au niveau de la gestion linguistique de la relation interpersonnelle.

C'est dans les interactions quotidiennes que nous déterminons les liens qui nous unissent les uns aux autres, c'est-à-dire nous définissons les bornes qui nous rassemblent et/ou qui nous séparent, et les relations de pouvoir que nous exerçons et subissons. Dans cette perspective, les termes d'adresse occupent une place maîtresse dans les ressources linguistiques auxquelles nous recourons pour témoigner l'admiration, la solidarité, le respect et la déférence.

Durant ces dernières décennies, plusieurs recherches ont abordé le sujet des termes d'adresse, nous citons à titre illustratif le travail élaboré par Kerbrat-Orecchioni (1992) dans *Les Interactions verbales* tome II, où elle synthétise cette thématique. Mais qu'est-ce que nous entendons par termes d'adresse ? Pour répondre à cette question, nous nous appuyons sur la définition suivante : « *Les termes d'adresse sont les éléments verbaux utilisés par le locuteur pour désigner son interlocuteur (ex. "Monsieur"). Outre leur valeur déictique (désignation du destinataire), ils sont porteurs d'informations sociales et/ou relationnelles* »[1].

Dans l'identification citée ci-dessus, nous constatons que les termes d'adresse sont répartis en deux classes. La première concerne les pronoms d'adresse (déictiques) (tu, vous) (en arabe marocain *nta* (tu) pour le masculin singulier, *nti* (tu) pour le féminin singulier et *ntuma* (vous) pour le pluriel). Quant à la deuxième classe, elle s'articule autour des noms d'adresse (portant sur des informations sociales et/ou relationnelles) comme *s-si, sid-i* (Monsieur), *lalla,* (Madame), *bent-i* (ma fille) et bien d'autres noms.

[1] TRAVERSO, V., *L'Analyse des conversations*, op.cit, p. 96.

Kerbrat-Orecchioni (1992) rejoint Traverso (1999) et définit les termes d'adresse comme étant :

> *« L'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son (ou ses allocutaire (s). Ces expressions ont généralement, en plus de leur valeur déictique (exprimer la "deuxième personne", c'est-à-dire référer au destinataire du message), une valeur relationnelle : lorsque plusieurs formes sont déictiquement équivalentes — comme "tu" et "vous" employés pour désigner un allocutaire unique —, elles servent en outre à établir un type particulier de lien social »*[2].

Les termes d'adresse servent principalement à interpeller ou à désigner l'interlocuteur et à préciser son identité. Une des fonctions du nom individuel des personnes est incontestablement la fonction appellative. Elle permet, en effet, d'appeler une personne dans diverses situations : pour le saluer, pour l'invoquer ou pour l'interroger. De plus, elle présume une fonction spécifique en nom individuel à savoir l'aspect par lequel un individu est reconnu comme appartenant à une société donnée, mais aussi considéré distinct et différent des membres du même groupe.

Outre la fonction dénominative, les termes d'adresse sont conçus, au niveau de la relation interpersonnelle, comme marqueurs verbaux[3] de plusieurs types de relations : la relation verticale exprimant la supériorité ou l'infériorité, la relation horizontale qui désigne le rapprochement, la familiarité ou la distance et la relation émotive/affective qui se rapporte aux sentiments que nous éprouvons envers l'interlocuteur (considération - mépris). Si l'appellatif choisi tient compte de ces relations, le locuteur fait donc bonne face et préserve, du même coup, celle de l'allocutaire. Nous pourrions ainsi dire, à la suite de Goffman (1973), que les noms d'adresse constituent une stratégie de figuration, c'est-à-dire qu'ils font partie de tout ce qu'entreprend un individu pour que ses actes ne fassent perdre la face à personne y compris lui-même. L'emploi des appellatifs marque le respect

[2] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales*, tome II, op.cit,p. 15.
[3] Les marqueurs verbaux sont des indices de nature verbale englobant des termes d'adresse (tutoiement, vouvoiement, noms d'adresse familiers), les thèmes abordés (les sujets de discussion concernant le vécu personnel) et le niveau de langue (formel/informel).

et la considération. De ce fait, la figuration sert à parer aux événements pouvant porter atteinte à la face de l'interlocuteur.

1. La relation horizontale

Selon le type du lien unissant les interactants, les relations interpersonnelles se divisent en deux catégories : les relations horizontales et les relations verticales. Le premier type de relation pivote autour de deux sens : la distance et la proximité. Kerbrat-Orecchioni (1996) la définit comme suit : « *L'axe de la relation horizontale est un axe graduel orienté d'un côté vers la distance, et de l'autre vers la familiarité et l'intimité* »[4]. Il s'agit notamment d'un axe d'égalité où les participants ne montrent aucune différence de qualité ni de grandeur. Autrement dit, la relation horizontale désigne un rapport d'équivalence dans lequel les individus possèdent le même statut social, contrairement à la hiérarchie qui est fondée sur un facteur de supériorité.

L'état de la relation horizontale est influencé essentiellement par les liens rapprochant les interlocuteurs. Cette influence semble être précisée dès l'ouverture de l'échange conversationnel. En conséquence, la nature des propos à tenir lors d'une interaction est conditionnée par le type de relation qu'entretiennent les participants. En d'autres termes, si les interactants se connaissent bien, ils pourront aborder des sujets personnels ou de même intérêt. En revanche, si les participants ne se connaissent pas, ils garderont leur distance et ne discuteront que les thèmes généraux et impersonnels. Un échange verbal porte à la fois sur des facteurs externes, c'est-à-dire sur les types de rapport socio-affectif liant les interactants et sur des facteurs internes constitués par l'ensemble des événements ayant lieu au cours de l'interaction. Les facteurs externes ou le lien social représentent l'ensemble des relations rassemblant les gens et signifient également la force qui les réunit, mais qui peut varier dans l'espace et le temps. Nos rapports peuvent être plus ou moins solides selon le

[4]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *La Conversation*, Paris, Seuil, 1996, p. 41.

contexte dans lequel se déroule l'interaction, la qualité et l'intensité du lien interpersonnel provoquent des répercussions (positives ou négatives) sur nos rapports sociaux. En ce qui concerne les facteurs internes, ils sont formés d'un ensemble de comportements favorisant une certaine proximité ou à l'inverse impliquant un écart et une distance entre les interactants. Pour illustrer ce type de relation, soit les exemples suivants.

Exemple 20 : Un jeune homme saluant une personne d'un certain âge.

L1. *s-salām s-si l-ḥāžž*	L1. La paix Monsieur le pèlerin.	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām 'a weld-i*	L2. Et sur toi la paix ô mon fils.	L2. Salut.

Exemple 21 : Une jeune fille saluant son amie.

L1. *s-salām 'a z-zīn*	L1. La paix ô la belle	L1. Salut.
L2. *'ahlan l -funūn*	L2. Bienvenue beauté.	L2. Salut.

Ces deux exemples illustrent respectivement la relation de distance et celle de familiarité. En effet, dans la première conversation, nous avons affaire à un jeune homme saluant une personne plus âgée que celle qui salue. Les deux termes d'adresse *s-si* (Monsieur) et *l-ḥāž* (le pèlerin) représentent dans la société marocaine un certain respect. Toutefois, ils peuvent être utilisés aussi pour des personnes qui ne nous sont pas familières et qui sont également plus âgées. Dans ce cas, ils expriment la déférence et la distance sociales marquées par le respect et la considération de l'autrui. Au contraire, le second exemple traduit la relation familière entre les deux interlocutrices. Ce sont deux jeunes filles qui se saluent en employant les termes : *z-zīn* (la belle) et *l -funūn* (beauté). En effet, ces deux appellatifs affectifs traduisent le rapprochement voire l'intimité entre les deux amies.

Si la relation horizontale met en rapport des interactants pouvant être proches ou éloignés, celle qui se traduit sur plan vertical indique un système de places et de positions.

2. La relation verticale

La relation verticale désigne l'aspect hiérarchique qui s'établit entre les différents participants. Il indique notamment que l'un d'entre eux occupe une position de *dominant* tandis que l'autre est mis en position de *dominé*. Cette relation dissymétrique dépend essentiellement des facteurs contextuels tels que l'âge, le sexe, le statut social, les qualités personnelles (la confiance en soi, le talent oratoire et la compétence professionnelle). Cependant, cette relation peut se changer au cours de l'interaction avec la formulation des marqueurs de position hiérarchique haute ou basse, appelés aussi « *taxèmes* »[5] par Kerbrat-Orecchioni (1992). Par exemple, l'ordre constitue en soi une tentative d'accaparer la positon haute, mais si cette tentative échoue, son responsable va dégringoler le long de l'axe vertical pour se trouver finalement dans une position plus basse encore que celle qu'il occupait avant cette malheureuse initiative. Les taxèmes sont d'aspect verbal et se situent au niveau de la forme de l'interaction comme l'organisation des tours de paroles. Ils peuvent aussi concerner le contenu de la conversation comme les thèmes abordés et les actes de discours employés. Les taxèmes sont aussi de nature non verbale comme l'apparence physique et les gestes ou de forme paraverbale dont notamment les signes vocaux et prosodiques : accentuation, ton, débit et chevauchement de paroles.

Au niveau des marqueurs de la relation verticale, nous confirmons qu'ils sont variés. En effet, ils dénotent la relation hiérarchique à travers l'emploi d'un niveau soutenu de langue, la prise en charge de l'organisation de l'interaction, la production d'actes de discours directifs (ordre, demande, requête) et l'utilisation

[5] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales*, tome II, op, cit, p. 75.

du tutoiement non réciproque. Pour exemplifier nos dires soit l'interaction suivante :

Exemple 22 : Un gendarme arrête un automobiliste.

L1. *s-salām wṛaq s-seyyāṛa*	L1. La paix, les papiers de la voiture.	L1. Salut, les papiers de la voiture.
L2. *yak ma ši muxālafa ʾa š-šaf*	L2. Est-ce une infraction ô chef ?	L2. Est-ce que j'ai commis une infraction chef ?
L1. *fetti ṣ-ṣuṛεa l-qānuniyya*	L1. Tu as dépassé la vitesse autorisée.	L1. Vous avez dépassé la vitesse autorisée.
L2. *w llāh ma raḍḍit l-bāl ʾa š-šaf*	L2. Je jure par Dieu que je n'ai pas fait attention.	L2. Je n'ai pas fait attention.
L1. *εande-k muxālafa ṛebεa myat derhem*	L1. Tu as commis une infraction de 400 dirhams.	L1. Vous devez payer une amende de 400 dirhams.

Cet exemple illustre bel et bien la relation verticale. Nous remarquons, en effet, la présence de plusieurs marqueurs de ce type de relation. D'abord, nous signalons l'emploi d'un niveau particulier de la langue par le gendarme qui tend vers l'arabe standard comme le montre la première intervention *s-salām wṛaq s-seyyāṛa* (salut, les papiers de la voiture). En AM, nous employons généralement le terme *ṭ-ṭomobīl* pour désigner la voiture, et non pas le mot *s-seyyāṛa* faisant partie de l'arabe standard. Puis, nous notons la présence d'actes de discours directifs dépourvus de toute forme d'atténuation comme dans les exemples suivants : *fetti ṣ-ṣuṛεa l-qānuniyya* (vous avez dépassé la vitesse autorisée), *εande-k muxālafa ṛebεa myat derhem* (vous devez payer une amende de 400 dirhams). Enfin, l'emploi du terme d'adresse *š-šaf* (chef) marque le pouvoir de l'agent de maintien de l'ordre. En fait, cette formule ne signifie pas que le gendarme est le chef supérieur de l'automobiliste, mais plutôt l'expression de la déférence et du respect à l'égard de l'agent.

Nous voyons donc à la suite de cet exemple que c'est la déférence avec la nuance du pouvoir qui met en évidence la relation verticale. Le gendarme représente l'autorité de l'État et il peut utiliser ce droit pour maintenir l'ordre. Le terme chef a donc pour fonction d'illustrer la relation verticale qui s'opère entre les agents du maintien de l'ordre et les civils.

Il est désormais clair que tout acte langagier peut aussi être interprété sous l'angle de la politesse et du lien interpersonnel. Au demeurant, chaque acte communicationnel permet de comprendre comment un locuteur perçoit sa liaison avec l'autre. Derrière toute activité langagière se voile, donc, une intention sociale à divulguer. L'utilisation des termes d'adresse ne déroge pas à ce postulat, car outre leur fonction dénominative, ils contribuent à la construction ou à la déconstruction des rapports sociaux. Dire, par exemple, *l-ḥāžža* (la pèlerine) à une femme plus âgée que soi pourrait être considéré comme une marque de respect par l'interlocutrice. En revanche, désigner une jeune fille par ce terme semble impertinent et prouve un manque de considération et par conséquent, le rapport social serait déconstruit.

Il est vrai que les termes d'adresse nous renseignent sur la nature du lien social et nous donnent une idée sur la relation existant entre les interactants. Néanmoins, nous passons parfois du sens propre des mots à un sens extensif, c'est-à-dire que l'usage d'un terme possède la particularité de pouvoir s'étendre pour marquer la politesse envers un interlocuteur. En arabe marocain, nous pourrions appeler un inconnu *xu-ya* (mon frère), *xt-i* (ma sœur), *ɛemm-i* (mon oncle), *weld-i* (mon fils) et *bent-i* (ma fille). Il s'agit notamment d'une pression de la réalité socioculturelle exigeant un transfert sémantique allant d'un sens propre à un sens figuré. Pour cette raison, il nous est apparu très pertinent d'examiner l'emploi des termes d'adresse en raison de leur pertinence quant à l'étude des expressions de politesse en arabe marocain. Nous allons présenter maintenant ce type de formules afin de saisir leurs sens.

weld-i (mon fils) terme affectif qui désigne en principe le fils biologique du locuteur et, par extension, tout allocutaire qui pourrait être de la même génération du fils du destinateur si ce dernier en avait un.

Exemple 23 : Un homme d'un certain âge demande l'heure à une personne.

šḥāl f s-sāɛa ɛafa weld-i	S'il te plaît mon fils quelle heure est-il ?	S'il vous plaît Monsieur quelle heure est-il ?

bent-i (ma fille) terme désignant la fille biologique du locuteur, et par extension, toute personne qui pourrait être de la même génération de la fille du destinateur si ce dernier en avait une et avec laquelle nous nous sentons unis par des liens affectifs.

Exemple 24 : Une femme remercie une jeune fille.

bāṛaka llāhu fī-k 'a bent-i	Que Dieu te bénisse ô ma fille.	Merci.

Pour s'adresser aux personnes qui sont plus âgées que celui qui émet le message, les Marocains emploient les formules *l-ḥāžž* et *l-ḥāžža* (pèlerin, pèlerine) signifiant l'homme et la femme qui ont visité la terre sainte pour accomplir le cinquième pilier de l'islam, mais elles sont utilisées aussi pour indiquer avec une nuance de respect, toute personne plus âgée que le locuteur.

Exemple 25 : Un jeune homme s'informe sur la santé d'une personne d'un certain âge.

ki dāyer 'a s-si l-ḥāžž ?	Comment vas-tu ô Monsieur le pèlerin ?	Comment allez-vous, Monsieur ?

xu-ya (mon frère) terme affectif désignant un frère et pouvant être utilisé à l'égard de tout individu appartenant à la même génération. Il s'emploie aussi bien entre amis et connaissances qu'entre personnes qui se rencontrent pour la première fois.

Exemple 26 : Un jeune homme demande à un passant de l'aider.

dfeɛ mɛa-ya 'a xu-ya ɛafā-k	Pousse avec moi s'il te plaît ô mon frère.	Pourriez-vous m'aider s'il vous plaît.

z-zīn (le beau, la belle) terme affectif indiquant une personne que nous considérons très proche. Toutefois, ce terme est employé beaucoup dans le contexte de la drague. En effet, pour attirer l'attention d'une femme, les hommes recourent à l'usage de ce mot pour valoriser la face de l'interlocutrice.

Exemple 27 : Une adolescente s'inquiète sur l'état d'âme de son amie.

mal-k 'a z-zīn ?	Qu'est-ce qu'il y a ô la belle ?	Qu'est-ce qu'il y a ma chère ?

l-walida (la mère) terme employé pour indiquer une femme plus âgée que soi, avec laquelle nous nous sentons unis par des liens affectifs. En outre, cet appellatif s'utilise également pour signaler la considération à l'endroit d'une femme qui inspire le respect en raison de son âge.

Exemple 28 : Un commerçant donne la marchandise à une femme d'un certain âge.

bi smi llāh 'a l-walida	Au nom de Dieu ô ma mère.	Tenez Madame.

l-walid (le père) terme de parenté chargé d'une forte connotation affective. Il désigne, par extension, tout homme inspirant du respect en raison de son âge.

Exemple 29 : Un jeune homme propose d'aider une personne d'un certain âge.

wāš nɛawen-k 'a l-walid ?	Est-ce que je peux t'aider ô mon père ?	Puis-je vous aider Monsieur ?

š-šrifa, lalla (honorable) terme de respect à l'égard d'une interlocutrice. Ce mot indique aussi toute personne pour laquelle le locuteur éprouve de la considération et de l'admiration.

Exemple 30 : Un réceptionniste demande à une femme d'avancer.

zid-i 'a š-šrifa	Avance ô l'honorable.	Avancez Madame.

s-si (Monsieur) terme d'adresse indiquant une personne digne de respect.

Exemple 31 : Un homme souhaite la bienvenue à un ami.

maṛḥba b s-si samir	Bienvenue Monsieur Samir.	Bienvenue Monsieur Samir.

xālt-i (ma tante) terme affectueux et respectueux désignant la sœur paternelle ou maternelle du locuteur. Il dénote encore toute femme de même génération que la tante et toute amie de la famille.

Exemple 32 : Une jeune fille remercie une femme d'un certain âge.

llāh ybarek fī-k 'a xālt-i	Que Dieu te bénisse ô ma tante.	Que Dieu vous bénisse Madame.

ɛemm-i ou *xāl-i* (mon oncle) unité lexicale désignant un oncle, un ami de la famille, un voisin ou tout homme connu ou non. Il constitue une marque de considération en raison de l'âge de l'interlocuteur et un signe d'admiration pour son statut social.

Exemple 33 : Un jeune homme laisse son siège à une personne d'un certain âge.

nta l-lawwel 'a ɛemm-i	C'est toi le premier ô mon oncle.	Asseyez-vous Monsieur.

l-ɛšīr et *ṣ-ṣāṭ* (le compagnon et le jeune) termes qui s'emploient pour désigner toute personne que nous considérons comme un ami ou un frère. Il est utilisé fréquemment par les jeunes comme termes exprimant l'affection entre camarades et connaissances. Pour le mot *l-ɛšīr* (le compagnon), il est originaire de l'arabe classique *'a l-ɛašīr* que les adolescents adoptent actuellement. En ce

qui concerne l'item lexical *ṣ-ṣāṭ* (le jeune), il s'agit d'un terme désignant un jeune homme charmant ou de quelqu'un de très grand, mais pas toujours gentil.

Exemple 34 : Un adolescent parlant à son ami.

ki dāyer 'a l-ɛšīr ?	Comment vas-tu ô le compagnon ?	Comment vas-tu ?

Comme nous le remarquons, le processus d'extension de sens permet aux noms d'adresse d'acquérir de nouveaux contenus sémantiques ; nous citons, à titre indicatif, les termes comme père, mère, frère et oncle ayant un double emploi dans le contexte marocain : dans un sens littéral, ils indiquent un lien de parenté réel, mais au sens tropologique, ces termes sont considérés aussi comme un signe de respect, d'affection, de rapprochement social et de fraternité. Dans ce cas, il n'existe pas forcément un lien de consanguinité. C'est pour cette raison que cet emploi métaphorique s'observe généralement dans les lieux publics comme le marché, la rue et les transports publics.

Les termes d'adresse sont sûrement les marqueurs verbaux les plus expressifs de la relation interpersonnelle. À cet égard, l'arabe marocain offre à ses utilisateurs un paradigme relativement riche d'expressions appellatives dont la principale fonction est de préciser un certain type de rapport entre le locuteur et son interlocuteur. Au demeurant, plusieurs facteurs socioculturels déterminent le choix des termes d'adresse ; citons à titre d'illustration : le sexe, l'âge, le statut social, le rôle institutionnel, le degré de familiarité et les types de liens (familial, professionnel). Ces facteurs influent sur deux axes principaux : la relation horizontale et la relation verticale.

Les termes d'adresse, faisant partie de la politesse, sont nettement adoucissants. Ils constituent un moyen très efficace pour juguler cette angoisse et cette agressivité que risque de déclencher le contact avec autrui ; mais, c'est aussi plus positivement, un facteur du contentement mutuel. Nous allons dans les sections suivantes nous arrêter sur l'importance sociale des rituels. Ces énoncés

ont une double caractéristique. D'une part, ils sont fortement stéréotypés dans leur formulation et d'autre part, ils sont dotés d'une fonction surtout relationnelle. Quatre exemples d'actes rituels seront analysés dans ce chapitre à savoir les salutations, le vœu, les remerciements et l'excuse.

II. Les salutations

Depuis les travaux en analyse conversationnelle portant sur les phénomènes de « séquentialisation » menés par Sacks et Schegloff (1973)[6], l'organisation générale des interactions verbales se fait en trois étapes majeures à savoir : l'ouverture, le corps et la clôture. Les séquences d'ouverture et de clôture, dites aussi *encadrantes*, sont des temps cruciaux du bon déroulement de toute interaction. En effet, elles balisent le début et la fin de toute conversation et constituent un temps fort de l'échange verbal grâce à leurs aspects hautement ritualisés. Nous nous concentrerons dans cette section sur les séquences d'ouverture et de clôture.

L'acte de la salutation étant dans notre corpus *l'ouvreur* verbal le plus récurrent[7]. Pour l'étudier, nous entamerons au début la fonction du rituel de salutation dans l'interaction. Notre analyse s'appuiera, tout d'abord, sur les travaux menés par les ethnographes et les anthropologues. Ensuite, nous envisagerons quelques caractéristiques de la salutation en tant qu'acte de discours. Pour ce faire, nous nous référerons notamment à la réflexion élaborée par Searle (1972) dans le cadre de la théorie des actes de langage et aux recherches de Kerbrat-Orecchioni (2005) (plus particulièrement le travail qu'elle a développé sur les séquences encadrantes dans le contexte de l'analyse du discours en interaction).

[6]SACKS, H & SCHEGLOFF, E A., « Opening Up Closings », in *Semiotica*, Vol. 8 pp. 289 - 327. 1973.
SACKS, H, SCHEGLOFF, E A, & JEFERSSON, G., « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation », in Language, N° 50, pp. 696–735, 1974.
[7]Dans son chapitre sur la politesse dans les petits commerces français, Kerbrat-Orecchioni présente l'acte dit de salutation comme « *l'ouvreur par excellence* » de l'échange verbal. KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, op.cit, p. 243.

1. Les séquences encadrantes

Les séquences encadrantes constituent un champ fertile de multiples études. Traverso (1996)[8] montre que la structure ainsi que les actes qui composent les séquences d'ouverture et de clôture témoignent de l'existence d'un véritable effort de gestion délicate de la prise de contact et de la séparation des interactants. Nous notons que dans la plupart des sociétés, lors de la rencontre et de la séparation, les participants recourent très souvent à des actes de langage spécifiques ayant pour but de faciliter ces passages transitoires. Il s'agit notamment, d'une part, d'aplanir l'accès mutuel des partenaires de l'interaction, et d'autre part de faciliter une séparation qui n'affecte pas le contact interindividuel.

1.1. La fonction du rituel de salutation

La majorité des communautés linguistiques disposent d'items lexicaux et de formules routinisées utilisés uniquement pour réaliser la salutation d'ouverture. Et si certaines cultures ne les possèdent pas, elles emploient des *questions de salutation* comme le cas de la Corée cité par Kerbrat-Orecchioni (2008)[9]. Dans ce pays des questions telles que : « avez-vous bien dormi ? », « avez-vous mangé ? » Ou autres questions de ce type remplacent les formules de coutume comme « bonjour » en français ou « *s-salām* » en arabe. Nous signalons que les *questions de salutation* sont bien distinctes des *salutations complémentaires* comme « ça va ? » en français ou *la bās ?* en arabe marocain même si elles sont proches sémantiquement. C'est la valeur pragmatique qui les différencie. Les *questions de salutation* constituent la phase principale du « *rituel de salutation* »[10], quant aux salutations complémentaires, elles oscillent entre une

[8]TRAVERSO, V., *La Conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, op.cit, 1996.
[9] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, op.cit, p. 209.
[10]*Ibid*., pp. 178, 179.

vraie question et une salutation et nous les considérons comme des salutations accompagnatrices.

Pour préciser le sens du terme *salutation*, commençons tout d'abord par sa définition dictionnairique. Ce mot est dérivé du verbe *saluer* et veut dire selon *Le Petit Robert* (2013).

> *« Saluer **1**. Adresser, donner une marque extérieure de reconnaissance et de civilité, de respect, à (quelqu'un). **2**. Manifester du respect de la vénération à (qqch.) par des gestes, des pratiques réglées. **3**. Accueillir par des manifestations extérieures. **4**. Honorer, proclamer (qqn) en lui reconnaissant un titre d'estime, de respect, de gloire »*[11].

Sous cet angle définitionnel, nous remarquons que l'item lexical *salutation* désigne une démonstration de civilité et de respect envers quelqu'un. Cela dit, nous déduisons que le sens de ce mot ne se limite pas seulement à un acte discursif, mais le dépasse pour exprimer une fonction relationnelle.

Cette fonction relationnelle était au centre des études anthropologiques qui se sont intéressées à la notion de *communion phatique* introduite par Malinowski (1972) afin d'expliquer le rôle social des rituels d'accès : « *un type de discours ou les liens sont créés par un simple échange de mots* »[12] (C'est nous qui traduisons). L'auteur montre que les énoncés utilisés en ouverture ne sont pas le résultat d'une réflexion, mais leur fonction est de garantir la communion entre les participants à l'interaction. Cela dit, nous pouvons déduire que l'ouverture d'un échange constitue un rituel introduisant la conversation et ne porte pas en elle-même un contenu.

De façon générale, les travaux des anthropologues montrent que les salutations ont une fonction relationnelle et forment dans la majorité des cas l'acte central des séquences initiales. En se livrant à ce rituel, les interactants

[11] *Le Petit Robert*, 2013. pp. 2301, 2302.
[12] « *a type of speech in which ties of union are created by a mere exchange of words* ». MALINOWSKI, B., « Phatic Communion », *Communication in face to face interaction* – Laver and Hutcheson, New York, 1972, pp. 146–152. p. 151. (Il s'agit de l'extrait d'un article paru en 1923)

prouvent leur bonne disposition envers leurs interlocuteurs. À ce stade de la réflexion, nous pouvons nous demander si toute interaction peut se dérouler dans de parfaites conditions. Autrement dit, est-ce que certaines conversations ne peuvent pas avoir un aspect anxiogène qui suscite de l'anxiété chez le locuteur ? La réponse à cette question a été abordée déjà par Goffman via la notion de *face* et reprise par Kerbrat-Orecchioni (2002) qui propose celle de *politesse* comme une issue de cette situation embarrassante :

> *« C'est dans la mesure où l'on admet que toute rencontre sociale est "risquée" pour les acteurs qui s'y trouvent engagés (risque pour eux de se sentir menacés, embarrassés ou humiliés) que l'on doit corrélativement admettre l'universelle nécessité de ces mécanismes compensatoires que sont les rituels de politesse »*[13].

Il s'avère que les rituels de politesse utilisés dans les situations d'ouverture apparaissent donc comme un moyen efficace pour atténuer un moment de l'interaction jugé émotif. De plus, ils permettent aux interlocuteurs d'harmoniser leurs comportements et d'ajuster leurs rencontres. En effet, la salutation manifeste une certaine considération de l'autre parce que nous ne pouvons pas concevoir une entrée directe dans l'interaction sans commencer par la salutation qui forme un passage harmonieux au vif de la conversation. Les salutations constituent donc un acte de reconnaissance d'autrui ; elles se caractérisent au niveau de leur réalisation et de leur forme par un degré de figement très élevé puisqu'elles reflètent des habitudes, des croyances partagées et des idées reçues d'une communauté donnée.

1.2. **Les salutations en tant qu'acte de discours**

Les salutations constituent un acte de discours particulièrement intéressant parce qu'il n'a pas de contenu propositionnel. Cela veut dire que lorsqu'un locuteur adresse à son interlocuteur une salutation, il ne décrit aucun état de choses comme réel ou comme devant être réalisé par son partenaire. Dans ce

[13]KERBRAT-ORECCHIONI, C., « Politesse en deçà des Pyrénées, impolitesse au-delà : retour sur la question de l'universalité de la (théorie de la) politesse », op. cit, p.1.

sens, Searle ajoute que la condition nécessaire pour accomplir les salutations se détermine dans le fait que le locuteur doit entrer en contact avec son destinataire. De plus, l'énoncé de salutation doit montrer de façon civilisée la reconnaissance de l'interlocuteur par le destinateur. D'après la typologie searlienne, la salutation fait partie de la catégorie des « *expressifs* » et sa valeur illocutoire se détermine dans les propos suivants de Kerbrat Orecchioni (2008) :

> *« Par la salutation, le salueur manifeste qu'il prend en compte la présence de l'autre dans son champ perceptif et qu'il est disposé à engager avec lui un échange communicatif même minimal ; si cet autre lui est connu, il manifeste en outre par là qu'il le "reconnaît" »*[14].

Nous pouvons déduire que la salutation renvoie, d'une part, à des situations où deux personnes, disposées l'une envers l'autre, désirent avoir une interaction. D'autre part, elle est définie comme un acte de reconnaissance d'autrui.

1.3. **Les salutations en contexte conversationnel**

Les chercheurs en analyse conversationnelle s'intéressent à ce qui précède et suit les énoncés présents dans une interaction, et de façon générale à la manière dont ils sont reliés les uns aux autres. Si l'analyse conversationnelle a donné la priorité au placement des énoncés par rapport aux autres qui sont présents dans l'interaction, elle s'intéresse également aux différents types d'enchaînement que nous y observons via notamment la notion de *paire adjacente*[15]. Cette dernière est constituée de deux tours de parole en position de succession immédiate, énoncés par deux locuteurs différents. À titre d'illustration, la production d'une question dans un tour appelant la réalisation d'une réponse dans le tour suivant. Si nous transposons cette analyse à celle de la salutation, il apparaît alors qu'elle ne joue donc pas uniquement un rôle au niveau de la relation interpersonnelle, mais également du point de vue de la

[14]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, op.cit, p. 111.
[15] Pour plus de détails voir SACKS, H et al « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language*, N°50, op.cit.

gestion de l'activité commune qui est en cours. Quand, par exemple, un destinateur salue son destinataire, ce dernier retourne le salut dans la plupart des cas. La présence de la salutation relève alors de la nécessité pour les interactants de coordonner leurs actes afin de pouvoir mener à bien une activité co-construite ; la salutation envisagée de la sorte appartient alors à la catégorie des ouvreurs.

La prise en considération de la salutation en contexte conversationnel nous amène également à porter le regard sur la question de l'enchaînement, c'est-à-dire le fait d'enchaîner le tour de parole sur ce qui précède. Ledit procédé est en effet tout à fait vital pour rendre compte du type d'analyse pragmatique auquel nous avons affaire et pour en déterminer le fonctionnement. Nous signalons donc, du point de vue de l'enchaînement, que la seule potentialité pour l'allocutaire, s'il veut répondre à la salutation, est de la retourner.

Exemple 35

Salutation ⟶ retournement de la salutation

s-salāmu ɛalay-kum (que la paix soit sur vous)→ *waɛalay-kum s-salām* (et sur vous la paix).

À l'encontre de la salutation, un acte de discours tel que le vœu tolère le retournement du même acte ou l'enchaînement sur un autre comme les remerciements.

Exemple 36

Vœu ⟶ retournement du vœu

sbaḥ-k mebṛūk (que ta journée soit bénie)→ *llāh ybarek fī-k* (que Dieu te bénisse).

Exemple 37

Vœu ⟶ enchaînement sur les remerciements

ṣbaḥe-k mebṛūk (que ta journée soit bénie) ⟶ *šukṛan* (merci).

Comme nous l'avons vu dans les exemples cités supra, la salutation nécessite un retournement. D'après Kerbrat-Orecchioni (2005) cela s'explique par le fait que « *la salutation n'est pas considérée comme un FFA*[16] *doté d'un "poids" suffisant pour mériter cette manifestation de gratitude qu'est le remerciement* » [17] . Nous avons donc, dans le cas du couple salutation initiative/salutation réactive, affaire à un échange *symétrique* tandis qu'il s'agit dans le cas du couple vœu/remerciements d'un échange « *complémentaire* »[18]. La symétrie de ce rituel signifie que si la salutation n'est pas retournée cela peut sembler potentiellement menaçant pour la face positive du salueur.

2. Les salutations d'ouverture

Cette première séquence est essentiellement réservée aux échanges rituels dans lesquels s'établit le premier contact entre les interactants tels que les salutations, les questions sur la santé, les expressions de bienvenue, des grâces à Dieu et les bénédictions. Les formules d'accès assurent, également, d'autres fonctions qui varient selon le type d'interaction et de la situation de communication. Kerbrat-Orecchioni (1990) les résume ainsi :

> *« En ce qui concerne la séquence d'ouverture, ses fonctions, que l'on regroupe un peu trop commodément sous le terme "phatique", sont en réalité multiples et diverses : il s'agit à la fois de rendre possible l'échange, et de l'amorcer […] assurer l'ouverture du canal, établir le contact physique et psychologique,*

[16] De l'anglais *Face Flattering Acts* qui veut dire Actes flatteurs pour la face.
[17]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, op.cit, p. 206.
[18]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, op.cit, p.66.

faire connaissance avec l'autre ou manifester sa reconnaissance de l'autre »[19].

Il est bien évident que les actes qui composent la séquence d'ouverture fonctionnent dans le sens du bon déroulement de l'interaction. Cela permet d'éviter tout malentendu pouvant gêner l'échange de paroles.

Les formules de salutations sont très disparates *s-salāmu ɛalay-kum* (que la paix soit sur vous), *s-salām* (la paix), *ṣbaḥ l-xīr* (matin de bien), *'ahlan* (bienvenue) et bien d'autres expressions. Une fois réussi, ce passage met à l'aise les interactants et les prépare à aborder le vif de l'interaction. Ce rituel délicat de conversation recommande deux éléments nécessaires. D'une part, une coordination harmonieuse entre les deux participants (l'un doit prendre l'initiative de la parole et l'autre son enchaînement). D'autre part, il assure un bon échange entre les gestes et la parole.

L'ouverture représente une phase des plus coutumières, marquée par l'acte de salutation qui est identifié comme une forme de reconnaissance et de civilité envers quelqu'un. Qu'elle se réalise de façon verbale ou non verbale, l'ouverture de l'échange conversationnel peut s'accomplir sans contact comme un signe de la main, une inclinaison de la tête, un clin d'œil ou par un contact, tel que la bise, la poignée de main et le sourire.

2.1. **Les types de salutations d'ouverture**

La salutation se présente généralement sous le type d'une paire adjacente de deux interlocuteurs quand il s'agit d'un échange confirmatif prenant la forme d'une interaction symétrique :

L1-salutation ⟶ L2-salutation.

L1 *s-salāmu ɛalay-kum* (que la paix soit sur vous) ⟶ L2 *waɛalay-kum s-salām* (et sur vous la paix).

[19]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interaction verbales*, tome I, op.cit, p. 221.

Parfois nous pouvons rencontrer un échange varié de locutions :

L1- salutation ⟶ L2- questions sur la santé ou expression de bienvenue.

L1 *s-salāmu ɛalay-kum* (que la paix soit sur vous) ⟶ L2 *ki dāyer ?* (comment vas-tu ?) ou *'ahlan* (bienvenue)

Ce type de réalisation traduit la réaction des membres lors du rituel d'accès. Les salutations se présentent comme suit :

- La salutation ponctuelle : il s'agit d'une salutation échangée entre deux individus qui ne se connaissent pas.

Exemple 38 : Un client salue un agent de sécurité d'une banque.

L1. *s-salām*	L1. La paix.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

- La salutation tournée vers l'arrière : ce type de salutation n'ouvre pas forcément une conversation, c'est-à-dire que les interlocuteurs ne sont pas prêts à entamer une discussion. En revanche, elle assure les fonctions de reconnaissance et d'entretien de la relation.

Exemple 39 : Deux voisins se croisant dans la rue.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum s-si ɛli*	L1. Que la paix soit sur vous Monsieur Ali.	L1. Salut Monsieur Ali.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.

Nous remarquons que l'échange ne va pas au-delà des salutations. En fait, la situation de croisement indique que la rencontre est imprévisible et que chacun des participants se dirige vers sa destination. Ceci explique l'intervention réactive où L2 se contente seulement de rendre la salutation sans même employer un

terme d'adresse comme le fait L1. Cela stipule que le contexte ne permet pas d'entamer une conversation même minimale vu que les interactants semblent pressés.

- La salutation tournée vers l'avant : ce procédé possède une fonction d'accès, c'est-à-dire qu'elle ouvre la voie à une conversation et de rendre possible l'interaction.

Exemple 40 : une femme visite sa voisine.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.
L1. *la bās ɛli-k ?*	L1. Pas de mal sur toi ?	L1.Comment vas-tu ?
L2. *la bās ṛebb-i yxelli-k*	L2. Pas de mal, que Dieu te garde.	L2. Ça va bien, merci.

Comme nous le remarquons, la salutation permet d'ouvrir la conversation et d'aborder d'autres actes accompagnateurs. C'est le cas de la salutation complémentaire dans l'exemple portant sur l'état de L2.

D'autres procédés peuvent substituer les salutations comme les termes d'adresse *xu-ya* (mon frère), *xt-i,* (ma sœur) et *s-si* (Monsieur), la question *la bās ?* (ça va ?), *ki dāyer ?* (comment vas-tu ?), l'offre de services *'aš ḥeb l-xaṭeṛ ? kāyen ši ma neqḍiw ?* (vous désirez ?)

La séquence d'ouverture est alors caractérisée par des actes qui se répartissent en deux catégories : la politesse et la figuration relevant de l'amorce de la conversation. La première désigne l'ensemble de règles qui régissent le comportement à adopter dans une société. Quant à la seconde, elle se rapporte à l'image de soi véhiculée par les participants et qu'ils tentent de la valoriser à travers leurs actes. Nous signalons également la présence de certains actes tels les

compliments *rak mnewwer* (tu es radieux) et les remerciements *rebb-i yxlli-k* (que Dieu te garde) qui forment des manifestations bien évidemment routinières.

L'acte de salutation constitue un rituel conversationnel d'une importance considérable pour faciliter le contact afin d'effectuer une communication. Il fait partie des règles de politesse que nous utilisons de différentes manières et sous diverses formes. Il obéit donc à des normes de convenance relationnelles entre les individus en vue aussi de leurs statuts. La politesse est ainsi un système de signes conversationnels appris ou inculqués qui fonctionne selon un réglage de la distance sociale permettant aux interactants de contrôler leur rapprochement ou leur éloignement. Autrement dit, les interactants peuvent se montrer plus ou moins proches ou éloignés en fonction de leur degré de connaissance, de la nature du lien socio-affectif qui les unit et de la nature de la situation communicative : une situation familière ou formelle.

3. **Les salutations complémentaires**

Si la rencontre a lieu entre deux personnes qui se connaissent, la conversation portera sur des allongements plus complexes après les salutations. Ainsi, nous nous enquérons de l'état de santé de l'interlocuteur et au plus largement de son état général de bien-être (physique ou psychologique), de sa famille et des connaissances communes. Ces actes accompagnant les salutations proprement dites font partie de ce qu'André-Larochebouvy (1984) nomme les « *salutations complémentaires* »[20]. Ce sont des échanges s'intercalant entre les salutations élémentaires et le reste de la séquence. Ils recouvrent en arabe marocain les questions sur la santé ou sur l'état, de type *ki dāyer* ? (comment vas-tu ?) */la bās ?* (ça va ?).

Nous remarquons que les échanges de type *ki dāyer ?/la bās ?* sont différents des salutations dans la mesure où nous avons affaire à des actes de

[20]ANDRÉ-LAROCHEBOUVY, D., *La Conversation quotidienne*, Paris, Crédif, 1984, p. 69.

discours de nature distincte (questions) qui ne font pas partie intégrante de la salutation proprement dite *s-salām* (la paix) ou *s-salāmu ɛalay-kum* (que la paix soit sur vous). Toutefois, ces salutations complémentaires partagent avec celles qui sont élémentaires un certain nombre de caractéristiques. Tout d'abord, leur placement est commun dans la mesure où elles apparaissent généralement dans la séquence d'ouverture. Ensuite, leur valeur rituelle est la même, car elles sont interpersonnellement motivées et évoquent un cas particulier de FFA[21]. Enfin, elles partagent le même degré de *routinisation* : ces questions sur la santé s'imposent d'un côté en raison de leur caractère prévu dans l'interaction et constituent d'un autre côté des expressions figées. Pourtant, l'ensemble des formes dont disposent les locuteurs peut leur permettre une certaine créativité, nous observons des variations aux formulations canoniques *la bās ?/ki dāyer ?* : nous citons par exemple *hāni ?* ou *hānya ?* (ça va ?), *ki dār li-k l-ḥāl* ? *ki bqiti* ? (comment vas-tu ?), *mbeṛṛeɛ* ? (tu es satisfait ?) *mertāḥ ?* (tu es à l'aise ?). Ces formulations ne sont pas seulement syntaxiquement et sémantiquement différentes, mais elles présentent également une différence contextuelle dans la mesure où nous ne pouvons pas les utiliser avec toute personne vu qu'elles sont réservées à un emploi familier, entre les proches et les connaissances.

Au niveau syntaxique, les expressions *ki dār li-k l-ḥāl* ? *ki bqiti* ? sont des énoncés interrogatifs formés du mot interrogatif *ki* (comment ?) + SV. Par contre, les formules *hāni ? mbeṛṛeɛ* ? *mertāḥ ?* se présentent sous forme d'un participe.

Sur le plan sémantique, les énoncés *ki dār li-k l-ḥāl* ? *ki bqiti ?* possèdent la valeur d'une vraie question et dénotent que l'interlocuteur est dans une situation de santé fragile. Au contraire, les formules *hāni ?* (ça va ?) *mbeṛṛeɛ* ? (tu es satisfait ?) *mertāḥ ?* (tu es à l'aise ?) semblent suggérer que le destinataire est heureux et en pleine forme.

[21]Les questions sur la santé constituent avant toute chose une marque d'attention du locuteur envers son allocutaire.

Vu qu'elles partagent des caractéristiques identiques aux salutations citées en haut, il semble intéressant d'inclure les salutations complémentaires dans la même séquence que celles d'ouverture [22]. Au niveau pragmatique, nous remarquons que la salutation complémentaire se détermine par son statut hybride, elle se situe notamment entre une vraie question appelant une assertion positive et un « *succédané de salutation* »[23] d'une valeur rituelle. Autrement dit, si la question est interprétée en tant qu'une interrogation rituelle et si elle ressemble à une salutation, elle sera alors qualifiée comme un développement de la salutation qui la précède. Dans ce contexte, Kerbrat-Orecchioni (2005) nous rappelle en outre qu'en français la « *question sur la santé est la principale salutation complémentaire* » [24]. L'analyse de ces énoncés, qui ne perdent jamais complètement leur valeur de question dépend donc, selon cet auteur, des paramètres suivants :

> *1) « caractère plus ou moins élaboré de la formulation : la valeur de question se maintient mieux dans "Comment vas-tu ? » que dans 'Ça va ?' ».*
>
> *2) « la situation dans laquelle est prononcé l'énoncé ».*
>
> *3) « les informations préalables que les interlocuteurs possèdent sur leur partenaire d'interaction ».*
>
> *4) « l'accompagnement paraverbal et non verbal »*[25].

En fonction de ces paramètres, la question sur la santé fait appel à une réponse plus ou moins longue et plus ou moins routinisée. Dans un contexte familier ou amical et d'après la méthode d'enchaînement, l'allocutaire marocain peut répondre à la question ou la renvoyer :

---

[22]Duranti et Schegloff les abordent comme une seule et même séquence. Pour plus de détails sur cette question voir Duranti, « Language and Bodiesin Social Space: Samoan Ceremonial Greetings », *American Anthropologist*, 1992, N° 94(3), 657–691 et SCHEGLOFF, E., « The routine as achievement », *Human Studies*, 1986, vol. 9, N° 2, pp. 111–151.

[23]SACKS, H., « Tout le monde doit mentir », *Communications, le sociologique et le linguistique*, 1973, N° 20, pp. 182-203.p.194.

[24]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours en interaction*, op.cit. p.245.

[25]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, op.cit, pp. 112-113.

L1. *ki dāyer* ?	L1. Comment vas-tu ?	L1.Comment vas-tu ?
L2. *la bās w nta* ?	L2. Pas de mal, et toi ?	L2. Ça va bien, et toi ?

Ou seulement y répondre

L1. *la bās* ?	L1. Pas de mal ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās*	L2. Pas de mal.	L2. Ça va bien.

Dans son article intitulé « The routine as achievement »[26] Schegloff (1986) montre qu'il est très important de prendre en considération le rapport entre le contenu de l'énoncé et sa prosodie afin d'évaluer la réponse du destinataire. En effet, nous trouvons parfois des réponses positives en apparence comme *la bās* (pas de mal) pour lesquelles la prosodie marque le contraire *maši la bās* (ça ne va pas bien). Pour Schegloff, la façon de répondre est un signal fort de ce que le locuteur communique réellement. Ainsi, tout retard d'enchaînement pourrait indiquer que le destinateur a un problème particulier (maladie, fatigue). Ce retard va alors favoriser l'apparition d'autres questions plutôt que de passer à autre sujet[27]. Dans cette perspective, l'absence de réponse à la question sur la santé peut aussi suggérer que l'interlocuteur ne va pas bien dans la mesure où les manifestations mimiques et gestuelles sont fortement indicatives de l'état que la personne interrogée transmet. Cette absence de réponse peut aussi amener le questionneur à déduire que la personne questionnée ne l'a pas entendu ou il est indisposé à son encontre. Pour illustrer ce phénomène, nous présentons l'exemple suivant.

[26] SCHEGLOFF, E., « The routine as achievement » in *Human Studies*, op.cit.
[27] Voir Schegloff sur les différences prosodiques que l'on observe entre les vraies questions et les questions à valeur purement rituelle en anglais américain. Schegloff, E., « The routine as achievement », op. cit. p. 130.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum* (que la paix soit sur vous) ⟶ L2. *s-salām* (la paix)

L1. *la bās ?* (pas de mal ?) ⟶ L2. Retard ou absence d'enchaînement

Vu que la question constitue une forme d'intérêt, nous sommes en mesure d'attendre une réponse de la part du destinataire. Dans cet exemple, l'interlocuteur n'enchaîne pas directement sur la question *la bās ?* (pas de mal ?). Le retard ou l'absence de la réponse va suggérer que l'énonciataire n'a pas entendu le locuteur ou déclencher d'autres interrogations du type *mal-k ?* (qu'est-ce qu'il y a ?). La réponse à la question sur l'état de santé prouve la reconnaissance de l'interlocuteur envers son locuteur et permet de maintenir du même coup l'équilibre interactionnel dans la mesure où il répond au besoin de réciprocité présente dans la conversation.

Nous signalons aussi que dans la société marocaine, la question sur l'état de santé constitue une forme très générique, à laquelle nous pouvons joindre une quantité innombrable de sous-thèmes comme le travail, la famille ou encore le temps.

- La santé

ki dāyer mɛa ṣ-ṣeḥḥa ?	Comment vas-tu avec la santé ?	Comment vas-tu ?

- Le travail

ki dāyer mɛa l-xedma ?	Comment vas-tu avec le travail ?	Tout va bien au travail ?

- La famille

ki dāyerin mmalin ḍ-ḍāṛ ?	Comment vont les gens de la maison ?	Comment va la famille ?

- Le temps

ki dāyer mɛa l-waqt ?	Comment vas-tu avec le temps ?	Comment vas-tu ?

Les exemples cités supra montrent que la salutation complémentaire porte sur plusieurs thèmes. Du point de vue lexical, nous remarquons l'emploi fréquent du mot interrogatif *ki* (comment ?) + le participe *dāyer* (vas-tu). Ceci est expliqué par le fait que *ki dāyer* peut être associé à un terme marqué par le sème [+/- humain].

- *ki dāyer mɛa l-xedma ?* [-humain] (comment vas-tu avec le travail ?)
- *ki dāyer mɛa l-waqt ?* [-humain] (comment vas-tu avec le temps ?)
- *ki dāyerin mmalin ḍ-ḍāṛ ?* [+humain] (comment vont les gens de la maison ?)

Au niveau syntaxique, la salutation complémentaire est toujours sous forme d'une phrase interrogative. Elle est formée généralement du mot interrogatif *ki* + le participe *dāyer* suivi d'un syntagme prépositionnel complément d'accompagnement (*mɛa ṣeḥḥa, mɛa l-xedma, mɛa l-waqt*) ou *ki dāyerin* suivi d'un syntagme nominal (*mmalin ḍ-ḍāṛ*).

Mot interrogatif+participe+syntagme prépositionnel comp d'accompagnement :

ki + dāyer + mɛa l-xedma ?/ mɛa ṣeḥḥa ? /mɛa l-waqt ?

Mot interrogatif+participe+syntagme nominal :

ki + dāyerin + mmalin ḍ-ḍāṛ

La question sur la santé fonctionne comme une base thématique à partir de laquelle les interactants peuvent aisément faire progresser conjointement un module interactionnel. Elle peut en fait permettre à l'échange verbal de passer constamment d'une parole *vide* dans laquelle le dévoilement de soi est minime,

voire absent, à une parole *pleine* où le sujet se livre davantage. Nous présentons ces situations à titre d'illustration.

Situation 1

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

Dans cet exemple, nous avons affaire seulement aux salutations proprement dites, c'est-à-dire que les salutations complémentaires sont absentes. Cela stipule que la relation entre les participants semble formelle.

Situation 2

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2.*wa ɛalay-kum s-salām*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.
L1. *ki dāyer mɛa ṣ-ṣeḥḥa ?*	L1. Comment vas-tu avec la santé ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.
L1. *ki dāyerin mmalin ḍ-ḍar ?*	Comment vont les gens de la maison ?	Comment va la famille ?
L2. *l-ḥamdu l llāh la bās*	L2. Louange à Dieu, pas de mal.	L2. Ça va bien, merci.

Nous remarquons dans cet exemple que les salutations complémentaires se situent après les formules d'accès et portent sur l'état de santé de l'interlocuteur

et de sa famille. Cela veut dire que les sujets parlants se livrent davantage puisque la relation qui les unit est forte.

4. Les salutations de clôture

Tout comme les formulations d'ouverture, l'épilogue rituel que représente la section de la clôture est fortement ritualisé et permet de mettre fin à l'interaction et d'aboutir à la séparation des interactants. Mais cette fermeture de la communication présente plusieurs difficultés relationnelles. Dans ce sens Kerbrat-Orecchioni (1990) souligne que :

> *« En ce qui concerne la séquence de clôture : c'est d'après Laver (1981 : 148) une "section particulièrement délicate", car elle a pour tâches non seulement d'organiser la fin de l'interaction, mais aussi de déterminer comment les interlocuteurs vont se quitter l'un l'autre. C'est-à-dire que les participants doivent s'employer à négocier coopérativement le processus de clôture de l'interaction »*[28].

D'après l'auteure, la séquence de clôture doit se passer dans de bonnes circonstances, c'est-à-dire avec politesse, car elle reflète l'image des deux interactants. De plus, chaque participant essaie de se quitter dans le respect mutuel et d'une manière coopérative sans perdre la face ni à l'autre ni à soi-même.

Comme dans les séquences d'ouverture, nous retrouvons plusieurs actes de discours qui figurent dans les rituels de clôture. Nous soulignons d'abord, la présence des formules de salutation comme *b s-slāma* (avec la sécurité) ou *s-salāmu ɛalay-kum* (que la paix soit sur vous). Nous rencontrons ensuite dans les séquences de clôture des énoncés routinisés faisant partie d'autres actes de discours comme les énoncés à valeur de vœu tels que *llāh yɛawen-k,* (que Dieu t'aide). Les énoncés orientés vers le futur de la relation et le souhait de se revoir comme *ḥetta netlaqaw* (à la prochaine), *ḥetta netšawfu* (nous nous verrons). Les

[28]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales,* tome I. op.cit, p.222-223.

énoncés contenant des remerciements permettant d'apporter une évaluation positive de l'interaction. Les salutations de clôture sont également d'une importance majeure dans le cadre de la gestion de la relation interpersonnelle. En effet, la séparation est considérée comme un acte négatif ; et pour pallier cet acte, les participants utilisent plusieurs actes de discours ayant une « *fonction euphorisante* »[29] qui traduit une atmosphère d'amabilité et de bien-être général. Les rituels de clôture constituent donc une évaluation positive du rapport social et garantissent la consolidation du lien interpersonnel.

En plus de leur valeur relationnelle, les rituels de séparation, constituant des stratégies de la politesse positive, jouent aussi la fonction d'orientation de l'interaction. Ils indiquent en effet la fin de l'activité mutuellement construite et que les interactants s'apprêtent à passer à la phase de séparation. Comme nous l'avons déjà signalé, la réflexion de Goffman (1973) mentionne la raison d'être du rituel et met en priorité son importance du point de vue de la gestion de la relation interpersonnelle. Toutefois, ce sont surtout Schegloff et Sacks (1973, 1974, 1986) qui ont attiré l'attention sur la fonction de ces rituels et leur utilité pour les interactants : leur emploi permet d'accorder les actions des participants. Les séquences de clôture se basent sur un processus utilisé incontestablement dans tout type d'interaction, processus par lequel les interactants se signalent à quel moment et à quelle phase de l'échange ils se trouvent. Selon l'étude de Schegloff et Sacks (1973)[30] portant sur des conversations téléphoniques, les séquences de clôture sont le plus souvent composées de deux types d'échanges :

1) Une pré-clôture : échange de type (ok), en AM *waxxa* (d'accord), *ṣāfi* (bon) qui permet aux interactants de se signaler qu'ils arrivent à la fin de l'interaction.

[29] *Ibid*., p. 222.
[30] SCHEGLOFF, E et SACKS, H., « Opening Up Closings », *Semiotica*, Vol. 8, 1973, pp.289 - 327.

2) Un échange final venant confirmer la clôture de l'interaction : échange de salutations de type (au revoir), en AM *b s-slāma* (avec la sécurité) (au revoir), *llāh yɛawen-k* (que Dieu t'aide).

En ce qui concerne la gestion des tours de parole, la clôture de l'interaction suggère que les interactants accordent leurs actions de telle sorte à arriver à une fin simultanée de l'échange verbal, c'est-à-dire que l'accomplissement d'un tour par le locuteur ne donne pas lieu à une prise de tour par l'allocutaire. Nous notons que lorsque le destinateur achève sa parole, il donne alors au destinataire l'occasion de prendre le tour suivant. Pour clore l'interaction, il faut donc que les participants mettent fin au processus que nous observons normalement dans le corps de la conversation. De ce qui précède, nous disons que la formulation de la pré-clôture annonce donc la fermeture immédiate de l'interaction avant de passer à l'échange de salutations de clôture.

La valeur des clôtureurs et la nécessité, du point de vue de la face, de prendre en considération les désirs de son interlocuteur montrent que les routines de séparation occupent une place primordiale dans la vie quotidienne des gens. Comme nous le remarquerons, il est rare que l'interaction verbale s'achève par un échange routinier sans apparition de rituel de clôture. Une fois encore, nous remarquerons donc que les conversations n'échappent pas au besoin du *face-work*. Nous verrons par ailleurs qu'il est usuel de rencontrer simultanément dans cette séquence plusieurs actes à valeur rituelle (salutations, remerciements, vœux, projets) pouvant donner lieu à plusieurs échanges.

4.1. **Les pré-clôtures**

Les énoncés de pré-clôture permettent au locuteur de signaler à son destinataire que l'interaction arrive à sa fin. Ces énoncés procèdent donc à l'aboutissement de la conversation en douceur pour éviter tout froissement. L'usage de ce type d'énoncés s'explique également par la volonté du destinateur de ménager la face positive de son allocutaire, puisqu'une fermeture moins polie

pourrait nuire à la relation entre les participants. Dans leur étude, portant sur les conversations téléphoniques, Schegloff et Sacks (1973) montrent que les énoncés de pré-clôture formulés par le locuteur donnent systématiquement lieu à une réponse-écho de la part de l'allocutaire (échange complet de type okay/okay). Nous verrons dans notre corpus que les pré-clôtures apparaissent, dans la majorité des cas, dans le même tour qu'un clôtureur (salutation, remerciements, vœu). Nous signalons aussi que dans les situations de face à face, nous pouvons également rencontrer des gestes chargés de valeur de pré-clôture comme le sourire. Il est encore possible d'avoir deux actes : l'un est langagier et l'autre est non langagier *ya llāh* (allez) + le geste de tendre la main.

Les énoncés formulés dans les pré-clôtures comprennent ce que Auchlin (1981)[31] appelle des « *marqueurs de structuration* » (« bon », « ben », « allez » en français correspondant en arabe marocain aux formules suivantes : *ṣāfi*, *iwa* et *ya llāh*). Ils constituent des traces formelles de la coopération en construction de l'échange entre les interactants et leur permettent de structurer ou de valider une étape de l'interaction. De manière générale, ces formes signalent la fin d'une phase et indiquent le commencement de la séparation.

Nous soulignons par ailleurs que les items lexicaux que nous allons aborder peuvent apparaître à divers temps de l'interaction sans véhiculer nécessairement une valeur de pré-clôture. Afin de les identifier correctement, il est donc crucial, de prendre en considération leur sens pragmatique et leur placement au niveau de l'organisation générale de l'interaction.

4.2. Les salutations de clôture

Les salutations de clôture, en tant qu'actes de discours, ont les mêmes caractéristiques que celles d'ouverture au sens où leur contenu propositionnel est nul. Elles constituent ce que Kerbrat-Orecchioni (2008) nomme des

[31] AUCHLIN, A., «Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi ! Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », Cahiers de linguistique française, 2, 1981, pp. 141-159.

« *salutations disjonctives* »[32]. Cela stipule qu'elles marquent la fermeture de ce canal et signalent la séparation imminente des participants. Il est primordial pour les interactants d'effectuer en douceur la transition d'un état d'interaction à un état de non-interaction afin d'éviter toute tension.

La séquence de clôture contient toujours des formules de politesse outre les salutations comme les vœux et les remerciements. À cet égard, l'expression la plus fréquemment utilisée pour la salutation de clôture est *b s-slāma* (avec la sécurité, au revoir). Du point de vue sémantique, elle désigne un vœu puisqu'elle correspond à un souhait d'aller en toute sécurité.

b s-slāma	Avec la sécurité.	Au revoir.

Nous rencontrons également des formules de salutation sous forme de vœux, de projets et de remerciements.

- Vœux

llāh yɛawen-k b s-slāma	Que Dieu t'aide, avec la sécurité.	Au revoir.
fi 'amāni llāh	Dans la sûreté de Dieu.	Au revoir.

- Projet de se revoir

iwa ḥetta nšufu-k n šaɛ llāh	Ben, on te verra si Dieu le veut.	Au revoir.
ya llāh ḥetta l-men beɛd	Allez, on se verra plus tard.	Au revoir.

[32]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Actes de language dans le discours : théorie et fonctionnement*, op.cit, p. 111.

- Remerciements

ṣāfi šukṛan	Bon, merci.	Au revoir.

La salutation de clôture a pour fonction ultime la conservation des convenances en menant les interactants à rester en bon terme pour la prochaine rencontre. Dans cette optique, les actes et les rites conversationnels agissent pour protéger la face des personnes, qui communiquent par le biais d'un échange linguistique.

Si les salutations, en tant qu'expression de la politesse, permettent de mettre les interactants en contact et de les séparer en harmonie, d'autres formules de courtoisie garniront la conversation comme le cas des vœux.

III. Le vœu

1. Essai de définition

Chaque société se caractérise par ses différentes pratiques sociales qui donnent lieu à des rituels verbaux et comportementaux apparaissant dans des situations déterminées (célébrer un mariage, commémorer une naissance ou féliciter une réussite. Au gré de ces circonstances sociales particulières se constituent des rituels nécessitant l'emploi de formules votives.

Les expressions de vœux forment une partie intégrante de ce que nous appelons « formules de politesse ». Elles sont prises donc comme un acte socioculturel, conventionnel et obligatoire ayant pour objectif de diriger les liens sociaux de façon harmonieuse de sorte que leur réalisation ou leur oubli signifie la politesse ou l'impolitesse des individus. Pour Vion (2000), c'est l'ordre social qui nous pousse à l'utilisation des formules relationnelles en rapport avec les normes sociales : « l'*ordre social symbolique est […] souvent appréhendé à partir des savoirs, images, normes et contraintes qu'il impose aux*

individus »[33]. L'emploi des formules votives dans des situations appropriées exige ainsi un savoir-dire, un savoir-faire et un savoir-être découlant tous de la culture d'une communauté donnée.

1.1. **Le vœu en tant qu'un acte flatteur**

Le vœu est un acte à travers lequel le locuteur exprime son désir qu'un état de choses positif se réalise pour l'interlocuteur. Il constitue ainsi un FFA ou acte valorisant pour la face, car en le formulant, le destinateur cherche à flatter le narcissisme de son destinataire et vise à valoriser sa face. Dans ce sens, la valeur perlocutoire des actes votifs est donc de montrer que nous pensons à la personne et que nous partageons ses sentiments, son bonheur et aussi son malheur. Pour illustrer notre dire, soit l'exemple suivant :

mebrūk n-nažāḥ	Que la réussite soit bénie.	Félicitations !

À travers l'expression *mebrūk n-nažāḥ* (que la réussite soit bénie), le locuteur exprime son désir que la réussite soit bénie. L'expression de ce vœu a pour objectif de valoriser la face de l'interlocuteur et constitue une récompense orale aux efforts déployés par le destinataire.

Dans les interactions quotidiennes, la possibilité de déclenchement d'un conflit entre les interactants reste toujours probable. En effet, il peut avoir lieu de façon volontaire comme il peut se produire inconsciemment : un geste, un regard, ou encore un ton mal interprété. Sous cet angle, l'acte votif constitue un consensus permettant de retrouver l'harmonie interpersonnelle momentanément frustrée. Il permet également de satisfaire le besoin narcissique de l'interlocuteur d'être valorisé et par conséquent réinstaurer l'équilibre interactionnel.

šḥāl zwīn llāh yḥefd-u	Comme il est beau ! que Dieu le protège.	Il est mignon !

[33]VION, R., *La Communication verbale*, Paris, Hachette, 2000, p. 51.

Cet exemple illustre l'importance de l'expression votive dans la réparation d'un délit probable que pourrait provoquer la formule *šḥāl zwīn* (comme il est beau !). Cette expression serait interprétée comme une atteinte du mauvais œil, mais l'ajout de l'expression votive *llāh yḥefd-u* (que Dieu le protège) conjure tout mal qui pourrait toucher le petit enfant.

1.2. Le vœu dans l'approche interactionnelle

La pragmatique des interactions verbales étudie les différents actes de discours et précise leur fonctionnement grâce à leur observation empirique dans des situations conversationnelles authentiques. Toutefois, le vœu ne semble pas prendre une place prépondérante dans les analyses interactionnelles contrairement à d'autres actes de discours qui ont été exhaustivement étudiés. Nous signalons à titre d'exemple, les salutations, la requête, les remerciements et l'excuse. Ils ont attiré la curiosité des chercheurs par la fonction pragmatique fondamentale qu'ils semblent jouer dans les interactions. Tout de même, le vœu trouve une reconnaissance dans certaines études[34]. Il a été traité à travers ses valeurs pragmatiques et constitue un axe de recherche dans la politesse linguistique et dans la structuration de l'interaction. Il semble donc intéressant de s'intéresser d'une manière plus approfondie à cet acte de discours, car il mérite une attention particulière pour sa fonction conversationnelle et ses enjeux relationnels que suscitent son usage et ses valeurs culturelles.

1.3. Le vœu et ses valeurs pragmatiques

Le vœu est un acte de discours spécifique possédant des fonctions communicatives bien déterminées qui reflètent les valeurs culturelles de chaque communauté. Pour saisir le sens du vœu, commençons tout d'abord par sa définition dictionnairique :

[34] Il s'agit notamment des travaux de Kerbrat-Orecchioni, *Les Interactions verbales*, tomes I, II et III, qui remarque une fréquence de plus en plus importante d'expressions votives en français, et de Traverso surtout dans *La Conversation familière. Analyse pragmatique des interactions* et *L'Analyse des conversations*, qui note la présence récurrente du vœu dans les conversations familières.

> *« 1 ° Promesse faite à une divinité, à Dieu, en remerciement d'une demande exaucée. [...] 2 ° Promesse librement faite à une divinité, à Dieu ; engagement religieux. [...] Vœux de religion, les trois vœux (pauvreté, chasteté, obéissance) prononcés par un homme, une femme à leur entrée en religion [...]. Par ext. Engagement pris envers soi-même. [...] 3 ° [...] Souhait que l'on adresse à une divinité, à Dieu. [...] 4 ° Souhait que s'accomplisse qqch. [...] Vx. Au plur. [...] Souhaits d'être aimé de qqn. [...] Souhaits adressés à qqn. [...] 5 ° Demande, requête... faite par qui n'a pas autorité, ou pouvoir pour la satisfaire « [...] »*[35].

Notre première lecture de la définition de l'item *vœu* montre que son caractère est polysémique. En effet, l'identification proposée par *Le Petit Robert* (2013) donne lieu à cinq acceptions différentes. Cela nous permet de dire que cette polysémie peut créer des confusions donnant lieu à des interprétations distinctes. Si dans les trois premières acceptions, le vœu est associé à sa signification religieuse, il renvoie, selon la quatrième acception, à l'idée de désirer quelque chose pour soi-même. Lorsque le terme est compris comme faisant référence à un acte de discours, il l'est de façon extrêmement réduite par rapport à la réalité conversationnelle et ne renvoyant qu'à sa valeur situationnelle, voire cérémonielle.

De façon générale, nous pouvons définir le vœu comme un énoncé émis par le locuteur en exprimant son souhait que des choses positives se réalisent pour l'interlocuteur. Si nous tentons de comprendre pourquoi le destinateur produit un vœu, quel est l'effet qu'il essaie d'opérer sur son destinataire et quel est l'objectif de son énonciation votive, nous découvrirons que le vœu demeure un acte multiple. Il s'avère ainsi que le « *but illocutoire* »[36] du vœu est complexe, car à côté de ces valeurs illocutoires, il possède des valeurs socio-relationnelles se traduisant dans des événements sociaux (fête, décès, réussite).

[35] *Le Petit Robert,* p. 2729.
[36] SEARLE, J., *Sens et expression,* Paris, Minuit, 1982, p. 41.

1.3.1. **Le vœu et l'avenir incertain**

L'origine du vœu semble être une influence occulte, souvent implicite et inconsciente. En effet, il émanerait de la volonté du locuteur de compenser verbalement la présence d'une menace potentielle liée à un avenir inquiétant et incertain. Pour illustrer nos propos, soit l'exemple suivant.

Exemple 41 : Une femme d'un certain âge exprime ses vœux de mariage à une jeune mariée.

L1. *mebṛūk ɛli-kum 'a bent-i w llāh yeḥfeḍ-kum men šeṛṛ l-xelq*	L1. Bénédiction sur vous ô ma fille et que Dieu vous protège du mal des gens.	L1. Félicitations !
L2. *'amīn llāh yṭewwel ɛamṛe-k*	L2. Amen, que Dieu t'accorde une longue vie.	L2. Merci.

Dans cet extrait, L1 énonce un vœu sous forme d'une prière *llāh yeḥfeḍ-kum men šeṛṛ l-xelq* dans laquelle elle implore Dieu que le couple soit protégé du mal des gens. Demander la protection divine pour les jeunes mariés implique une future menace des envieux qui perturberait leur vie conjugale. La formulation du vœu connoterait ainsi une promesse du bien qui s'opposerait à un mal potentiel qui est véhiculé par l'expression *šerr l-xelq* (le mal des gens).

Il semblerait que l'emploi des énoncés votifs évoque la possibilité d'un changement négatif de l'avenir que le vœu voudrait prévenir et neutraliser. Dans ce sens, l'intervention du locuteur à travers l'emploi des formules votives vise à modifier positivement la réalité future. Au demeurant, le vœu représente une tentative performative d'exhorter le bien par le biais de l'explicitation des désirs. En d'autres termes, quand nous disons *b ṣ-ṣeḥḥa* (avec la santé) à quelqu'un qui vient d'acquérir un bien, cela veut dire que nous lui souhaitons le bien-être. De même, la formulation votive permet au locuteur la possibilité de remédier par la parole à toute inquiétude angoissante ressentie devant un avenir inconnu.

1.3.2. **Le vœu dans le cadre de la politesse linguistique**

La notion de vœu possède une fonction relationnelle dans le cadre de la politesse linguistique. En fait, il relève de la *politesse positive* dans la théorie de Brown et Levinson et constitue aussi, selon le terme proposé par Kerbrat-Orecchioni, un « anti-FTA », c'est-à-dire un acte visant à *flatter* l'interlocuteur (Face Flattering Act). Le vœu représente donc une sorte de sympathie et d'attention favorable à l'égard du destinataire, c'est-à-dire que le locuteur manifeste son intérêt pour l'avenir de son interlocuteur en se montrant intéressé par sa vie à laquelle il participe par anticipation votive. Dire, par exemple, à quelqu'un *rebb-i yxlli-k* (que Dieu te garde), cela traduit notre attachement à cette personne et que son avenir nous intéresse puisque nous lui souhaitons une longue vie.

Le rapport qui s'instaure entre la formulation du vœu et les intérêts de l'interlocuteur mettent en évidence l'aspect positif de cet acte de discours. En effet, le locuteur ne peut pas formuler le vœu pour lui-même, car il doit passer celui de son destinataire avant le sien.

Soit l'exemple suivant.

Exemple 42 : Un homme présente ses vœux de fête à sa famille.

L1. *mebṛūk ɛīd-kum*	L1. Que votre fête soit bénie.	L1. Bonne fête.
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

Dans cet exemple, illustrant la présentation des vœux à l'occasion d'une fête religieuse, le locuteur formule le souhait pour ses énonciataires et non pas pour lui-même. En effet, dans l'expression *mebṛūk ɛīd-kum*, le pronom *kum* (vous) se réfère directement à sa famille. Il sera donc inconcevable de dire *mebṛūk ɛīd-i* (que ma fête soit bénie) ou même *mebṛūk ɛīd-na* (que notre fête soit bénie) où le moi est inclus dans le nous. Il va de soi dans l'intervention

réactive de L2 où un membre de la famille répond lui aussi par un vœu à l'envers de L1. En fait, *llāh ybarek fī-k* (que Dieu te bénisse) consiste à souhaiter la bénédiction pour le locuteur. Nous voyons donc que l'expression du vœu est adressée avant tout à l'interlocuteur, car l'intérêt de l'autre est le garant d'une communication polie et réussie comme le précise Kerbrat-Orecchioni (1986) :

> *« Louer l'autre, c'est plus convenable que se louer soi-même ; corrélativement : se dévaloriser soi-même, c'est moins grave que de dévaloriser l'autre. [...] Les intérêts de l'autre doivent passer avant les siens propres. [...] Le souci de l'autre apparaît comme le réquisit fondamental de la communication polie »*[37].

Le vœu est donc un moyen verbal constructeur de relations interpersonnelles qui consolident les liens existant déjà entre les interactants. C'est un « relationème » très fort, susceptible de rapprocher les participants de la communication et faisant partie de ce que Goffman désigne comme : « *Courts rituels qu'un individu accomplit pour et envers un autre et qui attestent de la civilité et du bon vouloir de la part de l'exécutant, ainsi que de la possession d'un petit patrimoine de sanctitude de la part du bénéficiaire* »[38].

Le vœu reflète donc un caractère positif. Il sert de surcroît à harmoniser les relations sociales en créant ainsi une atmosphère de respect et de docilité entre les membres d'une même communauté discursive. Il désigne également un rituel de solidarité qui aide à renforcer les liens entre les interlocuteurs à travers leur adhésion au même code rituel. En outre, dans le cas du malentendu, le vœu devient une force reconstructrice de la relation sociale et une puissance édificatrice d'un rapport menacé de rupture. Autrement dit, il s'agit d'un relationème apte à rapprocher deux interlocuteurs en situation de conflit et à restaurer leur relation interpersonnelle. Le vœu est doté donc d'un rôle relationnel et interpersonnel qui empêche tout conflit de se déclencher entre les interactants.

---

[37]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'Implicite,* Paris, 1986, A. Colin, p. 238.
[38] GOFFMAN, E., *La Mise en scène de la vie quotidienne* 2, *Les relations en public,* op.cit, pp.73-74.

1.3.3. **Le vœu : un élément interactionnel**

Le vœu se rapporte aussi à l'interaction dans laquelle il réalise une fonction conversationnelle et fait partie notamment des actes qui forment des *routines conversationnelles*. En d'autres termes, il constitue une issue verbale à laquelle le locuteur recourt pour pouvoir adopter les comportements appropriés aux différents contextes communicatifs de la vie quotidienne. Dans ce sens, la réalisation des vœux se situe dans les séquences encadrantes à savoir l'ouverture et la clôture de l'interaction. Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, ces deux moments constituent une phase délicate de la conversation dans la mesure où ils marquent la mise en contact et la séparation des interactants. Au demeurant, le vœu permet aux participants de préserver mutuellement leur face fragilisée dorénavant pendant les charnières conversationnelles.

Le vœu joue ainsi un rôle fondamental dans la structuration de l'interaction. D'une part, il facilite le déroulement harmonieux de l'échange verbal, et d'autre part, il participe à la dédramatisation des moments conversationnels chargés de tension. Cela se réalise par le truchement des changements qu'ils introduisent dans le parcours interactionnel des interlocuteurs.

1.4. **Les types de vœux**

Le fonctionnement du vœu, dans les interactions marocaines, émerge l'hypothèse de l'existence de deux types d'énoncés votifs, et se confirme son statut pragmatique comme un acte double. Ainsi, il est possible de distinguer généralement, à l'intérieur du même acte de discours, deux types de vœux : le vœu *situationnel*, et le vœu *interactionnel*. Certes, le vœu est forcément le résultat à la fois de la situation et de l'interaction, mais il faut mettre en évidence la prédominance de l'un des deux éléments (situationnel ou interactionnel) sur l'autre dans la formulation votive. Autrement dit, la formulation votive est régie soit par le contexte situationnel (mariage, naissance, fête) soit par le besoin

conversationnel tel que les vœux apparaissant à la fin de l'interaction comme *b s-slāma* (avec la sécurité, au revoir).

1.4.1. **Les vœux situationnels**

Les vœux dits *situationnels*, qui sont provoqués particulièrement par la situation ou le contexte extralinguistique, constituent des énoncés fortement ritualisés. Ils représentent des issues verbales toutes faites et largement figées que l'arabe marocain met à la disposition des locuteurs afin de les formuler lors des circonstances sociales spécifiques et qui sont généralement chargées d'émotions. Les événements sociaux imposent donc la formulation votive et ont pour caractéristique commune de signaler un changement positif ou négatif dans la vie individuelle ou collective. Lors de ces événements, souvent cérémoniels (mariage, fêtes, anniversaire et naissance), les expressions de vœu doivent en principe être échangées entre les interactants, et il existe dans ce cadre des formules spécifiques pour chacune de ces circonstances. Par exemple, pour exprimer le vœu de mariage, les Marocains utilisent l'expression *llāh ykemmel bi xīr* (que Dieu achève le projet par le bien) qui constitue un énoncé approprié, et plus ou moins attendu par les participants dans ce type de situation.

Les formules dites *situationnelles* offrent aux locuteurs des moyens rituels leur permettant d'un côté de se comporter convenablement dans différentes situations communicatives en énonçant la formule appropriée au contexte, et de l'autre côté d'exprimer leurs sentiments. L'oubli de la formulation de ces expressions votives peut provoquer la déception des interactants et il peut avoir des conséquences socio-relationnelles plus ou moins négatives. C'est pour cette raison que les vœux situationnels sont énoncés à l'ouverture de l'interaction. Cette condition d'emplacement leur étant spécifique, mais parfois ils sont repris dans la séquence de clôture.

L'expression des vœux situationnels est chargée, en plus de la valeur relationnelle, d'une fonction sociale très importante. Autrement dit, le locuteur

manifeste à travers leur formulation, outre son vouloir de valoriser son interlocuteur, un certain attachement aux valeurs culturelles et aux normes rituelles de sa communauté d'appartenance. La personne atteste ainsi qu'elle possède la compétence socio-culturelle nécessaire aux échanges interpersonnels. De cette façon, les formules votives favorisent l'homogénéité et la cohésion du corps social en conservant et en transmettant de génération en génération un code déontologique remontant aux origines. En effet, dans des situations comme les fêtes religieuses, le voyage, le mariage et le décès, la présentation des vœux traduit un code éthique et rattache l'individu à sa culture.

Soit l'exemple suivant.

Exemple 43 : Une mère exprime ses vœux de départ à son fils.

llāh yddi-k w yžib-k f nža	L2. Que Dieu t'amène et te ramène dans la sécurité.	L2. Bon voyage.

La locutrice présente un vœu qui incarne une précaution face à un mal susceptible de se produire à son interlocuteur pendant son départ et son retour. À travers la formule votive *llāh yddi-k w yžib-k f nža* (que Dieu t'amène et te ramène dans la sécurité), la locutrice cherche à éloigner tout type d'événement nuisible qui pourrait constituer pour son destinataire une source de malheur.

Le vœu exprimé dans l'exemple ci-dessus revêt un caractère religieux. Cela stipule que la locutrice est convaincue qu'un souhait est inconcevable s'il n'est pas conditionné par la volonté de Dieu. Le recours à la religion dans la société marocaine pour exprimer un vœu rattache les personnes à leur croyance.

1.4.2. **Les vœux interactionnels**

Si les vœux *situationnels* constituent le résultat d'une convenance sociale, les vœux *interactionnels* correspondent à des formules votives répondant plutôt à des besoins conversationnels. Ils sont produits optionnellement, afin de clore

l'interaction de manière à exprimer une pensée bienveillante pour l'avenir de l'interlocuteur. La nature des relations interpersonnelles existant entre les interactants est décisive dans le choix des expressions plus ou moins formelles parce que le paradigme de ce type de vœux est presque infiniment ouvert. Ainsi, pour terminer une conversation, le locuteur marocain peut utiliser entre autres les formules suivantes : *llāh yɛawen-k* (que Dieu t'aide), *llāh ysehhel l-umūṛ* (que Dieu facilite les choses), *llāh yḥefd-k* (que Dieu te préserve), *llāh yester ɛli-k* (que Dieu te protège).

Les vœux *interactionnels* jouent un rôle déterminant dans la réalisation euphorique de la séquence de clôture. Ils se caractérisent également par une forte valeur relationnelle dans la mesure où ils contribuent à ménager la face des participants pendant ce moment délicat signalant l'arrêt momentané de leur histoire conversationnelle. Le fait de produire des vœux interactionnels est cependant largement facultatif, car afin d'achever l'interaction, les locuteurs ont le choix entre plusieurs actes rituels y compris les salutations de clôture. Ces deux actes (vœux et salutations) représentent les deux moyens rituels importants mis au service des locuteurs pour qu'ils puissent mettre fin à l'interaction et présenter leurs adieux mutuels (nous pouvons par exemple noter l'expression *llāh yɛawen-k* (que Dieu t'aide)).

De ce qui précède, nous affirmons que le vœu possède un caractère pragmatique hybride. D'une part, il désigne des énoncés figés et contraignants que le locuteur doit formuler dans des circonstances précises et spécifiques, surtout au début de la conversation. D'autre part, il indique des énoncés que le locuteur choisit de produire pour clore l'interaction de façon plus positive, facilitant sa séparation avec son interlocuteur.

Après avoir défini le vœu comme acte de langage, en dégageant ses valeurs pragmatiques principales, nous entreprendrons, dans la section suivante, une analyse sémantique de ce rituel dans le but notamment de relever son mode de fonctionnement.

2. La sémantique du vœu

Le vœu est considéré comme une routine conversationnelle très ritualisée et sa réalisation est une sorte de réflexe interactionnel que les locuteurs produisent spontanément et sans grand investissement. Au demeurant, les expressions votives sont extrêmement figées et possèdent un contenu sémantique doté d'une fonction fondamentale dans leur formulation. Dans ce sens, il ne suffit pas de délimiter le contexte approprié à la réalisation de l'acte votif, mais il est indispensable de formuler un vœu qui rime avec son sens littéral approprié à la situation. L'appropriation contextuelle du vœu doit donc respecter l'aspect sémantique dans la mesure où nous ne pouvons pas ignorer le sens que poursuit le locuteur, même de façon inconsciente. Ainsi, le destinateur recherche toujours le sens qu'il essaie de véhiculer à travers son énoncé. L'impact du principe sémantique dans la réalisation du vœu devient clair lorsque nous examinons l'effet que peut produire sur l'interlocuteur la moindre violation sémantique. Cela veut dire que le vœu implique, en plus d'un locuteur et d'un interlocuteur, un référent qui conditionne de fortes contraintes sémantiques sur sa valeur pragmatique. Ainsi, il est inapproprié de dire à une mariée *l-bāṛaka f ṛāse-k* (toutes mes condoléances) au lieu de *mebṛūk* (bénédiction, félicitations !), car le référent n'est pas celui des condoléances, mais de mariage.

Nous pouvons comprendre donc que le contenu sémantique que nous voulons attribuer à notre vœu doit correspondre au référent culturel de la situation d'énonciation. Il est vrai que les éléments référentiels de la formulation votive sont déterminés par des facteurs culturels, c'est-à-dire que le vœu n'emprunte pas les mêmes contenus dans toutes les circonstances sociales. C'est pour cette raison que nous utilisons des formules votives différentes concernant les diverses situations. Par exemple, nous ne pouvons pas employer les expressions *llāh ykemmel b l-xīr* (que Dieu achève le projet par le bien) *mebrūk ma derti* (qu'il soit béni ce que tu as fait) dans toutes les circonstances sociales parce qu'elles concernent des événements précis comme le mariage et les

fiançailles. Il serait donc inconcevable d'utiliser ces formules dans des situations tristes comme le décès et la maladie. Ainsi, une analyse sémantique contribue à dégager les principaux thèmes votifs et à mieux cerner le système des valeurs et des représentations sociales.

Bien que le contenu propositionnel du vœu soit varié lexicalement, son référent obéit au même but sémantique : il s'agit notamment de la satisfaction de l'interlocuteur. Cette idée de bien-être désiré est extrêmement importante dans la formulation du vœu. En effet, les éléments référentiels votifs peuvent appartenir à un monde concret ou à un univers abstrait. Par exemple, l'expression votive *llāh ysehhel ɛlik f ši bent n-nās* (que Dieu te facilite de trouver la bonne épouse) consiste à souhaiter à l'interlocuteur un élément concret (la bonne épouse). Quant à la formule *llāh ybarek fī-k* (que Dieu te bénisse), le vœu (la bénédiction) fait partie d'un monde abstrait. Cependant, dans les deux cas, les formules votives font référence à la satisfaction physique ou morale et traduisent les désirs collectifs d'une communauté donnée.

2.1. **Analyse sémantique des vœux**

Étant donné que c'est quasi impossible de circonscrire le paradigme complet des formules votives marocaines, il semble difficile de délimiter l'aspect sémantique des vœux. Certes, le niveau syntaxique offre des structures votives limitées (nom + verbe : *llāh ysehhel* (que Dieu facilite), nom + verbe + nom : *llāh yeṛḥem l-walidin* (que Dieu bénisse les parents), nom + nom : *ṭṛiq s-salama* (bonne route), mais il engendre une liste sémantique ouverte d'expressions.

Sur le plan sémantique, la composante lexicale du nom est quasi constante, elle consiste en effet en deux lexèmes identiques sémantiquement *llāh* et *ṛebb-i* (Dieu). Elles forment la première moitié de l'énoncé votif et dénotent l'idée de la puissance divine qui est à l'origine du changement de n'importe quel état en bien.

La seconde moitié constitutive des expressions votives porte sur la nature du vœu et indique le contenu que peut prendre le changement d'état de l'interlocuteur. En d'autres termes, il s'agit des éléments référentiels que le locuteur utilise pour formuler son vœu.

Dieu + élément référentiel

llāh + ybarek fī-k (que Dieu te bénisse)

ṛebb-i + yxlli-k (que Dieu te garde)

La partie lexicale *ybarek fī-k / yxlli-k* pourrait varier de manière illimitée et élargir, en conséquence, les expressions votives. La variation de ce constituant votif est rattachée à l'expérience de chaque société et reflète les valeurs d'une culture donnée, au sein de laquelle prend sens la notion du bien-être. Sous cet angle, c'est le contexte qui joue un rôle décisif dans la formulation des vœux, car il spécifie leurs éléments référentiels.

Pour déterminer les axes sémantiques du vœu, nous remarquons que l'aspect lexical des formules votives fait généralement référence au contexte social (surtout le temps dans lequel se réalise le vœu) et aux activités futures de l'interlocuteur. En d'autres termes, les vœux en arabe marocain sont principalement déterminés par des périodes et des circonstances précises correspondant à des moments de la vie d'un individu, c'est-à-dire que nous formulons les vœux dans un temps conditionné par un événement (fiançailles, mariage, grossesse et naissance). Quant aux vœux qui se rapportent aux activités du destinataire comme l'achat d'un objet, le voyage ou les loisirs, ils sont formulés en harmonie avec l'activité de l'interlocuteur. Dans ce cas, le locuteur marocain recourt explicitement ou implicitement au nom d'Allah (Dieu). Cela stipule qu'aucune activité n'est concevable qu'à travers le soutien et l'aide de Dieu.

2.2. Formules votives se référant au temps

2.2.1. Formules dénotant un contexte social

Un bon nombre d'expressions votives se rapporte à la situation sociale qui exige leur formulation. Au demeurant, le référent du vœu doit être synchronisé avec la situation qui le déclenche, particulièrement les circonstances privées ou publiques (mariage, fêtes, anniversaire, naissance et autres événements). Les formules de vœu réalisées dans ces situations sont implicitement rattachées au temps. Autrement dit, elles se réalisent dans une période temporelle qui constitue leur objet de référence. Ainsi, le temps demeure primordial même si les vœux dénotent un événement d'ordre social ou religieux. L'utilisation des formules votives est quasiment systématique. Elle nécessite la connaissance générale des normes socio-culturelles et des données temporelles connues par les membres de la même société ou communauté.

Pour illustrer nos propos, soit les exemples suivants concernant la formulation des vœux dans des contextes sociaux marocains.

- Les fiançailles

Les fiançailles dans la société marocaine s'inscrivent dans le respect des traditions et des coutumes ancestrales. Elles désignent une promesse solennelle de mariage et constituent une occasion pour renforcer les valeurs de notre société notamment l'hospitalité et la générosité. Plusieurs formules votives sont utilisées pendant cette célébration dont voici quelques-unes :

Exemple 44 : Une femme exprime ses vœux en demandant la main d'une jeune fille.

llāh yžɛel f wžuh-kum l-qabul	Que Dieu mette l'acceptation dans vos visages.	Nous espérons que vous acceptez notre sollicitation.

En demandant la main de la future mariée, la locutrice emploie l'expression votive *llāh yžɛel f wžuh-kum l-qabul* (que Dieu mette l'acceptation dans vos visages). Le choix des mots et des expressions dans cette circonstance demeure très pertinent parce qu'il s'agit d'un moment délicat dans lequel il faudrait donner une bonne image de l'autre et de soi-même. L'utilisation de la formule *wžuh-kum l-qabul* est significative puisqu'elle vise à exalter la famille de la fiancée et à l'amener à accepter la demande du mariage en exprimant le désir de satisfaire leur vœu.

Exemple 45 : Une femme exprime ses vœux en demandant la main d'une jeune fille.

llāh yžib-na f ṣ-ṣwab	Que Dieu nous fasse arriver aux convenances.	Que Dieu achève notre démarche par le succès.

Cette formule votive est utilisée généralement par la famille de la fiancée. Elle relève de la volonté de montrer aux prétendants que la famille accueillante est de bonne foi.

Exemple 46 : Une femme exprime ses vœux en demandant la main d'une jeune fille.

llāh yžɛel-ha dexla mbaṛka mesɛūda	Que cette entrée soit bénie et chanceuse.	Que cette visite soit bénie.

L'expression *llāh yžɛel-ha dexla mbaṛka mesɛūda* (que cette entrée soit bénie et chanceuse) consiste à invoquer Dieu pour que la visite des demandeurs soit bénie et qu'elle porte bonheur.

- Le mariage

L'expression des vœux aux nouveaux mariés reste un acte indispensable à la bienséance que nécessite une telle circonstance. Nous présentons ci-dessous quelques exemples de formules votives produites lors de la cérémonie de mariage.

Exemple 47 : Une femme exprime ses vœux de mariage à jeune mariée.

mebṛūk ma derti	Qu'il soit béni ce que tu as fait.	Félicitations !

Il s'agit d'une formule adressée à la mariée contenant un vœu qui signifie que le mariage soit béni.

Exemple 48 : Une femme exprime ses vœux de mariage à une jeune mariée.

llāh ykemmel b l-xīr	Que Dieu achève le projet par le bien.	Félicitations !

Ce vœu consiste à implorer Dieu pour que tout se passe bien et que ce projet de mariage soit réussi.

Exemple 49 : Une femme énonce ses vœux de mariage à une jeune mariée.

llāh ytebbet l-ġers w ytawi-kum	Que Dieu fasse enraciner la plante et vous unisse.	Que vos liens soient consolidés.

La formule *llāh ytebbet l-ġers* est très significative puisque le terme métaphorique *l-ġers* renvoyant au mariage désigne la plante qui s'accroche profondément à la terre. De plus, et à travers la formule *ytawi-kum* ([Dieu] vous unisse), le destinateur souhaite une vie harmonieuse où l'un des mariés complète l'autre.

Exemple 50 : Une femme exprime ses vœux de mariage à une jeune mariée.

llāh yeḥfeḍ-kum men šerṛ l-xelq	Que Dieu vous protège du mal des gens.	Que Dieu vous garde.

Pour conjurer le regard des envieux qui pourrait toucher les nouveaux mariés, le locuteur marocain utilise cette expression comme étant une prière qui vise à les protéger du mal des gens.

- La grossesse

Exemple 51 : Une femme présente ses vœux à une femme enceinte.

llāh yfukk wḥayl-k ɛla xīr	Que Dieu facilite ton accouchement.	Bon accouchement.

Il s'agit d'une formule votive sous forme d'une prière adressée à Dieu pour que l'accouchement se passe dans de bonnes conditions et sans complication.

Exemple 52 : Une femme exprime ses vœux à une femme enceinte.

b ši ɛezri n šaɛ llāh	Un garçon si Dieu le veut.	Je te souhaite un garçon.

À travers cette formule, la locutrice souhaite la naissance d'un garçon à la femme enceinte. Ceci est expliqué par l'importance accordée au sexe masculin qui reste quelque chose de capital dans notre société. Il représente, pour certains, le garant de la continuité de leur progéniture.

- Le décès

Dans les situations de deuil, le locuteur marocain recourt aux différentes formules exprimant sa compassion envers la personne endeuillée, comme dans les exemples suivants.

Exemple 53 : Un homme présente ses condoléances à son voisin.

l-bāṛaka f ṛāse-k	Bénédiction soit sur toi.	Toutes mes condoléances.

En présentant ses condoléances à l'interlocuteur, le destinateur utilise la formule *l-bāṛaka f ṛāse-k* signifiant (bénédiction soit sur toi). Il s'agit de faire preuve de son affection et de son attention à l'égard du destinataire.

Exemple 54 : Un homme présente ses condoléances à son ami.

εeḍḍem llāh ’ažṛe-k	Que Dieu glorifie ta récompense.	Toutes mes condoléances.

L’expression *εeḍḍem llāh ’ažṛe-k* est très utilisée dans la société marocaine. Elle dénote une prière en faveur de l’affligé pour que sa récompense soit grande ; ladite récompense concerne évidemment sa patience de supporter la disparition d’un être cher.

Exemple 55 : Une femme présente ses condoléances à sa voisine.

llāh ybeddel l-mḥebba b ṣ-ṣbeṛ	Que Dieu change l’amour par la patience.	Que Dieu te procure patience.

Une autre formule votive consiste à implorer Dieu pour qu’il change l’amour attachant le destinataire au trépassé par la patience.

Exemple 56 : Une femme présente ses condoléances à une autre femme.

llāh yṛehm-u w ywesseε εli-h	Que Dieu ait pitié de son âme et élargisse pour lui sa tombe.	Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde.

Cette expression composée d’une double prière : la première consiste à demander la clémence de Dieu pour le trépassé *llāh yṛehm-u* (que Dieu ait pitié de son âme). Quant à la seconde *ywesseε εli-h* ([que Dieu] élargisse pour lui sa tombe), elle concerne sa demeure éternelle, pour qu’elle soit grande et immense.

- Les fêtes

Exemple 57 : Un homme présente ses vœux de fête à sa famille.

εwāšer-kum mebṛūka	Que votre fête soit bénie.	Bonne fête.

Il s’agit de la présentation des vœux à l’occasion d’une fête religieuse. Le destinateur utilise la formule *εwāšer-kum mebṛūka* signifiant (que votre fête

soit bénie). Notamment, le mot *ɛwāšer* signifie tout événement religieux important. Le locuteur marocain utilise également le terme *ɛīd* pour désigner la fête comme dans l'exemple suivant :

mebṛūk l-ɛīd	Que la fête soit bénie.	Bonne fête.

- La naissance

Exemple 58 : Une femme présente ses vœux à sa voisine qui vient d'accoucher.

ɛla slamt-k mnin tfekkiti ɛla xīr	Que tu sois en bonne santé puisque ton accouchement s'est passé dans de bonnes conditions.	Félicitations !

La locutrice exprime des vœux de santé à sa destinataire qui vient d'accoucher dans de bonnes conditions.

2.2.2. **Formules se référant au temps post-interactionnel**

Outre les formules votives dénotant une situation sociale, nous soulignons la présence d'une autre catégorie faisant référence à une période temporelle plus ou moins immédiate ou plus ou moins longue. Soit les exemples suivants :

ṣbaḥ l-xīr	Matin de bien.	Bonjour.
msa l-xīr	Soir de bien.	Bonsoir.
ṣbaḥe-k mebṛūk	Que ta matinée soit bénie.	Bonjour.
nhaṛe-k mebṛūk	Que ta journée soit bénie.	Bonne journée.
sana saɛīda	Heureuse année.	Bonne année.

Ces formules sont très attestées dans les interactions et n'exigent pas une connaissance particulière de l'interlocuteur. En effet, elles peuvent être employées aussi bien dans des situations individuelles que dans des contextes institutionnels. Leur variation dépend de la répartition temporelle qui est commune à tous les locuteurs. L'autre propriété des exemples cités supra est qu'ils dénotent un moment futur entier, englobant des unités temporelles complètes. Quand nous disons, par exemple, *ṣbaḥe-k mebṛūk* (que ta matinée soit bénie), le vœu porte sur toute la matinée.

2.3. **Formules votives se référant à l'interlocuteur**

En plus des formules se rapportant au contexte situationnel et temporel, plusieurs vœux font référence à l'interlocuteur, en précisant sa situation et plus particulièrement ses activités inscrites dans l'avenir proche. Ainsi, le contenu votif se rattache au destinataire qui constitue sémantiquement le référent de l'énoncé votif. Pour réussir sa tâche, le locuteur doit mobiliser ses compétences pour adapter son vœu au monde référentiel de son interlocuteur. Dans la formulation d'un vœu, c'est donc souvent la vie quotidienne du destinataire qui est dénotée dans ses diverses facettes et les formules votives se rapportent à ses différentes activités comme la gastronomie, le voyage, ou encore les loisirs.

- La gastronomie

Au moment de la prise d'un repas, nous souhaitons généralement à notre interlocuteur une bonne santé en formulant les expressions suivantes :

b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa	Avec la santé et la sérénité.	Bon appétit.
b ṣeḥte-k	Avec la santé.	Bon appétit.

- Le repos

Quand une personne veut se reposer la nuit, des formules votives sont énoncées à l'égard de l'interlocuteur afin qu'il se repose tranquillement.

ṭeṣbeḥ ɛla xīr	Que tu te réveilles dans le bien.	Bonne nuit.
llāh yreyḥe-k	Que Dieu te soulage.	Bonne nuit.
llāh ybeyte-k fṛaḥt-u	Que tu dormes dans la sérénité de Dieu	Bonne nuit.

- Le voyage

Le voyage est souvent associé au risque et à l'incertitude d'où l'emploi des expressions votives visant à atténuer la séparation. Elles servent généralement à souhaiter un bon voyage au destinataire.

llāh yeddi-k w yžib-k ɛla xīr	Que Dieu te fasse aller et venir dans le bien.	Bon voyage.
ṭṛiq s-salāma	Route de sécurité.	Bon voyage.
llāh yweṣell-k ɛla xīr	Que tu arrives dans le bien.	Bon voyage.

- L'achat

L'acquisition d'une nouvelle chose est souvent suivie de formulation votive qui se rapporte à la santé de l'acquéreur.

b ṣ-ṣeḥḥa trikku	Avec la santé, le tricot.	À ta santé.
b ṣ-ṣeḥḥa r-riḥa	Avec la santé, le parfum.	À ta santé.

- Le loisir

b ṣ-ṣeḥḥa l-xerža	Avec la santé, la sortie.	Bonne sortie.
b ṣ-ṣeḥḥa teḥwiṣa	Avec la santé, le voyage.	Bon voyage.

Comme nous le remarquons dans les exemples cités en haut, les activités du destinataire sont indiquées de façon minutieuse et déterminée. En fait, le locuteur a la possibilité de préciser davantage la désignation de la réalité de son interlocuteur en procédant à une personnalisation lexicale de la formule votive. Au demeurant, dans la majorité des exemples, l'expression votive reste invariable. Il s'agit du syntagme prépositionnel *b ṣ-ṣeḥḥa* (avec la santé) suivi de l'item lexical correspondant à l'achat de l'interlocuteur : *r-riḥa* (parfum) pour l'acquisition d'un produit ou *l-xerža* (la sortie) pour un loisir.

2.4. **Formules votives se référant à des valeurs positives**

Certes, la plupart des expressions votives se réfèrent au contexte général de l'énonciation, mais nous rencontrons aussi des formules faisant référence aux valeurs positives et atemporelles. Il s'agit notamment des valeurs qui incarnent le bien souhaité à l'interlocuteur et qui s'articulent essentiellement autour de la santé, la longévité, le courage et le bonheur.

2.4.1. **La santé et la longévité**

Le vœu de santé constitue la valeur la plus désirée et la plus utilisée par le locuteur marocain. Il est évoqué, avec une fréquence impressionnante, dans des formules échangées dans diverses occasions qui représentent des moments propices à l'expression de cette valeur. Nous signalons à titre illustratif :

- Le repas

b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa	Avec la santé et la sérénité.	Bon appétit.

b ṣeḥte-k	Avec la santé.	Bon appétit.

- La maladie

llāh yšafī-k w yεafī-k	Que Dieu te guérisse.	Bon rétablissement.
llāh yžεel-ha maġfira l d-dunūb	Que Dieu fasse de cette maladie un pardon des péchés.	Que Dieu te pardonne.

La formule votive *llāh yžεel-ha maġfira l d-dunūb* est reliée à la santé dans la mesure où le locuteur implore Dieu pour qu'il pardonne les péchés commis par le destinataire.

ma ykun bās	pas de mal.	Bon rétablissement.
llāh yḥedd l-bās	Que Dieu limite le mal.	Que Dieu te protège.

Le terme *l-bās* signifie le mal. Par exemple, quand nous cassons un objet nous disons *lqa l-bās* (il a rencontré le mal), *dda l-bās* (il a pris le mal) pour insinuer une protection contre le mal. Toutefois, le mot *l-bās* peut être utilisé également dans un contexte de maladie comme dans les deux exemples cités ci-dessus, il est donc en relation avec la santé puisque la maladie est une forme du mal.

llāh ynezzel l-εfu	Que Dieu fasse descendre la grâce.	Bon rétablissement.

Dans le contexte de la santé et pour souhaiter un bon rétablissement à l'interlocuteur, le locuteur marocain emploie la formule *llāh ynezzel l-εfu.* Il s'agit d'une prière pour que le destinataire se rétablisse rapidement.

llāh yšuf men ḥal-k	Que Dieu regarde ton état.	Bon rétablissement.

La longévité a aussi sa part dans les expressions votives quotidiennes dans la communauté marocaine surtout dans des circonstances particulières, comme le mariage, la naissance et la maladie. Elle est souhaitée généralement à des gens âgés pour que leur vie s'inscrive dans un temps durable et épanoui, et à toute autre personne qui nous a rendu un service.

lehla yxeṭṭi-k	Que Dieu te garde.	Je te souhaite une longue vie.
llāh yṭewwel ɛamṛe-k	Que Dieu t'accorde une longue vie.	Je te souhaite une longue vie.
llāh yḥafd-k	Que Dieu te préserve.	Que Dieu te protège.

- Le courage

Les formules votives dénotant le courage signifient implicitement que le destinataire se retrouve dans une posture nécessitant un effort physique, psychologique ou intellectuel. L'utilisation de ce type de vœux est particulièrement récurrente dans les interactions marocaines, s'appliquant à des situations très nombreuses et variées. Dans le cas de quelqu'un qui doit passer un examen nous lui espérons bon courage à travers les expressions suivantes :

llāh ysehhel l-umūṛ	Que Dieu facilite les choses.	Bonne chance.
llāh ywaffeq	Que Dieu te procure le succès.	Bon courage.

Dans le cas de quelqu'un qui exerce un travail nécessitant un effort physique, nous pouvons lui souhaiter l'aide de Dieu.

ṛebb-i ɛwīn	Mon Dieu serviable.	Bon courage.
llāh yɛawen-k	Que Dieu t'aide.	Bon courage.

La formule *llāh yɛawen-k* sert aussi à exprimer la clôture de l'interaction vu qu'elle signifie (au revoir).

- Le mariage et la procréation

Certaines expressions votives font référence au mariage, au succès et à d'autres occasions dans lesquelles nous souhaitons le même événement heureux au destinataire :

l-ɛguba li-k n šaɛ llāh	Que tu sois le prochain si Dieu le veut.	Que tu sois le prochain.
ma nkunu mɛa-k n šaɛ llāh	Que tu sois le prochain si Dieu le veut.	Que tu sois le prochain.

L'étude sémantique de la formulation du vœu montre que l'arabe marocain dispose d'un paradigme votif très riche, contenant un bon nombre d'expressions formulées dans les différentes situations de la vie quotidienne. Cette diversité du rituel votif dans notre langue ordinaire témoigne d'un fort attachement aux croyances et aux contextes socio-relationnels. En effet, le vœu revêt un caractère religieux traduisant l'appartenance de la société marocaine à la communauté islamique. Au demeurant, les formules votives accordent toute une grande importance à la force divine qui pourrait assurer la réalisation du souhait. C'est la raison pour laquelle Dieu est omniprésent dans la formulation votive.

En ce qui concerne leur formulation, les expressions votives sont fortement routinisées, adoptant des contenus sémantiques relativement fixes. Ceci nous le remarquons dans le degré de ritualisation. En effet, la majorité des formules sont préfabriquées et couramment employées par la plupart des locuteurs.

IV. **Les remerciements**

L'acte de remerciements est probablement l'un des plus utilisés des actes de discours dans la vie quotidienne dans les différentes situations par exemple en

famille, entre amis ou entre vendeur et client. Cet acte s'inscrit pleinement dans le système de la politesse et bien qu'il puisse apparaître comme superflu, il assure le bon déroulement de toute communication interindividuelle. Dans la culture orale marocaine comme dans toutes les cultures, les remerciements possèdent une valeur sociale d'une importance considérable. C'est pourquoi l'échec d'exprimer ou de réagir aux formules de gratitude d'après les normes sociales qui sont connues parmi les interlocuteurs peut influer sur leur relation. Au demeurant, l'importance des remerciements apparaît plus en cas de leur non-formulation. La personne qui a rendu un service à quelqu'un attend généralement des remerciements, si ce n'est pas le cas il pourrait se dire *ma gāl ḥtta šukṛan* (il n'a même pas dit merci).

1. Les remerciements : essai de définition

Dans le domaine des interactions verbales, les remerciements constituent un acte de langage spécifiquement convivial, courtois et respectueux. Il est de nature rituelle[39], c'est-à-dire qu'il est entièrement dévolu à l'exercice de la politesse. C'est certainement l'acte le plus efficace à cet effet, le plus abondamment utilisé dans les différentes sortes de situations communicatives et le plus représentatif de la *figuration.* Nous examinons tout d'abord la définition du terme *remerciements*.

Le mot *remerciements* est dérivé du verbe *remercier* qui signifie : « *dire merci, témoigner quelque reconnaissance à (qqn)* »[40]. Il ressort de cette définition que le sens de ce terme indique la compensation symbolique de la dette que l'interlocuteur contracte envers son locuteur en acceptant son cadeau qui pourrait être matériel ou moral comme un geste ou une aide.

[39]« *Les actes rituels, certains actes ont essentiellement une valeur de figuration, ce sont tous les actes symboliques dont l'objectif est de manifester attention et respect à autrui* ». TRAVERSO, V., *L'Analyse des conversations*, op.cit, p. 53.
[40]*Le Petit Robert*, p. 2181.

Dans la théorie des actes de langage, Austin classe les remerciements dans la catégorie des comportatifs servant à traduire un sentiment de gratitude. Pour Searle (1972) « *remercier, c'est simplement exprimer de la gratitude* »[41]. Il le range parmi les expressifs qui désignent un certain état psychologique du locuteur vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel.

Pour Goffman (1974), les remerciements sont un énoncé généreux qui suscite une manifestation de gratitude, il est l'acte initial de l'échange confirmatif. Kerbrat-Orecchioni (1996) définit la notion de remerciements comme étant : « *L'acte consistant à accuser réception d'un cadeau et à exprimer sa reconnaissance au responsable de ce cadeau. Le terme de "cadeau" doit être entendu au sens large, comme recouvrant toute sorte d'actions bénéfiques pour le destinataire, qu'elles soient de nature verbale ou non verbale* »[42].

Les définitions citées ci-dessus ont comme point commun l'expression du sentiment de la gratitude et de la reconnaissance à l'égard du destinataire. Aussi, les remerciements sont le produit d'une réaction à une action précédente, celle d'un service ou d'une action bénéfique. Ceci nous permet de le qualifier en tant qu'un acte de discours de l'éloge, visant ainsi l'amélioration de la relation et de la solidarité entre les interlocuteurs.

1.1. **Les valeurs des remerciements**

En exprimant les remerciements dans la vie quotidienne, les gens établissent, maintiennent et renforcent la confiance mutuelle. Cette dernière est d'une importance vitale pour engendrer des sentiments de cordialité et de solidarité entre les membres de la société et conserver leurs liens forts et bien solides. En revanche, l'absence de formulation adéquate de la gratitude peut avoir des conséquences négatives sur les relations interpersonnelles. Pour illustrer ces propos, nous présentons les exemples suivants.

[41]SEARLE, J., *Les Actes de langage*, Paris, Herman, 1972, p. 109.
[42]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *La Conversation*, op. cit, p. 86.

Exemple 59 : un boulanger sert une dame.

L1. *haki 'a lalla*	L1. Tiens ô l'honorable.	L1. Tenez Madame.
L2. *šukṛan*	L2. Merci.	L2. Merci.

L'expression des remerciements se réalise par la forme de *šukṛan* et consiste à exprimer la gratitude à l'égard du boulanger qui sert la dame. Cet acte permet de maintenir une relation basée sur le respect mutuel entre le commerçant et la cliente.

Exemple 60 : Dans une salle d'attente, un jeune homme cède sa place à une femme.

L1. *gelsi 'a xt-i*	L1. Assieds-toi ô ma sœur.	L1. Asseyez-vous Madame.
L1. *guli ġir šukṛan*	L1. Dis seulement merci.	L1. Il faudrait dire merci.

Cet exemple illustre une situation de brouille causée par le non-respect des normes sociales. En effet, le locuteur qui cède sa place à une femme n'a pas été remercié pour son geste. Ceci le pousse à réagir en faisant remarquer à la femme qu'il faudrait dire merci. Cet acte de méconnaissance revêt donc des conséquences négatives sur la relation entre les deux personnes.

Il faut rappeler que les remerciements relèvent de la politesse positive vu qu'il « *consiste tout bonnement à produire quelque acte ayant pour son destinataire un caractère essentiellement "antimenaçant"* »[43]. Cet aspect *antimenaçant* des remerciements nous permet de le qualifier comme un acte flatteur pour le destinataire (FFAs). Sous cet angle, nous pouvons également parler de séquence de remerciements dans la mesure où la plupart des cas

[43] *Ibid*., p. 59.

présentent un retour ou un échange. Dans notre société par exemple, la formule *šukṛan* (merci) reçoit en échange des expressions telles que *la šukṛa ɛala wāžib* (pas de quoi) et *b la žmīl* (sans reconnaissance).

Dans notre communauté, les remerciements sont coutumiers dans la majorité des situations sociales : en famille, entre amis, et même entre inconnus. D'ailleurs, nous soulignons qu'ils ne sont pas toujours formulés en réponse à un véritable service, ils peuvent tout simplement constituer un ornement de fin de l'interaction.

Toutefois, dans d'autres cultures l'acte de gratitude n'existe pas ou son emploi est considéré comme inapproprié. Kerbrat-Orecchioni (1994) illustre ce phénomène par divers exemples : les remerciements sont exclus entre proches dans certains pays asiatiques. Elle précise que cet acte « *pouvant même être perçu comme insultant au même titre que peut l'être chez nous la distance excessive d'un vouvoiement adressé à un proche* »[44]. En Inde, les personnes de statut social plus élevé ne remercient jamais leur inférieur hiérarchique.

Les remerciements constituent un acte de discours dont les formulations et les conceptions varient en fonction des situations contextuelles et aussi culturelles. En conséquence, il est inconcevable de les étudier hors de leur contexte. Dans cette optique Kerbrat-Orecchioni affirme que :

> *« En tant qu'expression de la gratitude que l'on éprouve pour un bienfait ou une faveur quelconque, le remerciement ne semble pas absolument universel (sur les Eipo de Nouvelle-Guinée, et Wierzbicka sur certaines peuplades aborigènes d'Australie, qui ignoreraient la notion de faveur, donc de gratitude), mais c'est tout de même un acte de langage attesté dans la plupart des sociétés »*[45].

[44]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales*, tome III, op. cit, p.58.
[45]*Ibid*., p. 57

2. Les formulations des remerciements

L'éventail des formulations attestées pour l'acte de remerciements dans la société marocaine présente des caractéristiques diverses et riches. Cette constatation n'est plus étonnante puisque *šukṛan*, signifiant (merci) en français, n'est pas la seule formulation de l'acte de gratitude dans notre société. C'est un acte possédant une structure figée et un caractère routinier. C'est pour cette raison qu'il est difficile, parfois, de repérer les remerciements dans les interactions. En conséquence, lors des échanges verbaux, les participants marocains utilisent de nombreuses formulations votives qui peuvent être considérées dans quelques cas comme pragmatiquement similaires à des remerciements.

2.1. Formulations explicites

Le terme spécifique aux remerciements en arabe marocain est *šukṛan* (merci), il s'agit d'une forme dérivée de la tradition arabe : *šukr* (remerciements) et reflète une manifestation de gratitude et de satisfaction. Cette formule est très attestée dans les interactions quotidiennes marocaines. Elle est, en effet, l'unique formulation explicite servant à remercier. Pourtant, l'analyse pragmatique du terme *šukṛan* semble difficile dans la mesure où elle sous-tend l'étude générale de cet acte dans les interactions verbales. Au demeurant, la difficulté réside au niveau de l'objet des remerciements (du locuteur ou de l'interlocuteur), et comme le signale Coulmas (2011) l'acte de remerciements porte nécessairement sur une action (verbale ou non verbale) préalable :

> *« Toute verbalisation de gratitude, ou plutôt je dirais, toute verbalisation sincère de gratitude est dirigée vers une action (ou des actions) d'un "bienfaiteur" ou d'un résultat de cette action. Cela peut être appelé l'objet de gratitude. L'objet de gratitude peut*

différer en nature à très grande échelle »[46]. (C'est nous qui traduisons)

- À part le cadeau matériel, les remerciements peuvent aussi être le résultat d'un comportement verbal qui est facilement identifiable et qui suit directement un apport d'une information utile, un vœu, un compliment ou une autre action au profit du bénéficiaire.
- Apport d'une information utile

Exemple 61 : Un passant s'informe du lieu où se trouve la gare routière.

L1. *fin žāt 'a xu-ya l-maḥaṭṭa ?*	L1. Où se situe la gare routière ô mon frère ?	L1. S'il vous plaît, où se trouve la gare routière.
L2. *sir gūd mεa š-šariε*	L2. Va tout droit.	L2. C'est tout droit.
L1. *šukṛan*	L1. Merci.	L1. Merci.

Dans cet exemple, l'interlocuteur apporte une information utile au destinateur qui lui demande le chemin de la gare routière. La réponse à la requête de L1 a engendré des remerciements *šukṛan* (merci).

- Expression votive

Exemple 62 : Un homme exprime un vœu à son ami qui porte un bébé.

L1. *llāh yḥefḍ-u*	L1. Que Dieu le préserve.	L1. Que Dieu le préserve.
L2. *'amīn šukṛan*	L2. Amen, merci.	L2. Merci.

Le catalyseur des remerciements dans cet extrait est l'emploi de l'expression votive *llāh yḥefḍ-u* signifiant (que Dieu le préserve). Cette formule

[46] « *Every verbalization of gratitude, or, rather I should say, every sincere verbalization of gratitude is directed to some action (or actions) of a "benefactor" or to a result of this action. May this becalled the object of gratitude. The object of gratitude can differ in kind on a very wide scale* ». COULMAS, F., *Conversational Routine*, op.cit, p. 74.

votive employée par L1 est une prière à l'égard de l'enfant pour qu'il soit protégé. Ainsi, cette action louable produit une réaction de reconnaissance : *šukṛan* (merci).

- Un compliment

Exemple 63 : Un invité complimente un repas.

L1. *tbāṛek llāh ɛli-k l-ġda kān bnīn*	L1. Que Dieu te bénisse, le repas était délicieux.	L1. Le repas était délicieux.
L2. *b ṣeht-k*	L2. Avec la santé.	L2. Merci.

Dans cette séquence, le locuteur complimente le déjeuner préparé par l'interlocutrice en utilisant l'expression votive *tbāṛek llāh ɛli-k l-ġda kān bnīn* (que Dieu te bénisse, le repas était délicieux). À la suite de ce compliment, L2 répond par des remerciements implicites sous forme d'un vœu *b ṣeht-k* (avec la santé).

2.2. **Formulations implicites**

Les formulations implicites des remerciements en arabe marocain occupent une grande part dans la réalisation de cet acte. En effet, ils sont utilisés plus que les formulations explicites puisque leur paradigme est très riche. Au demeurant, la réalisation des remerciements implicites se fait généralement, comme nous allons voir, à travers des expressions votives. Autrement dit, l'acte de discours du vœu pouvant être teinté d'une valeur pragmatique de remerciements. Cette nuance entre les deux actes s'explique par le fait qu'ils sont très proches d'un point de vue pragmatique, c'est-à-dire que la gratitude et le vœu ont des *buts illocutoires* similaires. En d'autres termes, les remerciements sont un « cadeau » verbal où le locuteur exprime sa reconnaissance envers l'interlocuteur. Quant au vœu, le destinateur manifeste sa bienveillance à son destinataire. Ainsi, ces deux actes semblent bien être proches. Toutefois, le vœu se distingue des remerciements par des caractéristiques pragmatiques et relationnelles. En

d'autres termes, au niveau pragmatique, l'expression de la gratitude est conditionnée par une action qui la suscite alors que le vœu peut être exprimé indépendamment et sans contrainte. Sur le plan relationnel, la formule votive semble plus touchante que les remerciements puisqu'elle fait appel souvent à Dieu comme étant le seul médiateur et l'unique réalisateur de la volonté exprimée par le vœu.

Nous tenterons d'analyser les traits pertinents des remerciements implicites et leur face votive, sans oublier intégralement les différences qui les opposent. La plupart des expressions votives en arabe marocain sont de nature religieuse par conséquent, elles font appel à Dieu comme étant l'acteur privilégié de l'acte bienfaisant invoqué. Il n'est donc pas surprenant que la majorité des formulations soient ici celles que Ferguson (1997) nomme des « *vœux de Dieu* »[47] (C'est nous qui traduisons), qui fonctionnent de la manière suivante :

> *« La forme-type choisie est un vœu de Dieu c'est-à-dire, une formule contenant (a) l'objet "Dieu" exprimé ou compris, (b) une 3ème personne de la forme verbale exprimant le souhait d'une action favorable de Dieu envers le destinataire ou moins souvent, une autre personne désignée dans la conversation, et (c) d'habitude un pronom suffixe objet exprimant le bénéficiaire de l'action favorable »*[48]. (C'est nous qui traduisons).

Dans les interactions marocaines, plusieurs formulations correspondent à cette structure : Nom (Dieu) + forme verbale exprimant le souhait + pronom se référant au bénéficiaire.

llāh (Dieu) + *yḥafd* (préserve) + *k* (toi)

llāh yḥafd-k	Que Dieu te préserve.	Merci.

[47] God-wishes.

[48] « *The form-type chosen is the God-whish i.e. a formula consists (a) the subject "God" expressed or understood, (b) a 3rd person verb form expressing the wish of a favorable action of God toward the addressee or less often, another person referred to in the conversation, and (c) usually a pronoun object suffix expressing the recipient of the favorable action* » FERGUSON, C., *Structuralist studies in Arabic linguistics : Charles A. Ferguson's papers, 1954-1994*, New York : E.J. Brill, 1997, p. 213.

llāh yṭewwel ɛamṛe-k	Que Dieu t'accorde une longue vie.	Merci.
ṛebb-i yxelli-k	Que Dieu te garde.	Merci.

Que ce soit exprimé explicitement ou implicitement, l'acte des remerciements vise à annuler symboliquement la dette que nous venons de contracter envers notre partenaire en acceptant son « cadeau ». En fait, le « remercieur » est un débiteur et se voit obligé de rendre la dette morale du remercié.

L'étude de l'acte de gratitude nous mène à dire que ses formulations dans le corpus sont majoritairement de nature votive ; ce qui explique que les remerciements explicites ne sont pas un acte systématique, mais plutôt de nature situationnelle. Autrement dit, l'expression directe de la gratitude *šukṛan* semble dépendre des facteurs extralinguistiques comme la culture, le savoir-faire et le savoir-être.

V. **L'excuse**

L'acte de l'excuse joue un rôle déterminant dans notre communication quotidienne. En effet, il permet d'éviter les litiges par la résolution des conflits tout en ayant un effet psychologique positif sur la personne qui le reçoit. C'est pourquoi l'excuse est considérée comme un acte apaisant et équilibrant les relations interpersonnelles. Ce phénomène, très répandu dans la majorité des langues naturelles, a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs[49]. Ainsi, plusieurs études ont été effectuées pour analyser la forme et la fonction des échanges correctifs et montrer l'influence des aspects sociaux entre autres le pouvoir, la distance sociale, le statut social et l'âge.

[49] Nous notons à titre illustratif : Blum-Kulka, Fraser, Olshtain & Cohen, Coulmas, Goffman, Kerbrat-Orecchioni.

1. Identification de l'excuse

L'acte de l'excuse a été généralement abordé dans plusieurs perspectives, en référence aux différents cadres théoriques, avec des méthodologies multiples. Cette diversité témoigne d'une fécondité et d'une richesse au niveau des ressources théoriques. En effet, l'étude de l'excuse a commencé par la théorie des actes de langage (Austin 1962 et Searle 1969), en passant par les travaux de (Vanderveken 1985) en logique des actes de discours, l'analyse conversationnelle (Sacks, Schegloff et Jefferson 1974), la théorie de la politesse (Goffman 1955, Brown et Levinson 1987) et en aboutissant aux recherches de (Kerbrat- Orecchioni 1992, 1994, Traverso 1996 et Vion 2000).

Dans une telle hybridité d'approches, nous tenterons de mettre en relation les divers paradigmes théoriques pour repérer les points que nous pourrions remanier pour satisfaire notre définition. Celle-ci nous servira de socle, d'abord pour l'identification de l'excuse, et ensuite pour effectuer l'exploration de différentes facettes du fonctionnement de cet acte dans les interactions verbales marocaines. Nous commençons par la définition de l'excuse proposée par *Le Petit Robert* 2013).

> *« Excuser : 1. s'efforcer de justifier (une personne, une action) en alléguant des excuses. 2. Décharger qqn d'une accusation, d'un reproche en admettant des motifs qui atténuent ou justifient sa faute. 3. Dispenser qqn d'une charge, d'une obligation. 4. (formule de politesse)… se dit quand on veut manifester à qqn son regret de le gêner, de lui refuser qqch., de le contredire, etc. »*[50].

Nous constatons donc dans la définition dictionnairique quatre fonctions possibles de l'excuse puisqu'il se présente sous forme de justification, de décharge, de dispense et de formule de politesse. De ces quatre acceptions, deux seulement se rapportent à un acte de discours visant à réparer un délit. Il s'agit notamment de la première et la quatrième acception ; pour la première *la*

[50] *Le Petit Robert,* p. 972.

justification, il faut noter que c'est une manière implicite pour demander l'excuse, quant à la quatrième acception, elle désigne explicitement l'expression de l'excuse à travers la formule de politesse. D'après la définition du *Petit Robert*, nous affirmons que l'excuse est un énoncé linguistique n'ayant pas seulement une fonction informative, mais surtout une fonction sociale. En produisant de tels énoncés pris dans une séquence, l'acteur effectue une action sociale (se justifie d'un affront par exemple). Reste à noter que la réussite de l'acte de l'excuse n'est pas assurée, car elle dépend de l'offensé qui doit accepter le pardon.

Dans cette optique, Goffman (1973) considère l'excuse comme un « échange réparateur »[51] qui a pour objectif « *de changer la signification attribuable à un acte, de transformer ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable* »[52]. Au demeurant, l'excuse est traitée d'emblée en tant qu'un acte qui résulte d'un délit préalable. Cela dit, nous pouvons affirmer que l'excuse est constituée de deux processus : la responsabilité d'un acte offensant et l'expression du regret pour l'infraction commise. Dire par exemple, excusez-moi, je suis désolé ou je suis navré signifie en même temps que le locuteur est responsable de sa faute et exprime implicitement son regret de l'acte produit. Ainsi, le recours à la demande du pardon a pour but de rétablir les normes sociales qui ont été violées par le délit et de restaurer l'équilibre rituel de l'interaction. Ladite restauration s'accomplit par la neutralisation d'un acte offensant. En effet, lorsque nous offensons quelqu'un, nous sommes amenés à compenser notre violation. À cet égard, Bergman et Kasper (1993) définissent l'excuse comme étant « *une action compensatrice vis-à-vis d'une offense dans laquelle le locuteur a été causalement impliqué, et qui est coûteuse pour l'allocutaire* »[53] (C'est nous qui

[51] GOFFMAN, E., *La Mise en scène de la vie quotidienne, Les relations en public*, op. cit. p. 113.
[52] *Ibid*., p. 113.
[53] « *compensatory action to an offense in the doing of which S (the speaker) was causally involved and which is costly to H (the hearer)* ». BERGMAN, M & KASPER, G., « Perception and performance in

traduisons). De son côté, l'offensé accepte souvent l'excuse et octroie le pardon en minimisant parfois l'offense par des expressions comme (ce n'est pas grave, rien ne s'est passé). De ce fait, l'excuse intervient en quelque sorte pour recoller les morceaux d'une interaction déstabilisée par l'offense survenue.

Les délits pouvant se produire lors d'une conversation sont multiples et variés. Ils coïncident notamment avec les FTAs et sont de nature non verbale (faire attendre quelqu'un, le bousculer ou le surprendre) ou verbale comme la critique, la requête, la réfutation et la violation des normes. Austin (1970) classe l'acte de l'excuse parmi les comportatifs qui consistent à réagir aux actes d'autrui par des excuses, des remerciements et des félicitations. Il précise que :

> *« Les comportatifs incluent l'idée d'une réaction à la conduite et sort d'autrui, l'idée d'attitudes et de manifestations d'attitudes à l'égard de la conduite antérieure imminente de quelqu'un. […]. Voici quelques exemples : 1. Pour la présentation d'excuses, nous avons "s'excuser". 2. Pour les remerciements : "remercier" »*[54].

Searle (1982) range l'excuse dans la catégorie des expressifs. Il s'agit d'un ensemble d'actes consistant à exprimer un certain état psychologique du locuteur vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel.

> *« J'appellerai la quatrième catégorie expressifs. Le but illocutoire de cette classe est d'exprimer l'état psychologique spécifié dans la condition de sincérité vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel. Les paradigmes des verbes expressifs sont remercier, féliciter, s'excuser, présenter des condoléances, déplorer, et souhaiter la bienvenue »*[55].

L'excuse implique la présence de deux parties : un offensé et un offenseur. Ce dernier cherche à obtenir le pardon de son interlocuteur à la suite du dommage causé. Ainsi, l'excuse constitue une façon de construire la relation

native and non native apologizing », in Kasper, G & Blum-Kulka, S., (Eds.), *Interlanguage pragmatics* (pp. 82-107), New York : Oxford University Press, 1993, p. 82.

[54] AUSTIN, J., *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970, p. 161.

[55] SEARLE, J., *Sens et expression*, op.cit, p. 54.

interpersonnelle en se référant au système de valeurs comme la tolérance et la paix.

De ce qui précède, nous pouvons définir l'excuse comme un acte de discours permettant de transformer ce qui a été offensif en ce qui peut être pardonnable.

Comme d'autres phénomènes de politesse, les excuses sont exprimées par de nombreuses stratégies selon plusieurs facteurs tels que la gravité de l'offense, le contexte de l'offense, le statut social des interactants, la distance sociale, le pouvoir, le sexe et l'âge. D'après la théorie de Brown et Levinson, les gens s'excusent habituellement lorsqu'ils commettent un FTA. En procédant ainsi, ils révèlent le refus d'empiéter sur la face négative de l'interlocuteur en corrigeant cette offense.

Après avoir évalué le délit, l'offenseur décide de choisir les stratégies qui conviennent à réparer son acte. Dès lors, des excuses peuvent être exprimées explicitement ou implicitement selon la situation. Dans certains contextes où l'offense semble agressive telles l'insulte ou la violence physique, de multiples stratégies sont habituellement requises comme l'indemnisation, alors que dans d'autres contextes, une stratégie telle que (excusez-moi) de l'indicateur de la force illocutoire (IFID) ou tout autre moyen équivalent peut suffire.

2. Les réalisations de l'excuse

Dans la société marocaine, l'excuse peut se concrétiser de façon directe et explicite ou de manière implicite tout comme les remerciements :

2.1. Les réalisations explicites

Dans ce cas, l'acte de l'excuse consiste à demander explicitement le pardon et prend la forme d'un énoncé à l'impératif.

Exemple 64 : Un jeune homme demande le pardon.

smeḥ li-yya	Excuse-moi.	Je suis désolé.

Cette expression est formée du verbe *smeḥ* (excuse) à l'impératif + la préposition à valeur d'attribution *li* (à) + *yya* (moi). Cette formule est la plus attestée dans la plupart des situations sociales. Elle est en effet, réalisée dans la rue, en famille et aussi entre amis.

Parfois, la demande de l'excuse prend la forme d'une expression performative.

Exemple 65 : Un jeune homme demande le pardon.

'anā ṭaleb men-k s-samaḥ/smaḥa	Je te demande pardon.	Excusez-moi.

Une troisième forme, qui est aussi attestée dans le parler marocain, se manifeste de façon elliptique. Il s'agit de la formule *musāmaḥa* (excuse). Cette construction constituée seulement d'un nom résulte de la suppression de la forme participiale *'anā ṭaleb men-k* (je te demande). Ce type d'expression est employé dans des circonstances précises comme dans le cas où la personne ressent sa fin proche et qu'elle voudrait mettre terme à tout malentendu avec ses connaissances. La formule *musāmaḥa* est attestée également quand quelqu'un décide de visiter la terre sainte.

2.2. **Les réalisations implicites**

En plus des excuses explicites, nous notons la présence de plusieurs formules implicites figurant dans des situations que nous pouvons résumer ainsi :

- La description de l'état d'âme de l'offenseur.

Exemple 66 : Une femme embarrassée de son acte offensant.

w llāh ma ɛṛeft ma ngul li-k	Je jure par Dieu que je ne sais pas quoi te dire.	Je suis désolée.

Ce procédé consiste à traduire le sentiment de regret. En effet, la locutrice ne trouve pas les termes pour présenter ses excuses *ma ɛṛeft ma ngul li-k* (je ne sais pas quoi te dire). Ceci est renforcé par le serment *w llāh* (je jure par Dieu). Cette expression peut être utilisée aussi par l'offensé dans le cas où il hésite d'accepter l'excuse ou de le refuser.

- La justification de l'offense.

Exemple 67 : Un professeur reproche à un élève de venir en retard.

L1. *šḥāl hādi f s-saɛa?*	L1. Quelle heure est-il ?	L1. Quelle heure est-il ?
L2. *ṛa ṭ-ṭobiṣ lli tɛaṭṭel*	L2. C'est l'autobus qui a mis du retard.	L2. Excusez-moi d'être en retard, c'est à cause de l'autobus.

Dans ce cas, nous remarquons que l'offenseur essaie de présenter les raisons qui l'ont poussé à commettre l'affront. Autrement dit, il ne s'agit pas de la responsabilité de l'offenseur, mais celle de la situation du retard de l'autobus.

- La reconnaissance de l'offense.

Il s'agit de reconnaître le délit commis. C'est une façon plus implicite de demander le pardon.

Exemple 68 : Une femme affirme qu'elle est la responsable d'une collision de deux voitures.

'anā s-sabab	C'est moi la cause.	J'en suis la responsable.

En assumant sa responsabilité, la locutrice vise à reconnaître son erreur et à apaiser l'offensé qui est en colère. Dans des cas pareils, l'offenseur propose souvent la réparation des dégâts matériels causés par la collision de deux véhicules.

- Montrer que le délit est le produit d'un acte intentionnel.

Exemple 69 : Un adolescent demande le pardon.

ma qṣedt š w llāh	Je ne l'ai pas fait exprès. Je te le jure.	Je suis désolé.
ma dert-hā š b l-ɛani	Je ne l'ai pas fait exprès.	Je suis désolé.

Dans cette situation, le locuteur montre qu'il n'avait pas l'intention de commettre l'affront. Ce dernier a été produit par hasard.

- Montrer que l'offense est une plaisanterie.

Exemple 70 : Un mari affirme à sa femme que son acte offensant n'est qu'une plaisanterie.

ṛa ġir ta nḍḥ-k mɛa-k	Je plaisante avec toi, c'est tout.	Je suis désolé.

- L'offenseur montre qu'il était hors de lui-même ou sous une influence quelconque.

Exemple 71 : Un jeune homme, qui a parlé de façon inappropriée, demande le pardon à sa femme.

L1. *'aš dik ṭ-ṭaṛiqa baš hḍeṛti mɛa-ya l-bareḥ*	L1. Tu m'as parlé d'une façon grossière hier.	L1. Hier, tu m'as parlé de façon inappropriée.
L2. *ṛa-ni ma kent š ɛaref 'aš ta ngul*	L2. Je ne savais pas ce que je disais.	L2. Je n'étais pas conscient de mes actes.

- Montrer que l'acte offensant était au profit de l'offensé.

Exemple 72 : Un jeune homme explique à sa femme que l'acte qu'il a fait a été dans l'intérêt de cette dernière.

ʾanā gelt ġādi yɛežbe-k l-ḥāl	Je me disais que tu serais contente.	Je suis désolé.

Nous remarquons, dans les exemples cités auparavant, que la réparation suit l'acte offensant. Ladite réparation peut être formulée de façon plus ou moins forte et plus ou moins directe. La force de l'excuse doit être, autant que possible, égale à la gravité de l'atteinte commise. Cet état de fait nous amène à dire que plus l'offense est menaçante, plus l'excuse doit être exprimée avec lucidité en vertu du principe d'équilibre.

3. La double contrainte de l'excuse

Toute excuse constitue à la fois un acte flatteur pour la face positive de celui qui la reçoit, et une menace pour la face positive de celui qui la produit : s'excuser, c'est toujours une manière de s'abaisser devant l'autre.

Dès lors que nous estimons avoir commis une offense quelconque, nous nous trouvons donc placés en situation de double contrainte : si nous nous excusons, nous portons atteinte à notre propre face positive, mais si nous refusons de le faire, c'est celle de l'autre qui est endommagée. C'est la raison pour laquelle l'excuse prend souvent des formes quelque peu contournées visant à concilier entre les exigences opposées du locuteur et de l'interlocuteur. L'offenseur recourt aux formulations implicites, aux justifications ou à un comportement non verbal venant nuancer, voire contredire, l'acte verbal.

Ce troisième chapitre a traité les différents thèmes de la politesse. À travers l'analyse thématique, nous avons saisi l'importance d'étudier le sens des comportements langagiers en les insérant dans leurs contextes sociaux, culturels et situationnels. C'est ainsi que nous sommes parti de la définition de chaque thématique pour aboutir à une analyse nous permettant de saisir les particularités d'emploi des actes de discours choisis (salutations, vœu, remerciements et excuse) dans les contextes interactionnels et culturels considérés. Les thématiques abordées constituent des actes rituels participant à l'harmonisation et à l'équilibre conversationnel. Ces actes s'inscrivent pleinement dans le système de la politesse que nous avons présenté et qui nous a permis de distinguer entre les actes menaçants les faces (FTA) et les actes valorisants les faces (FFA). Nous avons développé cette théorie pour situer d'une part les actes sur lesquels nous avons travaillé (actes flatteurs appartenant à la politesse positive) et d'autre part, pour démontrer la place qu'occupe la politesse dans la concrétisation de la stabilité interactionnelle. Ces actes qui peuvent apparaître comme superflus ont finalement un rôle prépondérant dans le bon déroulement de toute communication interindividuelle. L'étude de la politesse nous a permis également de révéler la relativité de ce système dans la mesure où la conception et l'application des stratégies de politesse peuvent varier d'une société à une autre voire aussi d'une situation à une autre.

CHAPITRE IV

ANALYSE PRAGMATIQUE

Les diverses pratiques sociales donnent lieu à des rituels verbaux et comportementaux apparaissant dans des situations bien déterminées. Nous citons à titre indicatif : saluer une personne, commémorer une mort, célébrer un mariage ou remercier quelqu'un. Il est évident que la politesse implique souvent la coexistence d'une formule verbale et d'un comportement paralinguistique : par exemple, pour présenter ses félicitations pour un mariage un sourire devra être accompagné d'une expression figée : *mbaṛek w mesɛud* littéralement béni et chanceux signifiant (félicitations). Ainsi, les rituels de politesse se produisent au gré des événements sociaux ou des circonstances particulières.

Après avoir étudié les formules de courtoisie au niveau thématique, nous tenterons dans ce chapitre d'analyser leur fonctionnement pragmatique. Autrement dit, il s'agit d'examiner quand, pourquoi et à l'intention de qui le locuteur marocain formule les énoncés de politesse dans le cadre des rituels verbaux concernant des circonstances assez variées telles que les salutations, le vœu, les remerciements et l'excuse. Dans cette perspective, nous envisagerons, dans un premier temps, le fonctionnement du rituel d'accès dans l'interaction. Nous aborderons certaines caractéristiques de cet acte de discours en relation avec sa réalisation séquentielle. Cette réflexion, si nous la voudrions originale, doit certainement beaucoup aux travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni (2005) et plus particulièrement à ceux qu'elle a menés sur les séquences encadrantes dans le contexte de l'analyse de discours en interaction.

Dans la deuxième section, nous examinerons les expressions du vœu. Pour ce faire, nous nous baserons sur les deux types d'énoncés votifs signalés antérieurement à savoir le vœu situationnel, lié à des situations sociales spécifiques (mariage, fiançailles, décès, grossesse, naissance, voyage, fêtes et maladie), et le vœu interactionnel, supposé contribuer à la clôture positive de la conversation.

Les deux dernières sections seront respectivement consacrées aux formules de gratitude et d'excuse. Soulignons que pour les salutations et les remerciements

nous étudierons les dissemblances d'usage entre les adultes et les jeunes. En ce qui concerne les vœux de mariage, de condoléances et de naissance, nous analyserons les diverses réalisations chez les deux sexes : hommes et femmes. Ce parcours devrait nous permettre de juger si les différences observées relèveraient uniquement d'une utilisation particulière et distincte des moyens linguistiques ou si elles relèveraient plutôt de certains aspects extralinguistiques.

I. Les salutations

Comme nous l'avons vu précédemment, toute interaction est organisée en deux séquences : l'ouverture et la clôture. En fait, ces deux phases ont pour objectif de marquer le début et la fin d'une rencontre. Bien qu'elles soient routinières et se déroulent le plus souvent de façon spontanée, les salutations constituent des moments particulièrement compliqués et très délicats pour être gérés commodément par les participants. Cette difficulté est due au fait qu'elles marquent une rupture par rapport à un état précédent.

Les salutations d'ouverture et de clôture sont donc des moments strictement ritualisés apparaissant comme une solution efficace pour la régulation de l'interaction. De plus, en tant qu'échanges routinisés, elles offrent aux interactants la possibilité d'adapter leurs comportements en leur fournissant un matériau linguistique pour gérer la rencontre de façon harmonieuse. Par ailleurs, les séquences encadrantes constituent le symbole de la sociabilité des individus dans une communauté donnée.

Dans la plupart des cas, la salutation se présente sous forme d'une paire adjacente de deux participants quand il s'agit d'un échange confirmatif pouvant se caractériser par une interaction symétrique. À cet effet, l'acte de salutation est effectué par les interactants, mais parfois nous pouvons rencontrer des cas où la réalisation de cet acte est faite par un seul participant (c'est le cas de la troncation, c'est-à-dire que l'intervention du locuteur n'est pas prise en compte par l'interlocuteur).

1. Les salutations d'ouverture

Après avoir passé en revue, dans le chapitre précédent, certaines caractéristiques illocutoires et interactionnelles des salutations, nous considérons dans cette section leur réalisation dans notre corpus. Pour ce faire, nous allons analyser leur emploi chez les adultes et chez les jeunes afin de nous focaliser sur les différents comportements linguistiques adoptés par chaque tranche d'âge.

1.1. Les salutations élémentaires chez les adultes

Nous entendons par salutations élémentaires celles qui permettent la mise en contact avec l'interlocuteur. La valeur illocutoire de cet acte consiste à ce que « le salueur » prend en compte de la présence de l'autre et qu'il fait preuve d'une prédisposition à engager avec lui une interaction verbale même très courte.

1.1.1. Les formules *s-salām* et *s-salāmu ɛalay-kum*

Dans la société marocaine, la religion est incrustée dans le langage courant et constitue un dispositif indispensable à la formulation des expressions de politesse. De la sorte, elles sont généralement utilisées en conjonction avec presque tous les actes de discours tels que la salutation *s-salāmu ɛalay-kum wa raḥmatu llāhi wa baṛakātu-h* (que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous) ; la séparation *fi 'amāni llāh* (dans la sécurité de Dieu) ; les remerciements *bāṛaka llāhu fī-k* (que Dieu te bénisse) ; l'excuse *llāh ysameḥ* (que Dieu pardonne) et la promesse *n šaɛ llāh* (si Dieu le veut).

Ce phénomène sociolinguistique, caractérisant presque toutes les activités communicatives, est considéré comme unique et lié principalement à la langue arabe. Dans le parler marocain, le lexique religieux produit plus d'effet sur les locuteurs et apparaît dans toutes les interactions dans la mesure où il demeure crucial pour la construction de la signification des énoncés. C'est un moyen d'adhérer aux normes sociales de la politesse. Dans ce contexte, les deux formulations de salutation les plus courantes se déclinent autour de la même racine /*slm*/. Nous notons donc *s-salāmu ɛalay-kum* et sa formule réduite *s-salām*, signifiant littéralement et respectivement (que la paix soit sur vous), (la paix). Ces deux réalisations verbales initiatives sont les plus employées dans la société marocaine pour assurer le contact avec le destinataire. En fait, lesdites formules permettent à tout individu de manifester à son allocutaire son respect et sa considération.

En effet, les formules *s-salāmu ɛalay-kum* et *s-salām* appellent entre autres une salutation réactive, car la salutation est un acte qui nécessite un enchaînement et exige une réponse, sinon nous aurons affaire à un outrage. Dans ce sens, Goffman (1973) affirme que « *manquer un rite positif est un affront* »[1]. Cette salutation réactive prend notamment la forme de *wa ɛalay-kum s-salām* ou *wa ɛalay-kum s-salāmu wa raḥmatu llāhi wa baṛakātu-h* signifiant respectivement (et sur vous la paix), (et sur vous la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu).

Ces formulations ritualisées de salutations constituent sans doute l'un des comportements verbaux les plus partagés entre les Marocains. Cela est expliqué par la charge sémantique et symbolique de ces formules exprimant d'une part des croyances puisant leurs origines dans la religion islamique et d'autre part, le maintien des traditions langagières et sociales. Pour tenter de mieux comprendre le mécanisme des salutations d'ouverture, nous allons successivement décrire et analyser chacun des extraits dans lesquels la formulation apparaît.

Exemple 73 : Deux hommes proches de la cinquantaine se saluant lors d'une visite familiale.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*[2]	L1. Que la paix soit sur vous[3].	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.

Exemple 74 : Deux hommes d'une quarantaine d'années qui se connaissent.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.

[1]GOFFMAN, E., *La Mise en scène de la vie quotidienne 2. Les relations en public*, op.cit, p. 74.
[2] Il est à noter que les échanges se déroulent entre deux personnes seulement. L'emploi du morphème du pluriel *kum* (vous), qui est issu de l'arabe classique, ne correspond pas à une salutation collective. Le pluriel, dans ce cas, peut être utilisé en adressant la parole à un seul interlocuteur. De plus, en arabe marocain le pronom *kum* n'exprime pas forcément la politesse.
[3]*Vous*, il s'agit d'une traduction littérale et non pas une traduction d'équivalence.

L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

Exemple 75 : Une femme âgée de trente ans salue sa tante âgée d'une soixantaine d'années lors d'une visite familiale.

L1. *s-salām*	L1. La paix.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

À première vue, nous remarquons dans les exemples cités supra que les salutations figurent pareillement chez le locuteur et l'interlocuteur et se trouvent à la fois en position initiative et réactive. La première intervention est émise par celui qui entame la conversation ; quant à la seconde, elle est réalisée par celui qui reçoit les salutations. Cette réaction est considérée comme une compensation apportant un certain équilibre à la dynamique de l'interaction de sorte que l'échange soit toujours enchaîné de façon symétrique.

Dans le premier extrait, il s'agit de deux proches où le locuteur se met en contact avec son partenaire en utilisant une salutation proprement dite *s-salāmu ɛalay-kum*. Sur le plan sémantique, cela exprime que l'interaction doit se dérouler dans un climat d'entente puisque l'item lexical *s-salām* signifie (la paix). La formule *s-salāmu ɛalay-kum*, qui est une salutation initiative, fait appel en réactive à une salutation en « *réponse-écho* »[4] *wa ɛalay-kum s-salām*. Autrement dit, l'intervention réactive est presque identique du point de vue morphologique à l'intervention initiative. Cette réponse demeure contraignante, voire obligatoire sur le plan relationnel et religieux dans la mesure où son oubli peut être interprété comme une impolitesse.

[4]La notion de « *réponse-écho* » ou en anglais « *root-echo response* » a été introduite par Ferguson. Selon cette règle, certaines formulations initiatives contraignent fortement la morphologie de la réactive qui doit nécessairement reprendre en « écho » la racine de la première. Ferguson, C., « Root-echo responses in Syrian Arabic politeness formulas » in *Structuralist Studies in Arabic Linguistics: Charles A. Ferguson's Papers, 1954-1994*, op.cit, p. 199.

Dans le deuxième extrait, la salutation figure en initiative, mais la réactive ne prend pas la forme en écho dans son ensemble. En conséquence, l'interlocuteur se contente de rendre la salutation en énonçant une formulation elliptique *s-salām*. Cet emploi économique en réactive s'explique par le type de relation entre les interactants ; il s'agit en fait d'une simple connaissance et non pas d'une relation d'amitié.

Dans le dernier exemple, nous avons affaire à deux femmes qui se saluent. En guise de salutations, figure la construction elliptique *s-salām* dans les deux positions : initiative et réactive. Cette expression est réduite à un syntagme nominal *s-salām*. Il reste à noter que les deux formulations *s-salām* et *s-salāmu ɛalay-kum* sont des salutations que nous pouvons qualifier de *passe-partout* ou d'impersonnelles. Elles peuvent être employées dans n'importe quel contexte et utilisées indifféremment à l'encontre d'un ou de plusieurs personnes ou encore à l'encontre d'un étranger (ayant toutefois le statut de frère en religion).

1.1.2. **La formule *ṣbaḥ l-xīr***

Contrairement à la formule précédente, l'expression *ṣbaḥ l-xīr* (bonjour) est dépourvue de toute connotation religieuse. Elle est moins distante et plus personnelle que les expressions à la racine */slm/* ce qui explique sa fréquence dans le cadre familier plus que dans les autres situations.

Exemple 76 : Un couple âgé d'une trentaine d'années.

L1. *ṣbaḥ l-xīr*	L1. Matin de bien.	L1. Bonjour.
L2. *ṣbaḥ l-xīr*	L2. Matin de bien.	L2. Bonjour.
L1. *ki ṣbaḥti ?*	L1. Comment t'es-tu réveillée ?	L2. As-tu passé une bonne nuit ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Oui, merci.

Dans cet extrait, le locuteur salue sa femme en utilisant l'expression *ṣbaḥ l-xīr* qui peut être traduite littéralement par (matin de bien). En effet, l'emploi de cette formule est déterminé avant tout par le moment de la journée où elle a été énoncée, à savoir le matin. D'un point de vue sémantique, le syntagme nominal *ṣbaḥ l-xīr* exprime un vœu : le locuteur souhaite un bon matin à son interlocutrice. Cette formulation engendre un échange symétrique de salutations qui n'est pas basé forcément sur la forme d'une « *réponse-écho* » ; la réactive pouvant être le renvoi de la même formule *ṣbaḥ l-xīr* ou encore consistant en un énoncé équivalent pragmatiquement comme dans les exemples suivants.

Exemple 77 : Une mère salue son fils.

L1. *ṣbaḥ l-xīr*	L1. Matin de bien.	L1. Bonjour.
L2. *ṣbaḥ n-nūṛ*	L2. Matin de lumière.	L2. Bonjour.

Exemple 78 : Dans une banque, un client salue une réceptionniste.

L1. *ṣbaḥ l-xīr*	L1. Matin de bien.	L1. Bonjour.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

Les deux expressions *ṣbaḥ n-nūṛ* et *s-salām* ont le même contenu pragmatique que la formule *ṣbaḥ l-xīr* parce qu'elles permettent la prise en contact avec l'interlocuteur. Pourtant, nous pouvons dire qu'elles présentent des divergences dans la mesure où les formules *ṣbaḥ l-xīr* et *ṣbaḥ n-nūṛ* sont qualifiées de personnelles, alors que l'expression *s-salām* est jugée formelle ce qui explique son apparition dans l'extrait (78). Il s'agit en fait d'une réaction normale pour rétablir l'équilibre de la conversation entravé par l'emploi de la formule *ṣbaḥ l-xīr* par un locuteur inconnu.

D'un point de vue interculturel, les deux formules : *bonjour* et *ṣbaḥ l-xīr* présentent des similarités et des divergences. Le point commun entre les deux expressions réside dans leur emploi pour saluer et signaler à l'interlocuteur que

sa présence est prise en considération. Mais la différence réside dans le sens de la formule et son temps de réalisation. En d'autres termes, l'expression *ṣbaḥ l-xīr* est employée seulement la matinée convenablement au sens du mot *ṣbaḥ* (matin) alors que le terme (bonjour) en français est largement attesté même l'après-midi.

1.1.3. **Les formules de bienvenue**

Dans le cas d'une visite, il est de coutume d'employer des expressions de bienvenue qui sont fortement particulières dans notre société. En effet, deux formules président ce type de salutations *'ahlān* et *maṛḥba* (bienvenue). Compte tenu de leur charge sémantique, ces locutions sont énoncées souvent par la personne hôte lors de la réception des invités. En outre, ce qui caractérise les expressions de bienvenue c'est qu'elles ne semblent pas appeler un retour, contrairement aux autres formules d'accès. De ce fait, nous pouvons affirmer qu'elles n'ont pas pratiquement le même statut pragmatique que les autres expressions de salutation. Elles ont, en fait, un statut de mise en contact ou de séparation, mais non totalement équivalentes aux salutations ; c'est pourquoi nous les considérerons comme particulières. Les exemples suivants illustrent bel et bien cette spécificité :

Exemple 79 : Dans un cabinet médical, une cliente remercie une réceptionniste.

L1. *šukṛan 'a xt-i*	L1. Merci ô ma sœur.	L1. Merci.
L2. *maṛḥba 'a lalla*	L2. Bienvenue ô l'honorable.	L2. Pas de quoi.

Nous remarquons que la formule *maṛḥba* n'a ni le sens propre de bienvenue ni celui de la clôture de la conversation. Dans ce contexte, elle joue la fonction d'une réponse aux remerciements formulés par L1.

Exemple 80 : Deux femmes âgées d'une quarantaine d'années se saluant lors d'une visite familiale.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *'ahlān*	L2. Bienvenue.	L2. Bienvenue.
L1. *xt-i la bās ?*	L1. Ma sœur, pas de mal ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās maṛḥba*	L2. Pas de mal, bienvenue.	L2. Ça va bien, merci, bienvenue.

Dans cet extrait, la visiteuse commence la conversation par la formule de salutation *s-salāmu ɛalay-kum*. De son côté et comme intervention réactive, l'hôtesse lui souhaite la bienvenue en utilisant l'expression *'ahlān*. Dans son second tour de parole, la locutrice passe à une salutation complémentaire portant sur l'état de son interlocutrice *la bās* (pas de mal ?) précédée du terme d'adresse *xt-i* (ma sœur). L'hôtesse lui souhaite une deuxième fois la bienvenue en optant pour l'expression *maṛḥba* (bienvenue). L'emploi des formules *'ahlān* et *maṛḥba* traduisent au niveau pragmatique une minimisation de l'offense impliquée par l'entrée de l'invité dans le territoire du propriétaire.

1.2. **Les salutations élémentaires chez les jeunes**

Les salutations chez les jeunes sont partiellement différentes de celles de leurs ainés. En effet, ils ne partagent pas toujours les mêmes formules et n'emploient pas souvent le même niveau de langue. Pour mieux cerner cette distinction, nous allons analyser les exemples suivants.

Exemple 81 : Deux adolescents âgés de quinze ans se saluant.

L1. *s-salām'a l-ɛšīr la bās ?*	L1. La paix ô le compagnon, pas de mal ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à	L2. Ça va bien,

	Dieu.	merci.

Exemple 82 : Deux adolescents âgés de dix-sept ans se saluant.

L1. *s-salām 'a ṣ-ṣāṭ*	L1. La paix ô l'ami.	L1. Salut.
L2. *wa fīn 'a l-ɛšīr ?*	L2. Où es-tu ô compagnon ?	L2. Salut.

Exemple 83 : Deux élèves âgés de dix-sept ans se saluant.

L1. *wa fīn 'a xa-y z-zīn*	L1. Où es-tu ô mon frère beau ?	L1. Salut, ça fait longtemps que je ne t'ai pas vu.
L2. *'aḥna ġir hna*	L2. Nous sommes juste ici.	L2. Me voilà dans les coins.

Dans les exemples (81) et (82), les locuteurs utilisent la formule elliptique *s-salām*, pour saluer, suivie d'un terme d'adresse *l-ɛšīr* et *ṣ-ṣāt* signifiant (le compagnon et l'ami intime). Dans la conversation (81), le destinateur ajoute une question sur l'état *la bās* (pas de mal ?). De leur côté, les interlocuteurs ne renvoient pas la salutation à leurs amis. En fait, dans l'intervention initiative de l'exemple (81), nous avons affaire à deux actes de discours : la salutation *s-salām'a l-ɛšīr* (la paix ô le compagnon) et la salutation complémentaire *la bās* ? (pas de mal ?) Le destinataire enchaîne directement sur le second acte à savoir la question sur l'état du locuteur *la bās l-ḥamdu l llāh* (pas de mal, louange à Dieu). Kerbrat-Orecchioni (2008) explique que l'absence de salutation dans l'intervention réactive est due à la réaction au second acte de langage (dans notre exemple c'est la question sur la santé *la bās ?*).

> *« Il semble bien que lorsqu' une salutation (et plus encore une excuse) est immédiatement suivie d'un autre acte de langage dans la même intervention, l'enchaînement se fait le plus souvent*

directement sur le deuxième acte, l'absence de réactions au premier n'étant pas perçue comme un "manque" »[5].

Quant à la conversation (82), l'interlocuteur pose une question à son destinateur *wa fīn 'a l-ɛšīr ?* (où es-tu ô le compagnon ?). Ainsi, les formules de salutations occupent seulement la position initiative et ne figurent pas dans l'intervention réactive.

Dans l'extrait (83), les expressions d'accès ne figurent plus dans la conversation entre les deux participants. Dans ce cas particulier, qui n'est pas majoritaire, mais tout de même significatif, le locuteur choisit l'expression interrogative *wa fīn ?* Signifiant (où es-tu ?) suivie d'un terme d'adresse *'a xa-y* (ô mon frère) et de l'adjectif *z-zīn* (beau). De sa part, l'interlocuteur répond d'une manière exprimant son insatisfaction de sa situation. En effet, l'expression *'aḥna ġir hna* traduit qu'il n'y a rien de spécial ou de nouveau chez le destinataire.

Exemple 84 : Deux filles âgées de dix-sept ans se saluant.

L1. *s-salām ḥbiba la bās ɛli-k ?*	L1. La paix ma chère, pas de mal sur toi ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *s-salām ṣa va 'aš xbāṛ-k ?*	L2. La paix, ça va, quoi de neuf ?	L2. Salut, ça va bien et toi ?
L1. *kull ši bi xīr 'aš ka tɛawedi nti ?*	L1. Tout va bien, qu'est-ce que tu racontes toi ?	L1. Ça va bien, merci. Quoi de neuf ?
L2. *l-ḥamdu l llāh bi xīr*	L2. Louange à Dieu, ça va.	L2. Ça va bien, merci.

Chez les filles, l'interaction se déroule dans un cadre plus ritualisé que chez les garçons. Nous notons d'abord la présence des salutations en position initiative et réactive. En fait, la locutrice débute la conversation par la formule *s-salām*

[5] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, op.cit, p. 67.

suivie du terme affectif *ḥbiba* (ma chère). Puis, elle enchaîne sur une question portant sur l'état général de santé *la bās ɛli-k ?* (pas de mal sur toi ?) De son côté, l'interlocutrice renvoie la formule de salutation sous sa forme économique *s-salām* et continue en articulant deux éléments : la réponse affirmative à la question de l'interlocutrice sur l'état de santé *ṣa va* et une demande sur les nouvelles de son amie *'aš xbāṛ-k ?* (quoi de neuf ?).

1.3. **Commentaire**

Nous présentons ci-dessous les résultats obtenus ainsi qu'une lecture interprétative du phénomène décrit à savoir la réalisation de la salutation dans la séquence d'ouverture.

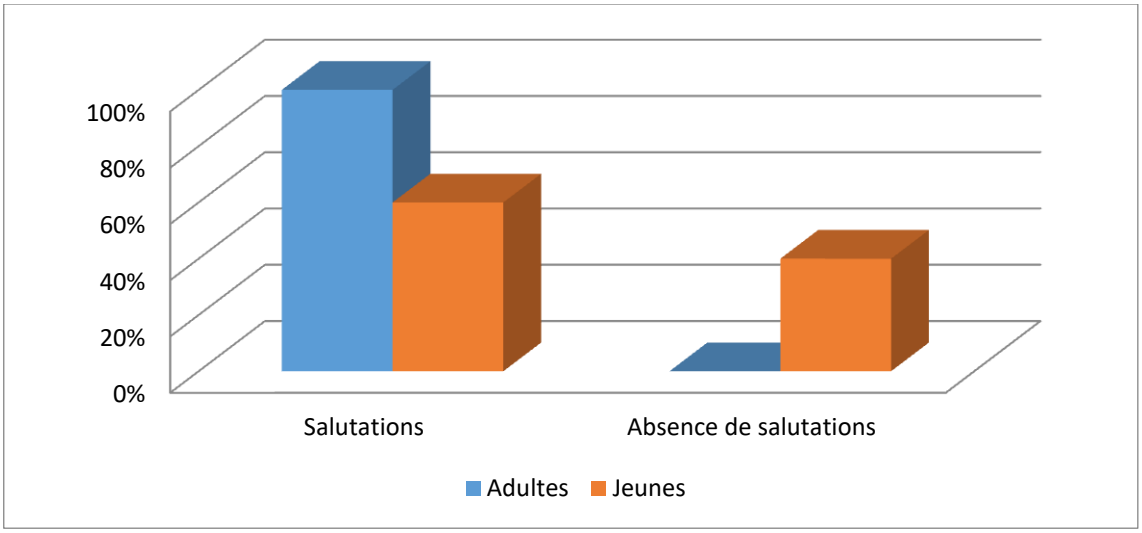

Figure 4 : Fréquence des salutations dans la séquence d'ouverture

La lecture des résultats représentés dans le graphique nous permet de constater que le rituel de salutation occupe une place importante dans les interactions chez les adultes (100 %). À contrario, le pourcentage de cet acte de discours est moins élevé chez les jeunes (60 %) seulement. Mais comment pouvons-nous interpréter cet écart ?

Nous pouvons dire de façon générale que les adultes privilégient la face positive, et réalisent le rituel de salutation. Quant aux jeunes, ils favorisent la

face négative de leurs interlocuteurs, ou la leur, et n'effectuent pas le rituel d'accès. D'un point de vue théorique, nous pouvons postuler que les adultes ont une prédilection toute particulière pour la nécessité de respecter l'autrui ; ce qui explique que la salutation va être plus systématique et du même coup son absence sera perçue comme une impolitesse. Par contre, les jeunes, vu leur âge, n'accordent pas d'importance à la face positive, ce qui les tend à réaliser l'acte de salutation sur un mode minimal, voire le négliger dans quelques cas (stratégie d'évitement). Par ailleurs, nous notons que l'absence du rituel de salutation chez les jeunes ne semble pas avoir de répercussions négatives sur le déroulement de l'interaction et sur l'état de la relation interpersonnelle.

1.4. L'intervention initiative et l'intervention réactive

Nous essaierons d'établir s'il y a dans notre corpus des règles qui gèrent la séquence d'ouverture selon l'aspect organisationnel. Nous verrons en particulier qui initie systématiquement la salutation d'accès.

Dans notre corpus, les formules de salutation initiées par le visiteur ou le demandeur de rencontre dans la séquence d'ouverture atteignent le pourcentage de (93 %). Nous soulignons aussi que, par convenance et respect, le plus jeune adresse le salut au plus âgé, celui qui est sur une monture salue le piéton, un passant saluera celui qui est assis et un groupe de personne a la priorité de recevoir la salutation d'un individu. Les résultats confirment donc l'hypothèse de la complémentarité des rôles comme l'élément moteur de l'initiation de l'échange.

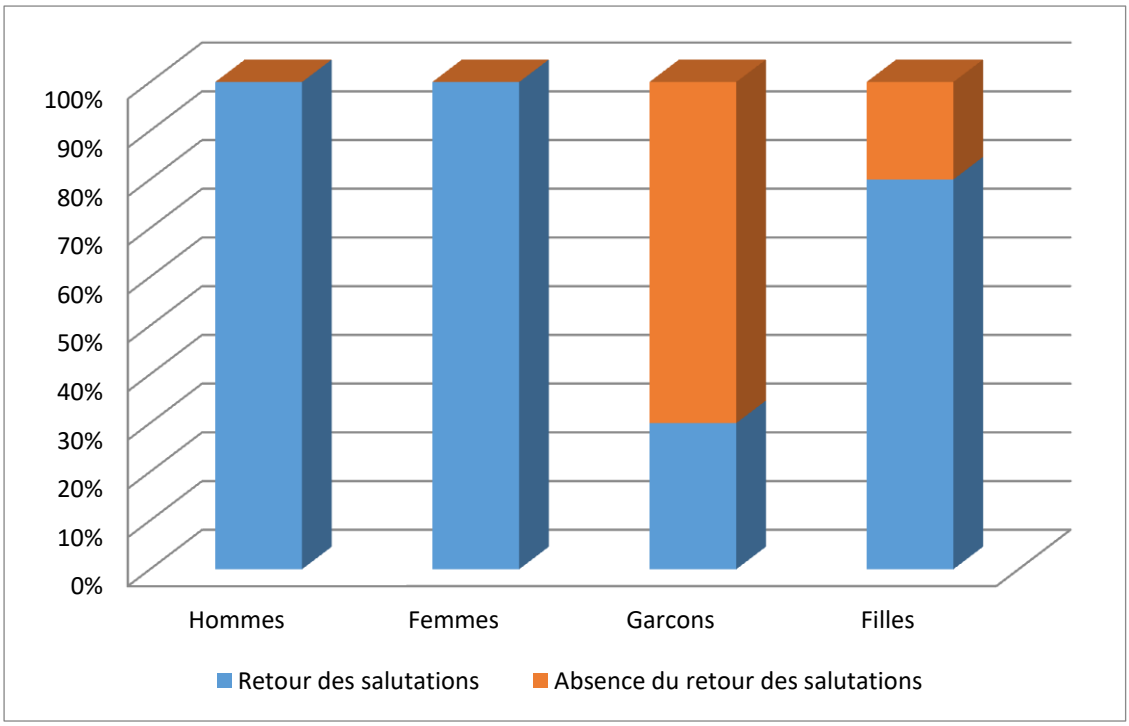

Figure 5 : Le retour de la salutation dans les séquences d'ouverture

D'après le graphique, nous remarquons tout d'abord que les salutations sont habituellement retournées chez les adultes que ce soit pour les hommes ou pour les femmes. Cela n'est pas surprenant, car la salutation constitue un rituel qu'il faut respecter. Par ailleurs, et comme nous l'avons vu le *face-work* requiert que les participants maintiennent l'équilibre conversationnel. Ledit équilibre suppose une certaine coopération dans leurs comportements puisque le fait de ne pas répondre à la salutation peut constituer un affront.

En revanche, chez les jeunes et surtout les garçons, les formules d'accès ne sont pas systématiquement retournées. Alors, comment pouvons-nous interpréter du point de vue du *face-work* l'absence de retour de la salutation ? Est-ce que cette absence correspond à une organisation séquentielle particulière ? (présence d'une question dans le même tour que la salutation initiative, réponse à la question dans le tour suivant) Avons-nous affaire du côté de *la figuration* à une réelle troncation de l'échange ? Avant de répondre à ces questions, nous revenons aux exemples déjà cités.

Exemple 81 : Deux adolescents âgés de quinze ans se saluant.

L1. *s-salām 'a l-ɛšīr la bās ?*	L1. La paix ô le compagnon, pas de mal ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

Ce que nous constatons dans cet exemple c'est que la salutation est absente dans l'intervention réactive. Ceci est justifié par l'enchaînement du locuteur sur une question concernant la santé dans l'interaction initiative. Par conséquent, l'interlocuteur s'appuie sur le deuxième acte portant sur l'état général de L2. Il serait donc hâtif de conclure qu'il y a troncation parce que l'échange n'est pas complet. Dans ce cas, nous avons affaire à une organisation séquentielle particulière.

Exemple 82 : Deux adolescents âgés de dix-sept ans se saluant.

L1. *s-salām 'a ṣ-ṣāṭ*	L1. La paix ô l'ami.	L1. Salut.
L2. *wa fīn 'a l-ɛšīr ?*	L2. Où es-tu ô le compagnon ?	L2. Salut.

Comme susmentionné dans le cas précédent, il serait excessif de traiter ici l'absence de formules d'accès dans le deuxième tour comme une troncation. Si la salutation n'est pas retournée, aucun outrage ne semble être ressenti par l'interlocuteur parce que l'expression *wa fīn 'a l-ɛšīr ?* (où es-tu ô le compagnon ?) joue la même fonction pragmatique d'un retour de salutation.

Exemple 83 : Deux élèves de dix-sept ans se saluant.

L1. *wa fīn 'a xa-y z-zīn ?*	L1. Où es-tu ô mon frère beau ?	L1. Salut, ça fait longtemps que je ne t'ai pas vu.
L2. *'aḥna ġir hna*	L2. Nous sommes juste ici.	L2. Me voilà dans les coins.

Dans cet exemple, nous constatons l'absence de la salutation initiative et réactive. Cette absence est compensée par un autre acte (question sur la longue absence de L2) qui apparaît dans l'intervention initiative. Dans un contexte amical, cet acte a également une valeur rituelle très proche de celle de la salutation et son absence n'est pas considérée comme une impolitesse.

Il reste à signaler que, dans des cas, il se peut parfois que l'interlocuteur réponde à la salutation par des moyens non verbaux comme le cas d'un (sourire). Étant donné que nous ne disposons pas de données visuelles, il est impossible d'affirmer cette hypothèse.

L'absence des salutations proprement dites dans le dernier exemple et le manque de la formule réactive dans les extraits (81) et (82) peuvent être interprétés par le fait que les jeunes n'accordent pas beaucoup d'importance au rituel de salutation dans la mesure où son absence ne traduit pas une brouille entre les participants. En d'autres termes, la relation interpersonnelle ne semble pas être froissée. Nous remarquons donc que s'il y a formellement absence de l'énoncé d'accès, la valeur de reconnaissance est néanmoins présente, ce qui nous permet de dire que les salutations d'ouverture sont considérées comme un acte optionnel et non obligatoire chez les jeunes.

1.5. La formulation des salutations

Dans la présente section, nous allons nous pencher sur les différentes formules de salutation rencontrées dans le corpus afin de déterminer la valeur pragmatique de ces diverses formulations. Il ne s'agit pas ici de dresser un inventaire complet de l'ensemble des expressions pouvant être réalisées en arabe marocain, mais de montrer les similarités et les divergences que nous avons remarquées au niveau des formules les plus courantes. En observant la fréquence de ces différentes expressions et leurs emplois par les hommes et par les femmes, nous allons essayer de dégager leurs valeurs pragmatiques. Pour illustrer la

fréquence des formules de salutations d'ouverture chez les adultes, nous présentons les diagrammes suivants :

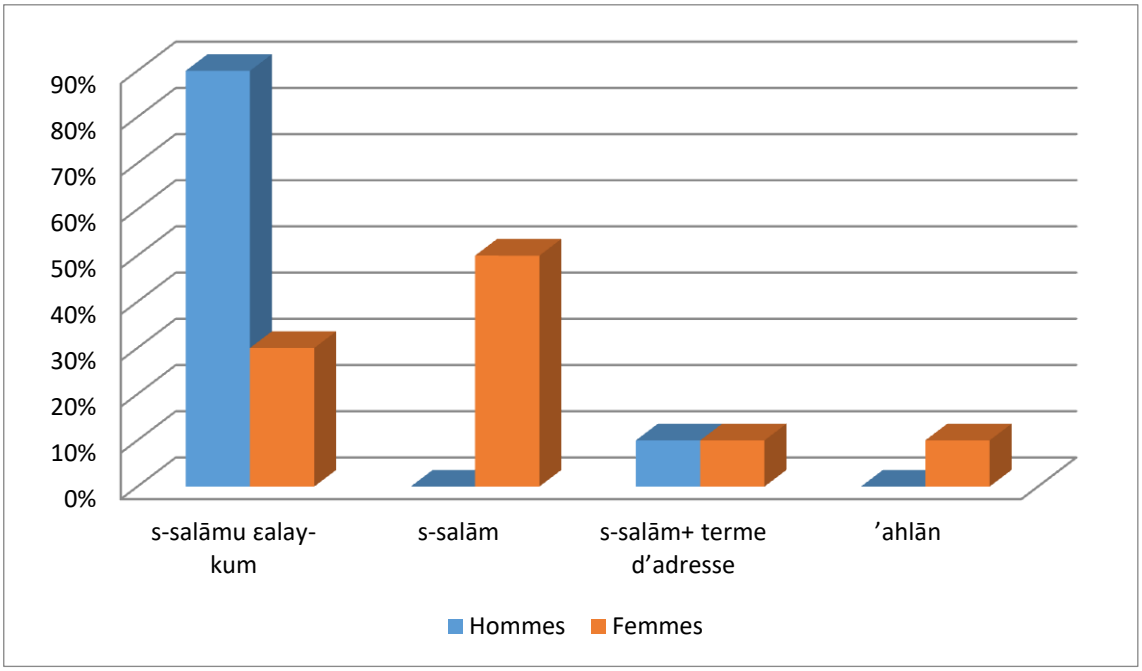

Figure 6 : Fréquence des formules de salutation d'ouverture en intervention initiative chez les adultes.

De prime abord, nous constatons que l'expression *s-salāmu ɛalay-kum* (que la paix soit sur vous) est majoritairement utilisée par les hommes (90 %), tandis que seulement (30 %) des femmes la réalisent. Quant à la formule elliptique *s-salām* (la paix), elle n'est pas attestée chez les hommes, alors que son emploi chez les femmes atteint le pourcentage de (50 %). En ce qui concerne la formule *s-salām* + terme d'adresse, elle est très peu utilisée par les deux sexes (10 %). L'expression *'ahlān* (bienvenue) est totalement absente des séquences d'ouverture chez les hommes et peu présente chez les femmes (10 %).

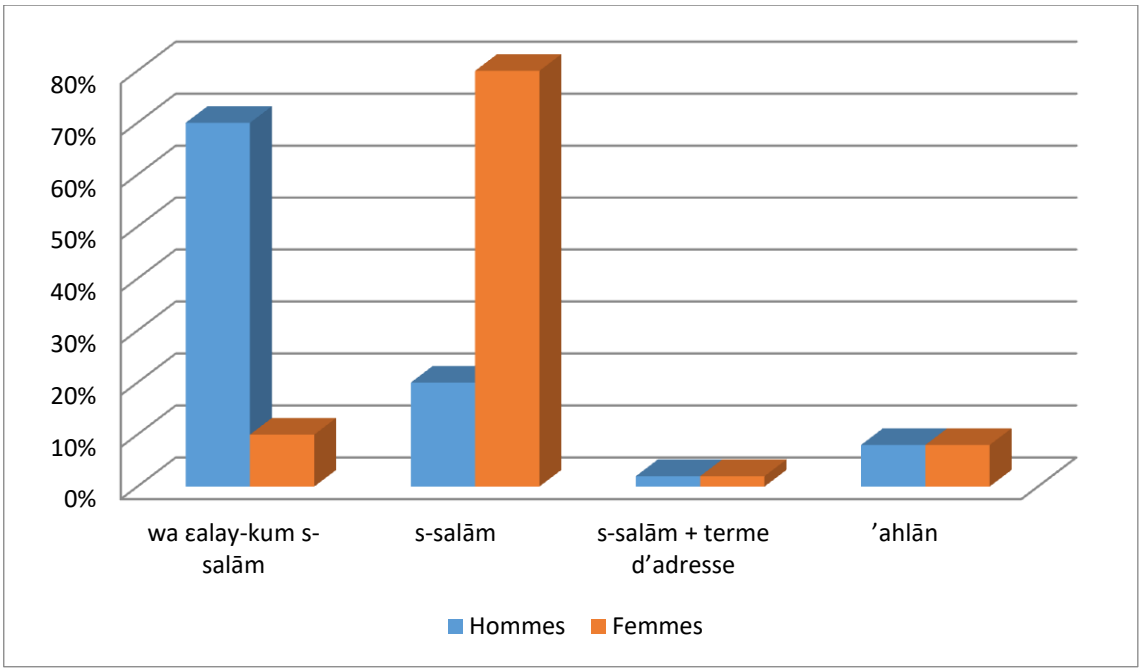

Figure 7 : Fréquence des formules de salutation d'ouverture en intervention réactive chez les adultes.

En ce qui concerne le retour des salutations dans l'ouverture, nous remarquons que les hommes préfèrent la formule *wa ɛalay-kum s-salām* (et sur vous la paix) (70 %) alors que seulement (10 %) des femmes l'utilisent. Par contre, le sexe féminin a tendance à employer l'expression elliptique *s-salām* (la paix) (80 %) contre (20 %) chez les hommes. En ce qui concerne la formule *s-salām* + terme d'adresse, elle est quasi-absente dans l'intervention réactive chez les deux sexes (2 %). Finalement, la formule *'ahlān* (bienvenue) reste très peu utilisée (8 %).

Ce qui est marquant dans notre corpus, c'est le choix entre les deux expressions *s-salāmu ɛalay-kum* et *s-salām* dans l'intervention initiative et les formules *wa ɛalay-kum s-salām* et *s-salām* dans la réactive. Autrement dit, pourquoi les hommes utilisent généralement les deux formules *s-salāmu ɛalay-kum* et *wa ɛalay-kum s-salām* tandis que les femmes optent souvent pour la formule elliptique *s-salām* ? Ce constat nous permet de faire l'hypothèse qu'il ne s'agit pas d'un choix arbitraire du locuteur et que l'utilisation des deux

expressions signifie des valeurs véhiculées à travers leur comportement conversationnel. En effet, l'utilisation de la formule *s-salāmu ɛalay-kum* par les hommes montre que les interactants se connaissent déjà tandis que l'usage de la formule *s-salām* est réservé à des situations très souvent institutionnelles ou classiques. À l'encontre des hommes, les femmes emploient *s-salām* en congruence avec le fait qu'elles connaissent déjà leurs allocutaires alors qu'en utilisant *s-salāmu ɛalay-kum* elles se positionnent dans une relation formelle. Nous pouvons donc envisager que le choix des deux formules dépend de la nature de la relation proximité/distance entre les interactants.

2. Les salutations complémentaires

Les salutations complémentaires sont des échanges s'intercalant entre les salutations élémentaires et le reste de la conversation. En effet, plusieurs expressions apparaissent dans les interactions quotidiennes dans la communauté marocaine comme *ki dāyer ?* (comment vas-tu ?), *bi xīr ?* (ça va ?), et *la bās ?* (pas de mal ?), mais c'est la formule *ki dāyer ?* qui les prédomine dans notre corpus (avec une fréquence de 76 %) et apparaît dans la plupart des énoncés constituant des questions sur la santé ou sur l'état général de l'allocutaire.

2.1. Les salutations complémentaires chez les adultes

Les salutations complémentaires chez les adultes sont diversifiées et très courantes. Elles sont presque indispensables à toute ouverture de l'échange conversationnel.

Soit les exemples suivants.

Exemple 85: Deux hommes se rencontrant dans la rue.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.

salām		
L1. *ki dāyer* ?	L1. Comment vas-tu ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

Nous rencontrons également des allongements de la formule *ki dāyer ?* comme (*ki dāyer mɛa l-weqt ? ki dāyer mɛa ṣ-ṣeḥḥa ? ki dāyer li-k l-ḥāl ?*) et faisant appel au même type de réponse.

Exemple 86: Un jeune homme saluant son ami dans un café.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.
L1. *ki dāyer mɛa ṣ-ṣeḥḥa ?*	L1. Comment vas-tu avec la santé ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

Exemple 87: Deux femmes se rencontrant dans un marché.

L1. *s-salām*	L1. La paix.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.
L1. *la bās ɛli-k hanya ?*	L1. Pas de mal sur toi ? Tranquille ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

Exemple 88: Un homme visite son ami qui est malade.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.
L1. *ki dāyer li-k l-ḥāl ?*	L1. Comment est ton état ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

Les extraits ci-dessus représentent des conversations dans lesquelles figurent les salutations complémentaires. Ces dernières se situent constamment après les salutations élémentaires et portent sur l'état de l'interlocuteur : *ki dāyer ?* (comment vas-tu ?) *ki dāyer mɛa ṣ-ṣeḥḥa ?* (comment vas-tu avec la santé ?) *la bās ɛli-k hanya ?* (pas de mal sur toi ? Tranquille ?) *ki dāyer li-k l-ḥāl* ? (comment est ton état ?) Nous signalons que les questions sur la santé ont presque systématiquement une réponse (dans 95 % des cas). Ceci est justifié par le fait que l'interrogation est traitée comme étant rituelle et reçoit une réponse routinisée. Comme réponse à la question sur la santé, nous signalons dans l'intervention réactive une forme stéréotypée de type *la bās* (pas de mal) ou *l-ḥamdu l llāh* (louange à Dieu).

Nous notons aussi la présence de (60 %) de l'acte de remerciements dans la réponse qui justifie que les interlocuteurs interprètent cette question comme étant motivée par la volonté de formuler une marque d'attention à leur égard. S'il s'agissait d'une simple demande d'information, les remerciements dans l'intervention réactive paraîtraient absurdes parce que nous ne pouvons pas répondre à une question telle *šefti samir ?* (as-tu vu Samir ?) par *šukran* (merci). De plus, l'expression de la gratitude n'apparaît que lorsque la réponse apportée est positive comme nous allons voir dans les exemples ci-dessous.

Exemple 89: Un jeune homme saluant une personne d'un certain âge.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.
L1. *ki dāyer 'a l-ḥāžž ?*	L1. Comment vas-tu ô le pèlerin ?	L1. Comment allez-vous ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh ysewwel fī-k l-xīr*	L2. Pas de mal, louange à Dieu, que le bien s'enquière de toi.	L2. Ça va bien, merci.

Dans cet exemple, c'est l'expression figée *ysewwel fī-k l-xīr* (que le bien s'enquière de toi) qui joue la fonction des remerciements. Lorsque la personne interrogée sur son état apporte une réponse négative, nous avons alors très souvent une autre intervention. Cette dernière donne lieu à un échange à trois tours dans lequel le demandeur fournit une évaluation de la situation décrite par son interlocuteur dans l'intervention précédente. Ce troisième tour permet au locuteur de faire part de compassion comme l'exemple suivant :

Exemple 90: Une femme s'interroge sur l'état de santé de sa sœur.

L1. *s-salām 'a x-xuyt-i*	L1. La paix ô ma sœurette.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.
L1. *ki bqiti šwiyya ?*	L1. Comment vas-tu ? Ça va un peu ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh ġir šwiyya w ṣāfi*	L2. Louange à Dieu, un peu c'est tout.	L2. Ça ne va pas fort.
L1. *iwa llāh yeɛfu*	L1. Ben, que Dieu gracie.	L1. Je te souhaite prompt rétablissement.

Nous remarquons que le demandé fournit tout d'abord une réponse routinisée *l-ḥamdu l llāh* (louange à Dieu), puis un commentaire négatif vient la contrebalancer *ġir šwiyya w ṣāfi* (un peu c'est tout) et déclenche une intervention votive évaluative du demandeur *iwa llāh yeɛfu* (ben, que Dieu gracie). Cette dernière expression est considérée comme une commisération dans la mesure où le locuteur se soucie de l'état de son interlocuteur. Quand nous recevons une réponse négative, la question rituelle sur la santé se transforme alors en vraie interrogation. Par contre, lorsque la personne interrogée répond positivement de façon routinisée dans l'intervention réactive *la bās l-ḥamdu l llāh*, cette réponse a alors la valeur de clôture de la séquence d'ouverture et lui permet d'enchaîner sur la suite de l'échange.

Exemple 91: Deux hommes d'un certain âge se saluant lors d'une visite familiale.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum bi xīr ?*	L1. Que la paix soit sur vous, ça va ?	L1. Salut. ça va bien ?
L2. *bi xīr*	L2. Ça va.	L2. Ça va bien.
L1. *la bās ɛli-k bi xīr ?*	L1. Pas de mal sur toi ? Ça va ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *llāh ybarek fī-k 'a xuyy-i saɛt llāh bi xīr l-ḥamdu l llāh*	L2. Que Dieu te bénisse ô mon frère, heure de bien, louange à Dieu	L2. Ça va bien, merci.
L1. *ki bqat s-siyda ?*	L1. Comment va la dame ?	L1. Comment va ton épouse ?
L2. *ma zāl 'a xuyy-i ta tsenna llāh*	L2. Pas encore mon frère, elle attend Dieu.	L2. Elle est dans un état critique.

Nous remarquons dans l'exemple cité supra que la question qui succède à la salutation ouvre un double échange de questions/réponses. La première interrogation portant sur la santé permet d'introduire un premier thème de la conversation. En effet, les salutations complémentaires sont formulées à travers

trois énoncés *: bi xīr ?* (ça va ?) *la bās ɛli-k ?* (pas de mal sur toi ?) et *ki bqat s-siyda ?* (comment va la dame ?). Au demeurant, nous constatons qu'il y a un certain développement autour des salutations proprement dites, c'est-à-dire que les participants ne se limitent pas à un seul échange. Cela nous permet de dire que la séquence étendue par les interlocuteurs produit un allongement de la phase d'ouverture.

Nous notons, d'abord, l'usage de la formule *bi xīr ?* (ça va ?) se situant juste après les salutations élémentaires. Ladite formule est sous forme d'une interrogation portant non seulement sur la santé, mais sur l'état général de l'interlocuteur. De sa part, le destinataire enchaîne directement sur la question et répond positivement sans rendre la salutation. Il s'agit dans cet exemple de ce que nous appelons *une troncation* dans la mesure où l'intervention initiative du locuteur n'est pas prise en compte par l'interlocuteur. Autrement dit, il serait conforme aux normes si l'allocutaire répondait à la salutation par des formules du genre *wa ɛalay-kum s-salām* (que la paix soit sur vous) et *s-salām* (la paix).

La troncation tient au fait que L1 essaie de cumuler la salutation et une question sur la santé en un seul tour de parole. Cet amalgame oblige en quelque sorte L2 à ne pas renvoyer la salutation et répond à l'interrogation sur l'état sanitaire. Pour sortir de cette situation de troncation, L1 reformule la question en commençant par l'expression *la bās ɛli-k ?* (pas de mal ?) suivi de *bi xīr ?* (ça va ?). Cette reformulation, contenant deux expressions dont la seconde joue un rôle d'insistance qui oblige l'interlocuteur à répondre en employant une formule votive. En effet, la formule *llāh ybarek fī-k 'a xuyy-i* (que Dieu te bénisse ô mon frère) traduit un vœu dans la mesure où le questionné joint à sa réponse un souhait. Dans ce cas, l'acte de discours acquiert une nouvelle valeur illocutoire, à savoir *les remerciements*. Ces derniers constituent une manifestation de gratitude ; le destinataire gratifie le locuteur pour la question posée au sujet de sa santé. Pour mettre terme à l'échange des salutations complémentaires,

l'interlocuteur emploie l'expression *l-ḥamdu l llāh* qui joue une fonction clôturante. Ainsi, la conversation doit entamer un nouveau propos ou un nouvel échange communicationnel.

Un troisième allongement, concernant les salutations complémentaires, porte toujours sur la question de santé, mais cette fois-ci sur un proche du destinataire (sa femme). En effet, l'expression *ki bqat s-siyda ?* qui veut dire (comment va la dame ?) prend la valeur d'une question réelle, contrairement à la formule *la bās ɛli-k bi xīr ?* (pas de mal sur toi ? ça va ?) que nous pouvons traiter comme un équivalent de la salutation. Le locuteur est au courant de l'état de santé de la femme de son destinataire. La réponse de ce dernier est négative *ma zāl 'a xuyy-i* (pas encore ô mon frère). Cette réaction le contraint à donner un commentaire explicatif *ta tsenna llāh* (elle attend Dieu) et par conséquent poursuivre un échange ouvert par la question.

À la différence de l'énoncé précédent, nous remarquons que les remerciements ne figurent pas dans la réponse négative de l'interlocuteur. Cela est justifié par le fait qu'il est quasiment inacceptable de joindre les remerciements à une réponse négative. En conséquence, une expression comme *ma zāl 'a xuyy-i llāh ybarek fī-k* (pas encore ô mon frère, que Dieu te bénisse) semble intuitivement implausible. En effet, par la négation *ma zāl* (pas encore), l'interlocuteur traite l'énoncé comme une vraie question, et non pas un simple rituel de politesse.

Finalement, nous pouvons affirmer que les salutations complémentaires jouent un rôle important au niveau de la relation interpersonnelle. Elles permettent au questionné de recevoir un témoignage d'intérêt de la part de son locuteur. Quant au questionneur, c'est une occasion d'exprimer la considération qu'il porte à son interlocuteur en flattant sa face positive.

2.2. **Les salutations complémentaires chez les jeunes**

Chez les jeunes, les salutations complémentaires sont partiellement différentes de celles de leurs aînés. Alors, en quoi sont-elles distinctes ?

Exemple 92: Dans un lycée, deux adolescents âgés de dix-sept ans se saluant.

L1. *s-salām 'a l-ɛšīr la bās ?*	L1. La paix ô le compagnon, pas de mal ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.
L1. *ki dāyer waḥed l-ḥāžž w l-ḥāžža ?*	L1. Comment vont le pèlerin et la pèlerine ?	L1. Comment vont tes parents ?
L2. *ṛa-hum ma zāl ta yaklu l-xubz*	L2. Ils mangent encore du pain.	L2. Ils vont bien.
L1. *iwa l-ḥamdu l llāh ɛla kull ḥāl*	L1. Ben, louange à Dieu en tout cas.	L1. Louange à Dieu.

Comme chez les adultes, les salutations complémentaires accompagnent les salutations élémentaires chez les jeunes. Dans l'extrait ci-dessus, l'expansion porte sur l'état de santé des parents du destinataire. En effet, l'interrogation directe *ki dāyer waḥed l- ḥāžž w l-ḥāžža ?* (comment vont le pèlerin et la pèlerine ?) revêt une valeur d'une question réelle et a pour but de savoir l'état sanitaire des parents de l'interlocuteur. Il est à noter que dans cet exemple le locuteur utilise les termes d'adresse *l- ḥāžž w l-ḥāžža* (le pèlerin et la pèlerine) au lieu du père et de la mère par nécessité de marquer le respect envers les parents du destinataire. La réponse de l'interlocuteur n'est pas habituelle, car *ṛa-hum ma zāl ta yaklu l-xubz* (ils mangent encore du pain) est une réponse métaphorique qui signifie implicitement que les parents sont en vie et en bonne santé. D'habitude, nous répondons à une question portant sur la santé par les expressions *la bās* (pas de mal), *bi xīr* (ça va) ou *l-ḥamdu l llāh* (louange à Dieu). Pour rétablir l'ordre relationnel entravé par la formulation choisie par

l'interlocuteur, le destinateur utilise la réponse usuelle dans les cas pareils *iwa l-ḥamdu l llāh ɛla kull ḥāl* (Ben, louange à Dieu en tout cas).

Exemple 93: Deux adolescents se rencontrant dans un lycée.

L1. *ṣa va kull ši 'amarš ?*	L1. Ça va ? Tout marche bien ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *kull ši sɛ̃k sɛ̃k*	L2. Tout est cinq sur cinq.	L2. Ça va bien.

Dans cet exemple, nous avons affaire à une salutation complémentaire marquée par une alternance codique ; L1 salue L2 par un acte réalisé sous forme de question sur l'état en utilisant à la fois le français et l'arabe marocain. En effet, le locuteur débute en français (ça va ?), puis enchaîne sur l'arabe marocain *kull ši* (tout) et termine son tour de parole en français (*'amarš*). L'interlocuteur, à son tour, recourt aux deux langues ; il commence en arabe marocain *kull ši* (tout) et achève en français *sɛ̃k sɛ̃k*.

Les salutations complémentaires chez les jeunes sont assez caractérisées par la mobilisation de l'arabe marocain et du français. L'alternance de ces deux codes s'avère une ressource supplémentaire donnant une valeur d'amabilité à la rencontre et permettant aux interactants de tisser un rapport d'intimité basé sur l'appel d'une langue étrangère. Il reste à signaler que le code switching constitue une stratégie de communication, même s'il peut résulter d'une incompétence en français. Cela est expliqué par le fait que l'usage que font les jeunes de l'alternance codique n'est pas systématiquement conscient et volontaire.

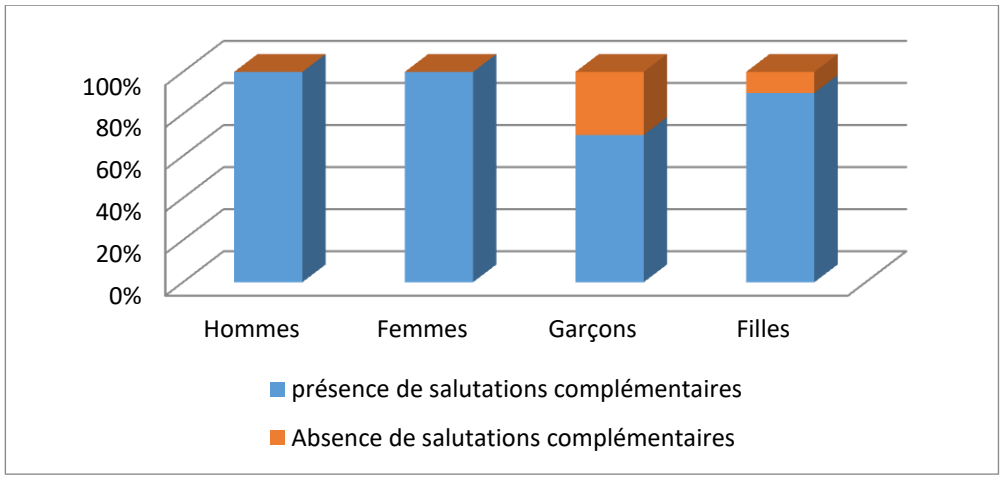

Figure 8 : Fréquence des salutations complémentaires dans la séquence d'ouverture.

2.3. **Commentaire**

Nous pouvons affirmer, chiffres à l'appui, que les adultes que ce soient les hommes ou les femmes ont tendance à respecter les coutumes routinières des salutations complémentaires (usage à 100 %). Ceci s'explique, comme les salutations élémentaires, par leur besoin de garder leur face positive et de « polir » celle de leurs destinataires. De plus, elles constituent l'expression de l'identité et correspondent à une éthique sociale qui soutient et tonifie les relations entre les différents membres d'une société. Par ailleurs, les adultes considèrent les salutations complémentaires comme le symbole de la socialisation, de l'intégration et de l'harmonie entre les individus. En outre, plusieurs valeurs et traditions sont incorporées dans la séquence d'ouverture. À l'encontre de cette vision identitaire des salutations, les jeunes essaient de se libérer plus ou moins de cette contrainte routinière. En effet, dans (30 %) des échanges d'accès, nous remarquons l'absence des salutations complémentaires chez les garçons. En revanche, elles sont de (10 %) chez les filles. Les jeunes pensent ainsi que le non-respect de ce rituel n'entrave pas leurs relations interpersonnelles et ne constitue pas une transgression de l'éthique sociale.

3. Les salutations de clôture

Lorsque la conversation est parvenue à sa fin, la raison de rester en interaction n'est plus et les partenaires vont devoir y mettre un terme. Quels sont alors les procédés adoptés ? Quel acte de discours va permettre de réaliser la fin de l'échange ? Y'a-t-il un seul acte ou plusieurs pour clore l'interaction ? Est-il toujours facile de préciser à quel moment la conversation prendra fin ? Y'a-t-il des moyens linguistiques facilitant un glissement progressif vers la clôture de l'interaction ? Voilà des questions auxquelles il va falloir chercher des pistes permettant d'apporter des réponses.

En arrivant au terme de l'interaction verbale, chacun des interactants doit communément contribuer à sa fin en énonçant une formule visant à signaler la séparation. Comme la séquence d'ouverture, la clôture constitue un moment délicat de l'échange qui doit être largement ritualisé. Nous avons vu dans les salutations d'ouverture qu'il est fondamental pour les participants d'achever en douceur la transition d'un état de non-interaction à un état d'interaction, et donc de procéder au rituel de salutation lors de l'entrée en échange conversationnel. Il va de soi qu'il est de la même importance pour les interactants d'organiser en harmonie le passage de l'interaction à l'état de non-interaction pour éviter toute tension. Les participants cherchent ainsi à garder une image positive de leur rencontre. La poursuite de l'histoire conversationnelle dépend alors du succès de cette séparation.

3.1. Les pré-clôtures

La pré-clôture est un procédé fréquemment utilisé par les interactants pour mettre terme à la conversation en douceur. Elle consiste, en effet, à faire précéder la clôture d'un énoncé verbal montrant qu'ils sont sur le point d'achever l'interaction. Elle vise donc à annoncer la proche fin de l'échange et à introduire la clôture proprement dite.

Dans notre corpus trois marqueurs de pré-clôture apparaissent dans les conversations : *ya llāh*, *ṣāfi* et *iwa* (allez, bon et ben). Cela dit, ils se positionnent le plus souvent dans le même tour qu'un clôtureur sur lequel se fait l'enchaînement. Le marqueur introduit alors l'énoncé de clôture (l'énoncé de clôture est constitué de l'un des quatre clôtureurs précédemment mentionnés : salutation, projet de se revoir, vœu et remerciements). Pour illustrer nos dires, nous allons analyser les exemples suivants :

Exemple 94: Deux hommes qui se séparent à la fin d'une visite familiale.

L1. *iwa ḥetta nšufu-k n šaɛ llāh b s-slāma*	L1. Ben, on te verra si Dieu le veut, avec la sécurité.	L1. On te verra plus tard.
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

Comme nous le remarquons, le pré-clôtureur *iwa* précède ici respectivement un projet de se revoir *ḥetta nšufu-k n šaɛ llāh* (on te verra si Dieu le veut) et une salutation *b s-slāma* (avec la sécurité). L'enchaînement se fait à partir du projet de se revoir.

Exemple 95: Deux femmes se séparant à la fin d'une visite familiale.

L1. *iwa xelli-t li-kum ṛ-ṛaḥa ḥetta l-men beɛd*	L1. Ben, je vous laisse la sérénité, on se verra plus tard.	L1. À la prochaine.
L2. *waxxa yži-k l-xīr*	L2. D'accord, que le bien t'arrive.	L2. Merci et au revoir.

iwa apparaît ici dans le même tour qu'un vœu et qu'un projet de se revoir. En effet, le premier énoncé est considéré comme clôturant, même si aucune formule routinisée n'est utilisée, cet énoncé possède une double valeur illocutoire : celle du vœu *xelli-t li-kum ṛ-ṛaḥa* (je vous laisse la sérénité), et celle du projet de se revoir *ḥetta l-men beɛd* (à la prochaine). Dans la réactive L2 introduit une

acceptation *waxxa* signifiant (d'accord) suivie de l'expression votive *yži-k l-xīr* qui veut dire (que le bien t'arrive).

Exemple 96: Deux jeunes hommes se séparant dans un café.

L1. *ṣāfi šukṛan b s-slāma*	L1. Bon, merci, avec la sécurité.	L1. Merci, au revoir.
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

Dans l'énoncé de L1 l'item lexical *ṣāfi* apparaît dans le même tour que l'expression des remerciements *šukṛan* (merci) et qu'une salutation *b s-slāma* (avec la sécurité). Quant à L2, il enchaîne directement sur une formule de salutation *b s-slāma*.

Exemple 97: une femme salue sa voisine à la fin de la visite.

L1. *ṣāfi 'anā ġadi nemši ɛend-i ma yddār*	L1. Bon, je vais partir, j'ai des engagements.	L1. Au revoir.
L2. *waxxa*	L2. D'accord.	L2. D'accord.
L1. *ḥetta ndir w nži nšuf-k*	L1. Après je reviendrai te voir.	L1. On se verra.
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

Le pré-clôtureur *ṣāfi* se place ici dans le même tour qu'une justification de départ qu'il précède *ana ġadi nemši ɛend-i ma yddār* (je vais partir, j'ai des engagements). Cette dernière est approuvée dans le tour suivant par l'interlocutrice *waxxa* (d'accord). Nous remarquons que l'énoncé apparaissant dans le même tour que le marqueur de structuration n'est pas une salutation de clôture. Pourtant, le contenu de cet énoncé a néanmoins une valeur clôturante.

Les marqueurs de structuration figurés dans les interactions de notre corpus détiennent une valeur conclusive et marquent la transition vers la fin de l'échange conversationnel. En outre, ils peuvent même remplacer les formules de clôture (extraits 94 et 95). Il reste à noter que la fréquence de ces marqueurs est élevée dans le cas d'une visite familiale (86 % des interactions). Dans ce contexte d'une visite, il est intéressant de signaler que les pré-clôtures sont exclusivement utilisées par les visiteurs. Cela est justifié sûrement par le fait que l'emploi de ces marqueurs par les hôtes pourrait facilement être interprété comme une tentative d'amener l'invité à quitter les lieux. Par ailleurs, le visiteur étant le participant *en visite*, c'est lui qui abandonne le site une fois l'interaction est terminée ; nous pouvons supposer qu'il ressente plus fortement la nécessité de préparer la clôture que l'hôte.

3.2. **Les salutations de clôture chez les adultes**

Les salutations de clôture sont considérées comme des « *salutations disjonctives* »[6], c'est-à-dire qu'elles servent à marquer la fermeture du canal de la communication verbale et indiquent la séparation imminente des participants. Elles sont ordinairement traitées comme obligatoires pour dénoter la politesse et la civilité. Nous allons voir leurs réalisations chez les adultes.

Exemple 98: Deux hommes âgés d'une trentaine d'années se séparant.

L1. *b s-slāma*	L1. Avec la sécurité.	L1. Au revoir.
L2. *b s-slāma w sellem ɛla mmalin d-dār*	L2. Avec la sécurité et passe mes salutations aux gens de la maison.	L2. Au revoir et passe mes salutations à la famille.

Dans cet extrait, la salutation de clôture se présente dans les deux interventions : initiative et réactive. En fait, elle est construite sous forme d'un syntagme prépositionnel *b s-slāma* et constitue la formule de séparation la plus

[6] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, op.cit, p. 111.

fréquente parce qu'elle est employée communément dans les divers contextes sociaux marocains.

En sus de cet échange canonique de salutations de clôture, la formulation peut comporter un autre élément que Kerbrat-Orecchioni (1990) décrit comme ayant une « *fonction euphorisante* »[7]. Cet élément vient étendre la séquence de clôture de même que les séquences d'ouverture sont plus longues entre des participants entretenant visiblement une relation familiale. Dans l'exemple cité supra c'est l'énoncé impératif *sellem ɛla mmalin d-dār* (passe mes salutations aux gens de la maison) qui marque l'allongement de l'expression clôturante et traduit une atmosphère d'amabilité. En effet, demander à l'interlocuteur de transmettre les salutations à sa famille reflète la consolidation des relations amicales ou familiales dans la mesure où nous nous intéressons aux personnes qui lui sont chères.

Exemple 99: Deux femmes âgées d'une cinquantaine d'années se séparant.

L1. *llāh yɛawen-k b s-slāma*	L1. Que Dieu t'aide, avec la sécurité.	L1. Au revoir.
L2. *b s-slāma yži-k l-xīr*	L2. Avec la sécurité, que le bien t'arrive	L2. Au revoir.

Dans l'exemple (99) figure toujours l'expression clôturante *b s-slāma* occupant les deux positions : initiative et réactive. Elle est en fait allongée respectivement par deux expressions votives *llāh yɛawen-k* (que Dieu t'aide) chez L1 et *yži-k l-xīr* (que le bien t'arrive) chez L2. Ces deux formules sont des énoncés fortement figés et expriment deux actes différents. Au demeurant, *llāh yɛawen-k* est très proche de la prière ou de l'invocation. Quant à *yži-k l-xīr*, elle possède une valeur pragmatique des remerciements. En conséquence, la formulation votive représente une sorte de reconnaissance et ayant pour objectif de « polir » la face positive de l'interlocuteur. Les allongements par l'emploi des

[7]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales*, tome I, op.cit, p. 222.

vœux et de la gratitude émaneraient en effet du désir du locuteur de faire plaisir à son partenaire à travers la double expression de la sympathie et de l'attention favorable à son égard.

Les vœux peuvent se combiner avec les salutations, les suivre ou les précéder. Parfois, les formules votives peuvent aussi remplacer les salutations sans qu'aucun sentiment de troncation ne soit ressenti comme dans l'exemple suivant.

Exemple 100: Deux femmes âgées d'une quarantaine d'années se séparant.

L1. *llāh yɛawen-k*	L1. Que Dieu t'aide.	L1. Au revoir.
L2. *llāh yɛawen*	L2. Que Dieu aide.	L2. Au revoir.

3.3. **Les salutations de clôture chez les jeunes**

Conformément à l'ouverture, les salutations de clôture chez les jeunes ne sont pas systématiques. La séparation physique se caractérise par l'irrespect de l'aspect canonique de l'échange clôturant. Autrement dit, les formules de politesse d'adieu ne sont pas de coutumes chez les jeunes ; en effet, ils réduisent la fin à un strict minimum de termes et la séparation se fait dans la même précipitation que l'ouverture.

Exemple 101: Deux adolescents âgés de seize ans se séparant.

L1. *ya llāh thella f ṛāse-k*	L1. Allez, prends soin de toi.	L1. Au revoir.
L2. *ya llāh ḥetta nšufu-k*	L2. Allez, on te verra.	L2. Au revoir.

Dans cette séquence de séparation, nous constatons l'absence des formulations de clôture comme *b s-slāma*. En revanche, ce manque de salutation est compensé par l'expression *ya llāh thella f ṛāse-k* (allez, prends soin de toi) ayant une valeur pragmatique d'un clôturant. De son côté, L2 n'utilise pas les

salutations de clôture ; son intervention porte seulement sur son projet de se revoir *ya llāh ḥetta nšufu-k* (allez, on te verra).

Exemple 102: Deux adolescents âgés de seize ans se séparant.

L1. *iwa ḥetta netqašɛu*	L1. Ben, nous nous verrons.	L1. Au revoir.
L2. *ya llāh tlaḥ ḥetta l-men beɛd*	L2. Allez, tombe, à plus tard.	L2. Au revoir.

Le même constat concerne cette deuxième conversation où nous remarquons l'absence des salutations de clôture. En effet, L1 et L2 énoncent un projet de se revoir *ḥetta netqašɛu* (nous nous verrons) et *ḥetta l- men beɛd* (à plus tard). Ce qui attire l'attention dans cet exemple c'est le lexique utilisé pour marquer la séparation. En fait, le locuteur emploie le verbe *qšeɛ* (apercevoir) qui fait partie des termes argotiques utilisés par les jeunes. Or, ce verbe figure dans l'arabe classique. S'agit-il alors d'un retour des jeunes à l'arabe standard ou d'un emploi hasardeux et arbitraire ? Le doute reste permis. D'un autre côté, l'interlocuteur utilise le verbe à l'impératif *tlaḥ* signifiant littéralement (tombe) pour dire (va-t'en). Pouvons-nous parler dans ce cas d'une impolitesse ? La réponse sera certainement négative parce que malgré la vulgarité de l'expression, la relation interpersonnelle entre les jeunes interactants ne semble pas froissée.

Le code switching possède aussi une part dans les salutations de clôture chez les jeunes, en effet (7 %) des séquences de clôture contiennent des formules étrangères notamment (bye) de l'anglais. Pour exemplifier nos dires, nous présentons les cas suivants :

Exemple 103: Deux jeunes filles se séparant.

L1. *ya llāh fi 'amāni llāh*	L1. Allez, dans la sûreté de Dieu.	L1. Au revoir.
L2. *ya llāh bay*	L2. Allez, au revoir.	L2. Au revoir.

Exemple 104: Deux jeunes garçons se séparant.

L1. *ya llāh ḥetta l-men beɛd*	L1. Allez, à plus tard.	L1. Au revoir.
L2. *okey bay bay*	L2. D'accord, au revoir.	L2. Au revoir.

Les exemples cités supra témoignent de la présence de l'alternance codique chez les jeunes et plus précisément chez les élèves. Ce qui est saillant c'est que les termes utilisés relèvent de la langue anglaise et non pas du français (bien que la première langue étrangère des Marocains soit le français). Ceci peut être justifié par le principe d'économie de la formule anglaise (bye) qui est plus facile à articuler que celle de « au revoir » en français.

3.4. L'organisation des salutations de clôture

Nous allons présenter dans cette section les différentes organisations des salutations de clôture figurant dans notre corpus. Cela nous permettra de voir les diverses stratégies adoptées par le locuteur marocain.

- Les formules de salutation apparaissent dans des échanges symétriques (avec une réponse-écho dans l'intervention réactive) :

Salutation → salutation

L1. *b s-slāma*	L1. Avec la sécurité.	L1. Au revoir.
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

- La salutation apparaît dans le même tour que des remerciements.

Remerciements + salutation → salutation

L1. *šukṛan b s-slāma*	L1. Merci, avec la sécurité.	L1. Merci, au revoir.
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

- La salutation apparaît dans le même tour qu'un vœu.

Vœu + salutation → salutation

L1. *nhaṛe-k mebṛūk b s-slāma*	L1. Que ta journée soit bénie, avec la sécurité.	L1. Bonne journée, au revoir.
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

- La salutation apparaît dans le même tour qu'un projet de se revoir.

Projet + salutation → salutation

L1. *ya llāh ḥetta netšawfu b s-slāma*	L1. Allez, nous nous verrons, avec la sécurité.	L1. On se verra plus tard, au revoir.
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

Dans les séquences de clôtures, la salutation constitue l'acte de discours fondamental de la fermeture de l'interaction, mais ce sont les adultes qui en énoncent le plus (100 %). En ce qui concerne les jeunes, ils réalisent moins les salutations de clôture proprement dites. Nous signalons (50 %) des cas où figurent les expressions de séparation dont (10 %) chez les garçons et (40 %) chez les filles. D'autres actes de discours viennent meubler la séquence de clôture. Notons essentiellement les remerciements, le vœu et le projet de se revoir.

Pour récapituler nos propos, nous présentons dans les graphiques ci-dessous la fréquence des différentes formules de clôture apparaissant chez les adultes et chez les jeunes.

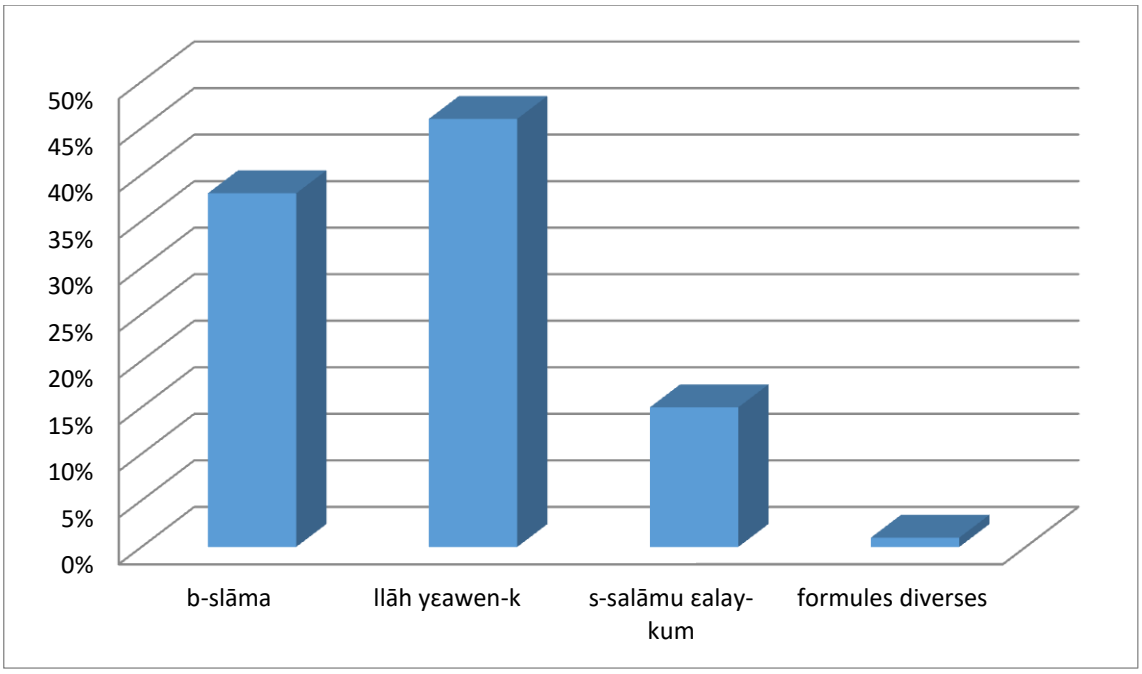

Figure 9 : Fréquence de différentes formules de salutation de clôture chez les adultes.

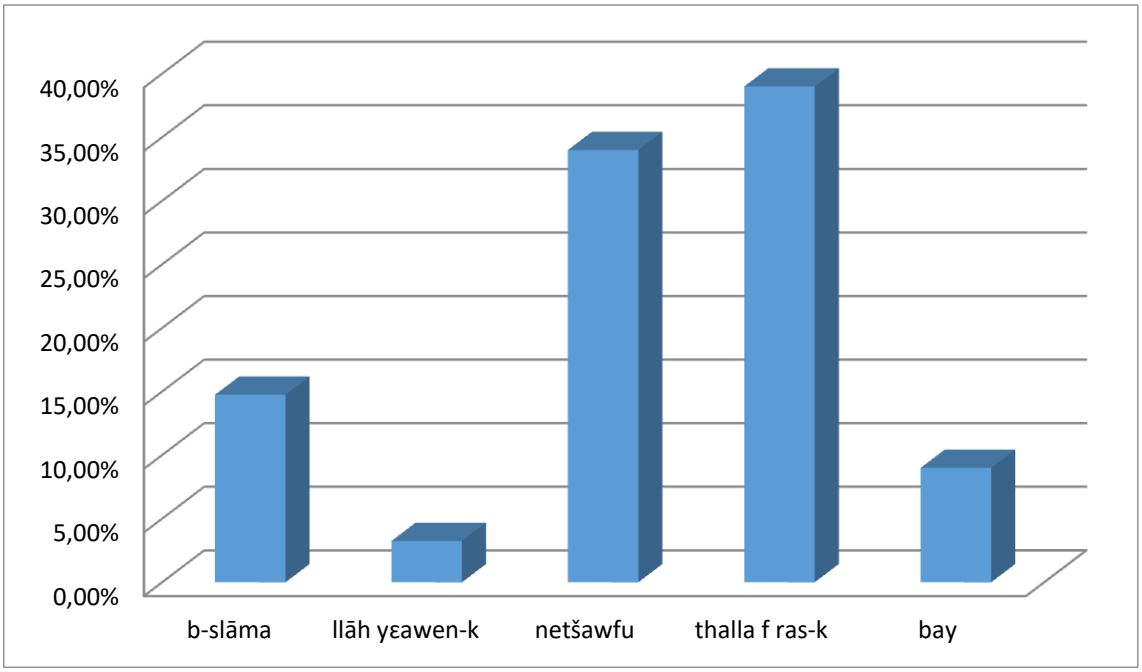

Figure 10 : Fréquence de différentes formules de salutation de clôture chez les jeunes.

En comparant les deux graphiques, nous constatons que les adultes utilisent les formules routinières de clôture plus que les jeunes. Dans ce contexte, ils emploient les expressions : *b s-slāma* (avec la sécurité) (38 %), *llāh yɛawen-k*

(que Dieu t'aide) (46 %), *s-salāmu ɛalay-kum* (que la paix soit sur vous) (15 %) et (1 %) des formules diverses. Ce choix, qui n'est pas hasardeux, reflète un respect de la situation de séparation qui doit se dérouler dans une atmosphère d'entente et de connivence. Les deux expressions : *b s-slāma* et *llāh yɛawen-k*, qui sont les plus employées, traduisent (en plus de leur aspect clôturant) une attention portée à l'égard de l'interlocuteur et signifient que son bien-être intéresse le locuteur.

À l'inverse, les jeunes utilisent moins les formules routinières : *b s-slāma* (14,75 %), *llāh yɛawen-k* (3,25 %). Ce déficit est compensé par d'autres expressions faisant partie soit d'un projet de se revoir *netšawfu, netqašɛu* (nous nous verrons), *nšufu-k* (on te verra) (34 %) soit d'une demande à l'interlocuteur de prendre soin de lui-même *thella f ṛāse-k* (39 %). L'alternance codique occupe aussi une place dans le rituel de séparation chez les jeunes, en effet (9 %) des formules de clôture sont réservées à l'expression (bye) ou (bye bye).

En guise de conclusion de cette section, nous pouvons dire que les séquences d'ouverture et de clôture sont très systématiques dans les interactions chez les adultes. En effet, nous avons relevé une richesse des paradigmes des formulations de salutations dans notre société. Nous avons constaté également une grande variété quantitative et de multiples expressions votives à caractère religieux qui dénotent une particularité culturelle.

Les salutations d'ouverture et de clôture font partie des stratégies relevant de la politesse positive puisqu'elles visent la valorisation de la face de l'interlocuteur en lui témoignant respect et reconnaissance. Les rituels d'accès permettent également de consolider et de confirmer la relation par le biais du respect et de la considération de l'autre. En effet, si la relation préexiste déjà, la salutation permet de réactualiser cette relation et de la propulser à nouveau.

Chez les adultes, et en ce qui concerne les séquences d'ouverture, nous avons vu qu'elles peuvent être concrétisées à travers une salutation ou une

formulation votive ayant la même valeur d'ouverture. Quant aux séquences de clôture, nous n'avons pas remarqué beaucoup de variations dans les formulations de séparation. Par ailleurs, d'autres énoncés à fonction euphorisante peuvent également venir étendre cette séquence. Nous avons souligné notamment de nombreux vœux, des promesses de se revoir et des remerciements qui sont aussi des actes caractérisant la séquence de clôture.

En revanche, nous avons constaté une certaine spécificité chez les jeunes, particulièrement chez les garçons. D'abord, les salutations ne sont pas introduites dans une paire adjacente dans la mesure où elles occupent souvent la position initiative. Par ailleurs, dans certains cas, la salutation ne figure pas dans les conversations, mais les interactants les substituent par des questions sur l'état général ou sur la raison d'une longue absence. De plus, les termes utilisés sont fréquemment argotiques et sont parfois vulgaires. Enfin, les jeunes recourent à l'alternance codique, d'où l'emploi de quelques mots en français ou en anglais dans leurs conversations.

Somme toute, les extraits correspondants aux séquences d'ouverture et de clôture représentent des phases où se négocient les ressources linguistiques et les relations interpersonnelles. La structure, la nature et le contenu sémantique des actes routiniers présents dans les séquences encadrantes traduisent le type de contrat social établi entre les membres d'une communauté linguistique.

II. Le vœu

Acte rituel très fréquent dans les interactions quotidiennes, le vœu semble néanmoins ne pas avoir absolument la même valeur dans les diverses situations dans la mesure où il peut exprimer les remerciements ou la salutation de clôture comme nous avons vu dans la section précédente. Il se caractérise par sa fonction interactionnelle et, par les enjeux relationnels qu'il incarne (comme le fait de souhaiter le bien pour une personne ou valoriser sa face), ainsi que par sa

signification socio-culturelle au sein de chaque ethnolecte (tels les références religieuses et le respect des normes sociales).

Après avoir étudié la formulation sémantique du vœu et son organisation structurale en échange rituel, nous tenterons dans cette section d'analyser son fonctionnement pragmatique, c'est-à-dire d'étudier quand, pourquoi et à l'intention de qui le locuteur marocain formule des vœux. De cet angle, nous nous référons à la typologie des vœux proposée précédemment, spécifiant deux types d'énoncés votifs : les vœux situationnels, réservés à des situations sociales particulières, et les vœux interactionnels, désignés à contribuer à la clôture positive de l'interaction.

1. Les vœux situationnels

En arabe marocain, les situations sociales déclenchant la formulation des vœux sont multiples et les expressions votives destinées à être énoncées à des circonstances spécifiques sont nombreuses. C'est essentiellement lors des événements survenus dans la vie des interactants que les vœux situationnels sont échangés entre eux.

1.1. Le mariage

Le mariage est un rituel réglé par les coutumes et régi par des codes formels et d'autres informels de chaque culture. En effet, il marque un passage dans la vie des individus et des groupes et met en relation non seulement un homme et une femme, mais également leurs familles, leurs voisins et leurs amis. La formulation des vœux constitue une stratégie adoptive dans le rituel du mariage ; il s'agit d'un facteur parmi d'autres qui meublent cette fête nuptiale. De plus, la situation de mariage tolère une mise en œuvre votive assez répandue entre des participants se trouvant aussi bien dans une relation distante que dans un rapport de proximité. Les vœux sont alors échangés entre les interactants partageant cette référence culturelle. Pour éclaircir nos dires, nous allons analyser la manifestation des vœux de mariage dans le parler marocain.

1.1.1. **Les vœux de mariage chez les femmes**

Exemple 105 : Une femme âgée d'une soixantaine d'années exprime ses vœux de mariage à une jeune mariée de vingt-quatre ans.

L1. *s-salām bent-i mebṛūk ma derti*	L1. La paix ma fille, qu'il soit béni ce que tu as fait.	L1. Salut, félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k 'a xālt-i lehla yxeṭṭi-k*	L2. Que Dieu te bénisse ô ma tante, que Dieu te garde.	L2. Merci.
L1. *llāh ykemmel b l-xīr*	L1. Que Dieu achève le projet par le bien.	L1. Félicitations !

Dans cet exemple, nous avons affaire à une femme âgée qui présente ses vœux à la jeune mariée. Tout d'abord, elle commence par une salutation contenant un terme d'adresse affectif *bent-i* (ma fille). Puis, elle enchaîne sur un souhait *mebṛūk ma derti* (qu'il soit béni ce que tu as fait.). L'intervention réactive est constituée d'une formule votive composée de deux expressions de vœu se succédant à l'intérieur de la même intervention. En effet, L2 souhaite que L1 soit aussi bénie *llāh ybarek fī-k* en utilisant le terme d'adresse *xālt-i* visant la mise en valeur de L1 et lui espère une longue vie *lehla yxeṭṭi-k*. Nous soulignons qu'un deuxième vœu est présenté par la locutrice *llāh ykemmel b l-xīr* signifiant (que Dieu achève le projet par le bien).

Il s'avère difficile de préciser dans le cas où plusieurs formules votives s'enchaînent dans la même intervention, s'il s'agit d'un seul acte de discours intensifié ou d'une intervention composée d'un point de vue pragmatique. En d'autres termes, est-ce que les expressions peuvent être considérées comme un seul vœu riche sémantiquement (c'est le cas de *llāh ybarek fī-k lehla yxeṭṭi-k*) ou bien il s'agit de plusieurs actes de discours semblables, ayant la même valeur illocutoire, mais avec des contenus propositionnels différents ?

Exemple 106: Une femme (dans les trentaines) présente ses vœux de mariage à une jeune mariée âgée de vingt-quatre ans.

L1. *s-salām lalla l-ɛṛuṣa llāh yžɛel kull ši mbaṛek w mesɛūd*	L1. La paix honorable mariée, qu'il soit béni et chanceux tout ce que tu fais.	L1. Salut, toutes mes félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k 'a xt-i w l-ɛguba li-k n šaɛ llāh*	L2. Que Dieu te bénisse ô ma sœur et que tu sois la prochaine si Dieu le veut.	L2. Merci.

Dans cet exemple, la locutrice emploie l'expression *lalla l-ɛṛuṣa* contenant le terme d'adresse *lalla* (honorable) et ayant pour but de valoriser la jeune mariée et toucher son narcissisme. Ensuite, elle énonce son vœu dans la formule *llāh yžɛel kull ši mbaṛek w mesɛūd* (qu'il soit béni et chanceux tout ce que tu fais.). En effet, il s'agit d'une invocation de Dieu faite pour souhaiter promptement bénédiction et bonheur à la mariée. La locutrice fait appel à cette valeur de bénédiction[8] pour montrer à son interlocutrice qu'elle prend part à son succès et à son bonheur. Les propos du destinataire se présentent sous la forme pragmatique des remerciements. En fait, l'expression *llāh ybarek fī-k 'a xt-i* (que Dieu te bénisse ô ma sœur) consiste à invoquer Dieu pour que la locutrice soit bénie. C'est une façon pour remercier la destinatrice de sa bonhomie et sa gentillesse. De même, la formule *l-ɛguba li-k n šaɛ llāh* (que tu sois la prochaine si Dieu le veut) désigne un vœu exprimé en faveur de la locutrice ; il s'agit d'un souhait pour qu'elle soit la prochaine mariée.

Exemple 107: Une amie présente ses vœux de mariage à une jeune mariée.

L1. *'ahlān 'a asma mebṛūk ma derti llāh ytebbet l-ġers w ytawi-*	L1. Salut Asmaa, qu'il soit béni ce que tu as fait, que Dieu fasse enraciner	L1. Salut Asmaa, félicitations ! que vos liens soient consolidés.

[8] La valeur de la bénédiction est l'une des valeurs qui se caractérise par sa polyvalence. En effet, elle figure de manière très fréquente dans les interactions marocaines. Son caractère ubiquiste fait d'elle une expression figée facilement adaptable à toute situation et à toute interaction.

kum	la plante et vous unisse.	
L2. *s-salām šukṛan llāh ybarek fī-k*	L2. La paix, merci, que Dieu te bénisse.	L2. Salut, merci.

Face à l'emploi redondant de l'expression *mebṛūk*, le destinateur peut innover en utilisant une formulation votive plus personnalisée et riche sémantiquement. C'est ce que nous remarquons dans cet extrait où la locutrice opte pour la formule *llāh ytebbet l-ġers* signifiant que la relation conjugale soit aussi solide qu'une plante qui s'accroche profondément à la terre. De même, et à travers la formule *ytawi-kum*, le destinateur souhaite une vie harmonieuse où l'un des mariés complète l'autre. La réponse du destinataire porte essentiellement sur les remerciements de la locutrice par l'emploi de l'expression *šukṛan* (merci) suivie de la formule votive *llāh ybarek fī-k* (que Dieu te bénisse).

Exemple 108 : Une femme d'un certain âge exprime ses vœux de mariage à une jeune mariée.

L1. *s-salām bent-i llāh ykemmel b l-xīr w yṣeḍḍeq li-kum*	L1. La paix ma fille, que Dieu achève le projet par le bien et que votre mariage soit réussi.	L1. Félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k 'a xālt-i 'amīn llāh yṭewwel ɛamṛe-k*	L2. Que Dieu te bénisse ô ma tante. Amen, que Dieu t'accorde une longue vie.	L2. Merci.

Voici un autre exemple attestant la richesse des expressions votives dans la société marocaine. En effet, en présentant ses vœux, la locutrice choisit un terme d'adresse affectif *bent-i* pour montrer qu'elle tient beaucoup à la mariée. Après l'expression coutumière *llāh ykemmel b l-xīr* (que Dieu achève le projet par le bien), figure une autre formule votive *yseḍḍeq li-kum* (que votre mariage soit réussi). Cette dernière formule vient nuancer le contenu du vœu en exprimant le souhait que le mariage soit réussi. L'intervention réactive porte sur un vœu à valeur de remerciements *llāh ybarek fī-k 'a xālt-i* (que Dieu te bénisse ô ma

tante) et le souhait de procurer à la femme une longue vie *llāh yṭewwel ɛamṛe-k* (que Dieu t'accorde une longue vie).

Exemple 109 : Une femme d'un certain âge présente ses vœux de mariage à une jeune mariée.

L1. *mebṛūk ɛli-kum 'a bent-i w llāh yeḥfeḍ-kum men šeṛṛ l-xelq*	L1. Bénédiction sur vous ô ma fille et que Dieu vous protège du mal des gens.	L1. Félicitations !
L2. *'amīn llāh yṭewwel ɛamṛe-k*	L2. Amen, que Dieu t'accorde une longue vie.	L2. Merci.

Dans cet extrait, nous remarquons l'emploi d'une formulation votive composée : *mebṛūk ɛli-kum 'a bent-i* (bénédiction sur vous ô ma fille) et *llāh yeḥfeḍ-kum men šeṛṛ l-xelq* consistant à prier pour les mariés pour qu'ils soient protégés du mal et du regard des envieux. L'intervention réactive est axée sur la déclaration de foi et d'affirmation *'amīn* (amen) et sur un vœu désignant l'espoir d'une longue vie à l'interlocutrice *llāh yṭewwel ɛamṛe-k* (que Dieu t'accorde une longue vie).

Exemple 110 : Une amie exprime ses vœux de mariage à une jeune fille.

L1. *mebṛūk w llāh fṛeḥt li-k bezzāf 'a z-zīn llāh ykemmel ɛli-kum b l-xīr*	L1. Bénédiction, je jure par Dieu que je suis très heureuse pour toi ô la belle, que Dieu achève votre projet par le bien.	L1. Toutes mes félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k w l-ɛguba li-k ma nfeṛḥu bī-k n šaɛ llāh*	L2. Que Dieu te bénisse et que tu sois la prochaine si Dieu le veut.	L2. Merci.

Il s'agit dans cette séquence d'une amie qui présente à la jeune mariée ses vœux de mariage. Tout d'abord, figure l'expression la plus rituelle *mebṛūk* (bénédiction), puis l'amie manifeste sa joie en cette cérémonie nuptiale. Cette formule vise à valoriser la face de l'interlocutrice surtout le terme d'adresse *z-zīn*

qui veut dire (la belle). La destinatrice enchaîne ensuite sur un autre vœu *llāh ykemmel ɛli-kum b l-xīr* signifiant (que Dieu achève votre projet par le bien). La réactive contient un vœu à valeur pragmatique des remerciements *llāh ybarek fī-k* (que Dieu te bénisse) et un deuxième vœu désignant un souhait de voir aussi la locutrice dans cette posture de mariage *l-ɛguba li-k ma nfeṛḥu bi-k n šaɛ llāh* (que tu sois la prochaine si Dieu le veut).

1.1.2. **Les vœux de mariage chez les hommes**

Chez les hommes, l'emploi des expressions votives reste timide et s'articule généralement autour de la formule *mebṛūk* avec quelques fois des allongements. Soit les exemples suivants :

Exemple 111 : Un homme exprime ses vœux de mariage à un jeune marié.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum mebṛūk ɛli-k*	L1. Que la paix soit sur vous, bénédiction sur toi.	L1. Salut, félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

Exemple 112: Un homme présente ses vœux de mariage à son ami.

L1. *mebṛūk 'a sid-i llāh ysexxer*	L1. Bénédiction ô Monsieur, que Dieu achève ton projet par le bien.	L1. Félicitations !
L2. *'amīn ṛebb-i yxelli-k*	L2. Amen, que Dieu te garde.	L2. Amen, merci.

Exemple 113: Un homme exprime ses vœux de mariage à un jeune marié.

L1. *mebṛūk*	L1. Bénédiction.	L1. Félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k šukṛan*	L2. Que Dieu te bénisse, merci.	L2. Merci.

Comme nous le voyons dans ces extraits, les hommes ont tendance à utiliser moins d'expressions que les femmes. Cet emploi économique se décline

généralement autour de la formule *mebṛūk* (bénédiction) qui prédomine cette situation. Dans l'extrait (111), elle se situe après la salutation d'ouverture. Quant à l'exemple (112), l'expression votive occupe la position initiale de la phrase suivie d'un terme d'adresse *sid-i* signifiant (Monsieur) et d'un second vœu *llāh ysexxer* (que Dieu achève ton projet par le bien). Dans l'exemple (113) figure seulement la formule votive *mebṛūk*. Dans les interventions réactives apparaît deux fois la formule *llāh ybarek fī-k* (que Dieu vous bénisse) dont la deuxième est suivie des remerciements *šukṛan* (merci) et une seule fois l'expression ṛebb-*i yxelli-k* (que Dieu vous garde).

1.1.3. **Commentaire**

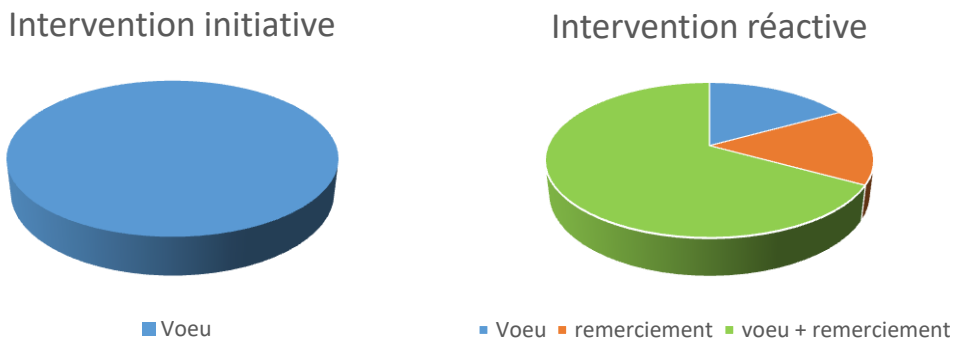

Figure 11: Fréquence des vœux dans l'intervention initiative et réactive chez les femmes.

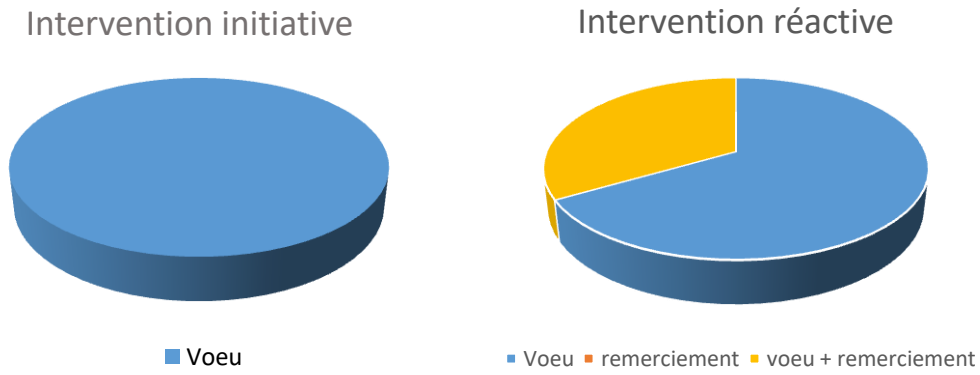

Figure 12 : Fréquence des vœux dans l'intervention initiative et réactive chez les hommes.

Nous constatons, chiffre à l'appui, que le vœu figure toujours dans les interventions initiatives chez les deux sexes (100 %). Quant à la réactive, elle prend trois formes différentes : soit un vœu (17 % chez les femmes et 67 % chez les hommes), soit des remerciements (16 % chez les femmes et 0 % pour les hommes), soit des remerciements suivis d'un vœu (67 % pour les femmes et 33 % chez les hommes). Nous remarquons dans l'intervention réactive que les femmes accordent plus d'importance à la politesse que les hommes dans la mesure où elles accumulent généralement deux stratégies de politesse à savoir le vœu et les remerciements.

Dans la situation de mariage, nous constatons que la stratégie positive de politesse la plus fréquente est celle de donner des cadeaux verbaux au destinataire. En effet, tous les participants ont exprimé un vœu pour les mariés dont (89 %) sont réservés à la formule *mebṛūk* (bénédiction, félicitations), tandis que 11 % ont utilisé d'autres formules comme *llāh ykemmel b l-xīr, llāh yseḍḍeq li-kum* (que votre mariage soit réussi) et *llāh ysexxer* (que Dieu achève ton projet par le bien). Dans le même cadre, il y a (45 %) des locuteurs qui ont employé deux vœux dont (33 %) sont successifs. En outre (11 %) des participants ont utilisé des déclarations qui montrent « une expression du bonheur personnel » suivies d'une intensification telle que : *fṛeḥt li-k bezzāf* (je suis tellement contente pour toi). Par ailleurs, les termes d'adresse sont largement attestés (78 %).

En relation avec la formulation du vœu lors de la situation de mariage, nous constatons que les femmes marocaines fournissent un effort assez considérable pour inventer des expressions votives riches sémantiquement. Habituellement, cette occasion permet de montrer à la personne concernée que nous l'apprécions pour ce qu'elle est déjà et que nous partageons ses moments de félicité. Dans ce sens, les vœux peuvent devenir complimenteurs et ne se limitent pas dans l'expression d'un simple souhait adressé à autrui pour son mariage.

Comme susmentionné auparavant, le vœu constitue une forme de la face positive. Il s'agit notamment de se servir de toutes les opportunités langagières pour « polir » et valoriser la face du destinataire. L'oubli de la présentation des vœux lors des festivités marocaines sera jugé incontestablement comme une impolitesse. Par ailleurs, devant la formulation des vœux, l'interlocuteur marocain doit agir d'une façon courtoise pour remercier son locuteur.

1.2. **Les fiançailles**

Les fiançailles sont une promesse d'engagement l'un envers l'autre dans un projet de mariage. Dans ce contexte, les fiançailles marocaines se déroulent avec tant de coutumes que nous n'allons pas citer tous, mais nous focaliserons notre attention sur le rituel conversationnel afin de dégager l'aspect de politesse qui nous intéresse. Le but de cette festivité étant que les deux familles se connaissent, c'est pour cette raison et durant le premier contact les expressions de civilité sont utilisées de façon marquante.

Exemple 114 : Une femme demande la main d'une jeune fille à sa famille.

L1. *ži-na ṭalbin ḍif llāh*	L1. Nous venons demander l'hospitalité de Dieu.	L1. Nous venons demander la main de votre fille.
L2. *maṛḥba bi-kum*	L2. Bienvenus à vous.	L2. Soyez les bienvenus.
L1. *ntuma wžuh l-xīr*	L1. Vous êtes les visages de bien.	L1. Vous êtes des gens de bien.
L2. *nhaṛ kbīr hāda*	L2. C'est un grand jour.	L2. Bienvenue.

Il s'agit dans cet exemple de la demande de la main d'une jeune fille. En effet, la famille du prétendant l'accompagne à la maison de la future mariée. En arrivant, la mère prend l'initiative et annonce *ži-na ṭalbin ḍif llāh* signifiant (nous venons solliciter l'hospitalité de Dieu). Cette formule relève des bonnes manières et indique implicitement que la famille vient demander la fille au

mariage. Bien que la formule contienne la sollicitation, mais cela ne signifie pas un agenouillement devant la famille de la future mariée, dans ce sens Berrada (2012) précise que :

> *« Le ton de supplication et de sollicitation colorant cette expression ne doit pas se comprendre comme signe de faiblesse et de prosternation, mais, tant s'en faut négliger cette expression constitue, à vrai dire, une transgression au protocole qui détermine les normes du mariage »*[9].

La réponse réactive porte sur l'expression de la bienvenue aux visiteurs. Dans son deuxième tour de parole, la locutrice emploie une autre formule de politesse afin de valoriser la famille accueillante ; ainsi l'expression *ntuma wžuh l-xīr* signifiant (vous êtes des gens de bien) vise à les exalter et à les amener à accepter la demande du mariage. Ceci se manifeste clairement dans la réactive *nhaṛ kbīr hāda* (c'est un grand jour) qui est une façon de répondre favorablement à la demande du prétendant.

Exemple 115 : Une femme demande la main d'une jeune fille à sa famille.

L1. *ži-na ṭalbin bent-kum w llāh yžɛel f wžuh-kum l-qabul*	L1. Nous venons demander la main de votre fille et que Dieu mette l'acceptation dans vos visages.	L1. Nous venons demander la main de votre fille et nous espérons que vous acceptez notre sollicitation.
L2. *maṛḥba bi-kum w llāh yžib-na f ṣ-ṣwab*	L2. Bienvenue à vous et que Dieu nous fasse arriver aux convenances.	L2. Soyez les bienvenus et que Dieu achève notre démarche par le succès.

Dans le même contexte des fiançailles, le porte-parole de la famille visiteuse peut recourir à d'autres expressions qui sollicitent leur demande. Dans cet extrait, L1 commence par solliciter la main de la jeune fille *ži-na ṭalbin*

[9] BERRADA, B., *Florilège d'expressions d'origine fassie, corpus avec glose et commentaire*, publication du LABO-LING, Fès, 2012, p. 28.

bent-kum (nous venons demander la main de votre fille) et enchaîne sur un vœu exprimant le désir de satisfaire leur demande *llāh yžɛel f wžuh-kum l-qabul* (nous espérons que vous acceptez notre sollicitation). L2 accueille les invités avec courtoisie en énonçant la formule de bienvenue *maṛḥba bi-kum* suivie du vœu *llāh yžib-na f ṣ-ṣwab* (que Dieu nous fasse arriver aux convenances). Cette formule votive relève de la volonté de montrer aux prétendants que la famille accueillante est de bonne foi.

Exemple 116 : Une femme d'un certain âge demande la main d'une jeune fille à sa famille.

L1. *bi smi llāh llāh yžɛel-ha dexla mbaṛka mesɛūda*	L1. Au nom de Dieu, que cette entrée soit bénie et chanceuse.	L1. Au nom de Dieu, que cette visite soit bénie.
L2. *'amīn llāh ysehhel l-umūṛ w yžɛel-ha mḥebba dayma*	L2. Amen, que Dieu facilite les choses et que l'amour soit durable.	L2. Amen, que Dieu achève notre démarche par le succès.

Cet exemple illustre l'entrée à la maison de la future mariée. En effet, la mère du futur marié prend la parole et annonce au seuil de la porte la célèbre expression religieuse *bi smi llāh* qui veut dire (au nom de Dieu) puis enchaîne sur la formule votive *llāh yžɛel-ha dexla mbaṛka mesɛūda* qui désigne notamment l'invocation de Dieu pour que leur visite soit bénie et qu'elle porte bonheur. À son tour, la maman de la jeune fille souhaite, dans un vœu composé, que les choses soient faciles *llāh ysehhel l-umūṛ* et que l'amour soit éternel *yžɛel-ha mḥebba dayma*.

Exemple 117 : Une femme demande la main d'une jeune fille à sa famille.

L1. *ṛa žayyin ṭalbin bent-kum l-weld-na*	L1. Nous venons demander la main de votre fille pour notre fils.	L1. Nous venons demander la main de votre fille.
L2. *maṛḥba bi-kum ntuma*	L2. Bienvenue à vous,	L2. Soyez les

wžuh l-xīr w qdam r-rbeḥ	vous êtes les visages de bien et les pieds de gain.	bienvenus, vous êtes les gens de bien.
L1. *ṛebb-i yxelli-k ṛa dima ta ngul li-h llāh yžib li-k ši neqṛa fin yġber nḥas-k*	L1. Que Dieu te garde, je lui dis toujours : que Dieu t'amène un argent dans lequel disparaît ton cuivre.	L1. Merci, je lui dis toujours : que tu trouves la bonne épouse.
L2. *iwa llāh ysehhel l-umūṛ w yžɛel kull ši mbaṛek w mesɛūd*	L2. Ben, que Dieu facilite les choses et qu'il soit béni et chanceux tout ce que vous faites.	L2. Que Dieu achève notre démarche par le succès.

Comme les exemples précédents, celui-ci illustre aussi la demande d'une jeune fille au mariage. Dans l'intervention initiative, la locutrice sollicite la main de la fille en adressant la parole à sa mère. Dans l'intervention réactive, l'interlocutrice annonce au début la bienvenue aux invités *maṛḥba bi-kum* et enchaîne sur une formule de politesse visant à toucher le narcissisme de la destinatrice *ntuma wžuh l-xīrw qdam r-rbeḥ*, signifiant (vous êtes des gens de bien). Dans son deuxième tour de parole, la locutrice (en parlant de son fils) emploie une formule de politesse très attestée dans la situation de fiançailles ; il s'agit de l'expression *llāh yžib li-k ši neqṛa fin yġber nḥas-k* (littéralement : que Dieu t'amène un argent dans lequel disparaît ton cuivre) signifiant (que tu trouves la bonne épouse). Cet énoncé métaphorique indique le sens de la modestie de la famille visiteuse et une valorisation de la famille accueillante. En effet, le jeune homme est comparé au cuivre tandis que la jeune fille est assimilée à l'argent. La valeur des deux métaux est clairement différente : celle de l'argent dépasse celle du cuivre. La réponse de l'interlocutrice contient deux vœux *llāh yshhel l-umūṛ* qui veulent dire (que tout soit facile) et *yžɛel kull ši mbaṛek w mesɛud* (que tout ce que vous faites soit béni et chanceux).

1.2.1. **Commentaire**

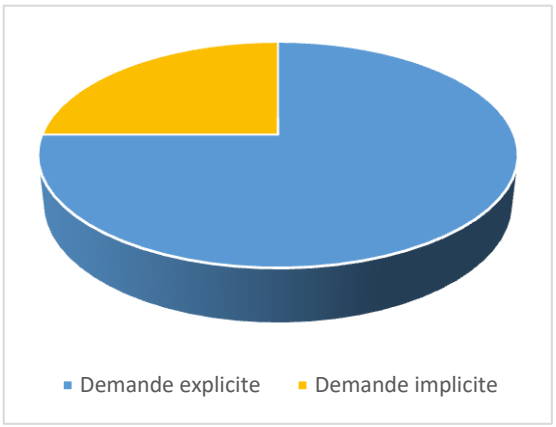

Figure 13 : types de demande dans l'intervention initiative.

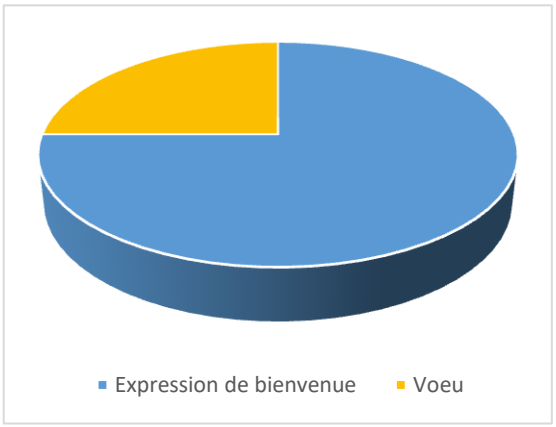

Figure 14 : types de réponse dans l'intervention réactive.

Dans les situations de fiançailles, nous remarquons que la demande de la main d'une jeune femme se réalise majoritairement de façon explicite (75 %) en intervention initiative tandis que la demande implicite n'atteint que (25 %) des cas. En ce qui concerne la réponse à la sollicitation, elle se fait par le biais des expressions de bienvenue (75 %) ou des vœux (25 %).

Le recours à la demande explicite est justifié par la nécessité de montrer à la famille de la fiancée la sincère volonté de l'acte et que leur jeune fille sera la femme convenable au fils des demandeurs. En revanche, la stratégie de la

demande implicite est réalisée dans les cas où la famille demandeuse éprouve une certaine timidité ou elle est vexée de la situation.

Dans les interventions réactives, l'expression de bienvenue et des vœux témoignent de l'hospitalité et de la civilité de la famille accueillante. Ceci se passe dans la plupart des situations de fiançailles même dans les cas de refus qui ne s'exprime pas sur le lieu, mais après la visite et la discussion de la famille de la fiancée.

1.3. **La grossesse**

L'annonce de la nouvelle de la grossesse constitue un moment de bonheur dans l'entourage du couple et produit un effet rassurant, tant pour les mariés que pour leurs proches. En effet, la femme prouve sa fécondité et augmente ainsi ses chances de connaître une vie conjugale durable et stable. À cette occasion, la femme enceinte reçoit des vœux que nous pouvons présenter dans les exemples suivants.

Exemple 118 : Une femme exprime ses vœux à une femme enceinte.

L1. *s-salām ki derti mɛa l-xeffa ?*	L1. La paix, comment vas-tu avec la légèreté ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Ça va.
L1. *iwa llāh yfukk wḥayl-k ɛla xīr*	L1. Ben, que Dieu facilite ton accouchement.	L1. Bon accouchement.

Dans cet extrait, et après la salutation d'ouverture figure une salutation complémentaire contenant une antiphrase. En effet, la locutrice dit le contraire de ce qu'elle pense. Le mot *l-xeffa* (la légèreté) est utilisé dans une situation inverse, car la femme enceinte souffre de surpoids, mais cet emploi n'est pas arbitraire dans la mesure où le terme *l-xeffa* vise à atténuer la douleur et faire montrer à l'interlocutrice que le port d'un bébé reste un plaisir. Dans l'intervention réactive, la destinataire répond par la formule *l-ḥamdu l llāh*

signifiant qu'elle est satisfaite de sa situation. Dans son deuxième tour de parole, la locutrice emploie l'expression *llāh yfukk wḥayl-k ɛla xīr*. Il s'agit notamment d'une formule votive exprimant une prière adressée à Dieu pour que l'accouchement se passe dans de bonnes conditions et sans complication.

Dans le contexte de l'atténuation de la souffrance de la femme enceinte et comme une façon de remonter son moral, la locutrice marocaine peut recourir à plusieurs expressions euphémistiques comme l'exemple suivant.

Exemple 119 : Une jeune femme complimente une femme enceinte.

L1. *s-salām ža mɛā-k l-ḥmel*	L1. La paix, tu es belle dans cet état de grossesse.	L1. Salut, la grossesse te rend plus belle.
L2. *b ṣ-ṣeḥ ?*	L2. C'est vrai ?	L2. C'est vrai ?
L1. *iwā šnu b ši ɛezri n šaɛ llāh*	L1. Ben quoi, un garçon si Dieu le veut.	L2. Certainement, je te souhaite un garçon.

Dans cet échange, la locutrice, après les salutations d'usage, tente de complimenter son destinataire. En effet, l'expression *ža mɛā-k l-ḥmel* (tu es belle dans cet état de grossesse) vise à la fois de « polir » la face de la femme enceinte et de la soutenir moralement. Ceci se voit clairement dans la réaction de l'interlocutrice qui demande si c'est vrai. De sa part la locutrice confirme son dire *iwa šnu* et enchaîne sur un vœu *b ši ɛezri n šaɛ llāh*. le fait de souhaiter un garçon à une femme enceinte est expliqué par l'importance du sexe masculin qui reste quelque chose de capital dans notre société. Il représente, pour certains, le garant de la continuité de leur progéniture.

Exemple 120 : Une femme présente ses vœux à une femme enceinte.

L1. *s-salām ki dār li-k l-ḥāl ?*	L1. La paix, comment est ton état ?	L1. Salut, comment vas-tu ?

L2. *la bās llāhumma li-k l-ḥamd*	L2. Pas de mal, Dieu soit loué.	L2. Ça va.
L1. *llāh ykemmel ɛli-k b l-xīr*	L1. Que Dieu achève le projet par le bien.	L1. Que Dieu achève ton projet par le bien.

Parallèlement à l'exemple précédent, cette conversation commence par les salutations élémentaires *s-salām* (la paix) et complémentaires *ki dār li-k l-ḥāl* ? (comment est ton état ?). La réactive prend la forme routinière de réponse *la bās* (pas de mal) suivie des remerciements de Dieu *llāhumma li-k l-ḥamd*. La formule votive tient place au deuxième tour de parole de la locutrice *llāh ykemmel ɛli-k b l-xīr*, en effet ce vœu est une prière pour que tout se passe bien.

Nous remarquons que les expressions de politesse utilisées dans la circonstance de grossesse ont pour finalité de remonter le moral de la femme enceinte. Au demeurant, cette période n'est pas facile et nécessite un soutien psychologique et un épaulement de l'entourage de la future maman. Mais ce n'est pas seulement la circonstance de la grossesse qui requiert cet appui moral, nous signalons aussi le cas du décès.

1.4. **Le décès**

Dans la vie, chacun de nous peut faire face à une perte d'un être cher et cela peut provoquer un sentiment de tristesse profonde, de chagrin et de choc. En conséquence, dans ces moments difficiles nous éprouvons le besoin du soutien de nos proches et de nos amis pour nous remettre rapidement. Ainsi, présenter ses condoléances c'est faire preuve de son affection et de son attention à l'égard de la famille du défunt. De même, cet acte témoigne aussi un très grand respect vis-à-vis du trépassé en lui rendant hommage.

Les nouvelles de la mort d'une personne sont généralement accompagnées de gestes de tact et de respect envers les membres de la famille endeuillée. De même, il est fréquent que les individus recourent à une grande variété de

dispositifs linguistiques pour rendre hommage aux défunts et pour montrer leur considération à ceux qui restent, tout en se conformant aux normes religieuses et sociales dans de tels événements. Dans cette perspective Barbara (2014) affirme que :

> *« L'usage des expressions atténuant le discours sont d'une abondance considérable dans les situations de deuil. Nous pouvons le noter comme un cas de sur-politesse, car la personne qui présente ses condoléances produit tout type d'expression appropriée à cet événement sans se rendre compte de l'usage massif des expressions de politesse »*[10].

Cette masse de formules devrait prendre la forme d'expressions ou d'actions qui leur apporteront consolation, soutien et force pour supporter la perte de leurs chers. En d'autres termes, les gens doivent choisir leurs mots avec soin et les exprimer avec sincérité afin de transmettre leur sympathie et d'aider la famille et les proches du défunt à reprendre leur vie normale.

Dans la culture marocaine, comme c'est souvent le cas dans certains pays islamiques, il est de coutume d'accompagner le convoi du trépassé au cimetière et d'assister aux funérailles. Il est également fortement recommandé dans l'Islam d'offrir ses condoléances à tous ceux qui sont touchés par la perte du défunt. Néanmoins, les condoléances devraient être présentées dans les premiers jours suivant le décès. Bien que cet acte soit universel et puisse être trouvé dans presque toutes les langues et cultures, son utilisation varie en fonction des coutumes et des traditions de chaque communauté linguistique. À cet égard, il serait utile d'examiner l'acte de discours consistant à présenter des condoléances dans la culture marocaine.

[10] Rahma, BARBARA, « Les formules de politesse en arabe marocain : de la représentation à l'interprétation », *Cortesia : olhares e (re) invenções*, Chiado Editora, Lisbonne, Portugal, 2014, pp : 535 - 548. p. 542.

1.4.1. **Les condoléances comme acte de discours**

Le mot condoléances provient du latin *condolere* signifiant « souffrir ensemble » et permet de reconnaître une perte et de faire preuve de sympathie ou empathie avec quelqu'un. En tant que condoléants, les individus devraient manifester leur soutien à une personne endeuillée et l'aider à accepter que la personne qui lui est chère soit décédée.

Les moyens d'exprimer les condoléances diffèrent d'une culture à l'autre. Généralement, la culture et les convenances jouent un rôle influant le sens pragmatique de l'énoncé. En outre, en comprenant le contexte culturel et le système de croyances des personnes endeuillées, nous pouvons exprimer les condoléances de manière appropriée. Par exemple, dans une culture, la façon la plus courante de transmettre les condoléances peut être l'envoi de fleurs ou de cartes de sympathie, mais dans une autre, il peut y avoir diverses façons pour consoler les personnes affligées. Cela signifie simplement que nous devons être conscients des facteurs culturels et des croyances dans le cas du décès.

Les émotions jouent également un rôle décisif dans la communication humaine dans la mesure où la vie des individus est remplie de moments de bonheur et d'autres de chagrin. Le but principal des formules de condoléances est de compatir aux peines de ceux qui ont vécu la mort d'un être cher. Il est donc d'une importance capitale de connaître la bonne expression, car les sentiments éprouvés dans une situation de deuil peuvent aller d'une tristesse extrême à une colère pure. Par conséquent, présenter des condoléances significatives pourra avoir de l'influence positive sur la personne chagrinée.

Dans notre société, il est nécessaire, par politesse et par sympathie, de présenter ses condoléances. En effet, cela se fait souvent oralement. Autrement dit, il est très rare de recevoir un faire-part de décès ou écrire une lettre ou une carte de deuil. C'est cette spécificité verbale de présenter ses condoléances qui

nous pousse à défricher ce champ fertile afin de dégager les caractéristiques pragmatiques des formules de politesse utilisées dans cette circonstance de deuil.

L'interprétation des expressions de condoléances dans le cadre de la politesse linguistique permet d'explorer comment les participants marquent leurs relations interpersonnelles à travers leurs choix de différentes stratégies. Rappelons que la politesse linguistique propose une face positive concernant le besoin d'une personne d'être impliquée et appréciée dans la société et une face négative caractérisant l'individualité des participants et leur besoin d'être libre des impositions des autres.

Dans la culture marocaine, un échange à l'occasion de condoléances est composé en minimum de deux mouvements, mais il peut varier en fonction du degré de familiarité des interactants. En d'autres termes, plus la relation interpersonnelle est solide plus l'emploi des expressions atténuantes est riche et diversifié. Pour illustrer le comportement verbal des Marocains lors de la situation de deuil, nous présentons les exemples suivants.

1.4.2. **Les condoléances chez les hommes**

Exemple 121 : Un homme présente ses condoléances à un autre homme.

L1. *l-bāṛaka f ṛāse-k 'a xu-ya*	L1. Bénédiction sur toi ô mon frère.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t'accompagne pas.	L2. Que le mal vous épargne.
L1. *wāš kāyen ši ma neqḍi ?*	L1. Y a-t-il quelque chose que je peux faire ?	L1. Puis-je faire quelque chose pour vous ?
L2. *lla ṭbāṛek llāh ɛli-k*	L2. Non, que Dieu te bénisse.	L2. Non, merci.

Cet échange se déroule entre deux hommes qui se connaissent. En fait, le premier temps est supporté par le tour de parole du locuteur et consiste à présenter les condoléances à l'interlocuteur. Au demeurant, la formule utilisée est *l-bāṛaka f ṛāse-k* signifiant (bénédiction sur toi) qui est suivie du terme d'adresse *xu-ya* qui veut dire (mon frère). Cela montre que le destinateur s'attache à la peine de son interlocuteur dans la mesure où son soutien traduit la reconnaissance et la sympathie. L'intervention réactive a le sens pragmatique d'un souhait, car l'expression *ma mša mεā-k bās* traduit le désir du destinataire que le mal épargne son locuteur. Dans son deuxième tour de parole, L1 offre son assistance à L2, en effet, la formule *wāš kāyen ši ma neqḍi* signifie un soutien matériel vis-à-vis de la famille endeuillée. L'intervention réactive consiste à répondre négativement, mais poliment à travers un vœu de bénédiction *lla ṭbāṛek llāh εli-k* (non, que Dieu te bénisse).

Exemple 122 : Un homme présente ses condoléances à un proche.

L1. *εeḍḍem llāh 'ažṛe-k*	L1. Que Dieu glorifie ta récompense.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *'ažeṛ-na w 'ažṛe-k εend llāh*	L2. Notre récompense et la tienne sont chez Dieu.	L2. Merci.
L1. *llāh ybeddel l-mḥebba b ṣ-ṣbeṛ*	L1. Que Dieu change l'amour par la patience.	L1. Que Dieu te procure patience.
L2. *'amīn*	L2. Amen.	L2. Amen.
L1. *gul li-yya wāš nεawen-k f ši ḥaža ?*	L1. Dis-moi, puis-je faire quelque chose pour toi ?	L1. As-tu besoin d'aide ?
L2. *lla šukran*	L2. Non, merci	L2. Non, merci

Dans cet exemple, le locuteur présente ses condoléances en optant pour l'expression la plus récurrente *εeḍḍem llāh 'ažṛe-k* (que Dieu glorifie ta récompense). Il s'agit notamment d'une prière pour que la récompense de l'affligé soit grande ; ladite récompense concerne évidemment sa patience de

supporter la disparition d'un être cher. Cela est explicitement affirmé dans le deuxième tour de parole quand le locuteur exhorte son destinataire à la patience *llāh ybeddel l-mḥebba b ṣ-ṣbeṛ*. La réactive de l'interlocuteur consiste à faire partager cette patience puisque la mort du défunt les touche tous les deux *'ažeṛ-na w 'ažṛe-k ɛend llāh* (notre récompense et la tienne sont chez Dieu). Nous notons également un autre exemple de l'offre de l'assistance, en fait, l'expression *gul li-yya wāš nɛawen-k f ši ḥaža ?* traduit une proposition d'aide à laquelle l'interlocuteur répond par la négation suivie des remerciements *lla šukran* (non, merci).

Exemple 123 : Un homme présente ses condoléances à son voisin.

L1. *llāh yɛeḍḍem 'ažṛe-k f l-walid*	L1. Que Dieu glorifie ta récompense pour la perte de ton père.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t'accompagne pas.	L2. Que le mal vous épargne.
L1. *kān ṛāžel mezyān meskīn*	L1. Il était un homme bon, le pauvre.	L1. Il était un homme de bien.

Dans cette conversation, le locuteur, en présentant ses condoléances, précise que cela concerne le père de son interlocuteur *llāh yɛeḍḍem 'ažṛe-k f l-walid*. La réactive est chargée de la valeur pragmatique des remerciements *ma mša mɛa-k bās* (que le mal ne t'accompagne pas). Dans le tour de parole suivant, et comme une sorte de réconciliation, le destinateur opte pour l'éloge du défunt qui se traduit par *kān ṛāžel mezyān meskīn* (il était un homme de bien).

1.4.3. **Les condoléances chez les femmes**

Exemple 124 : Une femme présente ses condoléances à une autre femme.

L1. *l-bāṛaka f ṛāse-k llāh yerzeq-kum ṣ-ṣbeṛ*	L1. Bénédiction sur toi, que Dieu te procure patience.	L1. Toutes mes condoléances.

L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t'accompagne pas.	L2. Que le mal vous épargne.
L1. *llāh yṛehm-u w ywesseɛ ɛli-h*	L1. Que Dieu ait pitié de son âme et élargisse pour lui sa tombe.	L1. Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde.
L2. *'amīn*	L2. Amen.	L2. Amen.
L1. *ṣ-ṣbeṛ 'a bent-i ma tdiri š f ṛāse-k hakka*	L1. Patience ô ma fille, ne te fais pas ça.	L1. Patience ma chère.

Ce qui caractérise cette séquence c'est la présence d'une prière en faveur du défunt. En effet, l'expression *llāh yṛehm-u w ywesseɛ ɛli-h* (que Dieu ait son âme et élargisse sa tombe) est composée d'une double prière : la première consiste à demander la clémence du Dieu pour le trépassé *llāh yṛehm-u*. Quant à la deuxième, elle concerne sa demeure finale, qu'elle soit grande et immense *ywesseɛ ɛli-h*. La prière pour le défunt est très récurrente dans la présentation des condoléances dans notre société. Nous la remarquons dans plusieurs conversations comme dans les exemples suivants :

Exemple 125 : Une femme présente ses condoléances à une proche.

L1. *llāh yɛeḍḍem 'ažṛe-k f l-walida*	L1. Que Dieu glorifie ta récompense pour la perte de ta mère.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *'amīn*	L2. Amen	L2. Amen.
L1. *llāh ywali-ha bi ṛaḥmati llāh*	L1. Que Dieu ait pitié de son âme.	L1. Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde.
L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t'accompagne pas.	L2. Que le mal t'épargne.

Tout comme l'exemple précédent, nous remarquons dans cette conversation une prière en faveur de la défunte. En fait, l'expression *llāh ywali-ha bi*

ṛaḥmati llāh consiste à implorer Dieu pour que sa bénédiction accompagne la femme morte.

Exemple 126 : Une femme présente ses condoléances à sa voisine.

L1. *εeḍḍem llāh ’ažṛe-k ’a xt-i*	L1. Que Dieu glorifie ta récompense ô ma sœur.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *ma mša mεā-k bās*	L2. Que le mal ne t’accompagne pas.	L2. Que le mal vous épargne.
L1. *llāh yeṛhem-ha w ywesseε εli-ha*	L1. Que Dieu ait pitié de son âme et élargisse sa tombe.	L1. Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde.
L2. *’amīn llāh yžazi-k b l-xīr*	L2. Amen, que Dieu te récompense par le bien.	L2. Merci.

Voici un autre exemple où nous pouvons noter la présence de la prière en faveur du trépassé. En effet, l’expression *llāh yeṛhem-ha w ywesseε εli-ha* (que Dieu ait pitié de son âme et élargisse sa tombe) contient deux vœux, le premier est une invocation de Dieu pour que sa miséricorde entoure la défunte et le deuxième vœu consiste à prier le Seigneur d’accepter la morte dans son vaste paradis.

Exemple 127 : Une femme présente ses condoléances à une autre femme.

L1. *l-bāṛaka f ṛāse-k ’a xt-i*	L1. Bénédiction sur toi ô ma sœur	L1. Toutes mes condoléances
L2. *ma mša mεā-k bās*	L2. Que le mal ne t’accompagne pas.	L2. que le mal vous épargne
L1. *llāh yṛehm-u w yžeεl-u men ’ahl ž-ženna*	L1. Que Dieu ait pitié de son âme et qu’il soit parmi les gens de paradis.	L1. Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde et qu’il l’accueille dans son vaste paradis.

L2. *’amīn ya ṛebb-i*	L2. Amen, ô mon Dieu.	L2. Amen.

Dans cet exemple, nous soulignons toujours la présence du vœu sous forme de prière, en fait l’expression *llāh yṛehm-u w yžeɛl-u men ’ahl ž-ženna* (que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde et qu’il l’accueille dans son vaste paradis) est une imploration à double vœu : une demande de la miséricorde de Dieu et un souhait que le trépassé soit parmi les gens de paradis.

1.4.4. **Commentaire**

Tableau 10 : Fréquence des formules de condoléances dans les interventions : initiative et réactive

Intervention initiative	Fréquence	Fréquence chez		Intervention réactive	Fréquence	Fréquence chez	
		H	F			H	F
l-bāṛaka f ṛāse-k	43 %	30 %	50 %	*ma mša mɛā-k bās*	100 %	100 %	100 %
3eddem llāh ‘ažeṛ-k	57 %	70 %	50 %	*ma mša mɛā-k bās*	75 %	50 %	100 %
				‘ažeṛ-na w ‘ažeṛ-k ɛend llāh	25 %	50 %	0 %

Selon les statistiques citées dans le tableau, nous remarquons que le locuteur marocain opte pour deux formules pour présenter ses condoléances. Il s’agit notamment des expressions : *l-bāṛaka f ṛāse-k* et *ɛeḍḍem llāh ’ažeṛ-k* (avec sa variante *llāh yɛeḍḍem ’ažeṛ-k*). La première formule est attestée dans (43 %) des conversations avec un emploi de (30 %) chez les hommes et (50 %) chez les femmes. En ce qui concerne la deuxième expression, elle atteint le

pourcentage de (57 %) avec une utilisation de (70 %) chez les hommes et (50 %) chez les femmes. L'intervention réactive se décline, elle aussi, autour de deux formules : *ma mša mɛā-k bās* et *'ažeṛ-na w 'ažeṛ-k ɛend llāh*. En effet, la première constitue une réponse prototypique à l'expression initiative *l-bāṛaka f ṛāse-k* (bénédiction sur toi) qui est attestée dans tous les cas enregistrés. Lorsque l'intervention initiative prend la forme de *ɛeḍḍem llāh 'ažeṛ-k* (que Dieu glorifie ta récompense), la réactive se décline autour de *ma mša mɛā-k bās* (que le mal ne t'accompagne pas) (75 %) et *'ažeṛ-na w 'ažeṛ-k ɛend llāh* (notre récompense et la tienne sont chez Dieu) (25 %). Nous notons aussi que dans notre corpus la formule *'ažeṛ-na w 'ažeṛ-k ɛend llāh* est employée seulement par les hommes dans notre corpus.

Il convient de mentionner que, pour présenter les condoléances, le locuteur marocain recourt à plusieurs stratégies que nous pouvons indiquer comme suit :

- Expression de la sympathie

L'expression de la sympathie peut être considérée comme le noyau de l'acte de discours des condoléances, c'est-à-dire c'est la formule sémantique la plus répandue dans la plupart des situations. En effet, elle se réalise généralement sous forme de deux expressions : *l-bāṛaka f ṛāse-k* (bénédiction sur toi) et *ɛeḍḍem llāh 'ažeṛ-k* (que Dieu glorifie ta récompense).

- Offre d'assistance

Elle se réfère à toute tentative d'apporter soutien au destinataire en lui offrant une assistance. Les offres peuvent être générales comme *wāš kāyen ši ma neqḍi* (est-ce que je peux faire quelque chose pour toi ?) ou *wāš nɛawen-k f ši ḥaža* (puis-je faire quelque chose pour toi ?) ou plus spécifiques, comme *wāš teḥtāž ši flus* (tu as besoin d'argent ?). De façon globale, les locuteurs marocains ont tendance à offrir des offres générales sans précision (argent, matériel).

- Remarques générales

Elles prennent fréquemment la forme de mots d'encouragement ou de conseils pratiques *ṣ-ṣbeṛ 'a bent-i ma tdiri š f ṛāse-k hakka, bāṛaka ɛli-k men l-bka ġadi thelk-i ṣeht-k* (ne t'afflige pas), *fekkṛ-i f ṣeht-k* (pense à ta santé). Dans ces remarques générales, le locuteur essaie de convaincre l'interlocuteur de ne pas rester dans la même humeur et aussi de lui faire accepter la réalité. Les remarques peuvent également se rapporter au fait de montrer des soins pour le bien-être du destinataire ou pour sa famille et contiennent des questions comme : *ki bqiti daba* (comment vas-tu maintenant ?), *xaṣṣ-k thellay f ṛāse-k* (tu dois t'occuper de toi-même) et *xud bal-k men l-walida* (prends soin de ta mère) qui sont utilisées quand le père est mort. Il faut signaler que la plupart de ces remarques prennent la forme impérative.

- Prier pour le défunt

Il s'agit d'implorer la miséricorde de Dieu pour le trépassé qui vient de quitter le monde. Cette prière n'a pas seulement pour objectif d'exprimer un hommage à l'égard du défunt, mais elle permet aussi d'aider ses proches à accepter sa disparition et par là, de diminuer le trouble qui suit toujours la séparation. Nous donnons à titre illustratif les exemples suivants : *llāh yṛehm-u w ywesseɛ ɛli-h* (que Dieu ait son âme et élargisse sa tombe), *llāh ywali-ha bi ṛaḥmati llāh* (que Dieu ait son âme), *llāh yṛehm-u w yžeɛl-u men 'ahl ž-ženna* (que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde et qu'il l'accueille dans son vaste paradis).

- Énumérer les vertus du défunt

C'est le fait de mettre en exergue les vertus du défunt en énumérant toutes ses qualités comme *kān ṛāžel mezyān meskīn* (il était un homme de bien), *kān llāh yɛammer-ha ḍār* (il était très gentil), *kān derwiš* (il était sympathique), *kān ɛziz ɛla n-nās* (tout le monde l'aimait).

- Rappeler que la mort est un phénomène naturel

Il s'agit de ramener l'endeuillé à la bonne foi en lui rappelant que la mort est la fin naturelle de tous les êtres sur terre. Il faut noter dans ce contexte que le rappel prend généralement un aspect religieux, ce qui facilite la persuasion de l'interlocuteur *d-dawamu li-llāh*, *l-baqa'u li-llāh* (seul Dieu est immortel), *hādi hiyya d-denya* (c'est la vie).

Le but des formules exprimées à l'occasion du deuil est triple : d'abord, elles permettent de partager le chagrin et de montrer la solidarité. Puis, elles soulignent le principe transitoire de la vie sur cette terre en rappelant aux affligés que c'est le destin naturel de tous les êtres vivants. Enfin, les formules de condoléances servent à donner des encouragements à la famille du défunt afin de supporter sa disparition. Toutefois, les condoléances ne peuvent jamais donner accès à la gamme complète et complexe d'émotions éprouvées au moment de deuil. Mais tout de même, ils traduisent de l'intimité et de l'immédiateté des bouleversements provoqués par la perte.

En examinant les données de notre corpus, il est possible de remarquer la présence de formules communes utilisées par les hommes et les femmes, ainsi que celles favorisées par l'un ou l'autre sexe. En exprimant leurs condoléances, les femmes semblent plus innovantes dans leurs pratiques langagières que les hommes. En effet, les femmes colorent leurs formules par de nombreuses prières et de multiples vœux, tandis que les hommes tendent à être plus conservateurs en utilisant souvent les mêmes expressions.

Les formules de politesse fournissent alors un éventail d'idées sur la façon dont la société marocaine aborde le sujet de la mort. L'expression des condoléances inclut un dispositif de significations partagées dont dépend la relation interpersonnelle.

Chez les jeunes, la présentation des condoléances ne diffère pas de celle des adultes. Nous avons remarqué l'emploi des mêmes formules et des mêmes stratégies discursives.

1.5. **Le voyage**

Parfois, nous sommes obligés de nous séparer de certaines personnes chères à nos cœurs. Tout au long de l'histoire, les différentes sociétés ont conçu des rituels, des cérémonies ou des actes spéciaux visant à exprimer les adieux : des sourires pour cacher des larmes, des embrassades et des éclats de rire rythmant l'ambiance de départ ou une fierté transparente dans les yeux des proches. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de partir et de quitter sa famille. En effet, le voyage est souvent associé au risque et à l'incertitude d'où l'emploi des expressions votives visant à atténuer le sentiment de tristesse qui accompagne souvent le moment de la séparation.

Exemple 128 : Un jeune prend congé de sa mère.

L1. *ha-na 'a mm-i ġadi*	L1. Je pars ô ma mère.	L1. Au revoir ma mère.
L2. *llāh yeddi-k w yžib-k f n-nža*	L2. Que Dieu t'amène et te ramène dans la sécurité.	L2. Bon voyage.
L1. *'amīn*	L1. Amen.	L1. Amen.

Dans cette conversation, il s'agit d'un jeune homme qui procède au rituel de séparation en annonçant son départ à sa mère, *ha-na 'a mm-i ġadi* (je pars ô ma mère). C'est dans l'intervention réactive que figure le vœu. En fait, la mère prie pour que son fils soit allé et revenu dans la protection divine, *llāh yeddi-k w yžib-k f n-nža*.

Exemple 129 : Dans la gare routière, un père exprime ses vœux de voyage à son fils.

L1. *ya llāh ha l-kāṛ ta yṭewweṭ b s-slāma*	L1. Allez, l'autocar klaxonne, avec la sécurité.	L1. Au revoir.
L2. *fi riɛayati llāh llāh yweṣell-k ɛla xīr*	L2. Dans le soin de Dieu, que Dieu t'amène dans le bien.	Au revoir et bonne route.

Cette séquence des adieux se déroule à la gare routière entre un père et sa fille. En fait, la fille déclare à son interlocuteur que l'autocar klaxonne et qu'elle doit monter dans le véhicule, *ya llāh ha l-kāṛ ta yṭewweṭ b s-slāma*. Dans l'intervention réactive, L2 utilise une formule votive composée : *fi riɛayati llāh* signifiant (dans le soin de Dieu) et *llāh yweṣell-k ɛla xīr* (que Dieu t'amène dans le bien).

Exemple 130 : Un jeune homme fait ses adieux à son ami.

L1. *ya llāh ḥetta neṛžeɛ men ṣ-ṣafar w netšawfu*	L1. Allez, on se verra quand je serai revenu du voyage.	L1. Au revoir, nous nous verrons après mon retour.
L2. *okey ṭṛiq s-salāma*	L2. D'accord, route de sécurité.	L2. D'accord, bon voyage.

Voici un autre exemple votif de voyage. Il s'agit de deux amis qui se séparent, L1 énonce son projet de revoir son compagnon après son retour du voyage, *ya llāh ḥetta neṛžeɛ men ṣ-ṣafar w netšawfu*. Dans son tour de parole, L2 exprime un vœu à l'égard de son locuteur, *ṭṛiq s-salāma*. Contrairement aux exemples précédents, cette formule votive est dénuée de l'invocation de Dieu.

Nous remarquons que le vœu est très présent dans la situation de voyage, il relève du besoin de neutraliser une menace potentielle liée à un futur imprévu et incertain. En effet, le départ constitue une équation aux multiples inconnus à

laquelle le risque demeure présent. Ainsi, présenter des vœux de voyage est une façon de prévenir toute sorte de mal pouvant intervenir lors du périple.

1.6. **Les fêtes**

Les fêtes constituent des moments de rassemblements collectifs organisés en l'honneur d'une divinité (fêtes religieuses), d'une personne (anniversaire, baptême) ou d'un événement (Nouvel An). En général, il s'agit des occasions pour partager la joie et le divertissement. En fait, les célébrations sont déterminées par l'exaltation des émotions d'agrément, d'euphorie et de satisfaction et par un changement dans le rythme de la vie quotidienne.

Durant les fêtes, l'emploi des expressions de politesse reste une nécessité vitale non seulement pour le maintien de la relation interpersonnelle, mais également pour la consolider. En effet, les gens rendent visite à leurs proches pour échanger des souhaits de prospérité et de santé.

Exemple 131 : Un homme présente ses vœux de fête à ses proches.

L1. *ɛwāšer-kum mebṛūka*	L1. Que votre fête soit bénie.	L1. Bonne fête.
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

Il s'agit de la présentation des vœux à l'occasion de la fête religieuse du sacrifice. Le locuteur utilise la formule *ɛwāšer-kum mebṛūka* signifiant (que votre fête soit bénie), notamment le mot *ɛwāšer* signifie tout événement religieux important. L'intervention réactive prend la forme d'une réponse stéréotypée *llāh ybarek fī-k* (que Dieu te bénisse).

Exemple 132 : Un fils présente ses vœux de fête à sa mère.

L1. *mebṛūk l-ɛīd*	L1. Que la fête soit bénie.	L1. Bonne fête.

L2. *llāh ybarek fī-k tɛeyyed w tɛawed*	L2. Que Dieu te bénisse, tu fêtes et tu refais.	L2. Merci.

Tout comme l'exemple précédent, il s'agit d'exprimer les vœux d'une fête religieuse. Nous notons la présence presque des mêmes formules de la conversation précédente, avec l'emploi de la tournure *tɛeyyed w tɛawed* qui sous-entend le souhait d'une longue vie au destinateur.

Exemple 133 : Un homme présente ses vœux de fête à ses parents.

L1. *mebṛūk ɛīd-kum*	L1. Que votre fête soit bénie.	L1. Bonne fête.
L2. *ɛli-na w ɛli-k*	L2. Sur nous et sur toi.	L2. Merci.
L1. *llāh ydexxl-u ɛli-kum b ṣ-ṣeḥḥa w s-salāma*	L1. Que cette fête vous rapporte santé et sécurité.	L1. Que cette fête vous apporte bonheur.

Dans cette conversation et après l'expression votive rituelle *mebṛūk ɛīd-kum* (que votre fête soit bénie), L1 utilise un autre vœu dans cet événement ; il s'agit notamment de la formule *llāh ydexxl-u ɛli-kum b ṣ-ṣeḥḥa w s-salāma* signifiant (que cette fête vous apporte santé et sécurité).

L'événement de la fête est célébré à travers la formulation des vœux entre famille et amis et sert à consolider un lien déjà existant. En outre, l'activité votive constitue une occasion permettant aussi le renouvellement de contacts interrompus pendant une durée plus ou moins longue, et peut même servir de prétexte pour des rapprochements interpersonnels.

1.7. **La naissance**

La naissance d'un enfant est un événement d'une grande importance. Il s'agit notamment de partager la joie avec la famille du nouveau-né et de soutenir les parents dans ce moment marquant de leur vie. La coutume veut que les

témoins de cette circonstance présentent des félicitations et des vœux touchant droit au cœur les parents et leur montrer l'intérêt et l'affection que nous portons à leur enfant qui arrive dans un monde bienveillant et accueillant.

1.7.1. **Les vœux de naissance chez les hommes**

Exemple 134 : Un homme présente ses vœux de naissance d'un nouveau-né à son ami.

L1. *mbaṛek w mesɛūd*	L1. Béni et chanceux.	L1. Félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

Comme nous le voyons, le vœu exprimé en circonstance de naissance d'un bébé est celui de *mbaṛek w mesɛud* (béni et chanceux). En fait, il s'agit d'un souhait que cet événement soit béni et porte bonheur aux parents. La réactive se présente, elle aussi, sous forme d'un vœu avec un sens pragmatique de remerciements *llāh ybarek fī-k*. Une autre formule figure chez les hommes, il s'agit de l'expression *mebṛūk z-zyada* (que le nouveau-né soit béni) comme dans l'exemple ci-dessous.

Exemple 135 : Un homme présente ses vœux de naissance d'un nouveau-né à son proche.

L1. *mebṛūk z-zyada*	L1. Que le nouveau-né soit béni.	L1. Félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

1.7.2. **Les vœux de naissance chez les femmes**

Exemple 136 : Une femme exprime ses vœux à sa voisine qui vient d'accoucher.

L1. *ɛla slamt-k mnin tfekkiti ɛla xīr*	L1. Que tu sois en bonne santé puisque ton accouchement s'est passé dans de bonnes conditions.	L1. Félicitations !

L2. *llāh ysellm-k w yneżżi-k*	L2. Que Dieu te mette en sécurité et te protège.	L2. Merci.

Chez les femmes, les formules de politesse, comme dans les autres circonstances, sont abondantes et prouvant à la fois d'une créativité sémantique et le besoin de se faire montrer polie. Dans l'exemple (136), la locutrice présente ses vœux à sa destinataire qui vient d'accoucher dans de bonnes conditions *ɛla slamt-k mnin tfekkit-i ɛla xīr*. Pour la remercier l'interlocutrice emploie un vœu dans la réactive *llāh ysellm-k w yneżżi-k* signifiant (que Dieu te met en sécurité et te protège).

1.8. **La maladie**

Les périodes de maladie alternent des moments de découragement et de lassitude. C'est pour cette raison, quand une personne de l'entourage souffre d'un mal, l'apport de soutien et d'encouragement lui permet de supporter son malaise tout en ayant foi en la guérison. Dans ce contexte, la formulation des vœux de bien-être et de santé reste une nécessité sociale exprimant l'attendrissement et la compassion.

Nous allons voir le fonctionnement du vœu adressé à une personne se trouvant dans une situation physique ou morale fragile.

Exemple 137 : Un homme s'informe sur l'état de santé d'un proche.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum ki bqiti ?*	L1. Que la paix soit sur vous, comment vas-tu ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh ɛla kull ḥāl*	L2. Louange à Dieu en tout cas.	L2. Ça va bien.
L1. *llāh yšafī-k w yɛafī-k*	L1. Que Dieu te guérisse.	L1. Bon rétablissement.
L2. *'amīn*	L2. Amen.	L2. Amen.

Dans cette conversation et après la salutation élémentaire figure une salutation complémentaire portant sur l'état de santé de l'interlocuteur *ki bqiti* ? (comment vas-tu ?) Mais elle est considérée dans ce cas comme une question réelle et non pas rituelle puisque L1 sait déjà que L2 est malade. La réponse de l'interlocuteur manifeste une certaine satisfaction de sa situation, en effet l'expression *l-ḥamdu l llāh ɛla kull ḥāl* (louange à Dieu en tout cas) souligne qu'il est satisfait de sa situation ; ceci est justifié par les remerciements de Dieu. Le vœu de santé figure dans le deuxième tour de parole du locuteur, en fait la formule *llāh yšafī-k w yɛafī-k* consiste à prier Dieu pour que le destinataire retrouve sa santé et son bien-être.

Exemple 138 : Une femme s'informe sur l'état de santé d'un proche.

L1. *ki bqa li-k l-ḥāl ?*	L1. Comment est ton état ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Ça va, merci.
L1. *llāh yžɛel-ha maġfira l d-dunūb*	L1. Que Dieu fasse de cette maladie un pardon des péchés.	L1. Que Dieu te pardonne.
L2. *'amīn*	L2. Amen.	L2. Amen.

Comme l'exemple précédent, nous remarquons au début de la conversation une question portant sur l'état de santé de L2 *ki bqa li-k l-ḥāl* ? (comment est ton état ?) La réponse *l-ḥamdu l llāh* (louange à Dieu) traduit à la fois la satisfaction de L2 de sa situation et aussi des remerciements implicites de L1. L'expression votive est employée dans le deuxième tour de parole de L1, en effet à travers la formule *llāh yžɛel-ha maġfira l d-dunūb* (que Dieu fasse de cette maladie un pardon des péchés) la locutrice implore Dieu pour qu'il pardonne les péchés commis par le destinataire.

Exemple 139 : Une femme s'informe sur l'état de santé de sa voisine.

L1. *ma ykun bās 'a xt-i*	L1. Pas de mal ô ma sœur.	L1. Bon rétablissement.
L2. *lehla ywerri-k bās*	L2. Que le mal t'épargne.	L2. Merci.
L1. *šwiyya beɛda* ?	L1. Ça va un peu ?	L1. Tu vas bien maintenant ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.
L1. *llāh yḥedd l-bās*	L1. Que Dieu limite le mal.	L1. Je te souhaite prompt rétablissement.

Dans cet extrait, il s'agit d'une femme rendant visite à sa voisine qui souffre d'une maladie. La première intervention contient d'emblée un vœu, en effet l'expression *ma ykun bās 'a xt-i* (pas de mal ô ma sœur.) inclut un souhait. Ce vœu est suivi du terme d'adresse *xt-i*, une stratégie visant à montrer l'attendrissement et le soutien moral. Dans l'intervention réactive, nous remarquons que L2 rend presque le même vœu à L1, en fait la formule *lehla ywerri-k bās* consiste à implorer Dieu d'épargner L1 de toute sorte de mal. Cette réponse allonge l'échange sur la santé de l'interlocutrice, ainsi L1 s'informe sur son état *šwiyya beɛda ?* (Ça va un peu ?). De sa part L2 répond en utilisant la formule rituelle *l-ḥamdu l llāh* (Louange à Dieu). Cette réponse pousse L1 à exprimer un autre vœu *llāh yḥedd l-bās* signifiant (que Dieu limite le mal).

Exemple 140 : Un homme s'informe sur l'état de santé d'un autre homme.

L1. *ki bqiti 'a s-si l-ḥāžž ?*	L1. Comment vas-tu ô Monsieur le pèlerin ?	L1. Comment allez-vous ?
L2. *šwiyya l-ḥamdu l llāh*	L2. Ça va un peu, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.
L1. *iwa llāh ynezzel l-*	L1. Ben, que Dieu fasse	L1. Bon rétablissement.

εfu ṛa l-mūmen muṣāb	descendre la grâce, le croyant est mis à l'épreuve.	

Pareillement à l'exemple précédent, il s'agit ici d'une visite familiale d'un jeune homme à une personne d'un certain âge qui est malade. Dès la première intervention, le locuteur s'informe sur l'état de santé de son destinataire en employant la question *ki bqiti ?* suivie de deux termes d'adresse *'a s-si* et *l-ḥāžž* (ô Monsieur le pèlerin) marquant le respect. La réactive montre que l'interlocuteur n'est pas tout à fait bien *šwiyya* et remercie Dieu de son état *l-ḥamdu l llāh* (louange à Dieu). Cette réponse contraint le destinateur à formuler un vœu de santé *llāh ynezzel l-εfu* (que Dieu fasse descendre la grâce) ; le sens du mot *l-εfu* dans ce contexte est celui de la guérison.

Exemple 141 : Une femme s'informe sur l'état de santé d'une proche.

L1. *ki dār li-k l-ḥāl ?*	L1. Comment est ton état ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *šwiyya*	L2. Un peu.	L2. Pas bien.
L1. *llāh yšuf men ḥāle-k*	L1. Que Dieu regarde ton état.	L1. Bon rétablissement.

Dans cette conversation la locutrice s'informe sur l'état de santé d'une femme malade à travers l'emploi de l'interrogation directe *ki dār li-k l-ḥāl ?* (Comment est ton état ?). La réponse de L2 marque qu'elle n'est pas tout à fait guérie *šwiyya* (un peu). En effet, cette réponse contraint le destinateur à exprimer un vœu de santé en faveur de L2 *llāh yšuf men ḥāle-k* (que Dieu regarde ton état).

Il paraît clair que la formulation votive dans les contextes sociaux est largement contraignante. Pourtant, le degré de contrainte qu'elle impose semble dépendre amplement de la nature de la situation qui est à son origine et de la relation interpersonnelle qui lie les interlocuteurs. De plus, ce degré de contrainte

varie aussi d'un individu à l'autre en rapport des différents milieux socio-culturels.

2. Les vœux interactionnels

À l'opposé des vœux situationnels, qui sont relativement moins fréquents, les vœux interactionnels sont en revanche très récurrents. En effet, ils apparaissent plus systématiquement à la fin des conversations. Lors de ce rituel, la production de formules votives est abondante et entraîne une mutation pragmatique du vœu qui est employé à de nouvelles fins conversationnelles comme la clôture de l'échange verbal.

Le vœu représente un acte rituel qui est différent des salutations finales et ne peut pas s'identifier pragmatiquement à cet acte de discours parce qu'il possède une valeur illocutoire qui lui est propre, le déterminant autrement que les salutations. Pourtant, il leur s'apparente par sa fonction clôturante, c'est-à-dire il figure généralement vers la fin de la conversation où il prépare la clôture de l'interaction.

Les vœux interactionnels sont des routines qui rythment la clôture. En effet, ils engendrent une transformation contextuelle assez importante, c'est-à-dire la séparation des interactants et l'arrêt momentané de leur histoire conversationnelle. Ainsi, les formules votives sont mises au service de la *figuration* par les locuteurs, elles sont destinées à faciliter le passage de la parole au silence et de la présence à l'absence d'autrui. Cet acte rituel rassure réciproquement, d'un point de vue relationnel, les participants dont les besoins du *face work* sont accentués pendant cette phase finale de la conversation.

Les vœux interactionnels se caractérisent donc par deux valeurs, l'une relationnelle et l'autre conversationnelle entraînant la fin de l'échange verbal. En utilisant ce type de vœux, le locuteur trouve en effet le moyen parfait de mettre fin à l'interaction d'une façon euphorique et valorisante pour son interlocuteur, à

travers la formulation d'une pensée positive pour la vie future de celui-ci. Cette expression votive portant l'intérêt pour le bien-être d'autrui souligne le caractère consensuel de la relation liant les participants, et constitue une base solide pour le renouvellement de leur contact et le maintien de leur rapport dans l'avenir. De ce fait, le vœu permet au locuteur de diminuer en quelque sorte la distance qui va le séparer de son interlocuteur.

L'emploi des vœux interactionnels dépend notamment de la nature des relations existant entre les interactants. Cela dit, ils couvrent un espace interpersonnel assez ample allant de la familiarité à la distance. Ce type de vœu est utilisé aussi bien dans le cadre d'une relation anonyme entre les inconnus que dans des rapports privés entre individus se connaissant déjà. Ainsi, le vœu peut être à la fois l'expression d'une politesse formelle et une attention personnelle.

La sémantique semble très décisive dans la réalisation contextuelle des vœux interactionnels, et dans leur valeur relationnelle. En effet, les formules employées dans une situation ne sont pas les mêmes expressions énoncées dans une autre. Le contenu sémantique dépend donc du contexte situationnel et relationnel. Dans cette perspective, les interactions formelles favorisent la formulation des vœux, mais d'une manière relativement restreinte ; elle s'articule en effet sur un petit nombre de formules qui sont fortement ritualisées comme les exemples suivants.

Exemple 142

nhaṛe-k mebṛūk	Que ta journée soit bénie.	Bonne journée.

Exemple 143

ṣbaḥe-k mebṛūk	Que ta matinée soit bénie.	Bonne matinée.

Exemple 144

llāh yžazi-k bi xīr	Que Dieu te récompense par le bien.	Merci beaucoup.

Ces expressions votives se situent généralement à la fin de l'interaction et consistent à espérer la bénédiction à l'interlocuteur (142 et 143) ou bien d'énoncer des vœux à valeur de remerciements (144).

En revanche, les conversations informelles, familières et amicales amplifient largement le choix votif et servent à une certaine personnalisation créative de la formulation des vœux. En effet, elle enrichit la palette des expressions clôturantes grâce à l'innovation sémantique infiniment ouverte. En fait, au lieu de recourir à une seule formule, le locuteur peut faire preuve de renouvellement sémantique et d'investissement interactionnel et relationnel. Il peut ainsi puiser le contenu prépositionnel de son vœu dans la situation contextuelle de son interlocuteur afin de l'adapter à celui-ci. De cette manière, l'expression votive désigne de façon plus ou moins concrète l'univers référentiel de L2, ce qui contribue à constituer un paradigme illimité d'énoncés votifs. Voici des exemples à titre indicatif.

Exemple 145

llāh yɛawen-k	Que Dieu t'aide.	Au revoir.

Exemple 146

llāh ysehhel ɛli-k	Que Dieu te facilite les choses.	Bonne chance.

Exemple 147

llāh yeṛḥem l-walidin	Que Dieu bénisse les parents.	Merci.

Exemple 148

xellit li-kum ṛ-ṛaḥa	Je vous laisse la sérénité.	Au revoir.

Pour mettre fin à l'interaction, le locuteur marocain se sert du vœu en tant qu'expression euphorique désignée à clore la conversation en demandant le soutien divin pour le destinataire (145), l'encourager (146), le remercier pour un geste (147) ou lui souhaiter la sérénité (148). Il est à noter que les interactions familières n'écartent pas l'utilisation d'énoncés votifs généraux, mais le locuteur préfère souvent exprimer une attention plus particulière vis-à-vis du destinataire, faisant référence à la situation exacte de celui-ci. En faisant appel à son savoir cognitif afin de formuler un vœu qui est contextuellement réservé à l'interlocuteur, le locuteur flatte davantage le narcissisme de celui-ci, d'une part, par le recours à cette stratégie de politesse qu'est le vœu, et, d'autre part, par le contenu propositionnel de l'énoncé votif. Ainsi, la formule votive est perçue comme un FFA fort touchant. Au demeurant, le locuteur se montre attaché à la vie de son destinataire à laquelle il participe d'une manière plutôt verbale que gestuelle. De cette façon, le destinateur partage aussi bien les préoccupations de son interlocuteur.

Exemple 149

llāh yneṣre-k	Que Dieu t'accorde la victoire.	Bon courage.

L'énoncé (144) est employé lorsque le destinataire passe par des circonstances difficiles et pour lui remonter le moral, nous lui espérons la victoire.

Exemple 150

llāh yweffeq	Que Dieu t'accorde le succès.	Bonne chance.

L’expression *llāh yweffeq* (que Dieu t’accorde le succès) est utilisée quand l’interlocuteur est sur le point de passer un examen ou de réaliser un projet.

Exemple 151

llāh yɛezze-k	Que Dieu te glorifie.	Bon courage.

De même, nous souhaitons la gloire à toute personne que nous espérons voir dans une meilleure posture.

De ce qui précède, nous pouvons affirmer que le vœu interactionnel offre la possibilité au locuteur de dédramatiser le moment de la séparation avec son interlocuteur. Autrement dit, en se montrant concerné par L2, L1 sous-entend que la fin de la conversation ne suspend que momentanément leur relation. De plus, la formulation votive permet d’intensifier les liens d’intimité et de solidarité qui les unissent.

L’emploi des vœux interactionnels, se caractérisant par l’adaptation à tout contexte, émerge moins d’une contrainte sociale que d’une initiative individuelle et spontanée, il permet donc au destinateur de participer au déroulement euphorique de la clôture conversationnelle.

3. **Commentaire**

Pour rendre compte de la différence entre les hommes et les femmes dans l’emploi des formules votives, nous présentons dans le tableau suivant les résultats portant sur l’ensemble du corpus. Nous interprétons par la suite ces résultats à la lumière du constat de la diversité dans le comportement linguistique due à la différence du sexe.

Tableau 11 : Répartition des formules votives utilisées par les hommes et les femmes.

Types de vœux	Nombre de formules votives	
	Hommes	**Femmes**
Mariage	15	59
Fiançailles	9	43
Grossesse	3	34
Décès	35	41
Voyage	6	19
Fêtes	9	30
Naissance	6	38
Maladie	15	40
Total	98	304

La lecture de ces résultats nous permet de constater que les femmes emploient plus de formules votives que les hommes. Alors, comment pouvons-nous interpréter cet écart ?

Il va de soi que dans toutes les occasions, la femme marocaine partage avec ses interlocuteurs leurs moments de félicité ou de chagrin. En effet, elle fournit un effort assez considérable pour inventer des expressions votives riches sémantiquement et très touchantes. Cette abondance de formules est due à deux facteurs essentiels : psychologique et social. En fait, la femme semble un être sensible, ce qui explique qu'elle réagit face aux différentes situations de la vie quotidienne avec émotion. Elle ressent d'une manière saillante les sentiments les plus délicats. Cette sensibilité de la femme est tellement fine qu'elle en exprime les moindres affections par le biais de ses attitudes et ses paroles. En conséquence, elle cherche souvent à faire partager ses ressentiments avec ses interlocuteurs, d'où l'emploi récurrent des formules de politesse en général et des expressions votives en particulier.

Le facteur social est considéré comme la deuxième raison poussant la femme marocaine à employer plus de formules votives que l'homme. Comme susmentionné auparavant, le vœu constitue une forme de la face positive. Il s'agit notamment de se servir de toutes les opportunités langagières pour « polir » et valoriser la face du destinataire. L'oubli de la présentation des vœux lors des festivités marocaines sera jugé incontestablement comme une impolitesse. Pour ne pas risquer de commettre une violation aux normes sociales, la femme recourt souvent à l'usage des expressions votives composées de deux ou plusieurs vœux.

Il paraît clair que la formulation votive dans les situations sociales est largement contraignante chez la femme. Pourtant, le degré de contrainte qu'elle impose semble dépendre amplement de la nature du contexte qui est à son origine, et de la relation interpersonnelle qui lie les locuteurs. De plus, le degré de contrainte varie aussi d'un individu à l'autre et en rapport des différents milieux socio-culturels.

En somme, en exerçant le rituel votif, constituant une manière de manifestation de la politesse sociale, le locuteur maintient et intensifie les liens de solidarité qui l'attachent à sa société en renforçant ceux qui l'unissent aux membres de sa communauté. C'est à travers le vœu, signe de reconnaissance mutuelle entre les participants, que les interactants font preuve de leur appartenance commune au même groupe et au même univers culturel, connu et respecté par tous.

III. **Les remerciements**

Remercier ou exprimer de la gratitude est l'un des actes relevant de la catégorie des actes expressifs qui se focalisent principalement sur la représentation des sentiments du destinateur. En d'autres termes, les interactants utilisent un langage expressif pour manifester leurs émotions en faisant correspondre leurs mots à leur état psychologique interne. Dans ce contexte, les

locuteurs marocains peuvent prouver leur gratitude par des termes de remerciements, de compliment ou d'appréciation.

Les expressions de gratitude sont produites quasi spontanément en réaction à une action avantageuse précédente. En effet, elles ont pour objectif de rétablir l'équilibre dans les relations sociales entre les participants. Nous soulignons que les remerciements peuvent apparaître de manière explicite et directe ou implicite et dissimulée sous forme d'expressions votives.

1. Les remerciements chez les adultes

Nous allons voir dans cette section l'expression des remerciements chez les adultes. Pour ce faire, nous nous arrêterons sur les différentes réalisations de cet acte de discours.

1.1. Les formulations explicites

Dans notre corpus, les remerciements explicites sont utilisés dans (37,5 %) des séquences observées. Il apparaît sous la forme du simple *šukṛan* (merci) et constitue dans ces séquences un FFA pour le bienfaiteur. D'une manière générale, les remerciements suivent souvent une assertion, un compliment ou une autre action favorable.

Soit les exemples suivants :

Exemple 152 : Un passant s'informe du lieu où se trouve la gare routière.

L1. *fin žāt 'a xu-ya l-maḥaṭṭa*	L1. Où se situe la gare routière ô mon frère ?	L1. S'il vous plaît, où se trouve la gare routière ?
L2. *sir gūd mɛa š-šariɛ*	L2. Va tout droit.	L2. C'est tout droit.
L1. *šukṛan*	L1. Merci.	L1. Merci.

Le comportement verbal qui a entraîné la réaction de remerciements est celui de l'apport d'une information utile. En effet, L1 demande à L2 de lui

montrer le chemin de la gare routière. La réponse de l'interlocuteur a engendré des remerciements focalisés sur l'action de L2 qui exécute la requête de L1.

La gratitude peut être aussi la réaction d'une expression votive comme dans l'exemple suivant :

Exemple 153 : Un homme exprime un vœu à son ami qui porte un bébé.

L1. *llāh yeṣleḥ*	L1. Que Dieu le discipline.	L1. Que ton fils soit bien éduqué.
L2. *'amīn šukṛan*	L2. Amen, merci.	L2. Merci.

Dans cet extrait, L1 rencontre L2 qui est accompagné de son fils. Dans telle situation, le locuteur marocain emploie une expression très fréquente en saluant un petit : *llāh yeṣleḥ* signifiant littéralement (que Dieu le discipline). Cette expression votive employée par L1 est une prière à l'égard de l'enfant pour qu'il soit bien élevé. Ainsi, cette formule est vue comme une action favorable nécessitant une réaction de reconnaissance. Ceci a engendré une réponse contenant des remerciements *šukṛan* (merci).

Suite à un compliment, les remerciements sont très récurrents dans l'arabe marocain comme nous le remarquons dans l'extrait suivant :

Exemple 154 : Un invité complimente un repas.

L1. *tbāṛek llāh ɛli-k l-ġda kān bnīn*	L1. Que Dieu te bénisse, le repas était délicieux.	L1. Le repas était délicieux.
L2. *šukṛan b seḥte-k*	L2. Merci, avec ta santé.	L2. Merci.

Dans cette séquence, le locuteur complimente le déjeuner préparé par l'interlocutrice en utilisant l'expression votive *tbāṛek llāh ɛli-k l-ġda kān bnīn* (que Dieu te bénisse, le repas était délicieux). À la suite de ce compliment, L2 répond par des remerciements directs *šukṛan* (merci).

Comme nous l'avons signalé au chapitre précédent, parfois il est difficile d'analyser l'acte de remerciements dans la mesure où une équivoque empêche de préciser sur quoi porte cet acte. Pour illustrer cette ambiguïté, nous allons analyser l'exemple suivant :

Exemple 155 : Dans une boucherie, un client demande un kilo de viande hachée.

L1. *kilo kefta*	L1. Un kilo de viande hachée.	L1. Un kilo de viande hachée.
L2. *ha-na b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L2. Voilà, avec la santé et la sérénité.	L2. Voilà, bon appétit.
L1. *šukṛan*	L1. Merci.	L1. Merci.

L'ambiguïté de l'acte des remerciements porte sur l'objet de la gratitude. Autrement dit, que remercie L1 par la formule *šukṛan* ? Pour répondre à cette question, nous avons deux interprétations différentes. La première consiste à ce que les remerciements du client sont une réaction normale et habituelle au vœu formulé par le boucher *b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa* (avec la santé et la sérénité). La seconde interprétation serait que les remerciements concernent le service rendu par le commerçant, c'est-à-dire que le client remercierait le boucher de l'avoir servi. Ainsi, il semble très difficile, voire impossible, de vouloir trancher pour l'une ou pour l'autre interprétation.

1.1.1. **Les stratégies d'insistance dans les remerciements explicites**

Parfois le locuteur marocain insiste sur les remerciements pour qu'il soit plus marquant. Dans ce sens, il existe plusieurs manières pour désigner la gratitude dont nous pouvons citer les exemples suivants.

- La répétition : il s'agit de répéter le mot de remerciements.

  šukṛan šukṛan (merci merci)

- L’intensification : nous pouvons amplifier les remerciements par l’ajout du superlatif *bezzāf* (beaucoup).

šukṛan bezzāf (merci beaucoup)

- L’intensification intonative : il est de coutume d’insister sur les remerciements à l’aide de l’intonation. Il s’agit en fait d’allonger la première ou la dernière syllabe.

šūkran (merci avec allongement de la première syllabe)

šukrān (merci avec allongement de la dernière syllabe)

Les procédés cités supra peuvent être aussi agencés pour accentuer de plus les remerciements.

šūkran bezzāf ⟶ allongement de la première syllabe + intensification.

Les différentes stratégies d’insistance permettent au remercieur de varier ses procédés en fonction du contexte. Mais pour colorer la gratitude autrement, les interlocuteurs marocains emploient beaucoup les remerciements implicites.

1.2. **Les formulations implicites**

Les formulations implicites des remerciements en arabe marocain occupent la plus grande part dans les échanges verbaux, contrairement aux expressions explicites qui sont moins utilisées. En effet, les énoncés implicites sont plus variés et apparaissent donc dans notre corpus de façon très marquée (62,5 %).

La réalisation des remerciements implicites se fait généralement, comme nous allons la voir, à travers des formulations votives. À l’inverse des remerciements explicites qui sont focalisés seulement sur le bienfaiteur,

l'expression implicite de la gratitude peut se référer au bienfaiteur, au bénéficiaire ou à l'objet offert[11].

- Les remerciements focalisés sur le bienfaiteur.

Ce type de remerciements apparaît dans (67,56 %) des séquences et vise le bienfaiteur en désignant sa bonté et sa générosité. En effet, nous pouvons lui souhaiter la santé *llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa* (que Dieu t'accorde la santé), la bénédiction *bāṛaka llāhu fī-k* (que Dieu te bénisse), *llāh yeṛḍi ɛli-k* (que Dieu te bénisse), *tbāṛek llāh ɛli-k* (que Dieu te bénisse) ou la providence *ṛebb-i yxelli-k* (que Dieu te garde), *llāh yester ɛli-k* (que Dieu te protège).

- Les remerciements focalisés sur le bénéficiaire.

Les remerciements focalisés sur le bienfaiteur apparaissent dans (10,71 %) des séquences et consistent à traduire la joie du donataire et son plaisir de recevoir l'objet offert (cadeau matériel). Nous pouvons constater qu'il y a différentes façons pour que le bénéficiaire manifeste sa satisfaction par les remerciements implicites. Il y a bien entendu l'expression du visage et toutes les interjections qui relatent aussi les sentiments de joie et de béatitude.

Souvent, ce sont les interjections (oh ! waw !) qui manifestent la satisfaction de l'interlocuteur. Nous pouvons leur ajouter l'expression *llāh* (Dieu) pour marquer l'intensification.

- Les remerciements focalisés sur l'objet offert.

Ce type de remerciements apparaît dans (21,73 %) des séquences. Il consiste à qualifier l'objet offert en montrant qu'il est magnifique et bien choisi.

zwīn wāɛr bezzāf (c'est joli, très beau).

[11] Nous désignons par objet offert toute action bénéfique faite par le bienfaiteur que ce soit matérielle (ex : cadeau) ou immatérielle (ex : soutien, geste, vœu).

ġzāl (c'est joli).

zwīna (c'est jolie).

1.2.1. **Les stratégies d'insistance dans les remerciements implicites**

Tout comme les remerciements explicites, les remerciements implicites sont souvent intensifiés par les mêmes procédés :

- La répétition.

  ġzāl ġzāl (c'est joli, c'est joli)

- L'intensification

  wāɛr bezzāf (c'est très beau)

  L'interjection oh

- L'intonation

  C'est le cas de l'allongement de *llāh* (Dieu)

1.2.2. **Les remerciements focalisés sur le bienfaiteur.**

Comme nous l'avons signalé, ce type de remerciement sert à qualifier la générosité du bienfaiteur.

A. Les formulations autour du lexème *ṣ-ṣeḥḥa* :

Les formulations votives fondées sur le lexème *ṣ-ṣeḥḥa* sont les plus souvent observées dans les interactions. Littéralement le terme *ṣ-ṣeḥḥa* signifie (la santé) et se réalise généralement sous deux formes : *b ṣ-ṣeḥḥa* (avec la santé) ou *llāh yɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa* (que Dieu t'accorde la santé). La première formule exprime toujours un vœu, quant à la deuxième elle désigne, en plus de la valeur votive, la valeur des remerciements. La caractéristique de ce vœu tient évidemment à sa situation d'apparition. En fait, il est possible d'étaler son

utilisation sur plusieurs contextes dans lesquels une nouveauté apparaît en faveur de l'un des interactants. Cela dit, ce vœu est réalisé souvent lors du service d'un repas, pour féliciter l'un des participants d'une nouvelle tenue ou encore lors de la sortie du bain.

Exemple 156 : Dans une boucherie, un client demande un demi-kilo de viande.

L1. *neṣ kilo begri*	L1. Un demi-kilo de veau.	L1. Un demi-kilo de veau.
L2. *b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L2. Avec la santé et la sérénité.	L2. Bon appétit.
L1. *llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa*	L1. Que Dieu t'accorde la santé.	L1. Merci.

Cette séquence se déroule dans une boucherie et comme nous le remarquons, le lexème *ṣ-ṣeḥḥa* peut avoir deux valeurs distinctes, selon son énonciateur dans l'interaction. La formulation votive initiative est énoncée par le boucher *b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa* (avec la santé et la sérénité). Il s'agit notamment d'un véritable vœu, car le contexte d'utilisation social est celui du don et la situation du commerçant en tant qu'un donneur suppose qu'il exprime un vœu pour son client.

À l'inverse, la formulation réactive de l'acheteur, même si elle apparaît sous forme d'un vœu, doit être considérée comme ayant une valeur pragmatique de remerciements. Le vœu fonctionne alors comme « *un trope illocutoire* »[12], c'est-à-dire le phénomène « *d'un renversement de la hiérarchie des niveaux de contenu* »[13] précise Kerbrat-Orecchioni (2008). La valeur de remerciements s'explique à la fois par le statut du client en tant qu'un bénéficiaire, et également

[12]KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, op.cit, p. 42.
[13]*Ibid*., p. 42.

par le contexte de réception d'un bien exigeant que l'acheteur exprime sa gratitude.

Exemple 157 : Une femme pose le repas sur la table.

L1. *bi smi llāh b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L1. Au nom de Dieu, avec la santé et la sérénité.	L1. Bon appétit.
L2. *llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa*	L2. Que Dieu t'accorde la santé.	L2. Merci.

La formule *b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa* (avec la santé et la sérénité) est décrite comme étant reliée aux biens comestibles. Dans la communauté marocaine, ce vœu est plutôt présent dans les situations de consommation de nourriture ou de boisson, mais il semblerait qu'en réalité les contextes d'emploi de ce vœu puissent être étendus à toutes les situations en rapport avec la santé.

Les expressions votives de cet extrait sont énoncées lors d'une invitation au déjeuner. Ce type de vœu est habituellement initié par celui ou celle qui invite juste après avoir posé le plat sur la table. En d'autres termes, le vœu devance en quelque sorte la future absorption du plat par les invités. En réactive, et comme l'exemple précédent, apparaît le lexème *ṣ-ṣeḥḥa* (la santé) dans l'expression *llāh yɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa* (que Dieu t'accorde la santé) avec la valeur de remerciements et non pas celle de vœu.

La composition de l'acte votif autour du terme *ṣ-ṣeḥḥa* n'est pas construite toujours sous forme d'une paire en écho, en effet les locuteurs marocains ne respectent pas systématiquement cette contrainte de reprise du même terme, ils se contentent parfois de constituer des remerciements contenant alors un énoncé équivalent pragmatiquement.

Exemple 158 : Une femme pose le repas sur la table.

L1. *b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L1. Avec la santé et la	L1. Bon appétit.

	sérénité.	
L2. *ṛebb-i yxelli-k*	L2. Que Dieu te garde.	L2. Merci.

Ou encore

Exemple 159 : Une femme pose le repas sur la table.

L1. *b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L1. Avec la santé et la sérénité.	L1. Bon appétit.
L2. *bāṛaka llāhu fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

Les deux exemples cités supra illustrent l'emploi des équivalents pragmatiques de la formule *llāh yεṭi-k ṣ-ṣeḥḥa* (que Dieu t'accorde la santé). En effet, l'intervention réactive peut prendre la forme de *ṛebb-i yxelli-k* (que Dieu te garde) ou encore *bāṛaka llāhu fī-k* (que Dieu te bénisse). En arabe marocain bien évidemment, nous pouvons rencontrer de multiples équivalents pragmatiques pour exprimer les remerciements ce qui justifie inéluctablement la richesse du paradigme de politesse dans notre langue.

Exemple 160 : Une femme remercie son voisin qui lui propose de l'emmener au travail.

L1. *šukṛan llāh yžazi-k bi xīr*	L1. Merci, que Dieu te récompense par le bien.	L1. Merci.
L2. *la šukṛa εala wāžib*	L2. Pas de merci pour un devoir.	L2. Pas de quoi.
L1. *xeft ġir nεeṭle-k εla xdemte-k*	L1. Je crains que je te cause un retard.	L1. J'espère que je ne te dérange pas.
L2. *lla lla ṭṛiq-i hādi*	L2. Non, non c'est mon chemin.	L2. Pas du tout, c'est mon chemin.
L1. *llāh yeṛḥem l-walidin*	L1. Que Dieu bénisse les parents.	L1. Merci.

Dans cet exemple, L1, en appréciant le geste de L2 qui l'emmène à son travail, exprime deux remerciements. En fait, les premiers sont énoncés de façon directe *šukṛan* (merci) et les deuxièmes sont formulés implicitement par l'emploi du vœu *llāh yžazi-k bi xīr* (que Dieu te récompense par le bien). La réponse aux remerciements se réalise à travers la formule routinière *la šukṛa ɛala wāžib* (pas de quoi). Cette réponse sert à minimiser l'action du bienfaiteur en la rendant plus modeste. Dans le deuxième tour de parole, L1 donne un commentaire indiquant la raison de son hésitation de monter dans la voiture *xeft ġir nɛeṭle-k ɛla xdemte-k* (je crains que je te cause un retard). En fait, le remercieur procède ainsi pour être plus poli et informer son destinataire qu'il apprécie son effort. Pour rassurer L1, L2 confirme le choix de sa décision en insistant sur la négation par le biais de la répétition *lla lla* (non non) et en ajoutant une justification de son geste *ṭṛiq-i hādi* (c'est mon chemin). La raison donnée par L2 pousse L1 à formuler ses derniers remerciements *llāh yeṛḥem l-walidin* (que Dieu bénisse les parents).

Exemple 161 : Un frère propose d'emmener sa sœur chez elle.

L1. *ya llāh ʾanā nweṣṣle-k*	L1. Allez, je t'emmène chez toi.	L1. Je te conduis chez toi.
L2. *lla b la ma tbeṛzeṭ ṛāse-k ġadi nšedd ṭaksi*	L2. Non, ne te dérange pas, je vais prendre un taxi.	L2. Non merci, je vais prendre un taxi.
L1. *ma kāyen la ṭberziṭ la wālu ra l-lil hāda*	L1. Il n'y a pas de dérangement, c'est la nuit.	L1. Il n'y a pas de dérangement, c'est la nuit.
L2. *llāh yeɛṭe-k s-ster w smeḥ li-yya bezzāf*	L2. Que Dieu te protège, excuse-moi beaucoup.	L2. Merci et excuse-moi.

L1 propose de ramener L2 chez elle parce qu'elle fait la nuit. L'interlocutrice refuse sous prétexte qu'elle ne veut pas déranger son locuteur *lla bla ma tbeṛzeṭ ṛāse-k ġadi nšedd ṭaksi*. L1 confirme son choix d'accompagner

L2 en énonçant qu'il n'y a aucun dérangement. Cette insistance crée chez la destinataire un sentiment d'endettement envers son locuteur qui lui offre ce service. C'est une attitude marocaine très typique de se sentir très reconnaissant à l'égard du bienfaiteur ce qui influence le choix des stratégies linguistiques chez le bénéficiaire pour exprimer sa gratitude. Pour montrer son appréciation du geste de L1, l'interlocutrice utilise à la fois des remerciements implicites *llāh yeɛṭe-k s-ster* (que Dieu te protège) et la stratégie de l'excuse *smeḥ li-yya* (excuse-moi) avec intensification *bezzāf* (beaucoup). Nous remarquons que la remercieuse n'a commis aucun acte qui mérite de s'excuser et pourtant il demande le pardon. Ceci est expliqué par le fait que les Marocains utilisent fréquemment la formule d'excuse pour insister de plus sur l'effet des remerciements.

Exemple 162 : Une femme d'un certain âge remercie un policier de l'avoir aidée à traverser la route.

L1. *llāh yeṛḍi ɛli-k 'a weld-i*	L1. Que Dieu te bénisse ô mon fils.	L1. Merci.
L2. *b la žmīl 'a l-ḥažža hāda wāžib*	L2. sans reconnaissance ô la pèlerine, c'est un devoir.	L2. Pas de quoi, Madame.
L1. *llāh yester ɛli-k*	L1. Que Dieu te protège.	L1. Merci.

Dans cet exemple, L1 qui est une vieille dame âgée d'une soixantaine d'années, remercie un jeune policier d'une trentaine d'années qui l'aide à traverser la route. Les remerciements dans cet exemple sont composés de deux vœux : le premier exprime la bénédiction *llāh yeṛḍi ɛli-k* (que Dieu te bénisse) suivi d'un terme d'adresse *weld-i* (mon fils) et le deuxième consiste à demander la providence divine *llāh yester ɛli-k* (que Dieu te protège). Cet emploi double des remerciements a pour effet d'insister sur la gratitude même si la relation sociale est étroite et que le geste fait partie du travail de l'agent. Pourtant, la

vieille dame apprécie son acte et ressent le besoin de le reconnaître. Il est intéressant de noter que les expressions stéréotypées des remerciements implicites telles que *llāh yeṛḍi ɛli-k* (que Dieu te bénisse), *llāh yester ɛli-k* (que Dieu te protège)) et *llāh yeṛḥem l-walidin* (que Dieu bénisse les parents) sont des formes typiques de gratitude que les femmes et les hommes âgés utilisent habituellement. De sa part, L2 emploie la stratégie de la minimisation de son geste en répondant aux remerciements. En fait, la formule *b la žmīl* (sans reconnaissance) suivie du terme d'adresse *l-ḥažža* (la pèlerine) souligne avec politesse que le geste ne mérite pas d'être remercié et qu'il fait partie du devoir.

1.2.3. **Les remerciements focalisés sur l'objet offert**

Nous avons déjà signalé que les remerciements constituent une réaction normale et spontanée à une action bénéfique. Ladite action peut être matérielle, comme le cas de l'offre d'un cadeau, ou immatérielle comme le fait de soutenir quelqu'un. Lorsque l'objet offert est concret, nous pouvons rencontrer des remerciements qualifiant l'objet lui-même.

Exemple 163 : Un homme offre un cadeau à sa femme.

L1. *haki šufi*	L1. Tiens, regarde.	L1. Tiens.
L2. *'ašnu hāda ?*	L2. C'est quoi ça ?	L2. Qu'est-ce que c'est ?
L1. *ḥelli w šufi*	L1. Ouvre et regarde.	L1. À toi de voir.
L2. *oh zwīn wāɛr bezzāf*	L2. Oh c'est joli, très beau.	L2. Il est très joli.
L1. *ɛežbe-k ?*	L1. Ça te plaît ?	L1. Ça te plaît ?
L2. *wi ġzāl šukṛan llāh yɛṭi-k ma tmenniti*	L2. Oui, magnifique. Merci, que Dieu exauce tes vœux.	L2. Oui, merci.

Dans cet extrait nous remarquons que la séquence s'ouvre sur un double acte : d'une part, nous avons l'acte non-verbal de l'offre du cadeau et d'autre part l'acte de parole *haki šufi* (tiens, regarde). La parole d'accompagnement de l'offre est immédiatement suivie d'une stratégie de politesse consistant à montrer sa surprise et son impatience *'ašnu hāda* (c'est quoi ça ?). Après la découverte du contenu de l'objet offert, la locutrice effectue des remerciements implicites portant sur le cadeau lui-même : *zwīn, wāɛr, ġzāl* (joli, beau, magnifique). Nous pouvons remarquer ici que pour renforcer les FFAs, la receveuse emploie l'intensification expressive par le biais de l'hyperbole *waɛr bezzāf* (très beau). Le dernier tour de parole compte deux remerciements, les premiers, qui sont explicites, sont focalisés sur l'offreur *šukṛan* (merci), quant aux deuxièmes, ils sont implicites et prennent la forme d'un vœu *llāh yɛṭi-k ma tmenniti* (que Dieu exauce tes vœux). Il reste à dire que la gratitude est parfois provoquée par l'offreur utilisant la stratégie de politesse qu'est la demande de confirmation comme le cas de *ɛežbe-k* (ça te plaît ?). Les remerciements implicites *wi ġzāl* (oui, magnifique) ont pour fonction la confirmation de la demande de l'offreur. La receveuse rassure son interlocuteur en lui montrant que le cadeau lui plaît.

Exemple 164 : Un jeune homme offre un cadeau à sa mère.

L1. *bi smi llāh*	L1. Au nom de Dieu.	L1. Tiens.
L2. *yeɛṭi-k l-xīr 'aš hād š-ši ?*	L2. Que Dieu t'accorde le bien. C'est quoi ça ?	L2. Merci, qu'est-ce que c'est ?
L1. *ġir ši ḥaža bṣiṭa f hād l-ɛwāšer*	L1. Quelque chose de simple à l'occasion de la fête.	L1. Un cadeau modeste à l'occasion de la fête.
L2. *ɛlāš maḥḥenti ṛāse-k 'a weld-i ?*	L2. Pourquoi te déranges-tu ô mon fils ?	L2. Tu n'aurais pas dû me faire cadeau.
L1. *ma dert wālu 'a mm-i*	L1. Je n'ai rien fait ô maman.	L1. Ce n'est rien.

L2. *llāh*	L2. Dieu.	L2. Oh mon Dieu !
L1. *ki žāte-k*	L1. Ça te plaît ?	L1. Ça te plaît ?
L2. *zwīna llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa*	L2. C'est joli que Dieu t'accorde la santé.	L2. C'est joli, merci.
L1. *'ana ɛaref ɛziz ɛli-k hād l-lun*	L1. Je sais que tu aimes cette couleur.	L1. Je sais que tu préfères cette couleur.
L2. *yyeh llāh yeṛḍi ɛli-k*	L2. Oui, que Dieu te bénisse.	L2. Oui, merci.

Tout comme la séquence précédente, celle-ci commence également par une parole d'accompagnement de l'offre. En effet, L1 offre un cadeau à L2 en énonçant la formule *bi smi llāh* (au nom de Dieu). La receveuse répond à cet acte par des remerciements implicites focalisés sur l'offreur *yeɛṭi-k l-xīr* (que Dieu t'accorde le bien) et une interrogation exprimant sa surprise *'aš hād š-ši ?* (c'est quoi ça ?). Ces premiers remerciements peuvent être expliqués par le fait que la situation nécessite de remercier le geste et par conséquent celui qui offre. Quant à la formule *'aš hād š-ši*, elle sert à manifester l'impatience de la receveuse. Pour rétablir l'équilibre après les remerciements du destinataire, l'offreur utilise une stratégie consistant à minimiser son geste *ġir ši ḥaža bṣiṭa f hād l-ɛwāšer* (quelque chose simple à l'occasion de la fête).

Les deuxièmes remerciements implicites sont toujours focalisés sur l'offreur. En effet, la formule *ɛlaš maḥḥenti ṛāse-k 'a weld-i* (pourquoi te déranges-tu ô mon fils ?) consiste à remercier le fils de son geste généreux en montrant qu'il a pris de la peine de lui faire cadeau. Le terme d'adresse fonctionne comme intensificateurs et indique, en combinaison avec l'expression *ɛlaš maḥḥenti ṛāse-k*, une marque de gratitude doublée d'affection. Pour minimiser son acte, l'offreur emploie une formule routinisée *ma dert wālu* (je n'ai rien fait) suivie du terme d'adresse *'a mm-i* (ô maman). Après l'ouverture

du paquet, nous signalons des remerciements indirects focalisés cette fois-ci sur le bénéficiaire. En fait, le terme *llāh* exprime la joie de la receveuse.

Les troisièmes remerciements *zwīna llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa* (c'est joli, que Dieu t'accorde la santé) sont provoqués par l'offreur en utilisant la stratégie de politesse qu'est la demande de confirmation *ki žāte-k* (ça te plaît ?). Cette demande mène la receveuse à approuver le geste de l'offreur par deux remerciements implicites, le premier est porté sur le cadeau *zwīna* (joli) et le deuxième est focalisé sur l'offreur *llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa*. Malgré la confirmation rassurante de la donataire, nous remarquons une deuxième demande de confirmation, mais cette fois-ci de façon indirecte. Dans ce contexte, l'expression *'anā ɛaref ɛziz ɛli-k hād l-lun* (je sais que tu aimes cette couleur) est considérée comme une explication de choix, c'est-à-dire que le donateur montre qu'il a opté pour la couleur préférée de sa mère. Cette stratégie de l'offreur de prouver qu'il a bien choisi la couleur peut être vue comme une manière de diriger la réponse de la mère. Si le locuteur se présente sûr de son choix, il sera plus difficile pour la bénéficiaire de dire qu'elle ne l'aime pas, alors que si l'offreur manifeste des doutes, la receveuse pourra probablement montrer son insatisfaction.

Exemple 165 : Une femme invitée complimente le dîner.

L1. *maṛḥba bi-kum*	L1. Bienvenue à vous.	L1. Soyez les bienvenus.
L2. *tbāṛek llāh ɛli-k meḥenna-k mɛa-na*	L2. Que Dieu te bénisse, nous te fatiguons avec nous.	L2. Merci et désolés pour le dérangement.
L1. *lla w llāh ma dert wālu*	L1. Non, je jure par Dieu que je n'ai fait rien.	L1. Non, il n'y a pas de dérangement.
L2. *ɛlah w hād l-xīr kullu ?*	L2. Pourquoi ? Et tout ce bien ?	L2. Si.
L1. *hād š-ši ɛādi ġīr*	L1. Ceci est simple,	L1. Ceci est habituel,

qeblu ɛli-na w ṣāfî	veuillez nous accepter.	bon appétit.
L2. *nti mulat l-xīr w l-meṛṛā ž-žāyyā ɛend-na*	L2. Tu es une femme de bien, la prochaine fois ce sera chez nous.	L2. Merci, la prochaine fois ce sera chez nous.

Dans cet exemple, L1 exprime la bienvenue à ses invités *maṛḥba bi-kum* juste en déposant le repas sur la table. Dans cette situation, l'expression de bienvenue joue généralement le rôle d'un vœu de santé (bon appétit). Pour manifester sa gratitude à l'hôtesse, l'invitée utilise plusieurs stratégies pour montrer la sincérité de son acte. D'une part, elle remercie l'acte de bienvenue en employant l'expression stéréotypée de bénédiction *tbāṛek llāh ɛli-k* (que Dieu te bénisse). D'autre part, elle inclut des remerciements implicites focalisés sur l'hôtesse, en fait la formule *meḥenna-k mɛa-na* vise à remercier L1 de son geste généreux en montrant qu'elle a pris de la peine à préparer le repas. Dans son deuxième tour de parole, L1 essaie de minimiser son acte en employant la négation *lla* (non) et en intensifiant sa réaction par l'utilisation du serment *w llāh* (je jure par Dieu) pour justifier qu'elle n'a pas fait quelque chose de spécial.

Il est clair que les invités se sont sentis dépassés par la générosité des hôtes et ils ont également exprimé leur gratitude par le biais d'une assertion *ɛlah w hād l-xīr kullu* (si, et tout ce bien ?). Les invités ont bénéficié des hôtes et ils apprécient vraiment le souper et essayent d'exprimer leur gratitude en utilisant plusieurs stratégies. De plus, ils se sont sentis endettés ce qui les mène à inviter les hôtes à un futur dîner *l-meṛṛā ž-žāyyā ɛend-na* (la prochaine fois ce sera chez nous).

1.2.4. **Les remerciements focalisés sur le bénéficiaire**

Il s'agit de l'ensemble des émotions éprouvées par le bénéficiaire en recevant un objet offert. En fait, les émotions les plus visibles sont la joie, la surprise et l'excitation qui sont exprimées par le receveur de façon très marquée tout au long de l'offre. Nous nous contentons de présenter deux exemples tirés des extraits (163) et (164).

Dans les exemples (163) et (164) qui viennent juste après l'ouverture du cadeau, les receveuses éprouvent une émotion de joie. En effet, l'interjection *oh* et le terme *llāh* (Dieu) expriment à la fois la surprise et la joie. Ces manifestations émotionnelles constituent des remerciements indirects focalisés sur le bénéficiaire. En d'autres termes, l'expression de la joie est une manière de remercier le bienfaiteur de son geste généreux.

1.3. **Les remerciements comme clôturants de la conversation**

Dans cette section, nous montrons que les remerciements servent aussi de clôture d'une conversation. En effet, l'expression de gratitude dans la fermeture d'un échange discursif est fréquemment utilisée dans des situations telles que les discours formels, les conférences spéciales ou les émissions de télévision. En revanche, nous remarquons que les formules de remerciements sont utilisées comme une fermeture conversationnelle dans des situations telles que chez un ami, après l'invitation au dîner, et par téléphone pour signaler la fermeture d'une interaction.

Exemple 166 : Une femme remercie sa voisine de son hospitalité.

L1. *iwa nnoḍ nemši*	L1. Ben, je me lève pour partir.	L1. Je dois partir.
L2. *gelsi baqi l-ḥāl*	L2. Assieds-toi, c'est encore tôt.	L2. Reste, c'est encore tôt.
L1. *llāh yžɛel l-bāṛaka w llāh yexlef*	L1. Que Dieu fasse la bénédiction et qu'il récompense.	L1. Non, merci.
L2. *b seḥte-k 'a x-xuyt-i 'aš darna li-k*	L2. Avec la santé ô ma sœurette, qu'est ce que nous t'avons fait ?	L2. Pas de quoi, nous n'avons rien fait de spécial.

Dans cet exemple, nous pouvons noter que les remerciements servent à la fois d'expression de gratitude et de clôture d'une interaction. En effet, la formule

votive *llāh yžɛel l-bāṛaka* (que Dieu fasse la bénédiction) signale la fin de la conversation et que la visiteuse s'apprête à partir. La deuxième formule votive est chargée de la valeur des remerciements ; en fait, *llāh yexlef* (que Dieu récompense) consiste non seulement à remercier l'hospitalité et la générosité de l'hôtesse, mais aussi elle permet de clore la conversation et de passer à l'étape de séparation. La réponse aux remerciements se réalise à travers deux procédés : le vœu de santé *b seḥte-k* (avec la santé) et la minimisation du geste de L2 *'aš dar-na li-k* (nous n'avons rien fait de spécial).

Il est de coutume que le client remercie le caissier ou le réceptionniste avant de quitter les lieux. Mais généralement, la fonction de gratitude sert à la fois à exprimer l'appréciation du service et à marquer la clôture.

Exemple 167 : Une femme d'un certain âge remercie une réceptionniste.

L1. *llāh yeɛṭi-k ster 'a bent-i*	L1. Que Dieu te protège ô ma fille.	L1. Merci.
L2. *maṛḥba 'a lalla*	L2. Bienvenue ô l'honorable.	L2. Bienvenue.

Dans cette situation, qui se déroule à la réception du cabinet d'un médecin, la patiente utilise les remerciements implicites pour deux buts : exprimer sa reconnaissance à la réceptionniste et signaler la fin de la conversation. La réaction aux remerciements inclut la réponse de base habituelle dans ce type de situation *maṛḥba 'a lalla* (bienvenue ô l'honorable), qui correspond à la relation formelle entre la réceptionniste et la patiente.

2. Les remerciements chez les jeunes

Comme le cas des salutations, les remerciements présentent aussi des différences de réalisation entre les jeunes et leurs aînés. Si les adultes restent attachés aux normes sociales de la politesse et présentent des remerciements

explicites et implicites ordinaires, quelques jeunes font exception et produisent des remerciements plus ou moins libérés des formules habituelles.

Exemple 168 : Un adolescent remercie son ami qui lui rend un service.

L1. *ṛa-ni qḍit li-k l-ġaraḍ*	L1. Je t'ai rendu le service.	L1. Je t'ai rendu le service.
L2. *l-ɛezz*	L2. La gloire.	L2. Merci.

Dans cette conversation se déroulant entre deux amis, L1 annonce à L2 qu'il lui a rendu un service. Pour exprimer sa gratitude, L2 utilise seulement le substantif *l-ɛezz* signifiant littéralement (la gloire). Il s'agit notamment des remerciements implicites, mais elliptiques, car le mot *l-ɛezz* est une forme abrégée du vœu *llāh yeɛṭi-k l-ɛezz* (que Dieu t'accorde la gloire).

Exemple 169 : Un jeune homme demande l'aide d'un passant.

L1. *ɛafā-k dīr mɛa-ya yeddi-k*	L1. S'il te plaît, mets tes mains avec moi.	L1. S'il vous plaît, pourriez-vous m'aider ?
L2. *waxxa*	L2. D'accord.	L2. D'accord.
L1. *yḥefḍe-k 'a xu-ya*	L1. Qu'il te préserve ô mon frère.	L1. Merci.

Dans cet exemple, L1 demande à L2 de l'aider à pousser la voiture. Après l'exécution du geste, L1 remercie son allocutaire par l'expression *yḥefḍe-k 'a xu-ya* (qu'il te préserve ô mon frère). En fait, cette formule est constituée d'un verbe et d'un complément sans aucune désignation du sujet réel, ce qui nous permet de la qualifier d'elliptique. La formule originale serait *llāh yḥefḍe-k 'a xu-ya* (que Dieu te préserve ô mon frère).

Exemple 170 : Dans un café, un adolescent demande un briquet pour allumer une cigarette.

L1. *l-brika ɛafā-k*	L1. Le briquet, s'il te plaît.	L1. Je peux allumer ? s'il vous plaît.
L2. *hez*	L2. Prends.	L2. Oui.
L1. *ytūb*	L2. Qu'il pardonne.	L2. Merci.

Cet extrait illustre également le phénomène de l'ellipse lors de la formulation des remerciements chez les jeunes. En effet, L1 demande le briquet à L2 qui s'assoie près de lui dans un café. Après avoir allumé sa cigarette, L1 rend le briquet en remerciant son destinataire par le mot *ytūb* (qu'il pardonne). En fait, cette formule contient seulement un verbe à l'inaccompli *ytūb*. Il s'agit d'une ellipse de l'expression *llāh ytūb ɛli-k* (que Dieu vous pardonne).

3. Commentaire

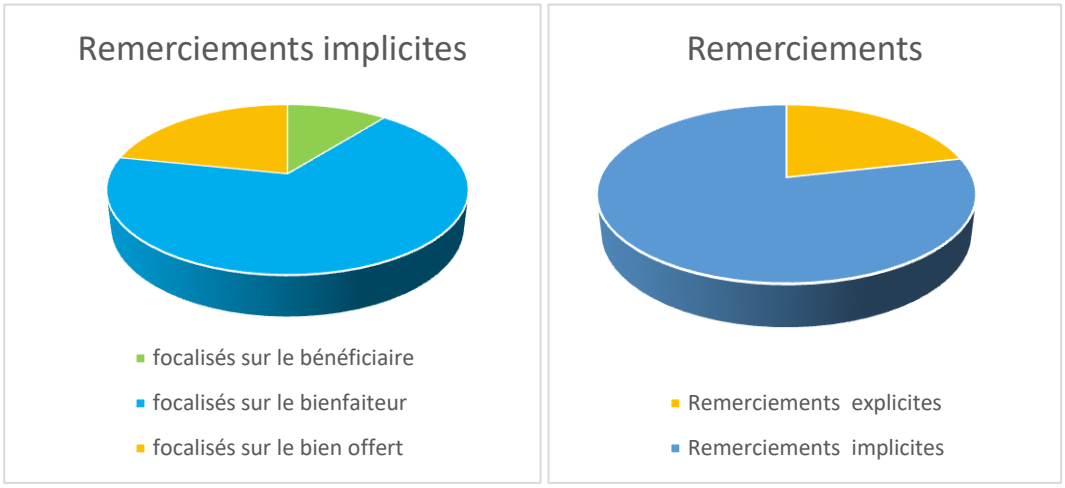

Figure 15 : Représentation des remerciements dans le corpus.

En nous basant sur les statistiques illustrées dans le graphique ci-dessus, nous affirmons que le locuteur marocain s'avère plus intéressé par les remerciements implicites (78,58 %) que les remerciements explicites (21,42 %). En effet, le choix de la stratégie de l'implicite n'est pas anodin, il s'explique par

la nature des formules implicites qui sont quasiment des expressions votives. Autrement dit, remercier quelqu'un en utilisant un vœu comme *llāh yeṛḥem l-walidin* (que Dieu bénisse les parents) ou *llāh yester ɛli-k* (que Dieu te protège) a plus d'influence sur l'interlocuteur qu'un simple *šukṛan*. En fait, le destinataire pourrait espérer que le vœu se réalisera un jour. Par contre, les remerciements explicites sous forme de *šukṛan* ne constituent qu'une simple gratitude et reconnaissance.

En nous référant toujours au graphique, nous remarquons que parmi les trois types de remerciements, celui qui est focalisé sur le bienfaiteur atteint le pourcentage le plus élevé (67,56 %). Puis, arrive en deuxième classe les remerciements focalisés sur le bien offert avec (21,73 %) et enfin celui qui est focalisé sur le bénéficiaire (10,71 %). Nous confirmons encore que ce choix n'est pas arbitraire dans la mesure où il est plus commode d'exprimer la gratitude au bienfaiteur. Ajoutons à cela que le fait de remercier l'objet offert forme une manière implicite de remercier l'offreur lui-même.

3.1. **Les stratégies de politesse**

Lors de l'acte de gratitude, les interactants peuvent mettre en place un travail de figuration pour garder leur face. Ainsi, la séquence de remerciements peut comporter différentes interventions de la part du bienfaiteur ou du bénéficiaire destinées à maintenir l'équilibre de la face.

Les exemples étudiés se déroulent dans des contextes différents, ce qui explique que certains participants utilisent des stratégies de politesse alors que d'autres non. Parfois, une même stratégie peut être utilisée au début de l'échange dans un cas et à la fin dans un autre. Les interactants ont donc différentes stratégies de politesse qu'ils peuvent mettre en œuvre.

En examinant le corpus, nous avons tenté d'établir une liste de ces différentes stratégies utilisées par les interactants. Pour le bienfaiteur, nous avons relevé trois types de stratégies : la minimisation du geste, la demande de

confirmation et l'explication du choix. Pour le bénéficiaire, nous avons aussi pu noter trois stratégies : l'expression de l'impatience, la confirmation du choix du bienfaiteur et l'expression de l'embarras. Il reste à noter que plusieurs facteurs comme la relation interpersonnelle, l'âge, l'importance du geste et le type de contexte influencent l'acte de remerciements et les stratégies adoptées.

3.1.1. **Les stratégies de politesse du bienfaiteur**

Le bienfaiteur doit s'efforcer à la fois de sauver sa face et ne pas faire perdre celle du bénéficiaire. Pour ce faire, il doit en conséquence minimiser son geste.

A. La minimisation du geste

Cette stratégie correspond à la modestie que nous impose la politesse. Elle consiste en fait que le bienfaiteur ne doit pas se louer de son geste ou de son offre et doit minimiser les compliments que nous pouvons lui faire à cet égard. Cette stratégie vise aussi à ne pas faire perdre la face au bénéficiaire, car nous pouvons imaginer l'embarras que causerait le donateur s'il mettait en valeur son geste de façon prétentieuse, en indiquant ouvertement qu'il fait quelque chose d'intéressant.

Dans notre corpus, différentes formulations apparaissent pour minimiser le geste lui-même ou la générosité du donateur. Cette minimisation peut :

- Être initiée par le bienfaiteur.

Dans l'extrait (164), l'offreur réduit son geste à travers l'emploi de l'expression *ši ḥaža bsiṭa* (quelque chose de simple).

Minimisation	*ġir ši ḥaža bsiṭa f hād l-ɛwāšerr*	Quelque chose de simple à l'occasion de la fête.	Un cadeau modeste à l'occasion de la fête.

➢ Apparaître après les remerciements.

Le bienfaiteur minimise son geste en niant la valeur de l'acte :

Remerciements	L1. *llāh yžɛel l-bāṛaka w llāh yexlef*	L1. Que Dieu fasse la bénédiction et qu'il récompense.	L1. Non merci.
Minimisation	L2. *b seḥtek 'a x-xuyt-i ' aš darna li-k*	L2. Avec la santé ô ma sœurette, qu'est ce que nous t'avons fait ?	L2. À ta santé, nous n'avons rien fait de spécial.
Remerciements	L1. *llāh yeɛṭi-k ster 'a bent-i*	L1. Que Dieu te protège ô ma fille.	L1. Merci.
Minimisation	L2. *maṛḥba 'a lalla*	L2. Bienvenue ô l'honorable.	L2. Bienvenue.
Remerciements	L1. *llāh yeṛḍi ɛli-k 'a weld-i*	L1. Que Dieu te bénisse ô mon fils.	L1. Merci.
Minimisation	L2. *b la žmīl 'a l-ḥāžža hāda wāžib*	L2. sans reconnaissance ô la pèlerine, c'est un devoir.	L2. Pas de quoi.
Remerciements	L1. *šukṛan llāh yžazi-k bi xīr*	L1. Merci, que Dieu te récompense par le bien.	L1. Merci.
Minimisation	L2. *la šukṛa ɛala wāžib*	L2. Pas de merci pour un devoir.	L2. Pas de quoi.

Nous remarquons que les bienfaiteurs utilisent diverses formes pour minimiser leurs gestes :

- L'interrogation : *' aš dar-na li-k ?* (qu'est-ce que nous t'avons fait ?)
- L'expression de bienvenue : *maṛḥba ' a lalla* (bienvenue l'honorable)

- Les routines : *b la žmīl* et *la šukṛa ɛala wāžib* signifiant tous les deux (pas de quoi)

L'occurrence de la formule *la šukṛa ɛala wāžib* apparaît principalement après les remerciements explicites comme nous pouvons le voir dans notre corpus.

➢ Apparaître après une contestation de la part du bénéficiaire.

Le bénéficiaire exprime son embarras face au bien offert et cela pousse le bienfaiteur à minimiser son geste.

Expression de l'embarras	L2. *tbāṛek llāh ɛli-k meḥenna-k mɛa-na*	L2. Que Dieu te bénisse, nous te fatiguons avec nous.	L2. Merci et désolés pour le dérangement.
Minimisation	L1. *lla w llāh ma dert wālu*	L1. Non, je jure par Dieu que je n'ai fait rien.	L1. Non, pas de dérangement.
Expression de l'embarras	L2. *ɛlaš maḥḥenti ṛāse-k 'a weld-i*	L2. Pourquoi te déranges-tu ô mon fils ?	L2. Tu n'aurais pas dû me faire cadeau.
Minimisation	L1. *ma dert wālu 'a mm-i*	L1. Je n'ai rien fait ô maman.	L1. Ce n'est rien.
Expression de l'embarras	L1. *xeft ġir nɛeṭle-k ɛla xdemte-k*	L1. Je crains que je te cause un retard.	L1. J'espère que je ne te dérange pas.
Minimisation	L2. *lla lla ṭṛiq-i hādi*	L2. Non, non c'est mon chemin.	L2. Pas du tout, c'est mon chemin.

Expression de l'embarras	L2. *lla bla ma tbeṛzeṭ ṛāse-k ġadi nšedd taksi*	L2. Non, ne te dérange pas, je vais prendre un taxi.	L2. Non merci, je prendrai un taxi.
Minimisation	L1. *ma kāyen la ṭberziṭ la wālu ra l-lil hāda*	L1. Il n'y a pas de dérangement, c'est la nuit.	L1. Il n'y a pas de dérangement, c'est la nuit.

L'offre de l'aide ou du bien constitue une menace de la face du bénéficiaire qui utilise l'expression de l'embarras pour la sauver : *ɛlaš maḥḥenti ṛāse-k 'a weld-i* (pourquoi te déranges-tu ô mon fils ?), *xeft ġir nɛeṭle-k ɛla xdemte-k* (je crains que je te cause un retard), *b la ma tbeṛzeṭ ṛāse-k* (ne te dérange pas). De son côté, le bienfaiteur doit minimiser son geste pour sauver la face du bénéficiaire qui est mise à mal par la générosité de l'offreur et rétablir l'équilibre de la relation.

B. La demande de confirmation

Le donateur doit aussi veiller à ne pas perdre sa face. En effet, il a souvent peur que le bien offert ne plaise pas au donataire. Si cela se réalise, il apparaîtra comme un FTA pour la face du bienfaiteur. Donc il a intérêt à s'assurer que son bien offert fait plaisir au bénéficiaire. C'est la raison pour laquelle il peut employer la stratégie de demander confirmation qui lui permet de sauver sa face. De façon générale, l'offreur demande au receveur si le bien offert correspond à ses goûts.

Demande de confirmation	L1. *ɛežbe-k ?*	L1. Ça te plaît ?	L1. Ça te plaît ?
	L2. *wi ġzāl šukṛan llāh yɛṭi-k ma tmenniti*	L2. Oui, magnifique. Merci, que Dieu exauce tes vœux.	L2. Oui, merci.
Demande de confirmation	L1. *ki žāte-k*	L1. Ça te plaît ?	L1. Ça te plaît ?

	L2. *zwīna llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa*	L2. C'est joli que Dieu t'accorde la santé.	L2. C'est joli, merci.

Dans ces deux exemples, la question est initiée par l'offreur et de façon plutôt explicite. Ceci s'explique par l'attente d'une réaction positive que représente une telle demande. Nous pouvons remarquer également que les bénéficiaires répondent positivement à l'attente des donateurs et réitèrent un FFA à leur encontre.

C. L'explication du choix

Le bienfaiteur peut aussi procéder à l'explication du choix de son geste, c'est-à-dire plaider sa cause. L'offreur peut signaler aussi au bénéficiaire les raisons de son choix et que ce n'est pas quelque chose qu'il a décidé au hasard. Cette stratégie attend une approbation rassurante de la part du bénéficiaire. Si celui-ci confirme que le donateur a fait le bon choix, la face de l'offreur sera alors flattée.

	L1. *xeft ġir nɛeṭle-k ɛla xdemte-k*	L1. Je crains que je te cause un retard.	L1. J'espère que je ne te dérange pas.
L'explication du choix	L2. *lla lla ṭṛiq-i hādi*	L2. Non, non c'est mon chemin.	L2. Pas du tout, c'est mon chemin.
	L2. *lla b la ma t berzeṭ ṛāse-k ġadi nšedd taksi*	L2. Non, ne te dérange pas, je vais prendre un taxi.	L2. Non merci, je prendrai un taxi.
L'explication du choix	L1. *ma kāyen la tberziṭ la wālu ra l-lil hāda*	L1. Il n'y a pas de dérangement, c'est la nuit.	L1. Il n'y a pas de dérangement, c'est la nuit.
L'explication du choix	L1. *'ana ɛaref ɛziz ɛli-k hād l-lun*	L1. Je sais que tu aimes cette couleur.	L1. Je sais que tu aimes cette couleur.

L2. *yyeh llāh yeṛḍi ɛli-k*	L2. Oui, que Dieu te bénisse.	L2. Oui, merci.

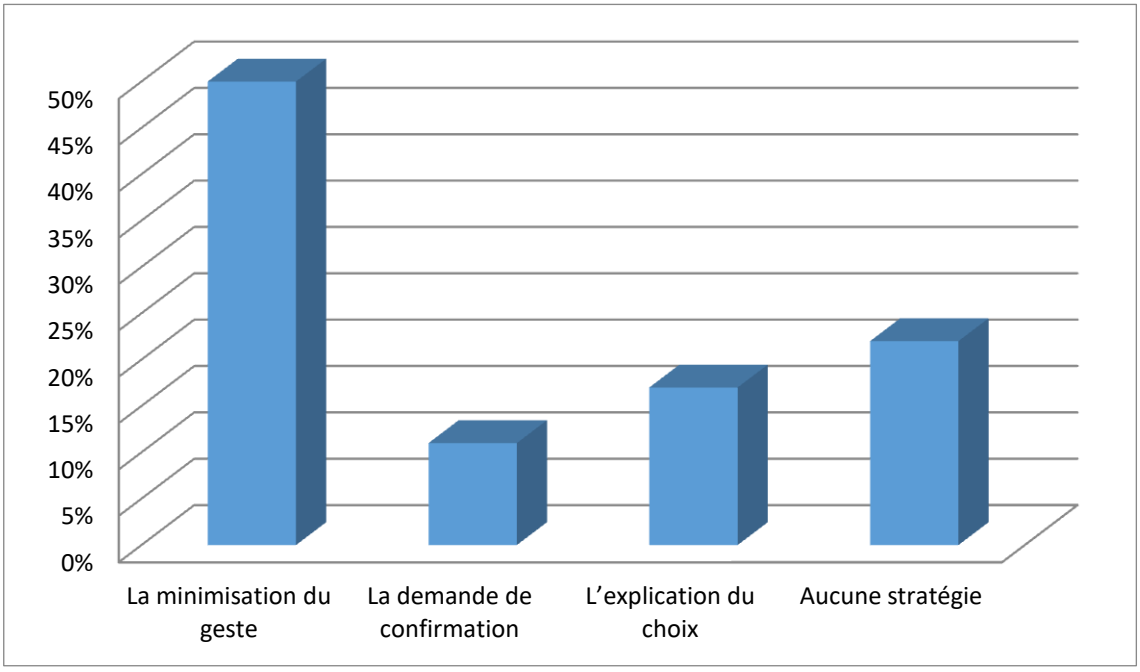

Figure 16 : Fréquence des stratégies du bienfaiteur dans le corpus.

La stratégie de la minimisation du geste est la plus présente dans notre corpus. Cela s'explique par le besoin du bienfaiteur de se montrer plus modeste afin de sauver la face de l'interlocuteur. Nous avons pu remarquer aussi que ces stratégies de politesse usées par l'offreur attendent bien souvent des réponses de la part du bénéficiaire.

3.1.2. **Les stratégies de politesse du bénéficiaire**

Le bénéficiaire se trouve dans une posture où il doit s'écarter de toute forme de perte de la face au bienfaiteur, mais il doit aussi veiller à ne pas perdre la sienne. Pour ce faire, il peut utiliser des stratégies de politesse comme montrer son impatience, confirmer le choix du bénéficiaire et exprimer son embarras face à sa situation de débiteur pour sauver sa face.

À ces stratégies s'ajoutent bien habituellement les remerciements explicites ou implicites que l'acquéreur accomplit tout au long de la séquence. Mais comme nous l'avons indiqué antérieurement cette stratégie de politesse est employée de manière abondante par tous les bénéficiaires. Nous allons évoquer les stratégies supplémentaires que le donataire peut utiliser pour réaliser le travail de figuration lors de la réception de l'objet offert.

A. Montrer son impatience

En recevant le bien offert, le bénéficiaire peut monter sa joie en exprimant des signes d'impatience ou en s'interrogeant sur le contenu du cadeau.

Montrer son impatience	L2. *yeɛṭi-k l-xīr ʾaš hād š-ši ?*	L2. Que Dieu t'accorde le bien.	L2. Merci, qu'est ce que c'est ?
	L1. *haki šufi*	L1. Tiens, regarde.	L1. Tiens.
Montrer son impatience	L2. *ʾašnu hāda ?*	L2. C'est quoi ça ?	L2. Qu'est-ce que c'est ?

Comme nous pouvons le voir dans ces exemples, à travers cette stratégie, le bénéficiaire exprime son intérêt pour le cadeau qu'il vient de recevoir, ce qui permet de rassurer le donneur. En procédant ainsi, le receveur flatte la face de l'offreur. Nous notons que les questions *ʾaš hād š-ši ?ʾašnu hāda ?* (qu'est-ce que c'est ?) ou (c'est quoi ?) sont représentatives de cette stratégie. Pourtant, il ne faut pas oublier que montrer son impatience se traduit aussi par des regards ou des gestes que nous n'avons pas pu étudier, car nous n'avons accès qu'aux données audio.

B. Confirmer le choix du bienfaiteur

Le bénéficiaire peut montrer à l'offreur que le cadeau lui plaît et lui explique qu'il a fait le bon choix. De telle façon, il rassure le bienfaiteur et

produit un FFA pour sa face. Cette stratégie constitue un écho des deux stratégies de l'offreur qui consiste à demander confirmation et à expliquer son choix.

	L1. *εežbe-k ?*	L1. Ça te plaît ?	L1. Ça te plaît ?
Confirmer le choix du bienfaiteur	L2. *wi ġzāl šukṛan llāh yεṭi-k ma tmenniti*	L2. Oui, magnifique. Merci, que Dieu exauce tes vœux.	L2. Oui, merci.
	L1. *ki žāte-k ?*	L1. Ça te plaît ?	L1. Ça te plaît ?
Confirmer le choix du bienfaiteur	L2.*zwīna llāh yeεṭi-k ṣ-ṣeḥḥa*	L2. C'est joli que Dieu t'accorde la santé.	L2. C'est joli, merci.

Le bénéficiaire peut évidemment montrer que le bien offert lui plaît à travers des remerciements tels que : *šukṛan llāh yεṭi-k ma tmenniti* (que Dieu exauce tes vœux), *llāh yeεṭi-k ṣ-ṣeḥḥa* (que Dieu t'accorde la santé). Mais ce sont les formules *ġzāl* (magnifique) et *zwīna* (c'est joli) qui expliquent plus précisément que le cadeau lui plaît et que l'offreur a fait le bon choix. Cette stratégie de politesse a pour finalité donc de montrer au donateur qu'il a bien choisi son cadeau. Par conséquent, le bénéficiaire insiste sur l'utilité de l'objet offert et sa correspondance harmonique à ses goûts.

C. L'expression de l'embarras

Lors de l'offre d'un cadeau ou d'une aide, le bénéficiaire se trouve dans une position de risque, car il se considère comme un débiteur, donc il doit éviter de perdre la face devant son bienfaiteur. Pour opérer ce travail de figuration, l'acquéreur exprime son embarras et sa gêne par rapport au bien offert.

L'expression de l'embarras	L2. *εlaš maḥḥenti ṛāse-k 'a weld-i ?*	L2. Pourquoi te déranges-tu ô mon fils ?	L2. Tu n'aurais pas dû m'acheter cela.

L'expression de l'embarras	L2. *meḥenna-k mɛa-na*	L2. Nous te fatiguons avec nous.	L2. Désolés pour le dérangement.
L'expression de l'embarras	L2. *lla b la ma tbeṛzeṭ ṛāse-k ġadi nšedd taksi*	L2. Non, ne te dérange pas, je vais prendre un taxi.	L2. Non merci, je prendrai un taxi.
L'expression de l'embarras	L1. *xeft ġir nɛeṭle-k ɛla xdemte-k*	L1. Je crains que je te cause un retard.	L1. J'espère que je ne vous dérange pas.

Dans tous ces exemples, l'expression de l'embarras est évoquée par le bénéficiaire. En effet, ce sentiment de gêne est provoqué par sa position de débiteur qui est induite par le geste du donateur. Ainsi, pour sauver sa face, le récepteur doit se montrer conscient de cette position de débiteur et signale aussi au bienfaiteur qu'il est généreux.

En exprimant sa gêne, le bénéficiaire sauve en partie sa face. Pourtant, manifester son embarras est généralement présenté comme un auto-FTA et dans ce sens, Goffman (1994) nous dit que « *l'embarras représente un écart regrettable par rapport à l'état normal* »[14]. Cependant, dans la situation d'offre, exprimer son embarras pour le bénéficiaire est au contraire une attitude louable et ne perturbe pas le bon déroulement de l'échange.

[14] GOFFMAN, E., *Les Rites d'interactions*, op. cit, p. 87.

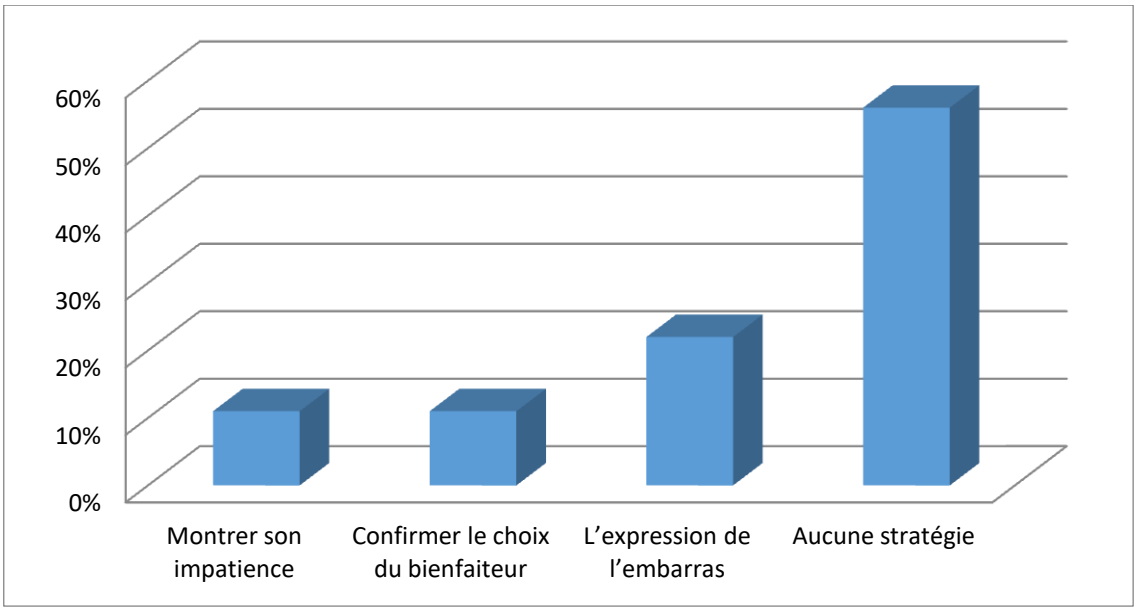

Figure 17 : Fréquence des stratégies du bienfaiteur dans le corpus.

Assez logiquement et comme nous pouvons le voir dans le graphique ci-dessus c'est la stratégie de l'expression de l'embarras que le bénéficiaire utilise le plus. En observant ces stratégies de politesse, nous remarquons que les participants utilisent trois stratégies importantes. Pourtant, nous constatons qu'elles consistent essentiellement à flatter ou à sauver la face du bénéficiaire. Nous pouvons donc supposer que bienfaiteur se sent plus menacé que le bénéficiaire lors de la séquence de l'offre.

Il est clair que l'acquéreur emploie des stratégies de politesse qui constituent des FFAs pour le bienfaiteur et ce dernier utilise celles qui préservent sa face et poussent le receveur à flatter la sienne. De plus, nous pouvons aussi noter que le bénéficiaire déploie plus de stratégies pour sauver la face du donateur que la sienne. Dans l'ensemble des situations de remerciements, les participants accomplissent des FFAs les uns envers les autres. Le travail de figuration des interlocuteurs consiste donc à conserver cet état et à maintenir cet équilibre tout au long de la séquence.

L'analyse présentée dans cette section montre les différentes formules qui servent à exprimer les remerciements en arabe marocain. En effet, les données

prouvent que ces expressions sont abondantes et très significatives. Dans cette perspective, pour être poli et manifester sa gratitude de manière sincère à l'interlocuteur, le remercieur utilise une ou plusieurs stratégies comme la répétition, l'intensification et l'intonation. Il est important de noter qu'il existe différents facteurs qui affectent le choix de l'une ou l'autre de ces stratégies, comme l'âge, le sexe et la distance sociale.

Nous avons vu que les remerciements sont une réaction à un acte bénéfique envers le remercieur. Cet acte apparaissant au premier abord comme simple et banal se montre complexe et régi par plusieurs rituels de politesse. Offrir de l'aide ou un objet se présente en apparence comme un acte courtois et généreux qui apporte de la joie aux interactants. Toutefois, nous avons vu que derrière cette façade se voilent des enjeux relationnels et de face qui créent de la tension lors de l'échange interactionnel. Les stratégies de politesse qui sont ainsi mobilisées permettent de gérer ces tensions de façon socialement acceptable. Toutefois, si les expressions de courtoisie ne semblent pas être pertinentes pour maintenir l'équilibre de la relation interpersonnelle, le locuteur pourra passer à un autre acte de discours qu'est l'excuse.

IV. L'excuse

Les actes de discours se distinguent, entre autres, par un aspect capital à leur réalisation. D'un côté, ils ont un caractère tantôt menaçant[15], tantôt flattant[16]. Dans ce sens, l'excuse constitue un acte à double contrainte ; c'est-à-dire il sauve la face positive de l'offensé et, parallèlement, il menace la face positive de l'offenseur. Cela dit, que représente cet aspect menaçant de l'excuse ? Quelles sont les stratégies adoptées pour remédier à l'offense ?

[15] Allusion à la théorie de Brown et Levinson
[16] Allusion à l'aménagement de Kerbrat-Orecchioni de la théorie de Brown et Levinson

1. La réalisation linguistique de l'excuse

1.1. Les stratégies de l'excuse

En ce qui concerne la littérature pragmatique de la classification des diverses stratégies de l'excuse, nous signalons à ce propos l'existence de deux grandes écoles : l'une anglosaxonne et l'autre française. La première s'articule autour de nombreuses recherches notamment celles proposées par Olshtain et Cohen (1983)[17] qui ont été adoptées dans plusieurs études attenantes à la réalisation linguistique de l'excuse dans différentes langues. À l'exception du choix de l'offenseur de ne pas demander le pardon, il existe cinq stratégies pour s'excuser.

- L'IFID (Illocutionary Force Indicating Device) ou le dispositif indiquant la force illocutoire. Il pourrait être défini comme une expression principalement stéréotypée et routinière soulignant l'intention de l'interlocuteur de s'excuser. L'IFID représente la réalisation la plus directe de la demande du pardon comme l'exemple typique en arabe marocain *smeḥ li-yya* (excuse-moi). Il comprend les verbes performatifs et les formes routinières de l'excuse comme (je suis désolé).
- L'expression de la responsabilité est considérée comme l'un des marqueurs de sincérité dans les excuses. C'est une stratégie liée au degré de conscience de l'offenseur qui doit se montrer responsable de son délit. Un exemple typique de reconnaissance de la responsabilité en arabe marocain est *'anā s-sabab* (j'en suis le responsable). En outre, elle pourrait se manifester implicitement sous la forme de l'auto-accusation. Parfois l'expression de la responsabilité se réalise au moyen d'une imprévoyance *ma dert-hā š b l-ɛani* (je ne l'ai pas fait exprès). Les gens recourent à cette stratégie pour présenter des excuses plus sincères et efficaces pour recevoir le pardon et éventuellement restaurer l'équilibre social.

[17] OLSHTAIN, E et COHEN, A., « Apology : A speech act set ». In N. Wolfson & E. Judd (Eds), *Sociolinguistics and Language Acquisition* (pp. 18-35). Rowley, MA : Newbury House. 1983.

- La justification est une stratégie importante pour s'excuser. Il s'agit de montrer les raisons qui justifient l'acte offensant. Elle pourrait s'agir d'une stratégie indépendante ou accompagnatrice des IFID pour les rendre plus acceptables dans la mesure où plus l'explication est présentée, plus l'excuse est acceptée. La justification est généralement décrite comme une stratégie détaillée, par rapport aux autres. Par exemple quelqu'un qui s'est absenté à un événement, nous lui disons *mal-k ma žitiš ?* (pourquoi n'es-tu pas venu ?). Pour justifier son absence, il pourrait dire *ṛah kant š-štta* (il pleuvait).
- L'offre de réparation est principalement associée à un dommage menaçant la face d'un individu en fonction de la distance sociale entre l'offensé et l'offenseur. Au demeurant, cette stratégie ne correspond qu'aux dégâts réels, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être utilisée avec des infractions immatérielles comme le cas où la sensibilité de l'interlocuteur est froissée. L'offre de réparation implique indirectement la reconnaissance de la responsabilité dans la mesure où l'offenseur se sent responsable de l'offense. Cette stratégie est directement liée à la tâche corrective de l'acte d'excuse dans lequel le locuteur propose de corriger la mauvaise situation et de réparer les dégâts comme si cela ne s'était pas produit. C'est le cas de dire à quelqu'un que nous venons de lui collisionner sa voiture *'anā ġadi neṣleḥ-ha* (je vais la réparer).
- La promesse d'abstention est une stratégie considérée comme une forme de correction future de la mauvaise action qui s'est produite. C'est comme la repentance d'un péché où le pécheur promet d'éviter ce qu'il a fait. En arabe marocain, la promesse d'abstention est généralement exprimée par *ma bqit š nɛawed* (je ne répéterai pas cet acte).

Il est à savoir qu'outre ses cinq stratégies, l'excuse peut être intensifiée ou au contraire rétrogradée. L'intensification se fait par le biais de la formule *bezzāf* (beaucoup, tellement, vraiment). La rétrogradation s'effectue au moyen d'une expression qui peut atténuer la gravité de l'offense comme *ma tɛaṭṭelt š bezzāf* (je n'ai pas beaucoup tardé).

L'école française représentée par Kerbrat-Orecchioni (1994) ne se diffère pas beaucoup de l'école anglosaxonne. En effet, l'auteure distingue cinq types de formules réparatrices, dont deux sont explicites et trois paraissent implicites. Nous nous permettons ici de résumer les procédés linguistiques[18] dans le tableau suivant :

Réalisation explicite	**Réalisation implicite**
– énoncés à l'impératif (« Pardonnez-moi », « Excusez-moi. »)	– la description d'un état d'âme approprié (embarras, regret, contrition) : « Je suis désolé, navré, confus. », « Je regrette. »
– expressions performatives (« Je vous demande pardon »)	– la justification de l'offense (on énonce les raisons qui font que l'on a commis cette offense, ce qui revient implicitement à demander pardon : il y avait des embouteillages terribles → excusez-moi d'être en retard.)
	– l'explicitation de l'offense (ou reconnaissance de la faute : c'est ma faute, je n'ai pas fait attention, j'ai cassé le vase)

[18] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les Interactions verbales* tome III, op. cit, pp. 163- 170.

2. Les réalisations de l'excuse dans l'arabe marocain

Comme les remerciements, l'excuse peut se concrétiser explicitement ou implicitement :

2.1. Les réalisations explicites

Dans ce cas, l'acte de l'excuse consiste à demander explicitement le pardon et prend la forme d'un énoncé à l'impératif.

Exemple 171 : Un fonctionnaire s'excuse d'être venu en retard.

L1. *smeḥ li-yya tɛeṭṭelt*	L1. Excuse-moi d'être en retard.	L1. Je suis désolé pour le retard.
L2. *maši muškil*	L2. Ce n'est pas un problème.	L2. Ce n'est rien.

Dans l'extrait ci-dessus, nous pouvons relever deux stratégies de l'excuse : la réalisation explicite à travers l'emploi d'un énoncé à l'impératif *smeḥ li-yya* (excuse-moi) et la reconnaissance de la faute *tɛeṭṭelt* (je suis en retard). L2 fait savoir au locuteur que l'offense est réparée, en fait la formule *maši muškil* (ce n'est pas un problème) signifie que l'interlocuteur accepte la réparation et octroie le pardon.

Exemple 172 : Un homme demande le pardon à sa femme.

L1. *'anā ṭaleb men-k s-smaḥ*	L1. Je te demande pardon.	L1. Je suis désolé.
L2. *ma kan š ɛli-k ddir mɛa-ya hakka*	L2. Tu n'aurais pas dû faire ça avec moi.	L2. Tu n'aurais pas dû me traiter de cette façon.
L1. *iwa llāh ysameḥ*	L1. Ben, que Dieu pardonne.	L1. Excuse-moi.

Dans cet exemple, la demande de l'excuse prend la forme explicite et plus précisément une expression performative *'anā ṭaleb men-k smaḥ* (je te demande pardon). En effet, le choix d'une éventuelle formulation de l'excuse dépend de la gravité de l'affront commis et de l'intentionnalité de l'offenseur de réparer son délit. La réaction de L2 incarne une forme négative sous l'aspect d'un reproche *ma kan š εli-k ddir mεa-ya hakka* (tu n'aurais pas dû faire ça avec moi). Cette façon négative pousse en quelque sorte L1 à répéter la demande de l'excuse *llāh ysameḥ* (que Dieu pardonne).

2.2. **Les réalisations implicites**

En plus des excuses explicites, nous notons la présence de plusieurs formules implicites figurant dans des situations que nous pouvons présenter dans les exemples suivants :

Exemple 173 : Un jeune homme demande le pardon à son ami.

L1. *w llāh ma εṛeft ma ngul li-k*	L1. Je jure par Dieu que je ne sais pas quoi te dire.	L1. Je suis désolé.
L2. *w llāh 'a saḥb-i ḥetta tkeṛfeṣṭi εli-yya*	L2. Je jure par Dieu ô mon ami que tu m'as fait vraiment du mal.	L2. Sincèrement, tu m'as fait de la peine.
L1. *εṛeft w smeḥ li-yya bezzāf*	L1. Je sais et excuse-moi beaucoup.	L1. Je suis vraiment désolé.

Cette conversation illustre plusieurs stratégies mises au service de la réparation du délit. D'abord, nous notons la formulation implicite de l'excuse décrivant l'état d'âme de l'offenseur *w llāh ma εṛeft ma ngul li-k* (je jure par Dieu que je ne sais pas quoi te dire). Puis, devant la réaction négative de l'interlocuteur qui n'a pas accepté l'excuse, le locuteur passe à la stratégie de reconnaissance de son offense *εṛeft* (je sais). Ensuite, L1 redemande le pardon en employant cette fois-ci l'intensification par l'ajout de l'adverbe *bezzāf*

accentuant le degré de sincérité de l'affronteur *smeḥ li-yya bezzāf* (je suis vraiment désolé).

Exemple 174 : Un élève s'excuse d'être venu en retard.

L1. *šḥāl hādi f s-saɛa*	L1. Quelle heure est-il ?	L1. Quelle heure est-il ?
L2. *ṛa ṭ-ṭobis lli tɛeṭṭel ʾa ustād*	L2. C'est l'autobus qui a mis du retard ô professeur.	L2. Excusez-moi d'être en retard, c'est à cause de l'autobus.
L1. *ya llāh zid*	L1. Allez, entre.	L1. D'accord, entre.

Dans cette séquence, L1 qui est un professeur fait remarquer à l'élève qu'il arrive trop tard. La réaction d'excuse de L2 se manifeste sous forme d'une justification de l'affront, c'est-à-dire que l'offenseur essaie de présenter les raisons qui lui font commettre une telle offense *ṛa ṭ-ṭobis lli tɛeṭṭel ʾa ustād* (c'est l'autobus qui a mis du retard). Nous remarquons que la stratégie de justification a eu un effet sur la réaction du professeur dans la mesure où il a accepté la raison de l'apprenant *ya llāh zid* (allez, entre).

Exemple 175 : Un passant s'excuse d'avoir marché sur le pied d'un autre passant.

L1. *šuf geddam-k*	L1. Regarde devant toi.	L1. Faites attention.
L2. *smeḥ li-yya ma qṣeḍt š w llāh ma dert-hā š b l-ɛani*	L2. Excuse-moi, je n'en ai pas eu l'intention, je ne l'ai pas fait exprès.	L2. Je suis désolé.

Parfois la réalisation implicite de l'excuse se traduit par le fait de montrer que l'offense est le produit d'un acte sans intention. Dans l'extrait ci-dessus L1 exprime sa colère parce que L2 a marché sur son pied. L2 demande le pardon d'une façon explicite *smeḥ li-yya* (excuse-moi) et aussi d'une manière implicite en montrant que son offense était sans intension *ma qṣeḍt š w llāh* (je n'en ai pas eu l'intention). Dans ce cadre, une autre formule apparaît pour attester la

demande d'excuse de façon implicite *ma dert-hā š b l-ɛani* (je ne l'ai pas fait exprès).

Exemple 176 : Un homme demande le pardon à sa femme.

L1. *ta ṭfeṛži f hād ṭxeṛbiq*	L1. Tu regardes cette drôlerie.	L1. Cette émission n'est pas intéressante.
L2. *šuġl-i hādak kulla w ḍuqu*	L2. C'est mon affaire, chacun a son goût.	L2. Cela ne te concerne pas.
L1. *ṛa ġir ta nḍḥek mɛa-k*	L1. Je plaisante avec toi, c'est tout.	L1 Je suis désolé.

Dans cette conversation, un homme fait remarquer à son épouse qu'elle est entrain de regarder une émission fastidieuse *ta ṭfeṛži f hād ṭxeṛbiq* (tu regardes cette drôlerie). L2, avec un ton coléreux, montre à L1 qu'il n'a pas le droit de discuter ses goûts *šuġli hādak kulla w ḍuqu* (c'est mon affaire, chacun a son goût). Cette offense du territoire du moi de l'interlocutrice contraint L1 à formuler une excuse implicite consistant à montrer que l'affront n'est qu'une plaisanterie *ṛa ġir ta nḍḥek mɛa-k* (je plaisante avec toi, c'est tout).

Exemple 177 : Un homme demande le pardon à sa femme.

L1. *'aš dik ṭ-ṭaṛiqa baš hḍeṛti mɛa-ya l-bareḥ*	L1. Tu m'as parlé d'une façon grossière hier.	L1. Hier, tu m'as parlé de façon inappropriée.
L2. *semḥi li-yya ṛa-ni ma kent š ɛaref 'aš ta ngul*	L2. Excuse-moi, je ne savais pas ce que je disais.	L2. Je suis désolé, je n'étais pas conscient de mes actes.

L1 annonce à L2 qu'il a commis un délit *'aš dik ṭ-ṭaṛiqa baš hḍeṛti mɛa-ya l-bareḥ* (tu m'as parlé d'une façon inappropriée hier). L'intervention réactive de l'offenseur est sous forme d'une double excuse ; d'une part, il réalise l'acte de façon explicite *semḥi li-yya* (excuse-moi), d'autre part, il opte pour la réalisation implicite à travers l'emploi de la justification. En effet, il montre qu'il était hors

de lui-même ou sous une influence quelconque et que son acte était sans intention *ṛa-ni ma kent š ɛaref ’aš ta ngul* (je ne savais pas ce que je disais).

Exemple 178 : Un homme justifie le choix d’un produit qu’il a acheté.

L1. *ɛlaš žebti hādi ?*	L1. Pourquoi as-tu apporté ça ?	L1. Cela n’a pas d’importance.
L2. *’ana gelt ġadi yɛežbe-k l-ḥāl ṣāfi daba nbeddel-ha*	L2. Je me disais qu’il te plairait. Bon, je vais l’échanger.	L2. Je suis désolé, je l’échangerai.

Dans cet extrait, L1 reproche à L2 d’avoir acheté un produit qui ne lui plaît pas *ɛlaš žebti hādi* (pourquoi as-tu apporté ça ?). Dans son tour de parole, L2 présente deux excuses implicites. En effet, la première expression *’anā gelt ġadi yɛežbe-k l-ḥāl* (je me disais qu’il te plairait) consiste à montrer que l’acte offensant était au profit de l’offensé. Quant au deuxième énoncé *ṣāfi daba nbeddel-ha* (bon je vais l’échanger), il exprime une offre de réparation. En fait, l’offenseur se sent responsable et pour se rattraper, il propose de réparer les dégâts. Il reste à noter que la réparation peut être formulée de façon plus ou moins forte. La force de l’excuse doit être autant que possible proportionnée à la gravité de l’offense, cela en vertu du principe d’équilibre.

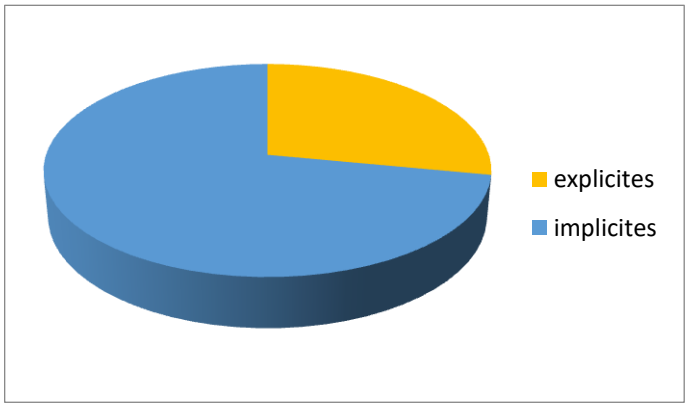

Figure 18 : Représentation des excuses dans le corpus

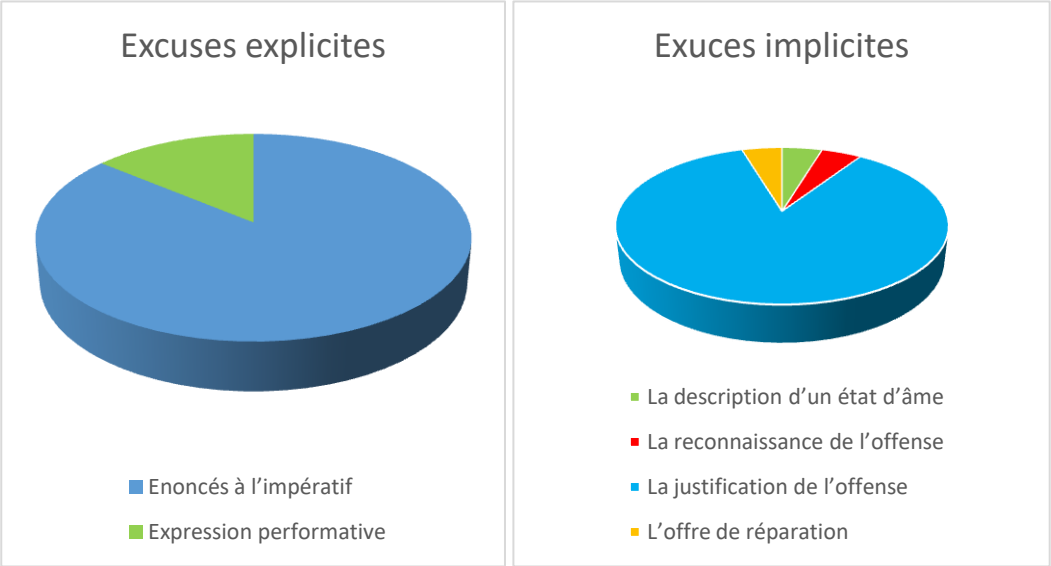

Figure 19 : Stratégies adoptées dans la formulation de l'excuse.

Nous remarquons que les locuteurs utilisent les deux types d'excuses de manière presque égale avec une préférence de l'implicite. En effet, nous constatons l'apparition des excuses implicites dans (72 %) des conversations de notre corpus contre (28 %) pour les excuses explicites. En revanche, les stratégies adoptées dans chaque type sont réparties de façon inégale. Nous notons, en fait, une utilisation massive de l'énoncé à l'impératif (86 %) contre (14 %) pour les expressions performatives.

En ce qui concerne les stratégies de l'excuse implicite, nous constatons que les locuteurs ont tendance à opter pour la justification de l'offense avec un pourcentage atteignant (86 %) contre (4,66 %) pour la description d'un état d'âme, la reconnaissance de l'offense (4,66 %) et l'offre de réparation (4,66 %). La dominance de la stratégie de la justification s'explique par le besoin de l'offenseur de prouver que l'acte offensant était régi par des circonstances incontrôlables ou il est produit involontairement.

De ce qui précède, nous déduisons que l'acte de l'excuse joue une fonction adoucissante. Il constitue un moyen efficace permettant de prévenir l'agressivité

que risque de déclencher une offense. De plus, il permet de satisfaire les exigences des partenaires de l'interaction et de leur face.

Ce quatrième chapitre a été consacré à l'analyse pragmatique du corpus. Cette dernière a révélé un certain nombre de comportements verbaux lors de la production des expressions de civilité. Ainsi, dans un premier temps nous avons abordé les salutations. Bien que cet acte présente un grand nombre de similarités entre les membres d'une communauté linguistique donnée, lorsque nous nous penchons sur les séquences dans le détail, nous observons quelques différences non négligeables. Il s'agit d'une part de dissimilitudes d'ordre relationnel et interactionnel. D'autres distinctions observées semblent signaler de potentiels conflits d'ordre sociopragmatique. C'est bien évidemment la différence entre les adultes et les jeunes au niveau de la réalisation de l'acte de salutation. Si chez les adultes, il est sans doute que l'absence du rituel de salutation constitue un réel affront, nos résultats indiquent que chez les jeunes, il y a à l'inverse une plus grande tolérance, voire une certaine prédilection, pour l'évitement de ce rituel. Les absences de salutations remarquées chez jeunes signalent que cet acte est lié à la face négative et prend alors le dessus sur ce qui relève de la face positive. Nous pourrions envisager théoriquement que c'est parce que les jeunes accordent dans ce contexte particulier une moindre importance à la face positive.

En second temps, nous avons focalisé notre attention sur les énoncés votifs. En effet, nous avons analysé les formules de vœux concernant différentes circonstances comme le mariage, les fiançailles, la naissance, la grossesse, le décès, le voyage et la maladie. Les résultats de notre analyse ont montré une richesse du paradigme de ce phénomène de politesse surtout chez les femmes qui prouvent une courtoisie inégale.

Dans un troisième temps, nous avons tenté d'examiner l'acte de remerciements. En fait, cette facette de la politesse consiste à exprimer une gratitude et met en relation un bienfaiteur et un bénéficiaire. Nous avons vu aussi que cet acte peut être manifesté de façon explicite ou implicite. Dans le cas de l'implicite, il prend la forme d'un énoncé votif.

Dans un dernier temps, nous avons essayé d'étudier l'acte de l'excuse. En effet, notre analyse a montré que le locuteur marocain opte pour un emploi explicite ou implicite pour réparer une offense. Nous avons aussi remarqué que parmi les cinq stratégies de la demande du pardon, les interactants préfèrent celle de la justification de l'offense. Ceci est expliqué par leur besoin de se décharger du poids de l'affront.

Pour conclure, il nous paraît clair qu'il y a, au niveau des expressions de politesse, une différence sociopragmatique entre les membres d'une même culture. En effet, la plus grande sensibilité de la face négative prend le dessus sur la nécessité d'exécuter le rituel (face positive) chez les jeunes, alors que les adultes favorisent la face positive en restant attachés à leurs traditions orales.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Arrivé au terme de ce travail, il est crucial de se rappeler nos questions de départ. Comment se manifestent les formules de politesse en arabe marocain et comment fonctionnent-elles chez les adultes et chez les jeunes d'une part, et chez les hommes et les femmes d'autre part ? Quels axes de réflexion avons-nous développés, et comment avons-nous traité notre sujet ? Enfin, à quels résultats sommes-nous parvenu ?

Cette problématique nous a conduit à organiser la recherche en quatre volets : d'abord, l'ambition de notre thèse a été de présenter les différentes théories et de proposer des outils d'analyse pour les diverses catégories composant le système de la politesse. Ensuite, nous sommes passé au cadre contextuel et aux fondements méthodologiques ayant sous-tendu notre démarche. En effet, nous avons décrit le corpus, sa méthode de constitution, et nous avons discuté les choix méthodologiques opérés. Par ailleurs, nous avons approché les faits sémantiques observés dans le corpus. Enfin, nous avons traité la politesse sous un angle pragmatique. La démarche était dès le début de contourner l'usage de la politesse dans notre discours puis de les interpréter simultanément en rapport avec le contexte social de production et de réception.

Il s'agissait pour nous de travailler sur les pratiques linguistiques des locuteurs marocains dans le domaine de la politesse. En effet, nous avons analysé ce phénomène afin d'établir les règles régissant le système de la politesse linguistique dans la société marocaine.

L'arabe marocain, en tant que système linguistique riche et diversifié, s'est révélé productif en matière de politesse. Il s'est avéré que les expressions de courtoisie sont en relation tacite avec le contexte culturel qui les sous-tend. En effet, elles ressortent d'un système de valeurs ancrées dans le savoir partagé et le culturel commun. Les exemples abordés manifestent un enchâssement entre discours traditionnel et discours moderne offrant des possibilités d'expression qui respectent l'éthique et les rapports sociaux basés sur le respect mutuel. Les

expressions parémiques, riches en matière de politesse, n'ont pas seulement pour fonction de garnir le discours des Marocains, mais également pour une préservation des valeurs sociales et morales.

Les formules de politesse constituent un langage socioculturel très présent dans la vie quotidienne du locuteur marocain. La salutation, le vœu, les remerciements et l'excuse sont des thématiques qui ont une place prépondérante dans notre parler et représentent l'imaginaire collectif des interlocuteurs. Leur récurrence dans notre parler explique leur importance dans le maintien de l'équilibre social. Nous pouvons aller plus loin pour dire que toute interaction dans une situation de communication donnée ne pourrait être privée de politesse.

À partir de notre étude, la politesse s'avère un phénomène linguistique ambivalent. D'une part, il constitue un enjeu dans la conservation de l'équilibre social préétabli dans une société traditionnelle. D'autre part, c'est un moyen et un outil atténuant pour faire passer des messages qui sont difficiles à exprimer directement.

Dans cette étude, reposant sur la quête de la politesse et de ses enjeux socioculturels en arabe marocain, nous avons envisagé l'analyse de quatre actes de politesse : la salutation, le vœu, les remerciements et l'excuse. Nous avons observé leur réalisation dans un contexte social. L'objectif était de débusquer les particularités du fonctionnement interactionnel de ces actes dans notre société. Nous affirmons que la réalisation de la courtoisie passe bien évidemment par des procédés linguistiques et d'autres, extralinguistiques. En d'autres termes, la réalisation linguistique de la politesse se fait grâce à des processus pragmatiques, syntaxiques et sémantiques, et d'autre part, elle s'effectue à l'aide des signes non-verbaux.

À l'appui des résultats obtenus, il nous est possible d'avancer quelques éléments de réponses. D'abord, nous préférons signaler que la politesse est un système ayant une incidence sur le bon déroulement et l'issue de l'interaction

verbale. Les résultats de l'analyse du corpus ont confirmé la présence d'un matériel linguistique assez important mis au service de la courtoisie. Ainsi, nous avons relevé dans les interactions marocaines, une présence effective des actes de salutations. Cet état se réalise par des paradigmes de formulation très variés et par des occurrences non négligeables.

D'un point de vue comparatif, nous avons remarqué que les locuteurs adultes favorisent la réalisation des salutations et consacrent plus de temps aux rituels d'ouverture et de clôture. Par contre, les jeunes présentent un profil différent en montrant des tendances contraires. Il serait certainement vain de nous réfugier derrière des commentaires simplistes du type : les jeunes sont impolis, tandis que les adultes exhibent un plus haut degré de politesse. Au lieu de nous cacher derrière des stéréotypes erronés, il nous a semblé plus judicieux de montrer que la seule vraie différence se trouve au niveau du travail de figuration. En effet, nous avons avancé que chez les adultes, l'acte de salutation est considéré comme obligatoire. Ceci nous laisse à penser que les adultes privilégient la face positive, et réalisent le rituel de salutation. Au contraire, le même acte n'est pas traité de la même façon dans les interactions des jeunes. En fait, la réalisation de l'ouverture, en termes de politesse, est plutôt optionnelle et n'est pas obligatoirement utilisée dans la culture juvénile. Ainsi, l'absence des salutations ne représente pas une si grande menace ou une imposition pour la face d'autrui. De ce fait, ces participants ne doivent pas forcément privilégier leur face positive.

Par ailleurs, l'épilogue rituel que représente la clôture reste très affirmatif et se présente plus systématiquement que le rituel d'ouverture. De ce fait, sa manifestation chez les adultes est remarquablement élevée. Quant à sa fréquence chez les jeunes, la salutation de clôture est très réduite. Toutefois, cette insuffisance est compensée par d'autres expressions faisant partie soit d'un projet de se revoir, soit d'une demande à l'interlocuteur de prendre soin de soi. En outre, nous avons remarqué le recours à l'alternance codique dans le rituel de

clôture chez les jeunes. En effet, il s'est avéré que les langues française et anglaise marquent une part importante dans les séquences encadrantes pour la réalisation de certaines formules de politesse. En conséquence, les formules *ça va* et *bye* sont répertoriées plusieurs fois dans notre corpus. L'intégration du français et de l'anglais dans les pratiques linguistiques chez les jeunes est donc une réalité sociale.

Toujours en rapport avec la politesse linguistique, cette étude a révélé que le vœu est omniprésent dans le discours quotidien de notre communauté. En effet, la structuration interne de la conversation montre que les interactants favorisent les échanges votifs. Ils les perçoivent également comme un signe d'approbation d'un déroulement interactionnel réussi. Notre analyse a montré que le vœu est fortement ritualisé dans notre ethnolecte. En fait, c'est à travers le vœu, signe de reconnaissance mutuelle entre les interactants, que les participants font preuve de leur appartenance commune au même groupe et au même univers culturel, connu et respecté par tous.

En outre, nous nous sommes intéressé à la distinction d'emploi des formules votives selon le sexe des participants. Autrement dit, nous avons tenté de savoir si les hommes ou les femmes qui réalisent le plus des vœux. Les résultats ont montré qu'il existe un écart entre les deux sexes concernant les fréquences d'emploi et la richesse sémantique des expressions utilisées. Notre étude a permis de déceler des usages abondants des expressions votives par les femmes. En effet, certaines formules semblent réservées à l'usage exclusif du sexe féminin. De ce fait, ces résultats permettent de confirmer qu'il existe des différences dans l'emploi de certaines formulations de politesse entre l'homme et la femme.

En ce qui concerne les remerciements, nous avons constaté que cet acte se réalise soit explicitement soit implicitement. L'analyse a prouvé que le locuteur marocain recourt souvent aux remerciements implicites en adoptant une ou plusieurs stratégies comme la répétition, l'intensification et l'intonation. Il est

important de noter qu'il existe différents facteurs qui affectent le choix de l'une ou de l'autre de ces stratégies, comme l'âge, le sexe et la distance sociale.

De même, nous avons vu que les remerciements, qui apparaissent ordinaires, se montrent complexes et régis par plusieurs rituels de politesse. Il s'agit d'une réaction à un acte bénéfique envers le remercieur. Dans ce contexte, l'offre de l'aide ou d'un objet se présente comme un acte courtois et généreux apportant de la satisfaction au bénéficiaire. Toutefois, nous avons vu que derrière cette action se voilent des enjeux relationnels et de face qui créent de la tension lors de l'échange interactionnel. Les stratégies de politesse qui sont ainsi mobilisées permettent de gérer ces tensions de façon socialement acceptable.

Dans un dernier temps, nous avons essayé d'étudier l'acte de l'excuse. En effet, notre analyse a montré que le locuteur marocain emploie deux types de réalisation de l'excuse à savoir l'explicite et l'implicite. Nous avons aussi remarqué que parmi les cinq stratégies employées, les interactants préfèrent celle de la justification de l'offense. Ceci est expliqué par leur besoin de décharger le poids de l'offense.

Conformément aux hypothèses formulées au départ de notre thèse, nous affirmons que les adultes restent attachés aux normes et aux traditions sociales tandis que les jeunes s'appliquent à transgresser les limites du code éthique. Par ailleurs, nos résultats ont prouvé que les femmes semblent plus polies que les hommes dans la mesure où elles emploient plus de formules de politesse. De plus, le locuteur marocain vise toujours, à travers l'emploi de la politesse, à construire une image de sa face qu'il essaie de garder et de « polir » celle de son interlocuteur. Finalement, notre analyse a révélé que les expressions de politesse marocaines ont une valeur conversationnelle et une signification socio-relationnelle qui sont culturellement spécifiques. En effet, elles permettent à l'interaction de passer de façon harmonieuse à travers le respect de certaines stratégies pragmatiques et par conséquent, de consolider les rapports interpersonnels.

En guise de conclusion, nous notons que cette étude aspire à représenter le plus fidèlement possible le profil communicationnel des Marocains et leur perception quant à l'organisation des interactions verbales en situations quotidiennes. Par ailleurs, ce qui paraît intéressant dans notre projet, c'est la pertinence de notre concept scientifique qui nous a permis d'effectuer cette analyse de longue haleine. Nous n'avons pas présenté un panorama exhaustif des recherches interdisciplinaires sur le sujet, mais nous avons fait une sélection de quelques points de repère parmi les courants les plus importants.

Tout au long de cette étude, nous avons été confronté à des difficultés inhérentes à la complexité de l'analyse des interactions sociales. Nous ne prétendons pas que nos conclusions et nos interprétations soient entièrement novatrices, mais nous rappelons que nos efforts sont appuyés sur un souci d'objectivité. Nous n'avons pas la prétention de présenter dans cette thèse une analyse détaillée traitant tous les traits distinctifs et toutes les composantes d'une interaction. Notre propos était d'organiser notre étude autour de quatre formes de politesse.

Plus précisément, nous aurions bien voulu élargir notre domaine de recherche en optant pour une analyse des paramètres paralinguistiques comme les signes vocaux et la gestuelle qui influencent largement l'interaction. Nous aurions aussi pu détailler d'autres paramètres déterminant une interaction comme l'éthos, les tours de parole et les modules conversationnels. De ce fait, nous sommes conscient des approximations avec lesquelles certains aspects de notre démarche ont été élaborés.

Parmi les difficultés qui se sont posées lors de la réalisation de ce travail, nous citons les problèmes relatifs à la traduction. Nous avons opté pour une double traduction de notre corpus : littérale et intelligible. Cependant, parfois il semble très difficile de traduire quelques expressions figées parce que le sens reste insaisissable.

L’analyse du corpus nous a dressé certaines difficultés relatives à l’interprétation du fait que la politesse se caractérise par son aspect relationnel et dépendant de plusieurs paramètres tant linguistiques qu’extralinguistiques. De plus, la formulation des expressions de politesse est déterminée par l’individualité et la spontanéité. Cela stipule que le vouloir dire peut glisser, selon le contexte, les situations de communication et le statut des interlocuteurs.

Le parcours que nous venons de suivre, tout au long de cette thèse, n’est certainement pas le seul que nous puissions effectuer dans le champ de l’analyse des conversations. Le nombre et la nature des problèmes rencontrés demandent encore de très nombreuses recherches. Cela dit, il est évident que nous avons été obligé de limiter le nombre de phénomènes que nous aurions souhaité analyser en raison de la vastitude du champ de la politesse. Afin de pouvoir atteindre les objectifs fixés préalablement, nous avons délibérément réduit nos angles d’attaques privilégiant les notions et les aspects que nous avons estimés essentiels et intéressants dans notre étude par rapport aux hypothèses de départ. En conséquence, nous souhaiterions esquisser de possibles développements ou continuations du travail qui a été présenté ici ainsi que ses éventuelles applications à d’autres domaines de recherche.

Si la présente étude a permis de révéler l’importance de l’analyse pragmatique dans la compréhension des faits langagiers, elle nécessite toutefois un élargissement afin d’explorer davantage notre problématique. En effet, les interactions offrent plusieurs possibilités de prolongement. Parmi les perspectives que nous proposons d’approfondir, figurent d’abord les autres formes de politesse qui sont apparues en filigrane au cours de notre démarche. Il pourrait être intéressant et fructueux d’analyser le compliment et la congratulation.

En outre, il sera judicieux de prévoir une autre ouverture de la problématique sur une étude interculturelle et anthropologique de la politesse. D’autres phénomènes et procédés discursifs pourraient susciter de nouvelles

pistes de recherche. À titre d'exemple, nous mentionnons l'impolitesse et la violence verbale.

Enfin, l'analyse des éléments non-verbaux pourrait, à notre avis, enrichir les théories du système de la politesse. Nous proposons à titre d'exemples d'étudier l'importance de la prosodie, de la mimique et des gestes dans la transmission et le décodage des messages contenant des expressions de courtoisie.

Bibliographie

Ouvrages

ANDRÉ-LAROCHEBOUVY DANIELLE, *La Conversation quotidienne*, Paris, Didier Crédif, 1984.

ANGERS MAURICE, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Alger, Casbah, 1997.

ARMENGAUD FRANÇOISE, *La Pragmatique : «Que sais-je?» N° 2230*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

AUSTIN JOHN LANGSHAW, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

BANGE PIERRE, *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier, 1992.

BAYLON CHRISTIAN, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Paris, Nathan, 1996.

BAYLON CHRISTIAN, et MIGNOT XAVIER, *La Communication*, Tours, Nathan, 1994.

BEAUD STÉPHANE, et WEBER FLORENCE, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2010.

BERRADA BOUCHRA, *Florilège d'expressions d'origine fassie, corpus avec glose et commentaire*, Fès, Publication du LABO-LING, 2012.

BLANCHE-BENVENISTE CLAIRE, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 1997.

BLANCHE-BENVENISTE CLAIRE, JEANJEAN COLETTE, *Le Français parlé : transcription et édition*, CNRS, Paris, Éditions Interco, 1987.

BLANCHET PHILIPPE, *La Pragmatique : d'Austin à Goffman*, Paris, Bertrand-Lacoste, 1995.

BOUAKIRA ARSÈNE, *Le Petit guide des bonnes manières : La politesse et le respect, des atouts pour nos enfants*, Lausanne (Suisse), Favre Sa, 2006.

BROWN PENELOPE, et LEVINSON STEPHEN C, *Politeness: Some Universals in Language Usage*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

CAUBET DOMINIQUE, *L'Arabe Marocain. Tome 1. Phonologie Et Morphosyntaxe*, Belgique, Éditions Peeters, 1993.

CAZENEUVE JEAN, *Sociologie du rite : tabou, magie, sacré*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971.

CHAKER SALEM, SIBILLE JEAN, et CAUBET DOMINIQUE, *Codification des langues de France*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2002.

CHAMI MOUSSA, *L'Enseignement du français au Maroc : diagnostic des difficultés et implications didactiques*, Casablanca, Najah el-jadida, 1987.

CLERMONT-TONNERRE HERMINE DE, *Politesse oblige : le savoir-vivre aujourd'hui*, Paris, L'Archipel, 1996.

COULMAS FLORIAN, *Conversational Routine: Explorations in Standardized Communication Situations and Prepatterned Speech*, Walter de Gruyter, 2011.

DENUELLE SABINE, *Le Savoir-vivre : guide des règles et des usages d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 1999.

DHOQUOIS RÉGINE, *La Politesse : Vertu des apparences / dir. par Dhoquois*, Paris, Ed Autrement, 1991.

DUCROT OSWALD, *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1980.

DUCROT OSWALD, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 2018.

DURANTI ALESSANDRO, *Linguistic Anthropology: A Reader*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2001.

FERGUSON CHARLES ALBERT, *Structuralist Studies in Arabic Linguistics: Charles A. Ferguson's Papers, 1954-1994*, New York, Brill, 1997.

FILISETTI LAURENCE, *La Politesse à l'école : Une compétence sociale pour réussir ?* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2009.

GADET FRANÇOISE, *Le Français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1989.

GANDOUIN JACQUES, *Guide du protocole et des usages*, Paris, Stock, 1995.

GARFINKEL HAROLD, BARTHÉLEMY MICHEL, DUPRET BAUDOUIN, QUEIROZ JEAN-MANUEL DE, et QUÉRÉ LOUIS, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

GOFFMAN ERVING, *La Mise en scène de la vie quotidienne 1 : La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.

GOFFMAN ERVING, *La Mise en scène de la vie quotidienne : Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973.

GOFFMAN ERVING, *Les Rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974.

GOFFMAN ERVING, et KIHM ALAIN, *Façons de parler*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987.

GUMPERZ JOHN J, *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

GUMPERZ JOHN J, *Language and Social Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

GUMPERZ JOHN J, *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 1989.

GUMPERZ JOHN J, et JOSEPH ISAAC, *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989.

JAVEAU CLAUDE, *Prendre le futile au sérieux : microsociologie des rituels de la vie courante*, Paris, Cerf, 1998.

JOSEPH ISAAC, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

KASPER GABRIELE, et BLUM-KULKA SHOSHANA, *Interlanguage Pragmatics*, Oxford, Oxford University Press, 1993.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, *Les Actes de langage dans le discours : théories et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2008.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, *La Conversation*, Paris, Seuil, 1996.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, *L'Énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2009.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, *Les Interactions verbales, Tome 1*, Paris, Armand Colin, 1990.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, *Les Interactions verbales, Tome 2*, Paris, Armand Colin, 1992.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, *Les Interactions verbales, Tome 3,* Paris, Armand Colin, 1994.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.

LACROIX MICHEL, *De la politesse : essai sur la littérature du savoir-vivre*, Paris, Julliard, 1990.

LAKOFF ROBIN TOLMACH, *Language and Woman's Place : Text and Commentaries*, New York, Harper & Row, 1973.

LAPASSADE GEORGES, *L'Ethnosociologie : les sources anglo-saxonnes*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991.

LEECH GEOFFREY N, *Principles of Pragmatics*, London, Longman, 1983.

LEVINSON STEPHEN C, *Pragmatics*, London, Cambridge University Press, 1983.

LÉVIS-MIREPOIX ANTOINE DE, LEVIS-MIREPOIX DUC DE, et VOGÜÉ FÉLIX DE, *La Politesse : son rôle, ses usages*, Paris, Les Éditions de Paris, 1937.

LOCHER, MIRIAM, *Power and politeness in action. Disagreements in oral communication*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2004.

MAISONNEUVE JEAN, *Les Conduites rituelles*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

MARC EDMOND, et PICARD DOMINIQUE, *L'Interaction sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1989.

MASSON LOUISE, et PIJET ANDRÉ, *Après vous...: La politesse, un art de vivre*, Les Éditions internationales Alain Stanké, 2006.

MEYER CHARLES F, *English corpus linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

MICHEL-GASSE, *Manuel de politesse*, Paris, Éditions Jean-paul Gisserot, 2001.

MONTANDON ALAIN, *Politesse et savoir-vivre*, Paris, Anthropos, 1996.

OLEKSY WIESLAW, *Contrastive pragmatics*, Philadelphia, John Benjamins, 1989.

PERNOT CAMILLE, *La politesse et sa philosophie*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

PETROVIC ILARIA, et DESALLANGRE FLORENCE, *Petit manuel de savoir-vivre*, Paris, Éd. De Vecchi, 2004.

PICARD DOMINIQUE, *Politesse, savoir-vivre et relations sociales : «Que sais-je?» n° 3380*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.

PICARD DOMINIQUE, *Pourquoi la politesse ? Le savoir-vivre contre l'incivilité*, Paris, Seuil, 2007.

PLANTIN CHRISTIAN, DOURY MARIANNE, et TRAVERSO VÉRONIQUE, *Les Émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires Lyon, 2000.

REBOUL ANNE, et MOESCHLER JACQUES, *La Pragmatique aujourd'hui : une nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil, 1998.

RIVIÈRE CLAUDE, *Les Rites profanes*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

ROUVILLOIS FRÉDÉRIC, *Histoire de la politesse de 1789 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2011.

SACKS HARVEY, *Lectures on Conversation*, Oxford, Blackwell, 1992.

SALINS GENEVIÈVE-DOMINIQUE DE, *Une Approche ethnographique de la communication : rencontres en milieu parisien*, Paris, Hatier, 1988.

SARFATI GEORGES-ELIA, *Précis de pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2005.

SEARLE JOHN R, Les *Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

SEARLE JOHN R. *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*, Paris, Minuit, 1982.

SEARLE JOHN R., et VANDERVEKEN DANIEL, *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

SEGALEN MARTINE, *Rites et rituels contemporains*, Paris, Armand Colin, 2017.

TANNEN DEBORAH, *Spoken and Written Language: Exploring Orality and Literacy*, Norwood, Ablex Publishing Corporation, 1982.

TRAVERSO VÉRONIQUE, *L'Analyse des conversations*, Paris, Nathan, 1999.

TRAVERSO VÉRONIQUE, *La Conversation familière : analyse pragmatique des interactions*, Lyon, Presses Universitaires Lyon, 1996.

TURNER MEHDI BEVERLEE, *The Arabs in America, 1492-1977: A Chronology & Fact Book*, New York, Oceana Publications, 1978.

VION ROBERT, *La Communication verbale, Analyse des interactions*, Paris, Hachette Supérieur, 2000.

WATZLAWICK PAUL, BAVELAS JANET BEAVIN, et JACKSON DON DE AVILA, *Une Logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972.

WAUTHION MICHEL, SIMON A. C., et SIMON ANNE-CATHERINE, *Politesse et idéologie : rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Paris, Peeters Publishers, 2000.

YOUSSI ABDERRAHIM, *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casablanca, Wallada, 1992.

ZHENG LI-HUA, *Langage et interaction sociales : La fonction stratégique du langage dans les jeux des faces*, Paris, Harmattan, 1998.

Articles

AUCHLIN ANTOINE, « Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », in : *Actes du 1er Colloque de pragmatique de Genève*. *Différents types de marqueurs et la détermination des fonctions des actes de langage en contexte*, Genève, p. 141-159, 1981.

BARBARA RAHMA, « Les formules de politesse en arabe marocain : de la représentation à l'interprétation », *Cortesia : olhares e (re) invenções*, Lisbonne, p. 535-548, 2014.

BÉAL CHRISTINE, « Les interactions verbales interculturelles : quel corpus? Quelle méthodologie ? », in *Perspectives culturelles sur l'interaction*, V, Traverso (ed), Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 13-32, 2000.

BENJELLOUN SAÏD, « Une double graphie, latine et arabe, pour enseigner l'arabe marocain », *Codification des langues de France*, Paris, L'Harmattan, p. 331-340, 2002.

BERGMAN MARC L., et KASPER GABRIELE, « Perception and performance in native and non native apologizing », in: *Interlanguage pragmatics*, New York, Oxford University Press, p. 82-107, 1993.

BLUM-KULKA SHOSHANA, et OLSHTAIN ELITE, « Too many words: Length of utterance and pragmatic failure ». *Second Language Acquisition,* Vol. 8, Cambridge, Cambridge University Press, p. 165–189, 1986.

BRASSAC CHRISTIAN, « Analyse de conversations et théorie des actes de langage », *Cahiers de linguistique française*, N°13, p. 62-75, 1992.

COULMAS FLORIAN, « On the sociolinguistic relevance of routine formulae », *Journal of Pragmatics,* Vol. 3, N°3, p. 239-266, 1979.

DE FORNEL MICHEL, « Rituel et sens du rituel dans les échanges conversationnels », *Semantikos*, N°4-2, p. 39-46, 1980.

DURANTI ALESSANDRO, « Language and Bodies in Social Space: Samoan Ceremonial Greetings », *American Anthropologist*, Vol. 94, N°3, p. 657-691, 1992.

ECO UMBERTO, « Traduction en langue parfaite », in : *Actes des dixièmes assises de la traduction littéraire (ATLAS),* Arles, Actes Sud, p. 191-207, 1994.

GRICE H. PAUL, « Logique et conversation », *Communications*, Vol. 30, N°1, p. 57-72, 1979.

JAKOBSON ROMAN, « Linguistique et poétique », in *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, p. 209-248. 1963.

JAVEAU Claude, « Micro-rituels séculiers et sacralisation du quotidien », in *Rites et ritualisation*, Actes du colloque de la fondation Delwart Jean-Marie, Paris-Lyon, J. Vrin, IIEE, p. 139-148, 1995.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, « La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue », *Cahier de linguistique française*, N°16, p. 69-88, 1995.

KERBRAT-ORECCHIONI CATHERINE, « Politesse en deçà des Pyrénées, impolitesse au-delà : retour sur la question de l'universalité de la (théorie de la) politesse », *Marges Linguistiques*, 2002.

LAKOFF ROBIN, « Language in Context », *Language*, Vol. 48, N°4, p. 907-927, 1972.

LAKOFF ROBIN, « The Logic of Politeness: Minding Your P's and Q's », *Chicago Linguistic Society*, p. 292-305, 1973.

MALINOWSKI BRONISLAW, « Phatic Communion ». *Communication in face to face interaction*, p. 146–152, 1972.

MESSAOUDI LEILA, « Expressions idiomatiques et formules de politesse », *Études sociolinguistiques*, p. 209-232, 2003.

MOATASSIME AHMED, « Le bilinguisme sauvage : l'exemple maghrébin », *Revue Tiers Monde*, Vol. 15, N°59, p. 619-670, 1974.

MOERMAN MICHAEL, « The field of analyzing foreign language conversations », *Journal of Pragmatics*, Vol. 26, N°2, p. 147-158, 1996.

OLSHTAIN ELITE et COHEN ANDREW, « Apology: A speech act set » in N. Wolfson & E. Judd (Eds), *Sociolinguistics and Language Acquisition* (pp. 18-35). Rowley, MA : Newbury House. 1983.

RIVIÈRE CLAUDE, « Pour une théorie du quotidien ritualisé et présentation des contributions », *Ethnologie française, La ritualisation du quotidien*, Vol. 26, N°2, p. 229-238, 1996.

SACKS HARVEY, « Tout le monde doit mentir », *Communications, Le sociologique et le linguistique*, N°20, p. 182-203, 1973.

SCHEGLOFF EMANUEL A., JEFFERSON G., SACKS H, « A Simplest Systematics For the organization of Turn-Taking for Conversation », *Language*, N°50, p. 696-735, 1974.

SCHEGLOFF EMANUEL A, « The Routine as Achievement », *Human Studies*, Vol. 9, N°2, p. 111-151, 1986.

SCHEGLOFF EMANUEL A., et SACKS HARVEY, « Opening up Closings », *Semiotica*, Vol. 8, p. 289–327, 1973.

URQUIZU CARMEN ALBERDI, « Politesse, impolitesse, auto-politesse : Janus revisité », *Çédille revista de estudios franceses*, Vol. 5, p. 24-55, 2009.

Thèses

ABIL ABDALLAH, « Les Stratégies linguistiques de politesse et la transaction commerciale sur la place d'un souk d'Agadir : une approche en ethnographie de la communication, exemples d'échanges en arabe marocain », Thèse de doctorat, sous la direction de Georges Daniel Véronique, soutenue en 1996 à Aix-Marseille 1, Marseille, 1996.

Dictionnaires

MOESCHLER JACQUES, et REBOUL ANNE, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.

PAUL ROBERT, ALAIN REY et JOSETTE REY-DEBOVE, *Le Petit Robert*, Paris, Édition Le Robert, 2013.

Webographie

FRASER, BRUCE, « Perspectives on politeness » in *Journal of Pragmatics*, 14, pp. 219-236. 1990. http://dx.doi.org/10.1016/0378-2166(90)90081-N(consulté le 2 septembre 2017)

PICARD DOMINIQUE, « Les règles du savoir-vivre », in *Sciences Humaines*. Disponible sur : < https://www.scienceshumaines.com/les-regles-du-savoir-vivre_fr_8116.html > (consulté le 2 septembre 2018)

Annexe

Corpus

Notre corpus s'inscrit dans le projet sur les expressions de politesse marocaines. Il comporte 860 interactions et repose sur des enregistrements effectués entre 2015 et 2017 à Fès, Meknès, Casablanca et Béni-Mellal dans le cadre de notre thèse de doctorat. Ce corpus que nous pouvons qualifier de général est soumis à un filtrage afin d'écarter les conversations trop bruyantes ainsi que celles qui se ressemblent. Nous avons ainsi gardé 160 interactions que nous avons analysées. Il est à signaler que les statistiques portent sur l'ensemble du corpus général.

Le corpus est classé selon les thématiques interactionnels. En effet, nous l'avons répertorié en quatre grandes classes à savoir, les salutations, le vœu, les remerciements et l'excuse. Nous avons réservé également deux sous-classes aux termes d'adresse et au jeu de la face.

Les enregistrements ont été faits par quatre collecteurs et moi-même dans différents lieux comme les habitations, les salles de fêtes, les cafés, les restaurants, les lycées et les rues. Cette diversification du contexte d'enregistrement s'explique par la recherche de la diversité, du naturel et de la spontanéité.

Le but du corpus est de travailler sur sa représentativité qualitative et non pas sur l'exhaustivité. Nous pensons que notre échantillon est représentatif et qu'il permet une analyse du phénomène de la politesse linguistique. Cela dit, l'objectif visé est celui de décrire et d'interpréter la façon dont le locuteur marocain emploie les formules de politesse.

1. Les salutations

1. Deux personnes se rencontrant dans la rue.

L1. *s-salām*	L1. La paix.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.
L1. *la bās* ?	L1. Pas de mal ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh bāṛaka llāhu fī-k*	L2. Louange à Dieu, que Dieu te bénisse.	L2. Ça va bien, merci.

2. Un jeune homme saluant une personne d'un certain âge.

L1. *s-salām s-si l-ḥāžž*	L1. La paix Monsieur le pèlerin.	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām 'a weld-i*	L2. Et sur toi la paix ô mon fils.	L2. Salut.

3. Une jeune fille saluant son amie.

L1. *s-salām 'a z-zīn*	L1. La paix ô la belle.	L1. Salut.
L2. *'ahlan l-funūn*	L2. Bienvenue beauté.	L2. Salut.

4. Un client salue un agent de sécurité d'une banque.

L1. *s-salām*	L1. La paix.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

5. Deux voisins se croisant dans la rue.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum s-si ɛli*	L1. Que la paix soit sur vous Monsieur Ali.	L1. Salut Monsieur Ali.
L2. *waɛalay-kum s-*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.

salām		

6. une femme visite sa voisine.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.
L1. *la bās ɛli-k?*	L1. Pas de mal sur toi ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās ṛebb-i yxelli-k*	L2. Pas de mal, que Dieu te garde.	L2. Ça va bien, merci.

7. Deux hommes proches de la cinquantaine d'années lors d'une visite familiale.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.

8. Deux hommes d'une quarantaine d'années qui se connaissent.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

9. Une femme âgée de trente ans salue sa tante âgée d'une soixantaine d'années lors d'une visite familiale.

L1. *s-salām*	L1. La paix.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

10. Un couple âgé d'une trentaine d'années.

L1. *ṣbaḥ l-xīr*	L1. Matin de bien.	L1. Bonjour.
L2. *ṣbaḥ l-xīr*	L2. Matin de bien.	L2. Bonjour.
L1. *ki ṣbaḥti ?*	L1. Comment t'es-tu réveillée ?	L2. As-tu passé une bonne nuit ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Oui, merci.

11. Une mère salue son fils.

L1. *ṣbaḥ l-xīr*	L1. Matin de bien.	L1. Bonjour.
L2. *ṣbaḥ n-nūṛ*	L2. Matin de lumière.	L2. Bonjour.

12. Dans une banque, un client salue une réceptionniste.

L1. *ṣbaḥ l-xīr*	L1. Matin de bien.	L1. Bonjour.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

13. Deux femmes âgées d'une quarantaine d'années lors d'une visite familiale.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *'ahlān*	L2. Bienvenue.	L2. Bienvenue.
L1. *xt-i la bās ?*	L1. Ma sœur, pas de mal ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās maṛḥba*	L2. Pas de mal, bienvenue.	L2. Ça va bien, merci, bienvenue.

14. Deux adolescents âgés de quinze ans se saluant.

L1. *s-salām'a l-ɛšīr la bās ?*	L1. La paix ô le compagnon, pas de mal ?	L1. Salut, comment vas-tu ?

L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

15. Deux adolescents âgés de dix-sept ans se saluant.

L1. *s-salām ’a ṣ-ṣāṭ*	L1. La paix ô l’ami.	L1. Salut.
L2. *wa fīn ’a l-ɛšīr ?*	L2. Où es-tu ô le compagnon ?	L2. Salut.

16. Deux élèves âgés de dix-sept ans se saluant.

L1. *wa fīn ’a xa-y z-zīn ?*	L1. Où es-tu ô mon frère beau ?	L1. Salut, ça fait longtemps que je ne t’ai pas vu.
L2. *’aḥna ġir hna*	L2. Nous sommes juste ici.	L2. Me voilà dans les coins.

17. Deux filles âgées de dix-sept ans se saluant.

L1. *s-salām ḥbiba la bās ɛli-k ?*	L1. La paix ma chère, pas de mal sur toi ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *s-salām ṣa va ’aš xbāṛ-k ?*	L2. La paix, ça va, quoi de neuf ?	L2. Salut, ça va bien et toi ?
L1. *kull ši bi xīr ’aš ka tɛawedi nti ?*	L1. Tout va bien, qu’est-ce que tu racontes toi ?	L1. Ça va bien, merci. Quoi de neuf ?
L2. *l-ḥamdu l llāh bi xīr*	L2. Louange à Dieu, ça va.	L2. Ça va bien, merci.

18. Deux hommes se rencontrant dans la rue.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.

L1. *ki dāyer* ?	L1. Comment vas-tu ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

19. Un jeune homme saluant son ami dans un café.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.
L1. *ki dāyer mɛa ṣ-ṣeḥḥa ?*	L1. Comment vas-tu avec la santé ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

20. Deux femmes se rencontrant dans un marché.

L1. *s-salām*	L1. La paix.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.
L1. *la bās ɛli-k hanya ?*	L1. Pas de mal sur toi ? tranquille ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

21. Un homme visite son ami qui est malade.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.

L1. *ki dāyer li-k l-ḥāl ?*	L1. Comment est ton état ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.

22. Un jeune homme saluant une personne d'un certain âge.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur vous.	L1. Salut.
L2. *wa ɛalay-kum s-salām*	L2. Et sur vous la paix.	L2. Salut.
L1. *ki dāyer 'a l-ḥāžž ?*	L1. Comment vas-tu ô le pèlerin ?	L1. Comment allez-vous Monsieur ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh ysewwel fī-k l-xīr*	L2. Pas de mal, louange à Dieu, que le bien s'enquière de toi.	L2. Ça va bien, merci.

23. Une femme s'interroge sur l'état de santé de sa sœur.

L1. *s-salām 'a x-xuyt-i*	L1. La paix ô ma sœurette.	L1. Salut.
L2. *s-salām*	L2. La paix.	L2. Salut.
L1. *ki bqiti šwiyya ?*	L1. Comment vas-tu ? ça va un peu ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh ġir šwiyya w ṣāfi*	L2. Louange à Dieu, un peu c'est tout.	L2. Ça ne va pas fort.
L1. *iwa llāh yeɛfu*	L1. Ben, que Dieu gracie.	L1. Je te souhaite prompt rétablissement.

24. Deux hommes d'un certain âge se saluant lors d'une visite familiale.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum*	L1. Que la paix soit sur	L1. Salut, ça va

bi xīr?	vous, ça va ?	bien ?
L2. *bi xīr*	L2. Ça va.	L2. Ça va bien.
L1. *la bās ɛli-k bi xīr ?*	L1. Pas de mal sur toi ? ça va ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *llāh ybarek fī-k 'a xuyy-i saɛt llāh bi xīr l-ḥamdu l llāh*	L2. Que Dieu te bénisse ô mon frère, heure de bien, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.
L1. *ki bqat s-siyda ?*	L1. Comment va la dame ?	L1. Comment va ton épouse ?
L2. *ma zāl 'a xuyy-i ta tsenna llāh*	L2. Pas encore mon frère, elle attend Dieu.	L2. Elle est dans un état critique.

25. Un homme s'enquiert de la santé de son ami.

L1. *ki dāyer* ?	L1. Comment vas-tu ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās w nta* ?	L2. Pas de mal, et toi ?	L2. Ça va bien, et toi ?

26. Une femme s'enquiert de la santé de sa voisine.

L1. *la bās* ?	L1. Pas de mal ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *la bās*	L2. Pas de mal.	L2. Ça va bien.

27. Un homme s'enquiert de la santé de son ami.

ki dāyer mɛa ṣ-ṣeḥḥa ?	Comment vas-tu avec la santé ?	Comment vas-tu ?

28. Un homme s'enquiert du travail de son ami.

ki dāyer mɛa l-xedma ?	Comment vas-tu avec le	Tout va bien au travail ?

	travail ?	

29. Un homme s’enquiert de la santé de la famille de son ami.

ki dāyerin mmalin ḍ-ḍāṛ ?	Comment vont les gens de la maison ?	Comment va la famille ?

30. Un homme s’enquiert de l’état de son ami.

ki dāyer mεa l-waqt ?	Comment vas-tu avec le temps ?	Comment vas-tu ?

31. Dans un lycée, deux adolescents âgés de dix-sept ans se saluant.

L1. *s-salām ’a l-εšīr la bās ?*	L1. La paix ô le compagnon, pas de mal ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *la bās l-ḥamdu l llāh*	L2. Pas de mal, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.
L1. *ki dāyer waḥed l-ḥāž w l-ḥāžža ?*	L1. Comment vont le pèlerin et la pèlerine ?	L1. Comment vont tes parents ?
L2. *ṛa-hum ma zāl ta yaklu l-xubz*	L2. Ils mangent encore du pain.	L2. Ils vont bien.
L1. *iwa l-ḥamdu l llāh εla kull ḥāl*	L1. Ben, louange à Dieu en tout cas.	L1. Louange à Dieu.

32. Deux adolescents se rencontrant dans un lycée.

L1. *ṣa va kull ši ’a marš ?*	L1. Ça va ? Tout marche bien ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *kull ši sɛ̃k sɛ̃k*	L2. Tout est cinq sur cinq.	L2. Ça va bien.

33. Deux hommes qui se séparent à la fin d’une visite familiale.

L1. *iwa ḥetta nšufu-k n šaε llāh b s-slāma*	L1. Ben, on te verra si Dieu le veut, avec la	L1. On te verra plus tard.

	sécurité.	
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

34. Deux femmes se séparant à la fin d'une visite familiale.

L1. *iwa xelli-t li-kum ṛ-ṛaḥa ḥetta l-men beɛd*	L1. Ben, je vous laisse la sérénité. On se verra plus tard.	L1. À la prochaine.
L2. *waxxa yži-k l-xīr*	L2. D'accord, que le bien t'arrive.	L2. Merci et au revoir.

35. Deux jeunes hommes se séparant dans un café.

L1. *ṣāfi šukṛan b s-slāma*	L1. Bon, merci, avec la sécurité.	L1. Merci, au revoir.
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

36. une femme salue sa voisine à la fin de la visite.

L1. *ṣāfi ana ġadi nemši ɛend-i ma yddār*	L1. Bon, je vais partir, j'ai des engagements.	L1. Au revoir.
L2. *waxxa*	L2. D'accord.	L2. D'accord.
L1. *ḥetta ndir w nži nšuf-k*	L1. Après je reviendrai te voir.	L1. On se verra.
L2. *b s-slāma*	L2. Avec la sécurité.	L2. Au revoir.

37. Deux hommes âgés d'une trentaine d'années se séparant.

L1. *b s-slāma*	L1. Avec la sécurité.	L1. Au revoir.
L2. *b s-slāma w sellem ɛla mmalin d-dār*	L2. Avec la sécurité et passe mes salutations aux gens de la maison.	L2. Au revoir et passe mes salutations à la famille.

38. Deux femmes âgées d'une cinquantaine d'années se séparant.

L1. *llāh yɛawen-k b s-slāma*	L1. Que Dieu t'aide, avec la sécurité.	L1. Au revoir.
L2. *b s-slāma yži-k l-xīr*	L2. Avec la sécurité, que le bien t'arrive.	L2. Au revoir.

39. Deux femmes âgées d'une quarantaine d'années se séparant.

L1. *llāh yɛawen-k*	L1. Que Dieu t'aide.	L1. Au revoir.
L2. *llāh yɛawen*	L2. Que Dieu aide.	L2. Au revoir.

40. Deux adolescents âgés de seize ans se séparant.

L1. *ya llāh thella f ṛāse-k*	L1. Allez, prends soin de toi.	L1. Au revoir.
L2. *ya llāh ḥetta nšufu-k*	L2. Allez, on te verra.	L2. Au revoir.

41. Deux adolescents âgés de seize ans se séparant.

L1. *iwa ḥetta netqašɛu*	L1. Ben, nous nous verrons.	L1. Au revoir.
L2. *ya llāh tlaḥ ḥetta l-men beɛd*	L2. Allez, tombe, à plus tard.	L2. Au revoir.

42. Deux jeunes filles se séparant.

L1. *ya llāh fi 'amani llāh*	L1. Allez, dans la sûreté de Dieu.	L1. Au revoir.
L2. *ya llāh bay*	L2. Allez, au revoir.	L2. Au revoir.

43. Deux jeunes garçons se séparant.

L1. *ya llāh ḥetta l-men*	L1. Allez, à plus tard.	L1. Au revoir.

beɛd		
L2. *okey bay bay*	L2. D'accord, au revoir.	L2. Au revoir.

2. Le vœu

44. Une femme félicite la réussite à son neveu.

L1. *mebṛūk n-nažāḥ*	L1. Que la réussite soit bénie.	L1. Félicitations !
L2. *llāh ybār-k fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

45. Un homme demande un stylo pour remplir un formulaire.

L1. *ɛṭi-ni s-stilu ɛafā-k*	L1. Donne-moi le stylo s'il te plaît ?	L1. Pourriez-vous me prêter le stylo s'il vous plaît ?
L2. *hā-k*	L2. Tiens.	L2. Tenez.
L1. *llāh yeṛḥem l-walidin*	L1. Que Dieu bénisse les parents.	L1. Merci.
L2. *b la žmīl*	L2. Sans reconnaissance.	L2. Pas de quoi.

46. Un jeune homme complimente la nouvelle tenue de son ami.

L1. *žāte-k zwīna hād l-qamiža*	L1. Ça te va bien cette chemise.	L1. Cette chemise est jolie.
L2. *tbāṛek llāh ɛli-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

47. Une femme âgée d'une soixantaine d'années exprime ses vœux de mariage à une jeune mariée âgée de vingt-quatre ans.

L1. *s-salām bent-i mebṛūk ma derti*	L1. La paix ma fille, qu'il soit béni ce que tu as fait.	L1. Salut, félicitations !

L2. *llāh ybarek fī-k ’a xālt-i lehla yxeṭṭi-k*	L2. Que Dieu te bénisse ô ma tante, que Dieu te garde.	L2. Merci.
L1. *llāh ykemmel b l-xīr*	L1. Que Dieu achève le projet par le bien.	L1. Félicitations !

48. Une femme âgée d’une trentaine exprime ses vœux de mariage à une jeune mariée âgée de vingt-quatre ans.

L1. *s-salām lalla l-ɛṛuṣa llāh yžɛel kull ši mbaṛek w mesɛūd*	L1. La paix honorable mariée, qu’il soit béni et chanceux tout ce que tu fais.	L1. Salut, toutes mes félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k ’a xt-i w l-ɛguba li-k n šaɛ llāh*	L2. Que Dieu te bénisse ô ma sœur et que tu sois la prochaine si Dieu le veut.	L2. Merci.

49. Une amie présente ses vœux de mariage à une jeune mariée.

L1. *’ahlān ’asma mebṛūk ma derti llāh ytebbet l-ġers w ytawi-kum*	L1. Salut Asmaa, qu’il soit béni ce que tu as fait, que Dieu fasse enraciner la plante et vous unisse.	L1. Salut Asmaa, félicitations ! que vos liens soient consolidés.
L2. *s-salām šukṛan llāh ybarek fī-k*	L2. La paix, merci, que Dieu te bénisse.	L2. Salut, merci.

50. Une femme d’un certain âge exprime ses vœux de mariage à une jeune mariée.

L1. *s-salām bent-i llāh ykemmel b l-xīr w yṣeḍḍeq li-kum*	L1. La paix ma fille, que Dieu achève le projet par le bien et que votre mariage soit réussi.	L1. Félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k ’a xālt-i ’amīn llāh yṭewwel ɛamṛe-k*	L2. Que Dieu te bénisse ô ma tante. Amen, que Dieu t’accorde une longue vie.	L2. Merci.

51. Une femme d'un certain âge exprime ses vœux de mariage à une jeune mariée.

L1. *mebṛūk ɛli-kum 'a bent-i w llāh yeḥfeḍ-kum men šeṛṛ l-xelq*	L1. Bénédiction sur vous ô ma fille et que Dieu vous protège du mal des gens.	L1. Félicitations !
L2. *'amīn llāh yṭewwel ɛamṛe-k*	L2. Amen, que Dieu t'accorde une longue vie.	L2. Merci.

52. Une amie exprime ses vœux de mariage à une jeune fille.

L1. *mebṛūk w llāh fṛeḥt li-k bezzāf 'a z-zīn llāh ykemmel ɛli-kum b l-xīr*	L1. Bénédiction, je jure par Dieu que je suis très heureuse pour toi ô la belle, que Dieu achève votre projet par le bien.	L1. Toutes mes félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k w l-ɛguba li-k ma nfeṛḥu bī-k n šaɛ llāh*	L2. Que Dieu te bénisse et que tu sois la prochaine si Dieu le veut.	L2. Merci.

53. Un homme exprime ses vœux de mariage à un jeune marié.

L1. *s-salāmu ɛalay-kum mebṛūk ɛli-k*	L1. Que la paix soit sur vous, bénédiction sur toi.	L1. Salut, félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

54. Un homme exprime ses vœux de mariage à un jeune marié.

L1. *mebṛūk 'a sid-i llāh ysexxer*	L1. Bénédiction ô Monsieur, que Dieu achève ton projet par le bien.	L1. Félicitations !
L2. *'amīn ṛebb-i yxelli-k*	L2. Amen, que Dieu te garde.	L2. Amen, merci.

55. Un homme exprime ses vœux de mariage à un jeune marié.

L1. *mebṛūk*	L1. Bénédiction.	L1. Félicitations !

L2. *llāh ybarek fī-k šukṛan*	L2. Que Dieu te bénisse, merci.	L2. Merci.

56. Une femme demande la main d'une jeune fille à sa famille.

L1. *ži-na ṭalbin ḍif llāh*	L1. Nous venons demander l'hospitalité de Dieu.	L1. Nous venons demander la main de votre fille.
L2. *maṛḥba bi-kum*	L2. Bienvenue à vous.	L2. Soyez les bienvenus.
L1. *ntuma wžuh l-xīr*	L1. Vous êtes les visages de bien.	L1. Vous êtes des gens de bien.
L2. *nhaṛ kbīr hāda*	L2. C'est un grand jour.	L2. Bienvenue.

57. Une femme demande la main d'une jeune fille à sa famille.

L1. *ži-na ṭalbin bent-kum w llāh yžɛel f wžuh-kum l-qabul*	L1. Nous venons demander la main de votre fille et que Dieu mette l'acceptation dans vos visages.	L1. Nous venons demander la main de votre fille et nous espérons que vous acceptez notre sollicitation.
L2. *maṛḥba bi-kum w llāh yžib-na f ṣ-ṣwab*	L2. Bienvenue à vous et que Dieu nous fasse arriver aux convenances.	L2. Soyez les bienvenus et que Dieu achève notre démarche par le succès.

58. Une femme d'un certain âge demande la main d'une jeune fille à sa famille.

L1. *bi smi llāh llāh yžɛel-ha dexla mbaṛka mesɛūda*	L1. Au nom de Dieu, que cette entrée soit bénie et chanceuse.	L1. Au nom de Dieu, que cette visite soit bénie.
L2. *'amīn llāh ysehhel l-umūṛ w yžɛel-ha mḥebba dayma*	L2. Amen, que Dieu facilite les choses et que l'amour soit durable.	L2. Amen, que Dieu achève notre démarche par le

		succès.

59. Une femme demande la main d'une jeune fille à sa famille.

L1. *ra žayyin ṭalbin bent -kum l-weld-na*	L1. Nous venons demander la main de votre fille pour notre fils.	L1. Nous venons demander la main de votre fille.
L2. *maṛḥba bi-kum ntuma wžuh l-xīr w qdam r-rbeḥ*	L2. Bienvenue à vous, vous êtes les visages de bien et les pieds de gain.	L2. Soyez les bienvenus, vous êtes les gens de bien.
L1. *ṛebb-i yxelli-k ṛa dima ta ngul li-h llāh yžib li-k ši neqṛa fin yġber nḥas-k*	L1. Que Dieu te garde, je lui dis toujours : que Dieu t'amène un argent dans lequel disparaît ton cuivre.	L1. Merci, je lui dis toujours : que tu trouves la bonne épouse.
L2. *iwa llāh ysehhel l-umūṛ w yžɛel kull ši mbaṛek w mesɛūd*	L2. Ben, que Dieu facilite les choses et qu'il soit béni et chanceux tout ce que vous faites.	L2. Que Dieu achève notre démarche par le succès.

60. Une femme exprime ses vœux à une femme enceinte.

L1. *s-salām ki derti mɛa l-xeffa ?*	L1. La paix, comment vas-tu avec la légèreté ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Ça va.
L1. *iwa llāh yfukk wḥayl-k ɛla xīr*	L1. Ben, que Dieu facilite ton accouchement.	L1. Bon accouchement.

61. Une jeune femme complimente une autre enceinte.

L1. *s-salām ža mɛā-k l-ḥmel*	L1. La paix, tu es belle dans cet état de grossesse.	L1. Salut, la grossesse te rend plus belle.
L2. *b ṣ-ṣeḥ ?*	L2. C'est vrai ?	L2. C'est vrai ?
L1. *iwā šnu b ši ɛezri n*	L1. Ben quoi, un garçon si	L2. Certainement, Je

šaɛ llāh	Dieu le veut.	te souhaite un garçon.

62. Une femme exprime ses vœux à une femme enceinte.

L1. *s-salām ki dār li-k l-ḥāl ?*	L1. La paix, comment est ton état ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *la bās llāhumma li-k l-ḥamd*	L2. Pas de mal, Dieu soit loué.	L2. Ça va.
L1. *llāh ykemmel ɛli-k b l-xīr*	L1. Que Dieu achève le projet par le bien.	L1. Que Dieu achève ton projet par le bien.

63. Un homme présente ses condoléances à un autre homme.

L1. *l-bāṛaka f ṛāse-k ’a xu-ya*	L1. Bénédiction sur toi ô mon frère.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t’accompagne pas.	L2. Que le mal vous épargne.
L1. *wāš kāyen ši ma neqḍi ?*	L1. Y a-t-il quelque chose que je peux faire ?	L1. Puis-je faire quelque chose pour vous ?
L2. *lla ṭbāṛek llāh ɛli-k*	L2. Non, que Dieu te bénisse.	L2. Non, merci.

64. Un homme présente ses condoléances à un proche.

L1. *ɛeḍḍem llāh ’ažre-k*	L1. Que Dieu glorifie ta récompense.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *’ažr-na w ’ažre-k ɛend llāh*	L2. Notre récompense et la tienne sont chez Dieu.	L2. Merci.
L1. *llāh ybeddel l-mḥebba b ṣ-ṣbeṛ*	L1. Que Dieu change l’amour par la patience.	L1. Que Dieu te procure patience.
L2. *’amīn*	L2. Amen.	L2. Amen.

L1. *gul li-yya wāš nɛawen-k f ši ḥaža ?*	L1. Dis-moi, puis-je faire quelque chose pour toi ?	L1. As-tu besoin d'aide ?
L2. *lla šukran*	L2. Non, merci.	L2. Non, merci.

65. Un homme présente ses condoléances à son voisin.

L1. *llāh yɛeḍḍem 'ažṛe-k f l-walid*	L1. Que Dieu glorifie ta récompense pour la perte de ton père.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t'accompagne pas.	L2. Que le mal vous épargne.
L1. *kān ṛāžel mezyān meskīn*	L1. Il était un homme bon, le pauvre.	L1. Il était un homme de bien.

66. Une femme présente ses condoléances à une autre femme.

L1. *l-bāṛaka f ṛāse-k llāh yerzeq-kum ṣ-ṣbeṛ*	L1. Bénédiction sur toi, que Dieu te procure patience.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t'accompagne pas.	L2. Que le mal vous épargne.
L1. *llāh yṛehm-u w ywesseɛ ɛli-h*	L1. Que Dieu ait pitié de son âme et élargisse pour lui sa tombe.	L1. Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde.
L2. *'amīn*	L2. Amen.	L2. Amen.
L1. *ṣ-ṣbeṛ 'a bent-i ma tdiri š f ṛāse-k hakka*	L1. Patience ô ma fille, ne te fais pas ça.	L1. Patience ma chère.

67. Une femme présente ses condoléances à une proche.

L1. *llāh yɛeḍḍem 'ažre-k f l-walida*	L1. Que Dieu glorifie ta récompense pour la perte de ta mère.	L1. Toutes mes condoléances.

L2. *’amīn*	L2. Amen.	L2. Amen.
L1. *llāh ywali-ha bi-ṛaḥmati llāh*	L1. Que Dieu ait pitié de son âme.	L1. Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde.
L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t’accompagne pas.	L2. Que le mal t’épargne.

68. Une femme présente ses condoléances à sa voisine.

L1. *ɛeḍḍem llāh ’ažre-k ’a xt-i*	L1. Que Dieu glorifie ta récompense ô ma sœur.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t’accompagne pas.	L2. Que le mal vous épargne.
L1. *llāh yeṛhem-ha w ywesseɛ ɛli-ha*	L1. Que Dieu ait pitié de son âme et élargisse sa tombe.	L1. Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde.
L2. *’amīn llāh yžazi-k b l-xīr*	L2. Amen, que Dieu te récompense par le bien.	L2. Merci.

69. Une femme présente ses condoléances à une autre femme.

L1. *l-bāṛaka f ṛāse-k ’a xt-i*	L1. Bénédiction sur toi ô ma sœur.	L1. Toutes mes condoléances.
L2. *ma mša mɛā-k bās*	L2. Que le mal ne t’accompagne pas.	L2. Que le mal vous épargne.
L1. *llāh yṛehm-u w yžeɛl-u men ’ahl ž-ženna*	L1. Que Dieu ait pitié de son âme et qu’il soit parmi les gens de paradis.	L1. Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde et qu’il l’accueille dans son vaste paradis.
L2. *’amīn ya ṛebb-i*	L2. Amen, ô mon Dieu.	L2. Merci beaucoup.

70. Un jeune prend congé de sa mère.

L1. *ha-na ’a mm-i ġadi*	L1. Je pars ô ma mère.	L1. Au revoir ma mère.
L2. *llāh yeddi-k w yžib-k f n-nža*	L2. Que Dieu t’amène et te ramène dans la sécurité.	L2. Bon voyage.
L1. *’amīn*	L1. Amen.	L1. Amen.

71. À la gare routière, un père exprime ses vœux de voyage à son fils.

L1. *ya llāh ha l-kāṛ ta yṭewweṭ b s-slāma*	L1. Allez, l’autocar klaxonne, avec la sécurité.	L1. Au revoir.
L2. *fi riɛayati llāh llāh yweṣell-k ɛla xīr*	L2. Dans le soin de Dieu, que tu arrives dans le bien.	Au revoir et bonne route.

72. Un jeune homme prend congé de son ami.

L1. *ya llāh ḥetta neṛžeɛ men ṣ-ṣafar w netšawfu*	L1. Allez, on se verra quand je serai revenu du voyage.	L1. Au revoir, nous nous verrons après mon retour.
L2. *okey ṭṛiq s-salāma*	L2. D’accord, route de sécurité.	L2. D’accord, bon voyage.

73. Un homme présente ses vœux de fête à ses proches.

L1. *ɛwāšer-kum mebṛūka*	L1. Que votre fête soit bénie.	L1. Bonne fête.
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse,	L2. Merci.

74. Un fils présente ses vœux de fête à sa mère.

L1. *mebṛūk l-ɛīd*	L1. Que la fête soit bénie.	L1. Bonne fête.

L2. *llāh ybarek fī-k tɛeyyed w tɛawed*	L2. Que Dieu te bénisse, tu fêtes et tu refais.	L2. Merci.

75. Un homme présente ses vœux de fête à ses parents.

L1. *mebṛūk ɛīd-kum*	L1. Que votre fête soit bénie.	L1. Bonne fête.
L2. *ɛli-na w ɛli-k*	L2. Sur nous et sur toi.	L2. Merci.
L1. *llāh ydexxl-u ɛli-kum b ṣ-ṣeḥḥa w s-salāma*	L1. Que cette fête vous rapporte santé et sécurité.	L1. Que cette fête vous apporte bonheur.

76. Un homme présente ses vœux de fête à sa famille.

L1. *mebṛūk ɛīd-kum*	L1. Que votre fête soit bénie.	L1. Bonne fête.
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

77. Un homme présente les vœux de naissance d'un bébé à son ami.

L1. *mbaṛek w mesɛūd*	L1. Béni et chanceux.	L1. Félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

78. Un homme présente ses vœux de naissance d'un nouveau-né à son proche.

L1. *mebṛūk zyyada*	L1. Que le nouveau-né soit béni.	L1. Félicitations !
L2. *llāh ybarek fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

79. Une femme exprime ses vœux à sa voisine qui vient d'accoucher.

L1. *ɛla slamt-k mnin tfekkiti ɛla xīr*	L1. Que tu sois en bonne santé puisque ton	L1. Félicitations !

	accouchement s'est passé dans de bonnes conditions.	
L2. *llāh ysellm-k w yneżżi-k*	L2. Que Dieu te mette en sécurité et te protège.	L2. Merci.

80. Un homme exprime un vœu à son ami qui porte un bébé.

L1. *llāh yḥefḍ-u*	L1. Que Dieu le préserve.	L1. Que Dieu le préserve.
L2. *'amīn šukṛan*	L2. Amen, merci.	L2. Merci.

81. Un homme exprime un vœu à son ami qui porte un bébé.

L1. *llāh yeṣleḥ*	L1. Que Dieu le discipline.	L1. Que ton fils soit bien éduqué.
L2. *'amīn šukṛan*	L2. Amen, merci.	L2. Merci.

82. Un homme s'informe sur l'état de santé d'un proche.

L1. *s-salāmu εalay-kum ki bqiti ?*	L1. Que la paix soit sur vous, comment vas-tu ?	L1. Salut, comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh εla kull ḥāl*	L2. Louange à Dieu en tout cas.	L2. Ça va bien.
L1. *llāh yšafī-k w yεafī-k*	L1. Que Dieu te guérisse.	L1. Bon rétablissement.
L2. *'amīn*	L2. Amen.	L2. Amen.

83. Une femme s'informe sur l'état de santé d'un proche.

L1. *ki bqa li-k l-ḥāl ?*	L1. Comment est ton état ?	L1. Comment vas-tu ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Ça va, merci.

L1. *llāh yžɛel-ha maġfira l d-dunūb*	L1. Que Dieu fasse de cette maladie un pardon des péchés.	L1. Que Dieu te pardonne.
L2. *’amīn*	L2. Amen.	L2. Amen.

84. Une femme s’informe sur l’état de santé de sa voisine.

L1. *ma ykun bās ’a xt-i*	L1. Pas de mal ô ma sœur.	L1. Bon rétablissement.
L2. *lehla ywerri-k bās*	L2. Que le mal t’épargne.	L2. Merci.
L1. *šwiyya beɛda* ?	L1. Ça va un peu ?	L1. Tu vas bien maintenant ?
L2. *l-ḥamdu l llāh*	L2. Louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.
L1. *llāh yḥedd l-bās*	L1. Que Dieu limite le mal.	L1. Je te souhaite prompt rétablissement.

85. Un homme s’informe sur l’état de santé d’un autre homme.

L1. *ki bqiti ’a s-si l-ḥāžž ?*	L1. Comment vas-tu ô Monsieur le pèlerin ?	L1. Comment allez-vous Monsieur ?
L2. *šwiyya l-ḥamdu l llāh*	L2. Ça va un peu, louange à Dieu.	L2. Ça va bien, merci.
L1. *iwa llāh ynezzel l-ɛfu ṛa l-mūmen muṣāb*	L1. Ben, que Dieu fasse descendre la grâce, le croyant est mis à l’épreuve.	L1. Bon rétablissement.

86. Une femme s’informe sur l’état de santé d’une proche.

L1. *ki dār li-k l-ḥāl ?*	L1. Comment est ton état ?	L1. Comment vas-tu ?

L2. *šwiyya*	L2. Un peu.	L2. Pas bien.
L1. *llāh yšuf men ḥāle-k*	L1. Que Dieu regarde ton état.	L1. Bon rétablissement.

87. un homme souhaite une bonne journée à un réceptionniste.

nhaṛe-k mebṛūk	Que ta journée soit bénie.	Bonne journée.

88. un homme souhaite une bonne matinée à un marchand.

ṣbaḥe-k mebṛūk	Que ta matinée soit bénie.	Bonne matinée.

89. un homme souhaite une bonne année à un ami.

sana saɛīda	Heureuse année.	Bonne année.

90. un homme souhaite une bonne chance à son fils.

llāh ysehhel ɛli-k	Que Dieu te facilite les choses.	Bonne chance.

91. un homme souhaite une bonne chance à un proche.

llāh yneṣre-k	Que Dieu t’accorde la victoire.	Bon courage.

92. une mère souhaite une bonne chance à son fils.

llāh yweffeq	Que Dieu t’accorde le succès.	Bonne chance.

93. un homme souhaite une bonne chance à son ami.

llāh yɛezze-k	Que Dieu te glorifie.	Bonne chance.

94. une femme souhaite une bonne nuit à son mari.

ṭeṣbeḥ ɛla xīr	Que tu te réveilles dans le bien.	Bonne nuit.

95. un homme souhaite une bonne nuit à sa femme.

llāh yreyḥe-k	Que Dieu te soulage.	Bonne nuit.

96. une mère souhaite une bonne nuit à son fils.

llāh ybeyte-k fṛaḥt-u	Que tu dormes dans la sérénité de Dieu.	Bonne nuit.

97. un homme exprime un vœu à son ami.

b ṣ-ṣeḥḥa trikku	Avec la santé, le tricot.	À ta santé.

98. une femme exprime un vœu à son mari.

b ṣ-ṣeḥḥa r-riḥa	Avec la santé, le parfum.	À ta santé.

99. un homme exprime un vœu à sa famille.

b ṣ-ṣeḥḥa l-xerža	Avec la santé, la sortie.	Bonne sortie.

100. un homme exprime un vœu à son ami.

b ṣ-ṣeḥḥa teḥwiṣa	Avec la santé, le voyage.	Bonnes vacances.

3. Les remerciements

101. Un passant s'informe du lieu où se trouve la gare routière.

L1. *fin žāt 'a xu-ya l-maḥaṭṭa*	L1. Où se situe la gare routière ô mon frère.	L1. S'il vous plaît, où se trouve la gare routière.
L2. *sir gūd mɛa š-šariɛ*	L2. Va tout droit.	L2. C'est tout droit.

L1. *šukṛan*	L1. Merci.	L1. Merci.

102. Un invité complimente un repas.

L1. *tbāṛek llāh ɛli-k l-ġda kān bnīn*	L1. Que Dieu te bénisse, le repas était délicieux.	L1. Le repas était délicieux.
L2. *b ṣeht-k*	L2. Avec la santé.	L2. Merci.

103. À la boucherie, un client demande un kilo de viande hachée.

L1. *kilo kefta*	L1. Un kilo de viande hachée.	L1. Un kilo de viande hachée.
L2. *ha-na b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L2. Voilà, avec la santé et la sérénité.	L2. Voilà, bon appétit.
L1. *šukṛan*	L1. Merci.	L1. Merci.

104. À la boucherie, un client demande un demi-kilo de viande.

L1. *neṣ kilo begri*	L1. Un demi-kilo de veau.	L1. Un demi-kilo de veau.
L2. *b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L2. Avec la santé et la sérénité.	L2. Bon appétit.
L1. *llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa*	L1. Que Dieu t'accorde la santé.	L1. Merci.

105. Une femme pose le repas sur la table.

L1. *bi smi llāh b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L1. Au nom de Dieu, avec la santé et la sérénité.	L1. Bon appétit.
L2. *llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa*	L2. Que Dieu t'accorde la santé.	L2. Merci.

106. Une femme pose le repas sur la table.

L1. *b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L1. Avec la santé et la sérénité.	L1. Bon appétit.
L2. *ṛebb-i yxelli-k*	L2. Que Dieu te garde.	L2. Merci.

107. Une femme pose le repas sur la table.

L1. *b ṣ-ṣeḥḥa w ṛ-ṛaḥa*	L1. Avec la santé et la sérénité.	L1. Bon appétit.
L2. *bāṛaka llāhu fī-k*	L2. Que Dieu te bénisse.	L2. Merci.

108. Une femme remercie son voisin qui lui propose de l'emmener au travail.

L1. *šukṛan llāh yžazi-k bi xīr*	L1. Merci, que Dieu te récompense par le bien.	L1. Merci.
L2. *la šukṛa ɛala wāžib*	L2. Pas de merci pour un devoir.	L2. Pas de quoi.
L1. *xeft ġir nɛeṭle-k ɛla xdemte-k*	L1. Je crains que je te cause un retard.	L1. J'espère que je ne te dérange pas.
L2. *lla lla ṭṛiq-i hādi*	L2. Non, non c'est mon chemin.	L2. Pas du tout, c'est mon chemin.
L1. *llāh yeṛḥem l-walidin*	L1. Que Dieu bénisse les parents.	L1. Merci.

109. Un frère propose d'emmener sa sœur chez elle.

L1. *ya llāh 'ana nweṣṣle-k*	L1. Allez, je t'emmène chez toi.	L1. Je te conduis chez toi.
L2. *lla b la ma tbeṛzeṭ ṛāse-k ġadi nšedd ṭaksi*	L2. Non, ne te dérange pas, je vais prendre un taxi.	L2. Non merci, je vais prendre un taxi.
L1. *ma kāyen la ṭberziṭ la wālu ṛa l-lil hāda*	L1. Il n'y a pas de dérangement, c'est la	L1. Il n'y a pas de dérangement, c'est la

	nuit.	nuit.
L2. *llāh yeɛṭe-k s-ster w smeḥ li-yya bezzāf*	L2. Que Dieu te protège, excuse-moi beaucoup.	L2. Merci et excuse-moi.

110. Une femme d'un certain âge remercie un policier de l'avoir aidé à traverser la route.

L1. *llāh yeṛḍi ɛli-k 'a weld-i*	L1. Que Dieu te bénisse ô mon fils.	L1. Merci.
L2. *b la žmīl 'a l-ḥažža hāda wāžib*	L2. sans reconnaissance ô la pèlerine, c'est un devoir.	L2. Pas de quoi madame.
L1. *llāh yester ɛli-k*	L1. Que Dieu te protège.	L1. Merci.

111. Un homme offre un cadeau à sa femme.

L1. *haki šufi*	L1. Tiens, regarde.	L1. Tiens.
L2. *'ašnu hāda ?*	L2. C'est quoi ça ?	L2. Qu'est-ce que c'est ?
L1. *ḥelli w šufi*	L1. Ouvre et regarde.	L1. À toi de voir.
L2. *oh zwīn wāɛr bezzāf*	L2. Oh c'est joli, très beau.	L2. Il est très joli.
L1. *ɛežbe-k ?*	L1. Ça te plaît ?	L1. Ça te plaît ?
L2. *wi ġzāl šukṛan llāh yɛṭi-k ma tmenniti*	L2. Oui, magnifique. Merci, que Dieu exauce tes vœux.	L2. Oui, merci.

112. Un jeune homme offre un cadeau à sa mère.

L1. *bi smi llāh*	L1. Au nom de Dieu.	L1. Tiens.
L2. *yeɛṭi-k l-xīr 'aš hād š-ši ?*	L2. Que Dieu t'accorde le bien. C'est quoi ça ?	L2. Merci, qu'est-ce que c'est ?

L1. *ġir ši ḥaža bṣiṭa f hād l-ɛwāšer*	L1. Quelque chose de simple à l'occasion de la fête.	L1. Un cadeau modeste à l'occasion de la fête.
L2. *ɛlāš maḥḥenti ṛāse-k 'a weld-I ?*	L2. Pourquoi te déranges-tu ô mon fils ?	L2. Tu n'aurais pas dû me faire cadeau.
L1. *ma dert wālu 'a mm-i*	L1. Je n'ai rien fait ô maman.	L1. Ce n'est rien.
L2. *llāh*	L2. Dieu.	L2. Oh mon Dieu !
L1. *ki žāte-k*	L1. Ça te plaît ?	L1. Ça te plaît ?
L2. *zwīna llāh yeɛṭi-k ṣ-ṣeḥḥa*	L2. C'est joli que Dieu t'accorde la santé.	L2. C'est joli, merci.
L1. *'ana ɛaref ɛziz ɛli-k hād l-lun*	L1. Je sais que tu aimes cette couleur.	L1. Je sais que tu préfères cette couleur.
L2. *yyeh llāh yeṛḍi ɛli-k*	L2. Oui, que Dieu te bénisse.	L2. Oui, merci.

113. Une femme invitée complimente le dîner.

L1. *maṛḥba bi-kum*	L1. Bienvenue à vous.	L1. Soyez les bienvenus.
L2. *tbāṛek llāh ɛli-k meḥenna-k mɛa-na*	L2. Que Dieu te bénisse, nous te fatiguons avec nous.	L2. Merci et désolés pour le dérangement.
L1. *lla w llāh ma dert wālu*	L1. Non, je jure par Dieu que je n'ai fait rien.	L1. Non, il n'y a pas de dérangement.
L2. *ɛlah w hād l-xīr kullu ?*	L2. Pourquoi ? Et tout ce bien ?	L2. Si.
L1. *hād š-ši ɛadi ġir qeblu ɛli-na w ṣāfi*	L1. Ceci est simple, veuillez nous accepter.	L1. Ceci est habituel, bon appétit.
L2. *nti mulat l-xīr w l-*	L2. Tu es une femme de	L2. Merci, la prochaine

meṛṛā ž-žāyyā ɛend-na	bien, la prochaine fois ce sera chez nous.	fois ce sera chez nous.

114. Une femme remercie sa voisine de son hospitalité.

L1. *iwa nnoḍ nemši*	L1. Ben, je me lève pour partir.	L1. Je dois partir.
L2. *gelsi baqi l-ḥāl*	L2. Assieds-toi, c'est encore tôt.	L2. Reste, c'est encore tôt.
L1. *llāh yžɛel l-bāṛaka w llāh yexlef*	L1. Que Dieu fasse la bénédiction et qu'il récompense.	L1. Non, merci.
L2. *b seḥte-k 'a x-xuyt-i 'aš darna li-k*	L2. Avec la santé ô ma sœurette, qu'est ce que nous t'avons fait ?	L2. Pas de quoi, nous n'avons rien fait de spécial.

115. Une femme d'un certan âge remercie une réceptionniste.

L1. *llāh yeɛṭi-k ster ' a bent-i*	L1. Que Dieu te protège ô ma fille.	L1. Merci.
L2. *maṛḥba 'a lalla*	L2. Bienvenue ô l'honorable.	L2. Bienvenue.

116. Un adolescent remercie son ami qui lui rend un service.

L1. *ṛa-ni qḍit li-k l-ġaraḍ*	L1. Je t'ai rendu le service.	L1. Je t'ai rendu le service.
L2. *l-ɛezz*	L2. La gloire.	L2. Merci.

117. Un jeune homme demande l'aide d'un passant.

L1. *ɛafā-k dīr mɛa-ya yeddi-k*	L1. S'il te plaît, mets tes mains avec moi.	L1. S'il vous plaît, pourriez-vous m'aider ?
L2. *waxxa*	L2. D'accord.	L2. D'accord.

L1. *yḥefḍe-k ’a xu-ya*	L1. Qu’il te préserve ô mon frère.	L1. Merci.

118. Dans un café, un adolescent demande un briquet pour allumer une cigarette.

L1. *l-brika ɛafā-k*	L1. Le briquet, s’il te plaît.	L1. Je peux allumer ? s’il vous plaît.
L2. *hez*	L2. Prends.	L2. Oui.
L1. *ytūb*	L2. Qu’il pardonne.	L2. Merci.

119. Une femme remercie une jeune fille.

bāṛaka llāhu fī-k ’a bent-i	Que Dieu te bénisse ô ma fille.	Merci.

120. Une jeune femme remercie sa voisine.

llāh ybarek fī-k ’a xālt-i	Que Dieu te bénisse ô ma tante.	Merci.

121. Une cliente remercie une réceptionniste dans un cabinet médical.

L1. *šukṛan ’a xt-i*	L1. Merci ô ma sœur.	L1. Merci.
L2. *maṛḥba ’a lalla*	L2. Bienvenue ô l’honorable.	L2. Pas de quoi.

122. un boulanger sert une dame.

L1. *haki ’a lalla*	L1. Tiens ô l’honorable.	L1. Tenez Madame.
L2. *šukṛan*	L2. Merci.	L2. Merci.

4. L’excuse

123. Un fonctionnaire s’excuse d’être venu en retard.

L1. *smeḥ li-yya tɛeṭṭelt*	L1. Excuse-moi d’être en retard.	L1. Je suis désolé pour le retard.
L2. *maši muškil*	L2. Ce n’est pas un problème.	L2. Ce n’est rien.

124. Un homme demande le pardon à sa femme.

L1. *’ana ṭaleb men-k s-smaḥ*	L1. Je te demande pardon.	L1. Je suis désolé.
L2. *ma kan š ɛli-k ddir mɛa-ya hakka*	L2. Tu n’aurais pas dû faire ça avec moi.	L2. Tu n’aurais pas dû me traiter de cette façon.
L1. *iwa llāh ysameḥ*	L1. Ben, que Dieu pardonne.	L1. Excuse-moi.

125. Un jeune homme demande le pardon à son ami.

L1. *w llāh ma ɛṛeft ma ngul li-k*	L1. Je jure par Dieu que je ne sais pas quoi te dire.	L1. Je suis désolé.
L2. *w llāh ’a saḥb-i ḥetta tkeṛfeṣṭi ɛli-yya*	L2. Je jure par Dieu ô mon ami que tu m’as fait vraiment du mal.	L2. Sincèrement, tu m’as fait de la peine.
L1. *ɛṛeft w smeḥ li-yya bezzāf*	L1. Je sais et excuse-moi beaucoup.	L1. Je suis vraiment désolé.

126. Un élève s’excuse d’être venu en retard.

L1. *šḥāl hādi f s-sāɛā?*	L1. Quelle heure est-il ?	L1. Quelle heure est-il ?
L2. *ṛa ṭ-ṭobis lli tɛeṭṭel ’a*	L2. C’est l’autobus qui a	L2. Excusez-moi d’être en retard, c’est

ustād	mis du retard ô professeur.	à cause de l'autobus.
L1. *ya llāh zīd*	L1. Allez, entre.	L1. D'accord, entre.

127. Un passant s'excuse d'avoir marché sur le pied d'un autre passant.

L1. *šuf geddam-k*	L1. Regarde devant toi.	L1. Faites attention.
L2. *smeḥ li-yya ma qṣeḍt š w llāh ma dert-hā b l-ɛani*	L2. Excuse-moi, je n'en ai pas eu l'intention, je ne l'ai pas fait exprès.	L2. Je suis désolé.

128. Un homme demande le pardon à sa femme.

L1. *ta ṭfeṛži f hād ṭxeṛbiq*	L1. Tu regardes cette drôlerie.	L1. Cette émission n'est pas intéressante.
L2. *šuġl-i hādak kulla w ḍuqu*	L2. C'est mon affaire, chacun a son goût.	L2. Cela ne te concerne pas.
L1. *ṛa ġir ta nḍḥek mɛa-k*	L1. Je plaisante avec toi, c'est tout.	L1 Je suis désolé.

129. Un jeune homme, qui a parlé de façon inappropriée, demande le pardon à sa femme.

L1. *'aš dik ṭ-ṭaṛiqa baš hḍeṛti mɛa-ya l-bareḥ*	L1. Tu m'as parlé d'une façon grossière hier.	L1. Hier, tu m'as parlé de façon inappropriée.
L2. *semḥi li-yya ṛa-ni ma kent š ɛaref 'aš ta ngul*	L2. Excuse-moi, je ne savais pas ce que je disais.	L2. Je suis désolé, je n'étais pas conscient de mes actes.

130. Un homme justifie le choix d'un produit qu'il a acheté.

L1. *ɛlaš žebti hādi ?*	L1. Pourquoi tu as apporté ça ?	L1. Cela n'a pas d'importance.
L2. *'ana gelt ġadi yɛežbe-k l-ḥāl ṣāfi daba*	L2. Je me disais qu'il te plairait. Bon, je vais	L2. Je suis désolé, je l'échangerai.

nbeddel-ha	l'échanger.	

131. Un passant a bousculé un autre passant.

L1. *smeḥ li-yya ma šeft-k š*	L1. Excuse-moi, je ne t'ai pas vu.	L1. Excusez-moi.
L2. *maši muškil*	L2. Ce n'est pas un problème.	L2. Ce n'est rien.

132. Dans une salle d'attente un homme rappelle à une femme que c'est son tour.

L1. *xt-i ṛa ʾanā l-lawwel*	L1. Ma sœur, je suis le premier.	L1. C'est mon tour.
L2. *smeḥ li-yya w llāh ma ṛḍḍit l-bāl*	L2. Excuse-moi, je jure par Dieu que je n'ai pas fait attention.	L2. Excusez-moi.

133. Un homme avoue sa responsabilité d'un acte négatif.

L1. *ʾanā lli dert-hā b yedd-i*	L1. C'est moi qui l'ai fait de mes mains.	L1. J'en suis le responsable.

134. Un gendarme arrête un automobiliste.

L1. *s-salām wṛaq s-seyyāṛa*	L1. La paix, les papiers de la voiture.	L1. Salut, les papiers de la voiture.
L2. *yak ma ši muxālafa ʾa š-šaf*	L2. Est-ce une infraction ô chef ?	L2. Est-ce que j'ai commis une infraction chef ?
L1. *fetti ṣ-ṣuṛεa l-qānuniyya*	L1. Tu as dépassé la vitesse autorisée.	L1. Vous avez dépassé la vitesse autorisée.
L2. *wllāh ma raḍḍit l-bāl ʾa š-šaf*	L2. Je jure par Dieu que je n'ai pas fait attention.	L2. Je n'ai pas fait attention.
L1. *εande-k muxālafa*	L1. Tu as commis une infraction de 400	L1. Vous devez payer une amende de 400

ṛebɛa myat derhem	dirhams.	dirhams.

135. Un jeune homme demande le pardon.

smeḥ li-yya	Excuse-moi.	Désolé.

136. Un jeune homme demande le pardon.

ʾanā ṭaleb men-k s-samaḥ / smaḥa	Je te demande pardon.	Excusez-moi.

137. Une femme embarrassée de son acte offensant.

w llāh ma ɛṛeft ma ngul li-k	Je jure par Dieu que je ne sais pas quoi te dire.	Je suis désolée.

138. Une femme affirme qu'elle est la responsable d'une collision de deux voitures.

ʾanā s-sabab	C'est moi la cause.	J'en suis la responsable.

139. Un adolescent demande le pardon.

maqṣedt š w llāh	Je ne l'ai pas fait exprès. Je te le jure.	Je suis désolé.
madert-hā š b l-ɛani	Je ne l'ai pas fait exprès.	Je suis désolé.

140. Un jeune homme demande le pardon à sa femme.

makent š ɛaref'aš ta ndir	Je ne savais pas ce que je faisais.	Je suis désolé.

5. Le jeu de la face

141. Un étudiant s'informe du lieu où se trouve la faculté.

ɛafā-k ʾa xu-ya fin žāt la fak ?	S'il te plaît, ô mon frère, où se situe la faculté ?	S'il vous plaît, où se trouve la

		faculté ?
fin žāt la fak ?	Où se situe la faculté ?	Où se trouve la faculté ?

142.

šḥāl f s-sāɛa ʾa l-ɛšīr ?	Quelle heure est-il ô le compagnon ?	Quelle heure est-il ?
šḥāl f s-sāɛa ʾa s-si muḥammed ?	Quelle heure est-il Monsieur Mohamed ?	Quelle heure est-il Monsieur ?

143. Un homme d'un certain âge demande l'heure à un jeune.

šḥāl f s-sāɛa ɛafa weld-i	S'il te plaît mon fils quelle heure est-il ?	S'il vous plaît Monsieur quelle heure est-il ?

144. Un professeur demande à un volontaire de passer au tableau pour résoudre une équation.

L1. *škūn ynoḍ l ṣ-ṣabboṛa ?*	L1. Qui passe au tableau ?	L1. Qui passe au tableau ?
L2. *ʾanā ʾa ustād*	L2. Moi ô professeur.	L2. Moi Monsieur.

145. Une femme demande à son fils aîné de ne pas se mêler des affaires des petits enfants.

L1. *nta ṛāžel w ma zāl dāyer ṛāse-k f d-drāri ṣ-ṣġāṛ*	L1. Tu es un homme et tu te mêles des affaires des petits enfants.	L1. Tu es assez grand.

146. Une mère demande à son fils s'il a vu son portefeuille.

L1. *ma bān š li-k bezṭām-i ?*	L1. Tu n'as pas vu mon portefeuille ?	L1. Où est mon portefeuille ?
L2. *bḥāl ila ta yḍoq ši ḥed*	L2. C'est comme si quelqu'un frappe à la	L2. Je crois que quelqu'un frappe à la

	porte.	porte.
L1. *wa fīn l-bezṭām ?*	L1. Où est le portefeuille ?	L1. Réponds à ma question.

147. Un apprenant promet de faire correctement l'exercice.

L1. *l-meṛṛā ž-žāyyā ġādi nṣawweb-o*	L1. La prochaine fois, je le ferai correctement.	L1. La prochaine fois, ce sera juste.
L2. *mezyān*	L2. Bien.	L2. Bien.

148. Un homme avoue sa responsabilité d'un acte négatif.

L1. *'anā lli dert-hā b yedd-i*	L1. C'est moi qui l'ai fait de mes mains.	L1. J'en suis le responsable.

149. Une mère demande à son fils d'ouvrir la porte.

L1. *sīr ḥel l-bāb*	L1. Va ouvrir la porte.	L1. Ouvre la porte.

150. Une femme reproche à son mari de commettre un geste inapproprié.

L1. *ma kān š ɛli-k ddir hakka*	L1. Tu n'aurais pas dû faire ça.	L1. Ton geste était inapproprié.

151. Un patron reproche un ouvrier.

L1. *wāš hādi xedmā* ?	L1. Est-ce un travail ?	L1. Ce n'est pas un bon travail.

152. Dans une salle d'attente, un jeune homme cède sa place à une femme.

L1. *gelsi 'a xt-i*	L1. Assieds-toi ô ma sœur.	L1. Asseyez-vous Madame.
L1. *guli ġir šukṛan*	L1. Dis seulement merci.	L1. Il faudrait dire merci.

6. Les termes d'adresse

153. Une adolescente s'inquiète sur l'état d'âme de son amie.

mal-k 'a z-zīn ?	Qu'est-ce qu'il y a ô la belle ?	Qu'est-ce qu'il y a ma chère ?

154. Un commerçant donne la marchandise à une femme d'un certain âge.

bi smi llāh 'a l-walida	Au nom de Dieu ô ma mère.	Tenez Madame.

155. Un jeune homme propose d'aider une personne d'un certain âge.

wāš nɛawen-k 'a l-walid ?	Est-ce que je peux t'aider ô mon père ?	Puis-je vous aider Monsieur ?

156. Un réceptionniste demande à une femme d'avancer.

zid-i 'a š-šrifa	Avance ô l'honorable.	Avancez Madame.

157. Un homme souhaite la bienvenue à un ami.

maṛḥba b s-si samir	Bienvenue Monsieur Samir.	Bienvenue Monsieur Samir.

158. Un jeune homme laisse son siège à une personne d'un certain âge.

nta l-lawwel 'a ɛemm-i	C'est toi le premier ô mon oncle.	Asseyez-vous Monsieur.

159. Un adolescent parlant à son ami.

ki dāyer 'a l-ɛšīr ?	Comment vas-tu ô le compagnon ?	Comment vas-tu ?

160. Une jeune fille remercie une femme d’un certain âge.

llāh ybarek fī-k ’a xālt-i	Que Dieu te bénisse ô ma tante.	Que Dieu vous bénisse Madame.

161. Un adolescent saluant son ami.

L1. *wa fīn ’a ṣ-ṣāṭ*	L1. Où-est tu ô l’ami ?	L1. Salut.

162. Un réceptionniste demande à un homme d’avancer.

maṛḥba ’a sid-i	Bienvenue ô Monsieur.	Bienvenue Monsieur.

163. Un jeune homme laisse son siège à une personne d’un certain âge.

gles ’a xāl-i	Assieds-toi ô mon oncle.	Asseyez-vous Monsieur.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Le schéma de communication de Kerbrat-Orecchioni 34

Figure 2 : Maximes de politesse de Leech 54

Figure 3 : Les stratégies de politesse de Brown et Levinson 62

Figure 4 : Fréquence des salutations dans la séquence d'ouverture 200

Figure 5 : Le retour de la salutation dans les séquences d'ouverture 202

Figure 6 : Fréquence des formules de salutation d'ouverture en intervention initiative chez les adultes. 205

Figure 7 : Fréquence des formules de salutation d'ouverture en intervention réactive chez les adultes. . 206

Figure 8 : Fréquence des salutations complémentaires dans la séquence d'ouverture. 216

Figure 9 : Fréquence de différentes formules de salutation de clôture chez les adultes. 226

Figure 10 : Fréquence de différentes formules de salutation de clôture chez les jeunes. 226

Figure 11: Fréquence des vœux dans l'intervention initiative et réactive chez les femmes. 235

Figure 12 : Fréquence des vœux dans l'intervention initiative et réactive chez les hommes. 235

Figure 13 : types de demande dans l'intervention initiative. 241

Figure 14 : types de réponse dans l'intervention réactive. 241

Figure 15 : Représentation des remerciements dans le corpus. 291

Figure 16 : Fréquence des stratégies du bienfaiteur dans le corpus. 298

Figure 17 : Fréquence des stratégies du bienfaiteur dans le corpus. 302

Figure 18 : Représentation des excuses dans le corpus 311

Figure 19 : Stratégies adoptées dans la formulation de l'excuse. 312

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE 1
CHAPITRE I PRÉLIMINAIRES THÉORIQUES 10
I. LA NOTION D'INTERACTION 12
1. DÉFINITIONS 13
2. LES COURANTS INTERACTIONNISTES 16
2.1. L'approche psychologique 16
2.2. Les approches ethno-sociologiques 17
2.2.1. L'ethnométhodologie 17
2.2.2. L'ethnographie de la communication 18
2.2.3. La microsociologie 20
2.3. L'approche linguistique 21
II. LA POLITESSE LINGUISTIQUE 24
1. LA POLITESSE 24
1.1. La politesse, le savoir-vivre et la courtoisie 24
1.2. La politesse et le rituel 26
1.3. Les rituels de politesse et le lien social 29
1.4. La politesse et la compétence sociale 30
2. LA POLITESSE LINGUISTIQUE : ASSISES THÉORIQUES 31
2.1. La communication et le rapport interpersonnel 32
2.1.1. Le contenu et la relation 32
2.2. La communication et le respect des règles 36
2.2.1. Les maximes de Grice 36
2.2.2. La microsociologie de Goffman 38
A. La notion de face 39
B. La notion de territoire du moi 43
C. La théorie des faces 46
2.2.3. Les règles de politesse chez Lakoff (1973) 50
2.2.4. Les principes de politesse de Leech (1983) 53
2.2.5. Le modèle de Brown et Levinson (1987) 55
A. La théorie de la politesse de Brown et Levinson (1987) 57
B. Les stratégies de politesse 62
C. Critiques du modèle de Brown et Levinson 64
2.2.6. L'aménagement de la théorie de politesse de Brown et Levinson 66
A. La notion de FFA 67
B. La politesse positive et la politesse négative 68
C. Les principes A-orientés et L-orientés 68
CHAPITRE II MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE 73
I. LES FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE 74
1. L'ÉTUDE DU LANGAGE EN CONTEXTE 74
2. LES DONNÉES AUTHENTIQUES 75

3. LA PRIMAUTÉ AUX DONNÉES ORALES 75
4. L'ASPECT DIALOGAL DES ÉCHANGES 77
II. PRÉSENTATION DU TERRAIN D'ÉTUDE 78
1. L'ARABE MAROCAIN 78
2. LE CHOIX DU TERRAIN D'ÉTUDE 79
3. LE CADRE PHYSIQUE DE L'ÉTUDE 80
4. LA POPULATION D'ÉTUDE 81
4.1. Le sexe 81
4.2. L'âge 82
III. LA CONSTITUTION DU CORPUS 82
1. LA COLLECTE DES DONNÉES 85
1.1. Les enregistrements 85
1.2. Les données 87
1.2.1. Le classement selon les thèmes 88
1.2.2. Quelques difficultés 92
2. LE TRAITEMENT DES DONNÉES 93
2.1. La transcription 93
2.1.1. La transcription adoptée 95
2.1.2. Le système graphique 96
3. LA TRADUCTION DES FORMULES DE POLITESSE 98
4. L'ANALYSE DES INTERACTIONS 103
4.1. La démarche 106
4.2. Les critères d'analyse 107
CHAPITRE III ANALYSE THÉMATIQUE 110
I. LES TERMES D'ADRESSE 111
1. LA RELATION HORIZONTALE 113
2. LA RELATION VERTICALE 115
II. LES SALUTATIONS 122
1. LES SÉQUENCES ENCADRANTES 123
1.1. La fonction du rituel de salutation 123
1.2. Les salutations en tant qu'acte de discours 125
1.3. Les salutations en contexte conversationnel 126
2. LES SALUTATIONS D'OUVERTURE 128
2.1. Les types de salutations d'ouverture 129
3. LES SALUTATIONS COMPLÉMENTAIRES 132
4. LES SALUTATIONS DE CLÔTURE 139
4.1. Les pré-clôtures 141
4.2. Les salutations de clôture 142
III. LE VŒU 144
1. ESSAI DE DÉFINITION 144
1.1. Le vœu en tant qu'un acte flatteur 145
1.2. Le vœu dans l'approche interactionnelle 146
1.3. Le vœu et ses valeurs pragmatiques 146

1.3.1. Le vœu et l'avenir incertain 148
1.3.2. Le vœu dans le cadre de la politesse linguistique 149
1.3.3. Le vœu : un élément interactionnel 151
1.4. Les types de vœux 151
1.4.1. Les vœux situationnels 152
1.4.2. Les vœux interactionnels 153
2. LA SÉMANTIQUE DU VŒU 155
2.1. Analyse sémantique des vœux 156
2.2. Formules votives se référant au temps 158
2.2.1. Formules dénotant un contexte social 158
2.2.2. Formules se référant au temps post-interactionnel 163
2.3. Formules votives se référant à l'interlocuteur 164
2.4. Formules votives se référant à des valeurs positives 166
2.4.1. La santé et la longévité 166
IV. LES REMERCIEMENTS 169
1. LES REMERCIEMENTS : ESSAI DE DÉFINITION 170
1.1. Les valeurs des remerciements 171
2. LES FORMULATIONS DES REMERCIEMENTS 174
2.1. Formulations explicites 174
2.2. Formulations implicites 176
V. L'EXCUSE 178
1. IDENTIFICATION DE L'EXCUSE 179
2. LES RÉALISATIONS DE L'EXCUSE 182
2.1. Les réalisations explicites 182
2.2. Les réalisations implicites 183
3. LA DOUBLE CONTRAINTE DE L'EXCUSE 186
CHAPITRE IV ANALYSE PRAGMATIQUE 188
I. LES SALUTATIONS 190
1. LES SALUTATIONS D'OUVERTURE 190
1.1. Les salutations élémentaires chez les adultes 191
1.1.1. Les formules *s-salām* et *s-salāmu ɛalay-kum* 191
1.1.2. La formule *ṣbaḥ l-xīr* 194
1.1.3. Les formules de bienvenue 196
1.2. Les salutations élémentaires chez les jeunes 197
1.3. Commentaire 200
1.4. L'intervention initiative et l'intervention réactive 201
1.5. La formulation des salutations 204
2. LES SALUTATIONS COMPLÉMENTAIRES 207
2.1. Les salutations complémentaires chez les adultes 207
2.2. Les salutations complémentaires chez les jeunes 214
2.3. Commentaire 216
3. LES SALUTATIONS DE CLÔTURE 217
3.1. Les pré-clôtures 217

3.2. Les salutations de clôture chez les adultes 220
3.3. Les salutations de clôture chez les jeunes 222
3.4. L'organisation des salutations de clôture 224
II. LE VŒU 228
1. LES VŒUX SITUATIONNELS 229
1.1. Le mariage 229
1.1.1. Les vœux de mariage chez les femmes 230
1.1.2. Les vœux de mariage chez les hommes 234
1.1.3. Commentaire 235
1.2. Les fiançailles 237
1.2.1. Commentaire 241
1.3. La grossesse 242
1.4. Le décès 244
1.4.1. Les condoléances comme acte de discours 246
1.4.2. Les condoléances chez les hommes 247
1.4.3. Les condoléances chez les femmes 249
1.4.4. Commentaire 252
1.5. Le voyage 256
1.6. Les fêtes 258
1.7. La naissance 259
1.7.1. Les vœux de naissance chez les hommes 260
1.7.2. Les vœux de naissance chez les femmes 260
1.8. La maladie 261
2. LES VŒUX INTERACTIONNELS 265
3. COMMENTAIRE 269
III. LES REMERCIEMENTS 271
1. LES REMERCIEMENTS CHEZ LES ADULTES 272
1.1. Les formulations explicites 272
1.1.1. Les stratégies d'insistance dans les remerciements explicites 274
1.2. Les formulations implicites 275
1.2.1. Les stratégies d'insistance dans les remerciements implicites 277
1.2.2. Les remerciements focalisés sur le bienfaiteur. 277
A. Les formulations autour du lexème *ṣ-ṣeḥḥa* : 277
1.2.3. Les remerciements focalisés sur l'objet offert 283
1.2.4. Les remerciements focalisés sur le bénéficiaire 287
1.3. Les remerciements comme clôturants de la conversation 288
2. LES REMERCIEMENTS CHEZ LES JEUNES 289
3. COMMENTAIRE 291
3.1. Les stratégies de politesse 292
3.1.1. Les stratégies de politesse du bienfaiteur 293
A. La minimisation du geste 293
B. La demande de confirmation 296
C. L'explication du choix 297

3.1.2. Les stratégies de politesse du bénéficiaire 298
A. Montrer son impatience 299
B. Confirmer le choix du bienfaiteur 299
C. L'expression de l'embarras 300
IV. L'EXCUSE 303
1. LA RÉALISATION LINGUISTIQUE DE L'EXCUSE 304
1.1. Les stratégies de l'excuse 304
2. LES RÉALISATIONS DE L'EXCUSE DANS L'ARABE MAROCAIN 307
2.1. Les réalisations explicites 307
2.2. Les réalisations implicites 308
CONCLUSION GÉNÉRALE 316
BIBLIOGRAPHIE 324
ANNEXE 333